

RAPPORT DE GESTION 2016











Répertoire

Conseil communal	5	- 2	0
Municipalité	21	- 2	7
Administration générale-Finances-Ressources humaines			
Administration générale	29	- 4	7
Finances	49	- 5	1
Ressources humaines	53	- 6	0
Centre technique communal			
Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes	63	- 7	5
Gestion urbaine-Développement durable	77	- 9	1
Urbanisme-Travaux	93	- 11	5
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	117	- 13	7
Etablissements primaires	137	- 14	2
Etablissement secondaire	142	- 14	6
Informatique-Population-Sécurité publique			
Informatique-Population	147	- 15	9
Sécurité publique	161	- 16	6
Enfance-Cohésion sociale	167	- 19	3

Ville de Renens

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2016

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes, dernière version du 1er juillet 2013 (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 7 juillet 2015 (art. 113 à 120),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2016.

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent rapport de gestion s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Conseil communal

Bureau

Du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016

Président M. Pascal GOLAY

Vice-présidente Mme Nadia CAROTA

2ème Vice-président M. Silvio TORRIANI

Scrutateurs M. Richard NEAL
M. Gérard DUPERREX

Scrutateurs suppléants Mme Gisèle MARTIN M. Ali KORKMAZ

Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

Président M. Silvio TORRIANI Vice-président M. Gérard DUPERREX

 $2^{\text{ème}}$ Vice-président M. Aso PIROTI

Scrutateurs M. Antonio BONGIORNO

M. Philippe HERTIG

Mme Irène FREI-PREMET

Pour la législature 2016-2021

Secrétaire Mme Yvette CHARLET
Secrétaire suppléante Mme Agathe BARREAU
Huissier M. François TABANYI
Huissier suppléant M. Ismaïl MENDELAWI

Liste des membres du Conseil communal au 1er juillet 2016

Liste N° 1 La Fourmi Rouge POP et Gauche en mouvement

Divorne Nicole Torriani Silvio Berseth Verena Keller Vincent Haas Torriani Nicole Bastidas Johnson Kilinç Ali

Freymond Nicolas Leyvraz Jean-Pierre

Safaï Reza

Sisto-Zoller Suzanne Dreier Ellen-Mary Blanc Jean-Baptiste Allauca Bryon Sisto Maddalena Bejarano Martha Favre Simon

Liste N° 2 Les Verts de Renens

Jaccard Nathalie Menoud Yolan Frei Irène Hertig Philippe Kocher Jonas Saunier Armelle Ramel Sylvie Cherbuin Anne Anhorn Maximilien

Liste N° 3 UDC Renens

Duperrex Gérard
De Col Carole
Briaux Yves
De Col Alain
Bonzon Geneviève
Montefusco Dylan
Bonvallat Jean-Pierre
Montefusco Raffaele
Zosi Antoinette

Montabert Stéphane

Liste N° 4 PLR - Pour les Renanais

Dupuis Jean-Marc Golay Pascal Golaz Grilli Elodie **Gruber Florian** Vita Vito Joliat Elodie Chatelan Anton Aeschlimann Eric Perret Dominique Machado Carlos Martinelli Sandra **Borcard Gabriel** Savci Gökan Martins Sandra Denti Vanessa Montemari Pascal Sengstage Yoann Munafo Francesco Siegrist Walter Bongiorno Antonio Lepore Antonio

Liste N° 5 Parti Socialiste de Renens

Bilaca Dea Scala Michele Korkmaz Ali Rohr Brigitte Mulopo Robert Voisard Laurent Rohrbach Daniel Piroti Aso

Ravaioli-Thibaud Victoria

Tartaglia Vito Niang Oumar Delaquis François Droz Arabella Riccio Angela Neal Richard Ferrini Gian-Luca

Jeanrichard Jean-François

Maillard Gabriel Roscigno Eugène Maksimovic Milica Cudrig Jean-Marc Kahraman Bilal Correia Maria

Conseil communal

Installation des Autorités communales

L'installation des Autorités communales pour la législature 2016-2021 s'est déroulée le mardi 28 juin 2016 à 17h00 à la Salle de spectacles, sous la présidence de Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois. La population renanaise était conviée à cet événement solennel.

Après la traditionnelle sonnerie des cloches annonçant la cérémonie, la Fanfare La Clé d'Argent a entonné quelques airs de musique afin d'accueillir les Autorités.

Mme la Préfète a ouvert officiellement la cérémonie, accompagnée d'un agent de la Police de l'Ouest lausannois porteur de la bannière communale. Après les salutations d'usage, Mme la Préfète a procédé à la prestation de serment et à l'installation des membres du Conseil communal et de la Municipalité. La Clé d'Argent a alors joué l'Hymne vaudois, repris en cœur par les élus et le public.

La cérémonie s'est poursuivie, selon le protocole établi, par l'élection du Bureau provisoire formé de cinq scrutateurs, du Président et de la Secrétaire du Conseil communal.

Ces opérations légales terminées, Mme la Préfète a adressé aux Autorités les salutations du Conseil d'Etat et, en son nom, les a félicitées de leur élection. Avant de céder la parole au Président du Conseil communal nouvellement élu, elle a encore remercié les personnes quittant la fonction, tant à l'Exécutif qu'au Législatif, de leur engagement au cours des dernières législatures ou de la dernière période concernée.

Mme la Préfète a ensuite transmis la parole à M. Silvio Torriani, fraîchement élu Président du Conseil communal, qui a orchestré la suite des opérations, à savoir les élections du Bureau du Conseil communal, la nomination de l'huissier et de l'huissier

suppléant ainsi que la nomination des commissions permanentes et des délégations intercommunales et régionales.

Après un intermède musical proposé par la Fanfare La Clé d'Argent, puis les allocutions de M. le Syndic Jean-François Clément et de Mme la Préfète Anne Marion Freiss, M. Silvio Torriani a clôturé la cérémonie d'assermentation.

La soirée s'est poursuivie sur l'esplanade de la salle de spectacles, animée par une formation de trois musiciens de l'Ecole de musique La Source à Renens. Les Autorités et leurs familles étaient invitées à un apéritif suivi d'un repas.



28 juin 2016 Cérémonie d'assermentation des Autorités communales





Liste des Président-e-s du Conseil communal dès 1946

Liste des Presidei	nt-e-s au Cons	eli communal d	des 1946
Année	Nom	Prénom	Parti
1946	Conne	Robert	POP
1947	Jaquier	Pierre	Radical
1948	Petitpierre	Armand	Radical
1949	Gloor	Ernest	Socialiste
1950	Masson	Aloïs	Radical
1951 1952	Bovier Candaux	Henri Frédéric	Socialiste POP
1953	Burki	Arthur	Radical
1954	Aegerter	Georges	Radical
1955	Gloor	Jean-Philippe	Socialiste
1956	Jaquier	Pierre	Radical
1957	Maire	Alix	Socialiste
1958	Balmelli	Bruno	Radical
1959 1960	Delacretaz Meylan	Ernest André	Socialiste Radical
1961	Duffey	René	Socialiste
1962	Guibat	Bernard	Radical
1963	Capt	Maurice	POP
1964	Bovay	Georges	Radical
1965	Bovier	Henri	Socialiste
1966	Golaz	Pierre	Radical
1967 1968	Guenot Cossmann	Nicolas Laurent	Socialiste Chrétien-social
1969	Sutter	André	Radical
1970	Golaz	Emile	Socialiste
1971	Roubaty	Hubert	Chrétien-social
1972	Gohl	Ghislaine	Socialiste
1973	Schmidely	Jean-Pierre	Radical
1974 1975	Clément Leutwyler	Ernest Jean	Socialiste Radical
1976	Berseth	Verena	POP
1977	Sudan	Gérard	Radical
1978 jusqu'au 10.02	Borlat	Fernand	Socialiste
1978 dès le 16.03	Oesch	Roland	Socialiste
1979 1980	Rouiller Roubaty	Claude Hubert	Radical Démocrate-chrétien
1981	Cherpillod	Gaston	POP et progressistes
1982	Conod	Philippe	Socialiste
1983	Pellaton	Evelyne	Radical
1984 1985	Poffet Perreten	François Michel	Socialiste Radical
1986	Ambresin	Jean-Jacques	Socialiste
1987	Delachaux	Philippe	Libéral
1988	Christinat	Michel	Socialiste
1989	Reding	Nellie	Radical
1990	Delaquis	François	Socialiste
1991 1992	Logean Bovier	Yves Raymond	Radical Socialiste
1993	Goedecke	Alexandre	Radical
1994	Stoeckli	Gilbert	Socialiste
1995	Forestier	Betty	Libéral
1996 jusq'au 27.06	Huguenin	Marianne Annik	POP et progressistes
1996 dès le 28.06 1997	Wyss Mettraux	Paul	POP et progressistes Radical
1998	Ruschetta	Pascal	Socialiste
1999	Golaz	Olivier	Radical
2000	Roscigno	Eugène	Socialiste
2001	Widmer	Christian	Radical
2002 2003	Hemma Devries Nicolas	Ali Gilbert	POP et progressistes Libéral
2004	Clément	Jean-François	Socialiste
2005	Divorne	Roland	Radical
2006 jusqu'au 30.06	Divorne	Roland	Radical
2006-2007 2007-2008	Studer Berthoud	Jacques Jacques	Socialiste RCDR
2007-2008	Leyvraz	Jacques Jean-Pierre	Fourmi rouge/POP
2009-2010	Joliat	Rosana	Libéral Radical
2010-2011	Rohrbach	Daniel	Socialiste
2011-2012	Kocher-Jaccard	Nathalie	Les Verts
2012-2013 2013-2014	Divorne Duperrex	Nicole Gérard	Fourmi rouge/POP UDC
2013-2014	Scala	Michele	Socialiste
2015-2016	Golay	Pascal	PLR
2016-2017	Torriani	Silvio	Fourmi rouge/POP



MM. Michele Scala et Pascal Golay, Compère-Présidents, et M. Silvio Torriani, Président élu 2016-2017

Séance de passation des pouvoirs

La séance de passation des pouvoirs du Bureau du Conseil communal s'est tenue à la suite de la cérémonie d'installation des Autorités communales. M. Pascal Golay, Président sortant, a remis le sceau du Conseil communal et la clé du carnotzet à M. Silvio Torriani, Président élu pour l'année 2016-2017.

Cette cérémonie a été suivie par les assises annuelles de la Confrérie des anciens présidents du Conseil communal. A cette occasion, M. Michele Scala a remis la «boite-souvenir» au nouveau Compère-Président 2015-2016 M. Pascal Golay.

Les membres de la Confrérie se sont ensuite joints aux Autorités, afin de prendre part également à la réception.

Coupe des sapins à Bottens

La coupe des sapins a eu lieu le 22 novembre 2016 dans les bois de Bottens. Selon la tradition, M. Silvio Torriani, Président du Conseil communal, a coupé le sapin qui orne la salle de spectacles pendant les fêtes de fin d'année, avec l'aide précieuse de professionnels et en présence des représentants des communes de Bottens et de Renens. Depuis 45 ans, ce rapprochement entre les deux communes perdure et chaque fin d'année, la commune de Bottens fournit gratuitement des sapins qui décoreront différents lieux de notre commune.

Les participants se sont ensuite retrouvés au refuge de Bottens pour partager un repas préparé par les



22 novembre 2016 Coupe des sapins à Bottens

collaborateurs de la section logistique du service Gestion urbaine-Développement durable, dans une ambiance conviviale.

Rencontre Municipalité / Partis et Groupes politiques / Bureau du Conseil élargi

En début d'année 2017, la Municipalité rencontrera pour la première fois de cette nouvelle législature les Président.e.s des Partis et Groupes politiques et les membres du Bureau du Conseil élargi.

Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2015

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2015, avec les réponses de la Municipalité aux diverses observations, remarques et vœux formulés, a été adopté par le Conseil communal le 23 juin 2016.

Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, 9 observations ont été maintenues, soit :

Ressources humaines - Observation N° 1: La COGEST apprécie le principe de confiance, mais toutefois, elle a l'impression que l'usage personnel des réseaux sociaux pendant les heures de travail devrait être encadré et surveillé.

Réponse de la Municipalité: La charge de travail est suffisamment importante pour que le personnel n'ait pas vraiment de temps à consacrer à l'utilisation des réseaux sociaux sur le plan

privé. La Municipalité estime qu'il faut intervenir de façon ciblée en cas d'abus constatés par la ligne. Dans ces cas isolés, les moyens de contrôle notamment sur le plan informatique existent et le personnel est informé que des surveillances peuvent être appliquées à distance par le Service informatique. En cas d'abus avérés, les mesures disciplinaires s'appliquent. La protection de la sphère privée ne permet cependant pas n'importe quelle surveillance. Un avocat spécialisé en la matière a été consulté pour qu'une directive puisse être établie. Elle verra le jour prochainement, si son champ d'application possible s'avère pertinent.

Réponse de la Commission: La Commission attend de pouvoir consulter la directive mise en place et maintient son observation.

Réponse de la Municipalité 2016: La directive applicable à l'utilisation des réseaux sociaux sera intégrée au projet de règlement informatique dont la réalisation est pour le moment en attente. En effet, la complexité du sujet face aux technologies nouvelles, aux lois sur la protection des données et de la vie privée ainsi qu'aux us et coutumes, et le coût élevé des honoraires pour un avis de droit d'un expert du domaine font que le Service informatique souhaite profiter auparavant de l'expérience des autres villes vaudoises.

Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes - Observation N° 8: La Commission aimerait que le service s'assure que la cure et les éventuels autres bâtiments soient bien occupés par des membres d'ALJF. Réponse de la Municipalité: Le service fera un état des lieux global avec cette association afin de s'assurer que les conditions des contrats de prêt à usage, concernant des bâtiments communaux mis gratuitement à disposition, soient bien respectées.

Réponse de la Commission: la Commission de gestion se réjouit de cette réponse et que la Municipalité se préoccupe de cette problématique. La Commission de gestion maintient son observation jusqu'à cet état de lieux global.

Réponse de la Municipalité 2016: Depuis le 1er octobre 2011 et dans l'attente de la concrétisation d'un projet de construction, l'immeuble sis à l'avenue du 1er Mai 13 est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage.

Depuis le 1er octobre 2013 et en prévision des importantes transformations que va subir la zone de la gare, impliquant la démolition de l'immeuble sis à la rue de Crissier 1B, cet immeuble est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage, ceci jusqu'à la démolition du bâtiment.

La situation reste inchangée au 31 décembre 2016. La Municipalité s'est assurée auprès des responsables de l'ALJF que les locaux mis à disposition, soient occupés exclusivement par leurs membres. En effet, chaque année, sa commission d'attribution envoie un formulaire à tous les membres logés afin de vérifier qu'ils soient encore en formation (attestation d'étude ou dossier) et de s'assurer qu'ils respectent bien les statuts et le contrat qu'ils ont signé. La commission d'attribution, en collaboration avec les autres organes élus de l'association, convoque ensuite les personnes dont la situation réclame des précisions, et décide alors de prolonger ou de résilier le contrat de membre logé. Les sous-locations sont contrôlées avec soin.

Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport - Observation N° 10: La Commission souhaite désormais rencontrer chaque année la Direction des écoles primaires et secondaires, comme l'autorise la loi sur les communes. Réponse de la Municipalité 2015: La Municipalité comprend cette demande et fait le nécessaire, dans la mesure de ses moyens et des disponibilités, afin que les directions soient présentes.

Réponse de la Commission: La Commission maintient son observation, mais sait que la Municipalité fait son maximum, que la difficulté ne vient pas d'eux, mais toutefois désire rencontrer les directeurs.

Réponse de la Municipalité 2016: Les directions des écoles ne sont pas contraintes d'être présentes lors de la visite de la Commission de gestion. La Municipalité tient à rappeler qu'elle fait chaque année ce qu'elle peut pour qu'elles y assistent, prenant aussi en compte leurs disponibilités pour fixer la date de la visite.

Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport - Observation N° 11: La Commission regrette que certains sujets de prévention reviennent systématiquement, alors que d'autres sont très vite archivés, alors qu'ils seraient tout autant utiles à nos enfants. Et que le biais des UAPE, des APEMS, autres structures, etc. ne soient pas plus utilisés pour faire de la prévention.

<u>Réponse de la Municipalité</u>: Le terme prévention est très large et exigerait une clarification des concepts évoqués.

Il est important de rappeler que la dimension collective différencie le champ familial de celui de l'UAPE et de l'APEMS et la dimension socio-éducative différencie le champ UAPE et APEMS de celui de l'école. Les projets de prévention menés dans ces différents lieux ne peuvent donc être identiques, mais tendre dans sa complémentarité à une prévention plus complète des enfants et des jeunes.

Au sein des APEMS et des UAPE de Renens, le travail de prévention fait partie des missions auxquelles il est prêté attention dans de nombreux domaines, en cohérence avec la dimension socio-éducative des lieux d'accueil.

- En proposant une alimentation de qualité, explicitée et soutenue auprès des enfants
- En sensibilisant les enfants au mouvement et aux activités physiques
- En offrant et en intégrant une vie saine et accès à la vie en nature

- En offrant et en sensibilisant aux notions d'hygiènes dentaire et corporelle
- En prévenant les accidents et en responsabilisant les enfants face aux dangers
- En travaillant sur la prévention des situations de maltraitance
- En accompagnant et en faisant découvrir aux enfants la collaboration, l'insertion, l'intégration et la non-discrimination
- En accompagnant les familles par le soutien à la parentalité et la construction du lien social
- Sensibilisation au respect de l'environnement et à la réduction des déchets

La clinique dentaire collabore aux groupes santé scolaire et les infirmières scolaires afin de coordonner leur action.

De plus, de nombreuses collaborations ont lieu à l'interne du service entre Clinique scolaire, Enfance et Intégration.

En conclusion, la prévention au sens large du terme est abordée de multiples manières, chacune étant adaptée au contexte donné et au public cible. Dans ce sens, la Municipalité de Renens estime répondre de manière adéquate aux préoccupations de la Commission de Gestion en matière de prévention, mais reste néanmoins attentive à l'évolution constante de ce thème.

Réponse de la Commission: La Commission maintient son observation et est convaincue que la prévention peut bénéficier d'un large panel et pense que c'est à elle de décider si la réponse est adéquate ou non.

Réponse de la Municipalité 2016: La prévention des enfants et des jeunes est un thème auquel la Municipalité est particulièrement attentive. Le travail dans ce domaine est mené d'une manière la plus large possible, par des actions mises en place dans des champs différents permettant ainsi une complémentarité.

De même que les lieux d'accueil APEMS et UAPE et la clinique dentaire, le Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport collabore également à la mission de prévention, notamment par les activités du Centre de Rencontre et d'animation, du travailleur social de proximité, et des camps de vacances à Ondallaz.

Dans le cadre du chemin à l'école de compétence de la Municipalité (APEMS et UAPE), l'accompagnement des écoliers par les animateurtrice-s fait aussi l'objet de prévention contre les risques liés à la circulation routière.

Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport - Observation N° 14: La Commission a été surprise de constater une absence de communication entre le service Culture-Jeunesse-Sport et Sécurité sociale en matière de difficulté de logements pour nos jeunes, des solutions doivent être trouvées.

Réponse de la Municipalité: La communication existe entre CJS et l'office du logement, qui est à disposition de toute la population, y compris et bien entendu des jeunes. Certaines situations ont déjà été transmises par l'intermédiaire de Jeunesse. A ces occasions, les jeunes en question ont été reçus, écoutés et conseillés. Il n'en reste pas moins que l'office du logement ne dispose pas de logements à attribuer et que le contexte de pénurie de logements ne permet pas de résoudre toutes les problématiques rencontrées.

Réponse de la Commission: La Commission s'étonne de cette réponse alors que la réponse de l'observation précédente nous apprend qu'il n'y a pas de demande. De ce fait, elle maintient son observation afin de clarifier ces incohérences.

Réponse de la Municipalité 2016: Le Dicastère Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes est chargé de jouer le rôle de facilitateur entre les services concernés par ces questions. Une attention particulière sera portée à cette thématique par la nouvelle responsable de l'office du logement.

Enfance-Cohésion sociale - Observation N° 18: La Commission est choquée de s'entendre dire que des personnes dorment dehors à Renens. Bien qu'elle comprenne que cette situation est difficilement solutionnable, mais toutefois, elle souhaite vivement que la Municipalité de Renens s'inspire de ce qui se fait notamment à Genève à l'Association la Coulou.

Réponse de la Municipalité: La Municipalité est soucieuse également de ce problème et est attentive que dans chaque projet de rénovation, de nouvelle construction ou plan de quartier, des logements à loyers mo-

dérés (anciennement appelés subventionnés) et/ou abordables soient conservés, respectivement créés. Ceci afin de limiter l'impact du coût des loyers dans le budget des ménages.

De plus, en collaboration avec la Conférence des municipaux et chefs de services des affaires sociales du district de l'Ouest lausannois, la direction du service de la Sécurité sociale de Renens ainsi que le responsable de l'office du logement, font partie d'un groupe de travail logement, ayant pour objectif d'apporter des solutions en vue d'aider les habitants du district à se loger ou se reloger, dans l'urgence et dans le long terme. La problématique de l'hébergement d'urgence dépasse les capacités d'action de la Municipalité. Pour le moment, seuls la Ville de Lausanne et le Canton s'occupent des cas de personnes sans-abris par mandat au Sleep-in. Néanmoins, une partie importante de ces migrants pourrait bénéficier des prestations de l'EVAM, mais préfère ne pas s'annoncer pour éviter un renvoi. L'épisode du Sleepin (en voie de se répéter) puis d'Heineken illustre bien la problématique à laquelle les autorités doivent faire face. Le Canton doit se montrer plus proactif pour prendre en charge les cas de sans-abris issus de l'immigration. Sans ces personnes, les structures existantes suffisent à faire face aux besoins.

<u>Réponse de la Commission</u>: Au vu de la situation actuelle, la Commission se doit de maintenir son observation.

Réponse de la Municipalité 2016: Cette demande n'est pas de la compétence de la Commission de gestion. Le Conseil communal pourra soumettre cette demande à la Municipalité en exerçant son droit de proposition.

Observations pour l'exercice 2014 maintenues

Gestion urbaine-Développement durable - Observation N° 1: La Commission insiste pour que la Commune mette tout en œuvre pour améliorer la propreté de la Ville et dans les passages sous voies pour diminuer les odeurs.

<u>Réponse de la Municipalité</u>: La Municipalité ainsi que le service concerné sont conscients des améliorations à apporter. Pour ce faire, la Municipalité, dans sa séance du 24 avril 2015,

a mandaté le Service Environnement-Maintenance pour l'établissement d'un constat de la propreté en Ville de Renens ainsi qu'un rapport exhaustif des mesures concrètes à mettre en œuvre.

Réponse de la Commission: La Commission de gestion remercie la Municipalité pour sa prise en considération. Toutefois, elle maintient son observation jusqu'à l'obtention dudit rapport.

Réponse de la Municipalité 2015: Lors de la séance du Conseil communal du 10 décembre 2015, la Municipalité a déposé le préavis « Amélioration de la propreté en Ville de Renens, Bilan, stratégie et mesures».

La problématique soulevée par la commission de gestion est abordée aux points 5.1 Nettoiement des bords de routes et trottoirs, 5.3 Lavage, 6.1 Piquets du week-end, et des mesures concrètes sont proposées au point 7. Il s'agit de la mesure N° 1, l'acquisition d'un véhicule supplémentaire pour l'arrosage, la mesure N° 3, l'acquisition d'un aspirateur Glouton, et la mesure N° 5, l'amélioration des poubelles de ville et de leur propreté. Sous réserve du vote du préavis lors de la séance du 11 février 2016, les 13 mesures proposées seront mise en place dans le courant de l'année 2016.

Réponse de la Municipalité 2016: L'adoption du préavis par le Conseil communal et la mise en place des mesures concrètes au cours de l'année répondent à l'observation.

Gestion urbaine-Développement durable - Observation N° 4 - La Commission est mal à l'aise qu'à cause des congés, vacances et autres le service de piquet neige, entre autres, ne fonctionne pas correctement et souhaite que l'on remédie à cela.

Réponse de la Municipalité: La problématique des piquets de neige pendant la période du pont de fin d'année sera intégrée au rapport de l'amélioration des mesures concrètes à mettre en œuvre. En effet, le service concerné est conscient que l'organisation en place depuis quelques décennies n'est plus adaptée. A ce jour, seul un collaborateur est de piquet de neige. Nous comptons sur la présence et la bonne volonté du personnel, en cas de chute de neige, pour intervenir. Une formule, encore

à travailler, devra prévoir minimum un collaborateur par véhicule atteignable pendant toute la période du pont de fin d'année. Cette nouvelle formule sera effective dès l'hiver 2015-2016.

<u>Réponse de la Commission</u>: La Commission maintient son observation jusqu'à la mise en place de mesures concrètes

Réponse de la Municipalité 2015: Lors de la séance du Conseil communal du 10 décembre 2015, la Municipalité a déposé le préavis «Amélioration de la propreté en Ville de Renens, Bilan, stratégie et mesures». Le préavis sera voté lors de la séance du 11 février 2016

La problématique soulevée par la commission de gestion est abordée au point 6.2 Piquet de neige, et une mesure concrète est proposée au point 7. Il s'agit de la mesure N° 8, la modification des piquets de neige.

Cette mesure consistant à engager une douzaine de collaborateurs pour un piquet pendant le pont de fin d'année est effective en 2015/2016. Aucune précipitation neigeuse n'a permis d'analyser son bon fonctionnement.

Sous réserve du vote du préavis lors de la séance du 11 février 2016, les 13 mesures proposées seront mise en place dans le courant de l'année 2016.

Réponse de la Municipalité 2016: L'adoption du préavis par le Conseil communal et la mise en place des mesures concrètes au cours de l'année répondent à l'observation.

Culture-Jeunesse-Affaires scolaires - Sport - Observation N° 11: La Commission souhaite que les clubs sportifs subventionnés rendent un rapport d'activités chaque année.

Réponse de la Municipalité: Les activités des associations sont connues à travers leurs assemblées générales, dont le procès-verbal est remis à la Municipalité par le biais des documents nécessaires à l'octroi de leurs subventions annuelles. La Municipalité entend la demande de la Commission de gestion et se donnera les moyens, dans la mesure de ses compétences, d'obtenir un rapport spécifique et/ou les rapports des Présidents, en tenant compte que la plupart des comités sont bénévoles, décrivant les activités et les performances des sociétés annuellement.

Réponse de la Commission: La Commission maintient son observation et attend des nouvelles des mesures qui seront mises en place et des résultats qui en découleront.

Réponse de la Municipalité 2015: Comme demandé en 2014, le rapport de gestion 2015 apporte de plus amples précisions sur l'activité des clubs, sous la forme d'un tableau récapitulant les montants des subventions, le nombre de juniors, les prestations en nature et les soutiens spécifiques. Les détails des rapports d'activités sont à disposition.

Réponse de la Municipalité 2016: Les nouvelles dispositions de la politique de subventionnement des sociétés sportives et récréatives ont été mises en œuvre dès le 1er janvier. Celles-ci encouragent aussi bien les efforts entrepris en faveur des juniors, que les associations dont l'essentiel de leurs membres vivent à Renens. La grande majorité des associations ont ainsi vu le montant de leur subventionnement augmenter.

Par ailleurs, un suivi régulier, des conseils de gestion et des contacts ponctuels ont été entretenus avec bon nombre de clubs et d'associations afin de répondre à leurs différentes demandes en lien avec leurs activités. Cette prise en charge, l'organisation de la répartition des locaux, ainsi que les différents calculs du subventionnement ont été rendus possible grâce à l'engagement d'une stagiaire titulaire d'un CAS en management du sport dès le mois de mai au sein du dicastère.

A l'identique de ce qui a été fait en 2015, le rapport de gestion 2016 présente, sous la forme d'un tableau, les aides et subventions versées en 2016 à l'intention des sociétés locales sportives et de loisirs.

Retransmission des séances du Conseil communal

Les séances du Conseil communal sont diffusées depuis septembre 2011 en direct sur le site de la ville www.renens.ch. Elles y sont également accessibles dès le lendemain matin séquencées par point de l'ordre du jour.

Chaque séance est également retransmise à la TV en différé en règle générale les vendredi soir, samedi après-midi et dimanche 19h qui suivent la séance sur le canal Info qui diffuse déjà les séances du Grand Conseil vaudois et des Conseils communaux de Lausanne et Prilly. Ce canal numérique est inclus dans l'abonnement du téléreseau renanais et lausannois.

Internet

Depuis le début de législature 2016-2021 sont affichés dans la rubrique Autorités de renens.ch non seulement la liste des Conseillers communaux et municipaux, mais aussi la participation de chacun-e aux différentes commissions communales et régionales.

L'Administration communale met dorénavant à disposition de chaque Conseiller-ère communal-e une messagerie personnelle pour toute activité liée à son mandat. L'adresse d'utilisateur est:

prénom.nom@renens.ch

Sommaire des décisions du Conseil communal

Séance du 11 février 2016

- Réponse à l'interpellation de M. Byron Allauca relative aux pavillons provisoires scolaires du collège du Simplon.
- Préavis N° 88-2015 Chemin des Airelles - Mise en séparatif

Décision : Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires au chemin des Airelles:
- 2. Alloue à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 786'600.- TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.5010.159 «Chemin des Airelles - mise en séparatif»

Cette dépense sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux».

• Préavis intercommunal N° 89-2016 - Crédit d'investissement pour la révi-

sion du plan directeur communal dans une démarche conjointe avec les communes de l'Ouest lausannois, appelée Plan directeur intercommunal

Décision : Le Conseil communal

- 1. Accepte la clé de répartition financière entre les communes pour la révision du Plan directeur communal dans une démarche intercommunale telle que proposée dans le présent préavis.
- 2. Alloue à la Municipalité le financement nécessaire pour la révision du Plan directeur communal dans une démarche intercommunale d'un montant de CHF 1'511'000.- TTC avant déduction de la participation cantonale pour un montant de CHF 375'000.- et des participations des communes partenaires pour un montant de CHF 786'112.-, soit un montant net à la charge de la Commune de Renens de CHF 349'888.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3711.5890.082 «Réalisation du plan directeur communal».

Elle sera amortie en 5 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

3. Accepte les charges de fonctionnement supplémentaires inhérentes au présent préavis.

Par le présent préavis la Municipalité considère, conformément à la loi sur les communes, article 107b traitant du contrat de droit administratif, que la teneur de la convention annexée et intitulée «Convention de collaboration intercommunale pour la révision des plans directeurs communaux» a été portée à la connaissance du Conseil communal (annexe N° 1). Conformément à la loi, un exemplaire sera remis à la Préfecture.

 Préavis N° 90-2015 - Fixation des indemnités du/de la Syndic/que et des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021

Décision: Le Conseil communal

1. Accepte, pour la législature 2016-2021, l'augmentation de 20% du taux d'activité du/de la Syndic/que et de 10% du taux d'activité des Conseillers municipaux; ceci représente une charge supplémentaire annuelle avec les charges sociales de CHF 169'879.-.

- 2. Octroie à la Municipalité pour la législature 2016-2021, à titre de rémunération, un montant annuel brut, sans les charges patronales, de CHF 781'424.-, 13ème compris, ce qui représente pour le/la Syndic/que: CHF 169'874.- (100%) et pour les Conseillers municipaux: CHF 101'925.-(60%), montants indexés au coût de la vie sur le même modèle que le personnel communal, soit l'indice suisse des prix à la consommation d'octobre.
- 3. Accepte l'introduction d'une indemnité perte de gain en cas de maladie pour les membres de l'Exécutif, selon les mêmes modalités que le personnel communal.
- Préavis N° 91-2016 Amélioration de la propreté en Ville de Renens -Bilan, stratégie et mesures - Amendement

Décision : Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à entreprendre les mesures pour l'amélioration de la propreté en Ville de Renens en se basant sur les mesures N° 1 à 12
- 2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 201'260.- TTC pour l'achat d'un transporteur multiusage pour les espaces verts, d'un petit véhicule pour l'entretien des parcs et promenades et d'un aspirateur Glouton.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif sous les comptes :

- N° 3610.5060.350 «Transporteur multi-usage pour espaces verts»;
- N° 3610.5060.351 «Petit véhicule pour entretien des parcs et promenades»:
- N° 3610.5060.352 «Aspirateur Glouton».

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 *b* du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

3. Accepte les charges supplémentaires de CHF 86'810.- TTC au bud-

- get 2016 (CHF 44'000.- de coûts uniques + CHF 42'810.- de coûts annuels).
- 4. Prend acte que soient portées aux budgets 2017 et suivants les charges inhérentes au présent préavis.
- Motion de Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, intitulée «Commune en santé»

Décision : Nomination d'une commission.

• Interpellation de M. Ali Korkmaz relative au chemin de Corbettes

Réponse ultérieure de la Municipalité.

 Interpellation du groupe Les Verts relative au système «Trakyv» (localisation des vélos volés)

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Séance du 17 mars 2016

- Assermentation de Mme Vanessa Denti, élue en remplacement de M. Hugo Dias, démissionnaire.
- Pétition «Contre la démolition des maisons de l'Avenir 5-7» (99 signatures)

Transmission à la Commission des pétitions

- Nomination de M. Florian Gruber en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Hugo Dias, démissionnaire.
- Postulat de M. Stéphane Montabert, intitulé «Des places en crèches pour les gens qui travaillent»

Décision : Postulat non transmis à la Municipalité.

• Préavis N° 92-2016 - Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Alberto Mocchi, intitulé «Pour valoriser encore mieux nos déchets»

Décision : Le Conseil communal

- 1. Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Alberto Mocchi, intitulé «Pour valoriser encore mieux nos déchets».
- 2. Prend acte du fait que la Municipalité va entreprendre les mesures nécessaires pour l'amélioration de la valorisation du bois et des briques à boissons de la Ville de Renens.

- 3. Prend acte des autres mesures à prendre décrites dans le présent préavis.
- Préavis N° 93-2016 Adoption du projet routier pour le réaménagement de la rue du Simplon et de l'avenue du Silo et demande d'un crédit d'ouvrage pour la réfection de la chaussée de la rue du Simplon, la création d'un trottoir côté nord et l'ajout d'un collecteur

Décision : Le Conseil communal

- 1. Adopte le projet routier pour le réaménagement de la rue du Simplon et de l'avenue du Silo.
- 2. Alloue à cet effet à la Municipalité un crédit de construction de CHF 1'354'100.- TTC pour le réaménagement de la rue du Simplon et de l'avenue du Silo, la réfection de la chaussée de la rue du Simplon, la création d'un trottoir côté nord et l'ajout d'un collecteur.

La dépense liée aux travaux (sans collecteur) sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal. Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3810.5010.163 «Réaménagement, y.c. trottoir Simplon/Silo». Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

La dépense liée au collecteur sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5010.165 «Collecteur rue du Simplon» et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve



Réaménagement de la rue du Simplon

«Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux», compte N° 9280.01.

 Postulat de Mme Nicole Divorne, intitulé «Un tram, des BHNS, et après ?»

Décision : Nomination d'une commission.

• Interpellation de Mme Patricia Zurcher Maquignaz, intitulée «La Ville de Renens vend-elle les données personnelles de ses habitants ?» et interpellation de Mme Simone Szenyan-Reymond, intitulée «Vente des adresses des habitants au BVA»

Réponse à ces deux interpellations donnée en séance par M. Olivier Golaz, municipal Sécurité publique-Informatique-Population.

 Interpellation de Mme Nathalie Jaccard relative à l'affichage du deuxième tour des élections à la Municipalité

Réponse donnée en séance par Mme la Syndique.

Séance du 21 avril 2016

- Réponse à l'interpellation de M. Yolan Menoud relative à un système de localisation de vélos volés.
- Pétition en faveur du maintien de l'école enfantine au pavillon de Florissant (406 signatures)

Transmission à la Commission des pétitions.

• Motion de Mme Elodie Golaz Gilli, au nom du groupe PLR, intitulée «Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois» - Rapport de la commission

Décision : Motion transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

• Postulat de Mme Nicole Divorne, intitulé «Un tram, des BHNS et après ?» - Rapport de la commission

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Préavis N° 94-2016 - Renouvellement de la jeep double cabine et de la grue du camion du Service Environnement-Maintenance

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit total de CHF 132'000.- TTC pour le renouvellement de la jeep double cabine et de la grue du camion du service Environnement et Maintenance, comme décrit dans le présent préavis

Ces dépenses seront financées par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif.

D'une part, pour le montant de CHF 65'000.- TTC, sous le compte N° 3610.5060.353 «Remplacement de la jeep double cabine».

D'autre part, pour le montant de CHF 67'000.- TTC, sous le compte N° 3610.5060.354 «Remplacement de la grue du camion».

Ces dépenses seront amorties en 10 ans pour la jeep double cabine et 5 ans pour la grue du camion, selon l'art. 17 *b* du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

 Préavis N° 95-2016 - Paudex-Bruyère - Collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires (EU+EC)

Décision : Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires dans le secteur «Paudex-Bruyère».
- 2. Alloue à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 1'841'400.- TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.



Collecteur Paudex-Bruyère

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.5010.115 «Paudex-Bruyère - collecteurs EU+EC».

Cette dépense sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux».

Séance du 19 mai 2016

 Motion de Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, intitulée «Commune en santé» - Rapport de la commission

Décision : Motion transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

 Préavis N° 96-2016 - Avenue du 24-Janvier - Secteur Sécheron/Paix -Réfection des collecteurs

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 762'000.- TTC pour la réalisation des travaux de pose et de réhabilitation de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires dans le secteur de l'avenue du 24-Janvier compris entre le chemin du Sécheron et la rue de la Paix

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.5010.164 «24-Janvier - Réfection collecteurs».

Cette dépense sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux».

 Préavis N° 97-2016 - Remplacement du déversoir du ruisseau de Broye dans la Mèbre

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité pour les travaux relatifs au «Remplacement du déversoir du ruisseau de Broye dans la Mèbre» un crédit de CHF 814'000.-TTC avant déduction d'une subvention cantonale estimée à CHF 40'000.-, soit un montant net estimé de CHF 774'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.5010.156 «Broye - déversoir sur le ruisseau de la Mèbre».

Cette dépense sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux».

 Préavis intercommunal N° 98-2016 -Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre situé à Chavannes-près-Renens - Secteur autoroute/ route de la Maladière

Décision : Le Conseil communal

- 1. Autorise l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 6 autoroute/route de la Maladière.
- 2. Accorde à la Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 360'000.- TTC, selon les modalités décrites dans le préavis, sous chiffres 4 à 6.
- 3. Alloue à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissements de CHF 112'369.- TTC, selon les modalités décrites dans le préavis, sous chiffres 5 et 6.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5620. 065 «Collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Maladière/autoroute» et sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le Fonds de réserve «Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux», compte N° 9280.01.

 Préavis N° 99-2016 - Radiation de plans d'affectation fixant les limites de constructions

Décision : Le Conseil communal

- **1.** Adopte l'abrogation des plans suivants :
- 2.1 Quartier des Clos Plan d'alignement pour un projet de route de 10 m de largeur sous le Château, à orient du Village de Renens. Plan adopté le 8 avril 1913.

2.2 Rue de Cossonay

Route cantonale N°251 de Lausanne à Jougne. Tronçon situé au territoire de la Commune de Renens. Plan adopté le 8 juin 1940.

2.4 Chemin du Chêne

Plan d'alignement d'un tronçon du chemin du Chêne dès l'extrémité est, actuelle, à l'artère N° 30 (Malley-Gare de Renens). Plan adopté le 12 novembre 1946.

2.8 Passage du 1er Août - Rue de l'Avenir

Plan d'extension fixant la limite des constructions le long de la future artère reliant la RC 151 déviée à Renens à l'avenue de la Gare à Chavannes. Passage du 1er-Août - Rue de l'Avenir (partielle). Plan adopté le 8 juin 1965.

- **2.** Adopte l'abrogation du plan suivant à la condition du passage au domaine public (DP) des parcelles privées communales Nos 2357, 129, 197 et 1489 :
- 2.12 En Mont-Robert/Sur-la-Croix Plan d'extension partiel fixant les limites de constructions de la future artère 18 (Voie de desserte quartier En Mont-Robert/Sur-la-Croix). Plan adopté le 16 novembre 1979.
- **3.** Adopte la modification des plans suivants, ce qui a pour effet une radiation des limites, tel que figuré sur les plans de géomètre mis à l'enquête :
- 2.5 Chemin de Bourg-Dessus Plan d'alignement de la route cantonale N° 181 (Avenue de Verdeaux Le Bugnon) reliant la RC 151 (Rue de Lausanne) à la RC 251 (Rue de Cossonay). Plan adopté le 30 novembre 1954.
- 2.6 Avenue du 14-Avril

Plan d'alignement des constructions le long de la route cantonale N° 151 dès l'avenue du Temple à la limite territoriale de Crissier. Plan adopté le 1er novembre 1957.

2.7 Rue du Bugnon - Chemin de Bourg-Dessus

Plan d'alignement de la route cantonale N° 181 reliant le Bugnon à l'artère de ceinture «En Broye». Plan adopté le 27 janvier 1961.

2.9 Chemin du Censuy

Plan d'extension fixant la limite des constructions le long de la future artère reliant les alignements votés de l'artère 30 au chemin du Chêne. Plan adopté le 30 août 1966. 2.10 Rue de la Paix, partie inférieure Plan d'extension fixant la limite des constructions de l'artère 22 reliant l'artère 2 à la RC 151 (Rue de la Paix, partie inférieure). Plan adopté le 26 juillet 1968.

2.10 Rue de la Paix, partie supérieure Plan d'extension fixant la limite des constructions de l'artère 2 reliant l'artère 22 à la RC 181 (Partie supérieure Rue de la Paix/Rue du Village/Chemin de Borjod). Plan adopté le 26 juillet 1968.

2.11 Rue du Bugnon

Plan d'extension partiel fixant les limites des constructions des futures artères 4 et 15 (section entre le ruisseau des Baumettes et la future artère 15). Plan adopté le 19 juillet 1978.

Conformément à la loi, un exemplaire sera remis à la Préfecture.

• Préavis N° 101-2016 - Indemnités du Conseil communal pour la législature 2016-2021 - **Amendement**

Décision :

Les jetons de présence et indemnités des membres du Conseil communal et de son Bureau sont fixés comme suit pour la législature du 1er juillet 2016 au 30 juin 2021.

Jetons de présence :

- Président du Conseil : CHF 60.- par séance
- Conseillers communaux : CHF 40.par séance
- Président de commission : CHF 60.par séance
- Commissaires : CHF 50.- par séance
- Etablissement rapport : CHF 200.- le rapport
- Etablissement du rapport final de la Commission de gestion : CHF 500.- le rapport
- Etablissement de compte rendu : CHF 50.- le rapport
- Etablissement des rapports finaux de la Commission des finances: CHF 500.- pour les comptes et CHF 500.- pour le budget

Indemnités :

- Président du Conseil : CHF 6'000.par année, brut
- Secrétaire du Conseil : 25% classes 11 à 15, classifiée en classe 12-13, collocation 12 de l'échelle de traitement du personnel communal (CHF 76'805.- en 2010 à 100%) par année, brut. Augmentation annuelle par annuités et in-

dexation au coût de la vie selon le même système que le personnel communal

- Frais de la secrétaire du Conseil communal : remboursement après accord du Bureau et contre pièces comptables signés par le Président du Conseil communal
- Secrétaire suppléante : CHF 35.de l'heure
- Indemnité supplémentaire aux jetons de présence en cas de séance dans la tranche horaire 08h00-17h30 : CHF 50.- par demijournée (en sus des jetons de présence selon tarifs ci-dessus)
- Scrutateurs Bureau : CHF 180.- par année
- Huissier : CHF 2'200.- par année, brut
- Huissier suppléant : CHF 35.- de l'heure
- Frais de baby-sitting : selon tarif de la Croix Rouge augmenté de 1h pour le déplacement.

Jetons de présence votations-élections :

- Bureau de vote : CHF 25.- de l'heure
- Scrutateurs, dépouillements élections : CHF 25.- de l'heure.
- Interpellation de Mme Nathalie Jaccard relative à l'impact de l'abattage des arbres sur les oiseaux notamment, et sur des corneilles de plus en plus nombreuses

Réponse partielle en séance par M. Jean-Marc Dupuis, municipal Bâtiments-Environnement, à compléter.

Séance du 23 juin 2016

- Réponse à l'interpellation de Mme Nicole Haas-Torriani relative à la situation des propriétés immobilières de la Commune.
- Réponse à l'interpellation de Mme Suzanne Sisto-Zoller et consorts au sujet du logement.
- Comptes 2015

Décision : Le Conseil communal

Adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2015

- 1. de la Commune de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 669'931.55
- 2. de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge

- 3. de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP» de Vidy
- 4. de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens
- · Gestion 2015

Décision : Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2015 et donne décharge aux organes responsables.

 Pétition «Contre la démolition des maisons de l'Avenir 5-7» - Rapport de la Commission des pétitions

Les maisons ayant été évacuées et la démolition ayant commencé, cette pétition est renvoyée à la Municipalité pour liquidation.

 Pétition en faveur du maintien de l'école enfantine au pavillon de Florissant - Rapport de la Commission des pétitions

Pétition de compétence municipale. Renvoi à la Municipalité pour traitement.

• Préavis intercommunal N° 100-2016 - Malley - Adoption du plan de quartier intercommunal Malley-Gare -Adoption du projet routier «Avenue de Malley et rue de l'Usine-à-Gaz avec création d'une zone 30 km/h» -Adoption de la modification de la limite communale entre Prilly et Renens **Amendement**

Décision: Le Conseil communal

1. Adopte le plan de quartier intercommunal «Malley-Gare» avec l'amendement suivant :

Article 8 Capacité constructive

⁴Le taux de SPd destinée à l'habitation doit se situer :

- Entre 25% et 40% pour l'aire d'évolution des constructions A ${\bf et}~{\bf B}$



Malley - Vue depuis Prilly

- Entre 0% et 40% pour l'aire d'évolution des constructions B
- 2. Approuve les réponses aux oppositions.
- 3. Adopte le projet routier «Avenue de Malley et rue de l'Usine à gaz avec création d'une zone 30 km/h».
- 4. Adopte la modification de la limite communale entre Prilly et Renens.
- Préavis N° 102-2016 Remplacement de l'application de gestion du réseau d'accueil de jour Renens-Crissier (Projet H20-AJE)

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à cet effet, à la Municipalité, un crédit de CHF 300'000.- TTC pour lui permettre le remplacement de l'application de gestion du Réseau d'accueil de jour Renens-Crissier avant la participation des autres partenaires du réseau d'accueil pour un montant de CHF 101'000.- TTC, soit un montant net à charge de la Commune de Renens de CHF 199'000.-TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 6900.5060. 355 - Acquisition d'un logiciel pour la gestion du réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier.

Elle sera amortie en 5 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

- 2. Accepte que soient portées aux budgets 2016 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.
- Préavis N° 104-2016 Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) -Projet de tram (tram t1) entre la place de l'Europe à Lausanne et la gare de Renens - Requalification de l'avenue du 14-Avril - Collecteurs et travaux connexes

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à cet effet à la Municipalité un crédit de construction de CHF 13'470'000.- TTC pour la réalisation des travaux liés au tram.

La dépense liée aux travaux de génie civil (sans collecteurs et traitement des eaux) pour un montant de CHF 5'278'000.- TTC sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal. Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3830.5010.167 «Projet tram t1 - Génie civil». Cette dépense sera amortie en 30 ans selon l'article 17b du Règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006), sur la comptabilité des communes.

La dépense liée aux collecteurs et traitement des eaux pour un montant de CHF 8'192'000.- TTC sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.5010.168 «Projet tram t1 - Collecteurs et traitement des eaux» et sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux». Si le financement par le Fonds venait à ne pas suffire, la part des investissements «Collecteurs et traitements des eaux» qui ne pourra être financée par le Fonds restera activée au bilan et sera amortie sur une durée maximale de 30 ans. Cette part d'investissement sera financée par voie d'emprunt.

2. Accepte les charges et revenus de fonctionnement figurant au chapitre 10 «incidences financières» inhérents au présent préavis.

Séance du 15 septembre 2016

- Réponse à l'interpellation de M. Ali Korkmaz concernant la mauvaise visibilité à la sortie du chemin des Corbettes sur l'avenue du Temple.
- Nomination de Mme Vanessa Denti en qualité de dixième déléguée (en fonction du nombre d'habitants) à l'Organisation régionale de la protection civile, selon la convention de législature signée le 19 mai 2016.
- Préavis N° 105-2016 Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Gian-Luca Ferrini, intitulé «Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations»

Décision : Le Conseil communal

Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Gian-Luca Ferrini, intitulé «Agir en faveur du logement existant et des liens entre générations». • Interpellation de Mme Verena Berseth concernant la sécurité des personnes à mobilité réduite dans le quartier de Longemalle

Réponse ultérieure de la Municipalité.

• Interpellation de M. Byron Allauca, intitulée «La Ville de Renens prévoitelle d'informer et d'encourager ses ressortissants étrangers à se naturaliser avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité ?»

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Séance du 13 octobre 2016

- Assermentation de M. Radovan Bila, élu en remplacement de Mme Brigitte Rohr, démissionnaire.
- Assermentation de M. Jeton Hoxha, élu en remplacement de Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, démissionnaire.
- Assermentation de M. Naim Smakiqi, élu en remplacement de M. Daniel Rohrbach, démissionnaire.
- Assermentation de Mme Marie Schneider, élue suite à la renonciation à siéger de M. Mohammed Eareby.
- Assermentation de M. François Bertschy, élu suite à la renonciation à siéger de M. Jean-Pierre Bonvallat.
- Réponse à l'interpellation de Mme Nathalie Jaccard relative à l'impact de l'abattage des arbres sur les oiseaux notamment, et sur des corneilles de plus en plus nombreuses.
- Nomination de M. Jeton Hoxha en qualité de délégué à l'Association de communes pour la gestion de la Sécurité publique dans l'Ouest lausannois, en remplacement de Mme Victoria Ravaioli-Thibaud, démissionnaire.
- Nomination de M. Jean-François Jeanrichard en qualité de délégué à l'Organisation régionale de la protection civile, en remplacement de M. Daniel Rohrbach, démissionnaire.
- Nomination de Mme Verena Berseth en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Jean-Baptiste Blanc, démissionnaire.
- Nomination de M. François Bertschy en qualité de membre de la Commis-

sion de gestion, en remplacement de M. Alain De Col, démissionnaire.

- Nomination de M. Richard Neal en qualité de Président de la Commission des pétitions.
- Préavis N° 1-2016 Arrêté d'imposition pour l'année 2017

Décision : Le Conseil communal

- 1. Décide de garder le taux actuel d'imposition communal au taux de 78.5%, ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour l'année 2017.
- 2. Adopte l'arrêté d'imposition de la Commune de Renens pour l'année 2017 tel que présenté par la Municipalité.
- Motion de M. Pascal Golay, intitulée «Un frein à l'endettement : Outil positif et d'aide à la décision pour la Commune»

Décision : Morion transmise à la Commission des finances.

 Interpellation de Mme Nicolas Haas-Torriani relative aux nouvelles dispositions informatiques

Réponse ultérieure de la Municipalité.

• Interpellation de Mme Nathalie Jaccard, intitulée «Végétalisation des toits de la Ville, des projets ?»

Réponse ultérieure de la Municipalité.

• Interpellation de M. François Delaquis relative à la réalisation concrète des mesures contenues dans la charte du 6 septembre 2016 pour l'égalité salariale dans le secteur pu-

Réponse donnée en séance par M. le Syndic.

• Interpellation de M. Jeton Hoxha, intitulée «Aménagement d'une partie de la rue du Caudray et pose d'un feu au passage à la rue de Lausanne au niveau de l'avenue du Château pour plus de sécurité pour nos enfants»

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Séance du 17 novembre 2016

• Réponse à l'interpellation de M. Byron Allauca, intitulée «La Ville de Renens prévoit-elle d'informer et d'encourager ses ressortissants étrangers à se naturaliser avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité ?»

- Réponse à l'interpellation de Mme Nicole Haas-Torriani concernant les nouvelles dispositions informatiques.
- Assermentation de M. Boubacar Tahirou, élu en remplacement de M. Rafaelle Montefusco, démissionnaire
- Pétition intitulée «Pétition pour qu'une véritable démarche participative s'instaure avant le concours d'architecture de l'îlot de la Savonnerie» -Rapport de la Commission des pétitions

Transmission à la Municipalité.

 Pétition intitulée «Nous demandons à nos dirigeants de procéder à des mesures adéquates pour mettre fin aux nuisances provenant du collège du Simplon à Renens» - Rapport de la Commission des pétitions

Transmission à la Municipalité.

 Préavis N° 2 - Autorisations générales pour la législature 2016-2021 -Amendement

Décision : Le Conseil communal

Accorde à la Municipalité :

- Acquisition et aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières
- une autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de CHF 5'000'000.au total.
- une autorisation générale de statuer sur les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de CHF 100'000.au plus, par cas, charges éventuelles comprises.
- Acquisition de participations dans des sociétés commerciales et adhésion à des associations et fondations
- une autorisation générale de procéder à l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales et à l'adhésion à des associations et fondations jusqu'à concurrence de CHF 20'000.- par cas et l'adhésion à de telles entités.

- 3. Placement de capitaux et de liquidités
- une autorisation générale de placer les disponibilités de la Commune auprès des établissements bancaires, des compagnies d'assurances, des collectivités publiques, ou d'entreprises établies en Suisse et offrant de solides garanties financières.
- 4. Acceptation de legs et de donations affectés de conditions ou charges, ainsi qu'acceptation de successions sous bénéfice de l'inventaire.
- une autorisation générale de statuer sur l'acceptation de legs, de donations et de successions dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.par cas.
- 5. Comptes d'attente pour frais d'études
- une autorisation générale pour ouvrir des comptes d'attente pour la comptabilisation de certains frais d'études qui ne pouvaient être prévus au budget de fonctionnement, ceci jusqu'à concurrence de CHF 100'000.- au maximum par cas.
- 6. Dépenses imprévisibles et exceptionnelles hors budget
- une autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles hors budget jusqu'à concurrence de CHF 100'000.- au maximum par cas. La Municipalité informera dans les meilleurs délais la Commission des finances pour toute dépense excédant CHF 30'000.- par cas.
- 7. Marge de tolérance en cas de dépassement sur un crédit d'investissement
- une marge de tolérance pour tout dépassement de crédit d'investissement n'excédant pas CHF 50'000.pour les projets de moins de CHF 1 million ou 5% du crédit voté par le Conseil communal. La Municipalité informera dans les meilleurs délais la Commission des finances pour tout dépassement entrant dans cette marge de tolérance.
- 8. Autorisation générale de plaider
- une autorisation générale pour plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales.

Ces autorisations sont valables pour la durée de la législature, soit dès l'acceptation du présent préavis jusqu'au 30 juin 2021. Elles viendront toutefois à échéance 6 mois après la fin de la législature, soit au 31 décembre 2021

Les présentes autorisations générales abrogent celles du préavis N° 1-2011. Elles sont valables pour la durée de la législature 2016-20121, mais au plus tard jusqu'au 31 décembre 2021.

 Postulat de M. Florian Gruber au nom du groupe PLR, intitulé «Le point d'impôt, salaire horaire de notre Commune. Quelle politique à moyen et long terme pourrait améliorer notre capacité financière par habitant ?»

Décision : Nomination d'une commission.

 Interpellation de Mme Anne Cherbuin, intitulée «Réduction des emballages dans la Commune de Renens»

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Séance du 15 décembre 2016

- Réponse à l'interpellation de Mme Verena Berseth concernant la sécurité des personnes à mobilité réduite dans le quartier de Longemalle.
- Assermentation de M. Olivier Abbey, élu en remplacement de Mme Sandra Martins, démissionnaire.
- Assermentation de M. Mohamed Jribi, élu en remplacement de M. Gian-Luca Ferrini, démissionnaire.
- Nomination de M. Vito Tartaglia en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Gian-Luca Ferrini, démissionnaire.
- Budget 2017

Décision : Le Conseil communal

- 1. Adopte les budgets 2017
- de la Commune de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 4'531'800.-
- de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge
- de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise STEP
- de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens
- 2. Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2016 à 2020.

 Préavis N° 4-2016 - Fixation de plafonds en matière d'endettement et de cautionnements ou autres formes de garanties pour la législature 2016-2021

Décision : Le Conseil communal

- 1. Adopte le plafond d'endettement brut (niveau 1) à hauteur de CHF 220.0 millions pour la durée de la législature 2016-2021.
- 2. Autorise la Municipalité à emprunter jusqu'à hauteur de l'endettement brut maximum déterminé ci-dessus.
- 3. Laisse dans les attributions de la Municipalité le choix du moment ainsi que la détermination des modalités des emprunts (selon art. 4 ch. 7 LC).

- 4 Adopte le plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties de CHF 50.0 millions pour la durée de la législature 2016-2021.
- Postulat de M. François Bertschy, intitulé «Renens-Village Mobilité»

Décision : Nomination d'une commission

• Motion de M. François Delaquis, intitulée «Pour une adaptation du Règlement du plan d'extension-police des constructions aux nouvelles conditions climatiques et énergétiques»

Décision : Motion transmise à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

 Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli, intitulée «Saison de spectacles 2017»

Réponse en séance par Mme Myriam Romano-Malagrifa, municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport.

• Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli, intitulée «Petite enfance: partage des ressources et des coûts»

Réponse partielle en séance par Mme Karine Clerc, municipale Enfance-Cohésion sociale. A compléter.

• Interpellation de Mme Irène Frei-Premet relative à la communication du Service de l'environnement à la population

Réponse ultérieure de la Municipalité.

Votations

Scrutins

Scrutins	Oui	Non
Votation fédérale du 28 février 2016 (participation 54.52%)		
Initiative populaire du 5 novembre 2012 «Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage»	1′647	2′612
Initiative populaire du 28 décembre 2012 «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)»	1′132	2′987
3. Initiative populaire du 24 mars 2014 «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»	2′342	1′847
4. Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)	1′606	2′643
Votation cantonale du 20 mars 2016 (participation 32.78%)		
Référendum sur la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux	2′070	519
Votation fédérale du 5 juin 2016 (participation 41.72%)		
1. Initiative populaire du 30 mai 2013 «En faveur du service public»	938	2′239
2. Initiative populaire du 4 octobre 2013 «Pour un revenu de base inconditionnel»	972	2′321
3. Initiative populaire du 10 mars 2014 «Pour un financement équitable des transports»	716	2′529
4. Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)	2′718	503
5. Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)	2′399	830

Scrutins (suite)

	Oui	Non
Votation fédérale du 25 septembre 2016 (participation 40.40%)		
Initiative populaire du 6 septembre 2012 «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)	1′803	1′361
2. Initiative populaire du 17 décembre 2013 «AVSplus: pour une AVS forte»	2′093	1′107
3. Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)	2′143	1′021
Votation fédérale du 27 novembre 2016 (participation 39.21%)		
Initiative populaire du 16 novembre 2012 «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «sortir du nucléaire»)	1′958	1′164

Elections

Nombre de sièges

28 février 2016

• Election du Conseil communal (participation 33.02%)

Partis:	La Fourmi Rouge - POP & Gauche en mouvement	17
	Les Verts de Renens	9
	UDC Renens	10
	PLR - Pour les Renanais	21
	Parti Socialiste de Renens	23
	Alliance du Centre UDF-PEV	0

• Election de la Municipalité - 1er tour (participation 33.40%)

Aucun.e. élu.e. au 1er tour

20 mars 2016

Election de la Municipalité - 2ème tour (participation 23.34%)

Sont élus : M. Jean-François Clément

Mme Tinetta Maystre M. Didier Divorne

Mme Myriam Romano-Malagrifa Mme Patricia Zurcher Maquignaz

Mme Karine Clerc M. Olivier Golaz

17 avril 2016

Election du Syndic - 1er tour

Est élu : M. Jean-François Clément Election tacite

Municipalité

Composition

Administration générale-Finances-

Ressources humaines M. Jean-François CLEMENT Syndic

Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes M. Didier DIVORNE

Gestion urbaine-Développement durable Mme Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ

Urbanisme-Travaux Mme Tinetta MAYSTRE

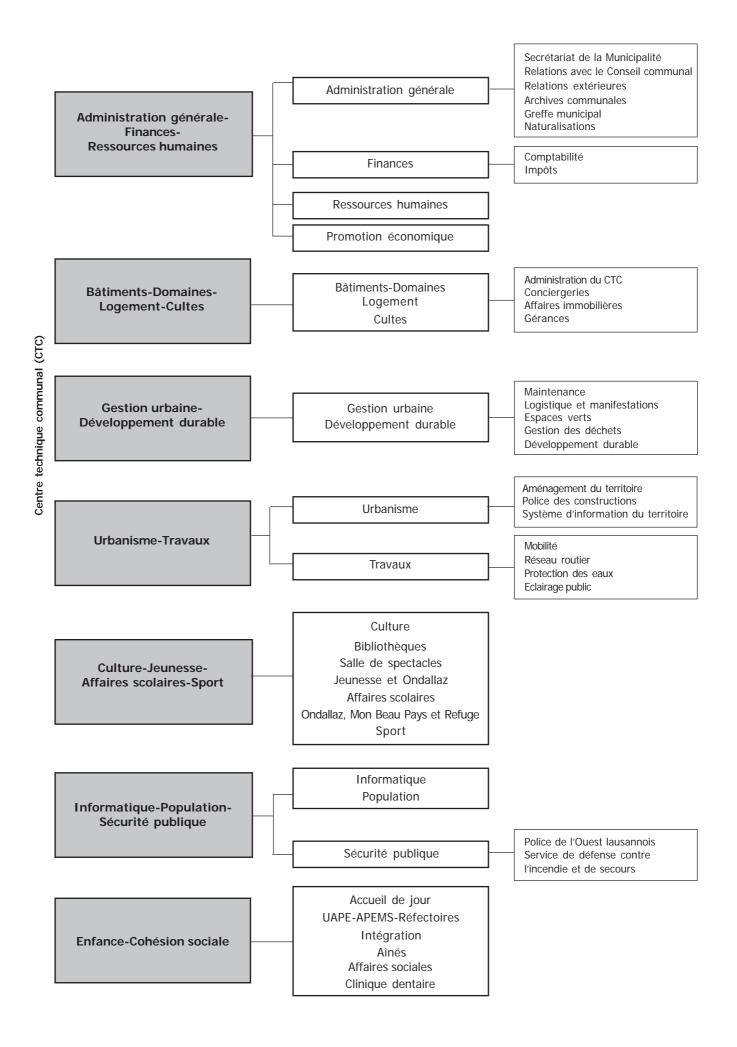
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA

Informatique-Population-Sécurité publique M. Olivier GOLAZ

Enfance-Cohésion sociale Mme Karine CLERC

Secrétaire municipal M. Michel VEYRE

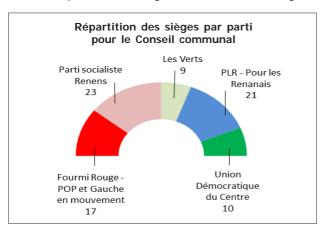
Adjointe Mme Anne LAFOND DE LORMEL

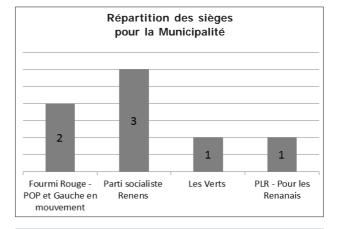


Municipalité

Transition de législature

Les élections communales 2016 ont livré leur verdict le 20 mars. Le renouvellement des autorités a conduit à une nouvelle répartition des sièges de l'exécutif et du législatif renanais tel qu'illustré ci-dessous.







La nouvelle Municipalité

En séance spéciale du 11 mai, la nouvelle Municipalité s'est organisée de la manière suivante pour la législature 2016-2021 :

Administration générale - Finances - Ressources humaines

M. Jean-François Clément, Syndic Vice-Syndic 2016-2017 : M. Olivier Golaz

Bâtiments - Domaines - Logement - Cultes

M. Didier Divorne

Suppléante : Mme Patricia Zurcher Maquignaz

Gestion urbaine - Développement durable

Mme Patricia Zurcher Maquignaz Suppléant : M. Didier Divorne

Urbanisme - Travaux

Mme Tinetta Maystre Suppléant : M. Olivier Golaz

Culture - Jeunesse - Affaires scolaires - Sport

Mme Myriam Romano-Malagrifa Suppléante : Mme Karine Clerc

Informatique - Service de la population - Sécurité publique

M. Olivier Golaz

Suppléante : Mme Tinetta Maystre

Enfance - Cohésion sociale

Mme Karine Clerc

Suppléante : Mme Myriam Romano-Malagrifa

Secrétaire municipal M. Michel Veyre Le passage d'une législature à une autre est un événement important de la vie politique d'une commune. Afin de marquer cette étape, un bilan de législature a été élaboré. L'ambition de ce document est de proposer un regard synthétique sur les grands axes des politiques publiques menées durant ces 5 dernières années à Renens. Il se veut également une base de réflexion pour se projeter dans la législature 2016-2021.

La Municipalité en tire un constat positif. L'essentiel des objectifs fixés en début de législature a pu être atteint, pour le bien-être des citoyenne-s. Grâce à un travail collectif fédéré par des projets passionnants, la Ville a poursuivi son développement.

Le passage à une nouvelle Municipalité a été l'occasion de prendre congé de Mme Marianne Huguenin et M. Jean-Marc Dupuis, et d'accueillir deux nouvelles conseillères, Mmes Patricia Zurcher Maquignaz et Karine Clerc.

La prise de fonction de la nouvelle équipe municipale s'est faite au 1er juillet. Afin de relever les grands défis qui attendent la Ville et poursuivre le renforcement des prestations à la population initié lors des précédentes législatures, il a été procédé à une nouvelle répartition des

dicastères et services, telle que définie à la page 23. Cette démarche a été également l'occasion d'identifier différents objectifs visant à renforcer la transversalité entre services et de participer à la concrétisation d'une administration communale efficiente et proche des citoyennes et citoyens. La nouvelle organisation permet d'adapter au mieux les dicastères à l'évolution constante de la société en favorisant une unité de matière, ainsi qu'un regroupement des ressources autour de thématiques centrales.

En comparaison avec la législature 2011-2016, le Centre Technique Communal est désormais structuré en trois directions : *Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes* (l'intégration de l'office du logement et des cultes a été effective dès le 1er juillet), *Gestion urbaine-Développement durable* et *Urbanisme-Travaux*. Ces nouveaux dicastères seront dirigés respectivement par M. Didier Divorne, Mme Patricia Zurcher Maquignaz et Mme Tinetta Maystre.

Le Service des Finances est lui intégré dans le dicastère du Syndic avec les Ressources humaines, l'Administration générale et la promotion économique.

A noter encore que les affaires scolaires sont désormais intégrées dans une direction *Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport*. Une nouvelle dénomination a également été retenue pour l'ancien dicastère Sécurité sociale qui devient désormais *Enfance-Cohésion sociale*.

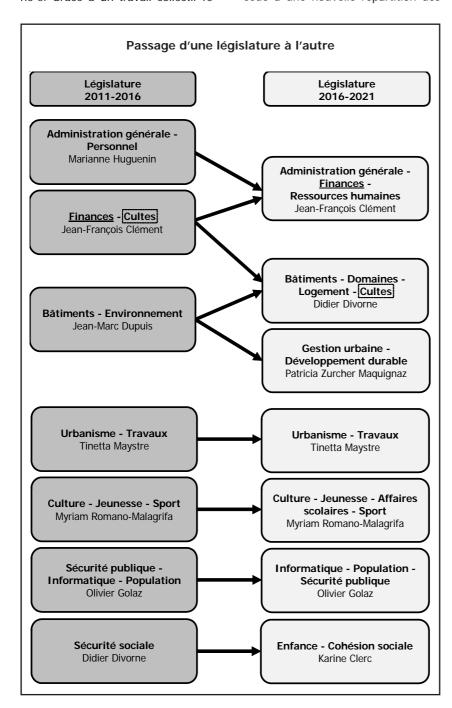
En parallèle, la Municipalité a mené une réflexion devant conduire à la publication d'un programme de législature début 2017. La définition des grands axes d'une vision politique commune pour les 5 années à venir demande un important travail de fond et d'organisation. Afin de faciliter ce processus complexe et d'aboutir à un document témoin qui servira de socle à la politique municipale, sa conception a été encadrée par une experte en communication d'entreprise.

Séances

En 2016, la Municipalité a tenu 39 séances ordinaires, qui lui ont permis de traiter 1094 objets.

Séances spéciales

En plus de ses séances normales et celles consacrées aux comptes, plan



d'investissement et budget, la Municipalité a tenu plusieurs séances spéciales sur des thèmes particuliers et en présence des chef-fe-s de service.

Lors de la séance du 3 février, la Municipalité a pris connaissance des résultats de la planification énergétique territoriale conjointe des Communes de Prilly et de Renens datée de novembre 2015. La présentation de l'étude a conduit la Municipalité à décider :

- d'adopter le scénario ambitieux qui permet de se conformer aux objectifs du label Cité de l'énergie et plus précisément ceux de la société à 2'000 watts, en mettant en place un plan d'actions et des moyens afin de tendre le plus possible vers ce scénario, qui a été récemment également adopté par Prilly;
- d'actualiser, une fois par législature, la situation énergétique du territoire communal;
- d'intégrer les données énergétiques des bâtiments situés sur le territoire de Renens dans le Système d'information territoriale (SIT) existant de la Commune et de planifier à terme une publication des données générales auprès des propriétaires fonciers et de la population.

La séance du 26 mai traitait du site «Renens en mouvement», par lequel la Municipalité informe des projets urbanistiques. Il a été dressé un bilan de la communication faite sur les grands chantiers depuis 2013.

Celle du 24 novembre a été consacrée au réaudit auquel sera soumise la Ville de Renens afin de préserver son label Cité de l'énergie au printemps 2017, et ce pour la quatrième fois.

La Municipalité a également organisé des rencontres-apéritifs avec les chef.fe.s de service. Celle du lundi 15 février était l'occasion de visiter le nouveau poste d'enclenchement CFF situé au Closel. Elle s'est suivie de discussions avec les représentants des CFF sur les travaux en cours à la gare de Renens et alentours.

Lundi 3 et mardi 4 octobre aux Diablerets - Un Séminaire a réuni les membres de la Municipalité et les chef.fe.s de service en vue de l'élaboration du programme de législature 2016-2021.

Lundi 21 novembre - Une visite des biens communaux a eu lieu à pied, avec les chef-fe-s de service et selon le programme suivant : jardin d'enfants Le Pinocchio, Centre de Rencontre et d'animation (CRA), ludothèque le Potiron, pavillon scolaire des Corbettes, ferme du Village et ancien collège du Village.

Lundi 19 décembre - Visite du chantier de la Croisée en présence d'une délégation du Conseil d'administration de Logacop qui a réalisé le projet, ainsi qu'un représentant de la régie chargée de la location des appartements et locaux.

D'autres rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes, notamment :

- jeudi 21 janvier Rencontre avec les CFF pour discuter notamment des chantiers en cours (gare, plan de quartier de la gare, entrepôts, Malley), de la desserte de la gare, du transport de chlore, des parrains et marraines de gare et de la consultation lancée par l'Université de Saint-Gall «Taxe sur les équipements communautaires pour rénover les gares».
- mardi 26 avril Rencontre avec la Municipalité de Payerne - Présentation de la politique d'intégration de la Ville de Renens et visite de la bibliothèque interculturelle Globlivres - Visite du centre-ville et discussion sur la densification, l'urbanisation et le développement commercial - Visite du pavillon Léman 2030.
- mercredi 14 septembre Rencontre avec les CFF - Présentation de leur réorganisation interne - Point de situation sur les chantiers en cours et information sur les nouveaux horaires.
- mardi 27 septembre Réception de la Municipalité de Vevey - Visite des Ateliers de la Ville.
- mardi 6 décembre Rencontre avec la Société Générale d'Affichage (SGA) - Discussions et négociations de la résiliation de la convention, en vue d'une révision complète de l'affichage de la ville : concept urbanistique, règlement, ouverture du marché.

En vrac et d'une manière non exhaustive, il y a lieu de citer encore la participation de la Municipalité aux manifestations suivantes :

- lundi 8 février Apéritif culturel au Théâtre Kléber-Méleau
- samedi 30 avril Stand de la Municipalité au marché et début des animations musicales.
- jeudi 12 mai Séance d'information publique sur la fermeture du passage inférieur de l'avenue du Léman (PiL) dès le 30 mai 2016 et jusqu'au 31 août 2017 - Salle de spectacles.
- samedi 21 mai Inauguration du site scolaire du Censuy et de ses bâtiments nommés «Roseau», «Libellule» et «Nénuphar», en présence de la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon.
- dimanche 22 mai Journée portes ouvertes au chalet Joli-Bois à Ondallaz, lieu de classes vertes et de colonies pour de nombreux renanais.
- jeudi 26 mai Présentation à la population et aux membres du Conseil communal du projet lauréat du concours d'architecture pour la construction d'une crèche garderie, la rénovation d'un rural et le réaménagement de jardins familiaux à l'avenue du château 17.
- vendredi 10 juin Inauguration de l'Accélérateur MassChallenge à Renens, dans le bâtiment des Ateliers de la Ville - Cérémonie officielle en présence de Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba.
- lundi 11 juillet La Municipalité a rencontré le nouveau Directeur de l'établissement primaire de Renens-Ouest, M. Arnaud Aguet en fonction dès la rentrée d'août.
- jeudi 25 et vendredi 26 août Journées des villes 2016 à Schaffhouse organisées par l'Union des Villes Suisses, sur le thème «La ville à venir Préoccupation et caractéristiques des villes de demain».
- jeudi 22 septembre Présentation des sociétés SIE SA et TvT SA aux Conseillers municipaux et communaux de Renens et Crissier, Communes actionnaires.
- mardi 15 novembre Inauguration officielle du premier projet Léman 2030 - La mise en service de l'enclenchement de Renens est la première étape d'une suite de réalisations inédites dans l'Arc

lémanique. A cette occasion, étaient présents notamment Mme la Conseillère d'Etat vaudoise Nuria Gorrite, M. le Conseiller d'Etat genevois Luc Barthassat, et M. Andreas Meyer, Directeur général exécutif des CFF.

Semaine entrepreneuriale du 14 au 19 novembre soutenue par la Ville de Renens, l'ECAL et le Service cantonal de la promotion économique. La Rencontre Municipalité-Entreprises s'est tenue le mercredi 16 novembre et a accueilli comme orateur principal M. Staffan Ahlgren, CEO de TRS Tyres Recycling Solutions à Tolochenaz, pour une présentation des bienfaits de l'économie circulaire.

Durant cette soirée, la Ville de Renens a remis les trois prix suivants:

- le 1^{er} Prix de la Ville à Mobsya, association créatrice du robot éducatif Thymio, basée aux Ateliers de Renens (CHF 5'000.-);
- le Prix Coup de cœur du jury à Jaspr Trades, société issue du MassChallenge Switzerland qui a créé une plateforme interactive pour le troc (CHF 2'000.-);
- le Prix d'encouragement à l'entreprise Patchwork, nouveau nom de l'Atelier 6 qui met à disposition des espaces d'expression créative (CHF 3'000.-).

Un challenge entrepreneurial a également été proposé aux étudiants de l'ECAL, afin de concevoir des objets promotionnels pour la marque horlogère Dominique Renaud. Le prix a été remis par M. le Syndic à Andrea Schertenleib et Antoine Jacquat, qui se sont partagés la somme de CHF 2'000.-offerte par la Ville.

Et bien d'autres manifestations, assemblées et diverses rencontres.

Autorisations générales pour la législature

Conformément à l'article 16 du règlement du Conseil communal, la Municipalité informe qu'elle a utilisé la compétence déléguée dans le cas suivant :

 CACIB SA - Placement de CHF 700'000.- au taux de 2% du 31 mai au 30 septembre 2016

Consultations

Avant-projets de lois et règlements

Dans le cadre de la mise en conformité du droit cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), en parallèle à la consultation publique de la quatrième adaptation du plan directeur cantonal, le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a ouvert la consultation sur les modifications de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), le premier volet portant sur l'introduction d'une taxe sur la plus-value, imposée par la LAT.

Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la LAT en février 2014, et sur la base d'une prévision de croissance de population très haute favorisant autant que faire se peut le maintien des zones à bâtir existantes, les zones à bâtir tout de même excédentaires doivent être réduites, par déclassement des terrains. Ce n'est cependant pas le cas à Renens. Ces déclassements en zone inconstructible peuvent, dans certaines conditions, être assimilés à une expropriation matérielle et, à ce titre, faire l'objet d'une indemnité.

A contrario, le classement d'un terrain inconstructible en zone à bâtir ou l'augmentation de droits à bâtir engendrera une taxe de plusvalue, qui servira à compenser financièrement les futures indemnités pour expropriation matérielle.

Cette taxe cantonale, rendue obligatoire par la LAT, fait l'objet de la modification de la LATC (articles 74a et suivants) soumise à consultation

Bien qu'induite par une mesure de planification communale, cette taxe sera affectée à un fonds cantonal, qui servira à compenser les indemnités pour expropriation matérielle dues après un déclassement. Les indications dans l'exposé des motifs et projet de loi sur la gestion de ce fonds ne sont pas très précises, en particulier concernant les possibles bénéfices; ce point fait l'objet d'une remarque dans la réponse de la Municipalité validée lors de sa séance du 11 mars 2016.

· Dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a ouvert la consultation publique sur l'avant-projet de loi modifiant le volet «aménagement» de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Cette révision a pour objectif de «simplifier des outils et les procédures d'aménagement du territoire, tout en renforçant l'autonomie et la responsabilité des communes».

Sur la base de l'analyse de l'avantprojet menée par le Service de l'urbanisme, la Municipalité a décidé de répondre à la consultation

Utilisation du droit d'initiative par le Conseil communal

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous- total	Questions	Voeux	Résolutions	Pétitions	Total
2007	1	8	19	28	8	6	2	1	45
2008		6	24	30	7	3	6	1	47
2009	2	8	24	34	5	5	2	1	47
2010	1	9	20	30	10			1	41
2011			18	18	13	1	5	5	42
2012		5	19	24	19		1		44
2013	3	4	23	30	17		4	5	56
2014	1	8	20	29	19		3	1	52
2015	1	5	15	21	13		2	1	37
2016	4	4	16	24	8	1		4	37

lors de sa séance du 24 juin 2016. La Municipalité a demandé que le projet de loi soit complété, étayé dans le sens où les dispositions sont trop générales, ce qui ne satisfait pas au mandat législatif de la Confédération aux cantons. La volonté du législateur devrait être établie avec plus de précisions, afin que les Communes, premières destinataires du projet, puissent mieux comprendre les mécanismes proposés et se les approprier.

Dons, cotisations et subventions

En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (UCV, UVS, DEV...) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de petits dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a :

- octroyé les Prix d'encouragement de la Ville de Renens 2016 de CHF 2000.- chacun à M. Patrick Muroni, étudiant en 2e bachelor en cinéma, et à Mme Isabelle Baudraz, étudiante en 2e bachelor en design industriel, qui ont été remis par Mme la Syndique Marianne Huguenin lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'ECAL du 24 juin 2016. Les deux lauréats exposeront leur travail à l'espace CJS en mars 2017;
- versé un don de CHF. 8'400.- à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman pour la sauvegarde de la flotte historique de la Compagnie Générale de Navigation (CGN).
- soutenu l'Association Films Plan-Fixes, par le versement d'un montant de CHF 5'000.-, dans la réalisation du film consacré à Mme Marianne Huguenin. Ce projet, à travers son témoignage, présentera l'histoire récente de la Ville de Renens.



Visite de l'Administration communale par Mme la Préfète

La visite annuelle de l'Administration communale par Mme la Préfète Anne Marion Freiss a eu lieu le jeudi 24 novembre. Celle-ci a procédé tout d'abord au contrôle des documents de la Municipalité et de son Administration ainsi que ceux des Finances, en présence de M. Michel Veyre, Secrétaire municipal, Mme Anne Lafond de Lormel, son adjointe, et M. Michaël Perrin, Boursier communal. Elle a remercié et félicité les intéressés pour la bonne tenue des registres et la bienfacture des documents. Elle a ensuite rencontré M. Silvio Torriani et Mme Yvette Charlet, respectivement Président et Secrétaire du Conseil communal. Le contrôle des documents du Conseil s'est également bien déroulé et à la satisfaction de Mme la Préfète. Elle s'est finalement entretenue avec la Municipalité in corpore permettant ainsi à chaque Conseiller municipal de lui transmettre des remarques ou des questions à destination du Conseil d'Etat. Un repas clos traditionnellement cette visite en présence du Président et de la Secrétaire du Conseil communal, des Chef-fe-s de service, des Directeur-trice-s des écoles, du Commandant du feu et de la protection civile ainsi que du Commandant et du Chef de Section territoriale de la Police de l'Ouest lausannois. Mme Ariane Widmer, Directrice du bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), a également été associée à cet évènement qui est le premier de la législature 2016-2021.

Points presse mensuels et communiqués

Le lundi précédant la séance du Conseil communal, la Municipalité invite les représentants des médias à un point presse présentant l'ordre du jour et les préavis qui seront déposés. A cette occasion est aussi publié le Communiqué de la Municipalité qui résume les différentes décisions municipales du mois écoulé.

Tous ces communiqués destinés à la presse sont bien entendu aussi portés à la connaissance du personnel communal et des conseillers communaux et publiés sur internet. Ils sont régulièrement repris par les médias locaux 24 Heures, 20 Minutes et Lausanne-Cités, mais aussi L'Hebdo.

2 juillet 2016 - Place du Marché

Arrivée au terme de son mandat de Syndique, Mme Marianne Huguenin est chaleureusement remerciée et ovationnée lors d'une fête populaire en son honneur, le samedi 2 juillet sur la place du Marché.



Administration générale -

Finances -

Ressources humaines



Directeur:

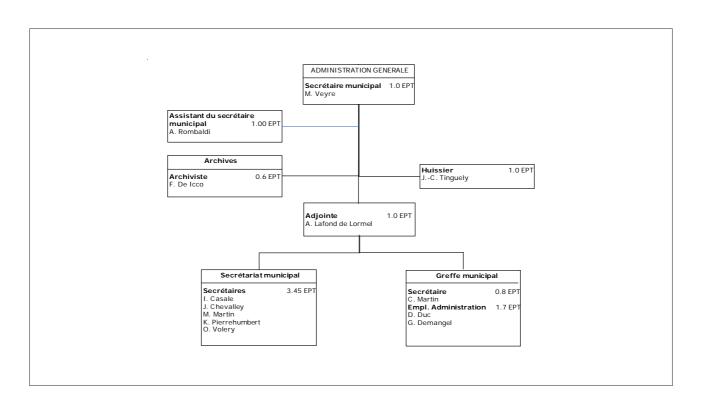
M. Jean-François CLEMENT, Syndic

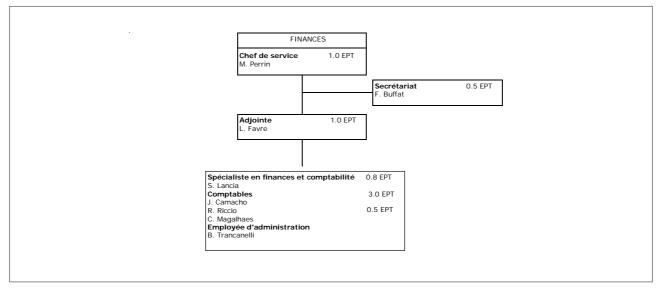
Chefs de service :

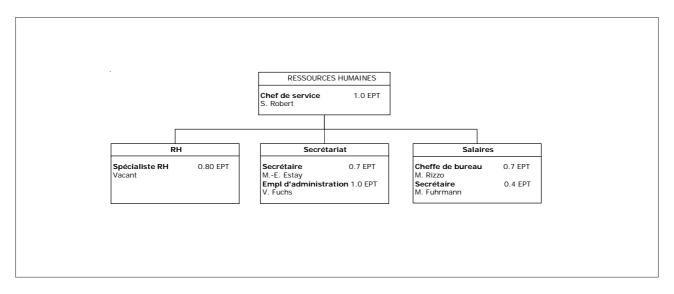
M. Nicolas SERVAGEON, Secrétaire municipal, jusqu'au 30 juin 2016
M. Michel VEYRE, Secrétaire municipal, dès le 1^{er} juillet 2016

M. Michaël PERRIN, Chef du Service des finances

M. Stéphane ROBERT, Chef des Ressources humaines







Administration générale

L'Administration générale est un service transversal de l'administration. Il gère notamment les activités principales suivantes :

- Secrétariat municipal
 - Séances, procès-verbaux et correspondances
 - Diffusion des décisions dans les services et contrôle de leur exécution
 - Edition des préavis et du rapport annuel de gestion
 - · Secrétariat de la Municipalité
 - Coordination entre la Municipalité et les Services communaux
 - Coordination entre les Services
 - · Protocole et réceptions
 - Relations extérieures
 - Représentations d'intérêt général
 - Objets d'importance communale et régionale
 - Liaison avec les services cantonaux, la Préfecture et les autres communes
 - Relations avec le Conseil communal (élaboration de l'ordre du jour, tâches administratives diverses telles que l'envoi des documents et d'informations diverses, tenue à jour des fichiers)
 - · Relations avec la presse
 - Coordination et conseils en matière de communication
 - Communication, coordination de l'information et des supports tels que sites internet (site de la Ville et Renens en mouvement), Carrefour Info Renens, réseaux sociaux, conférences de presse
 - Secrétariat de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens

- · Promotion économique
- Approvisionnement économique du pays
- · Archives communales
- · Huissier
- · Greffe municipal
 - Votations Elections -Référendums - Initiatives
 - Naturalisations
 - Assurances
 - · Déclarations diverses
 - Guichet d'accueil de la population
 - · Standard téléphonique principal

Secrétariat municipal

Au cours de cette année de nouvelle législature, une activité prépondérante du Secrétariat municipal a été la mise en place sur le plan administratif de tous les changements, soit l'organisation de la cérémonie d'assermentation des Autorités, l'élaboration de documents, et la mise à jour du site internet. Plusieurs séances spéciales se sont tenues dans le cadre de l'installation de la nouvelle Municipalité.

Le Secrétariat municipal s'est de plus occupé de la préparation et du suivi de toutes les séances de Municipalité, s'assurant de la bonne exécution des décisions prises. Il a également tenu son rôle de lien de transmission entre la Municipalité et le Conseil communal.

Au sein du Secrétariat municipal, la transition initiée en 2014 s'est poursuivie avec l'arrivée, le 1er mai 2016, de M. Michel Veyre à la fonction de Secrétaire municipal.

Après une période de passation de relais entre les deux secrétaires municipaux, M. Nicolas Servageon a repris son mandat de promotion économique dès le 1er juillet.

De par son expérience passée au service de la Ville d'Aigle, M. Michel Veyre possède une excellente connaissance du secteur public et de la fonction, ce qui lui a permis d'être très rapidement au fait des dossiers traités par le Secrétariat municipal.

Des départs à la retraite sont prévus en 2017 et 2018, qui impliqueront une nouvelle phase de transition dans l'organisation du service.

Elections communales

De manière à sensibiliser les électeurs à voter pour le renouvellement des Autorités, une large campagne de communication a été menée avant les élections communales.

Les actions se sont toutes déclinées sur le thème «Elire, c'est participer à choisir l'avenir de ma ville et le mien», sous les formes rappelées ci-après:

- la création d'un module dédié aux élections sur le site communal,
- des articles dans deux numéros du journal communal «Carrefour Info Renens» dont une édition spéciale

de deux pages,

un affichage format mondial et une affichette adressée à chaque électeur, trice



Affichette

Communication

www.renens.ch

Le site est mis à jour quotidiennement de façon centralisée, ce qui assure une unité rédactionnelle de qualité.



Page d'accueil du site www.renens.ch

Pour que le site évolue constamment, le secrétariat municipal accorde un soin particulier à sa page d'accueil en modulant les photos au fil des saisons ou en mettant en focus différents évènements ou manifestations de la Ville.

Cette année, à l'occasion des élections communales, un mini site internet spécialement dédié à ce moment important de la vie politique communale, accessible depuis la page d'accueil du site principal, a été mis en place. Il était composé de 4 pages présentant le calendrier des scrutins, les modalités de vote, la liste de tous les candidats par parti et, en temps voulu, la liste des élu(e)s et la composition des nouvelles autorités communales.

Suite à ces élections et à l'organisation de la Municipalité pour la législature 2016-2021, des modifications de structures ont été apportées, compte tenu des changements intervenus dans les dicastères, notamment Administration générale-Finances-Ressources humaines, Gestion urbaine-Développement durable et Enfance-Cohésion sociale.

En fin d'année, la plupart des pages du site internet ont été adaptées en responsive design, c'est-à-dire qu'elles sont aisément consultables quel que soit le support utilisé (smartphone, tablette).

Par ailleurs, un nouveau module de gestion du Conseil communal a été mis en place. Cet élément est détaillé sous la rubrique idoine (voir rubrique Conseil communal).

A noter que les informations données dans la rubrique «A la Une», qui regroupe les Actualités, les Communiqués de presse et les Infos pratiques, sont régulièrement reprises dans les colonnes du journal 24 Heures.

Renens en mouvement

Que ce soit sur le site internet de la Ville, dans le journal communal Carrefour Info Renens, sur des banderoles, sur des papillons, le concept de communication *Renens en mouvement* a été utilisé à de nombreuses reprises.

www.renens.ch/enmouvement

Intégré dans le site internet communal, le site www.renens.ch/enmouvement informe sur les grands travaux et chantiers situés à Renens. La mise à jour s'est effectuée régulièrement au gré des informations à communiquer ou des chantiers effectivement mis en place.

Une attention toute particulière a été notamment apportée à la communication liée aux travaux de modernisation du passage inférieur du Léman, travaux menés par les CFF et la Ville de Renens. Ce projet nécessitant la fermeture au trafic automobile dès le 30 mai 2016, des courriers explicatifs ont été transmis aux Communes voisines et aux entreprises riveraines. D'autre part, les CFF et la Ville ont invité la population à une séance d'information qui s'est déroulée le 12 mai, juste quelques jours avant le début des travaux. En étroite collaboration avec la Police de l'Ouest lausannois, des panneaux routiers d'information indiquant cette fermeture et la route à suivre ont été mis en place aux endroits stratégiques de la ville. Par ailleurs, une affiche à l'intention des piétons et des cyclistes, détaillant les travaux de rénovation du passage inférieur du Léman, a été posée aux entrées nord et sud.



Affiche à l'intention des piétons et cyclistes

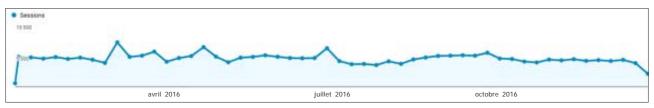
Les travaux liés à la rénovation de la Gare et des alentours, de même que l'avancement du projet concernant le plan de quartier intercommunal Malley-Gare ont également fait l'objet d'actualités régulières, tout comme le chantier des Entrepôts avec notamment la construction du trottoir à la rue du Simplon, la démolition du silo bleu et l'ouverture du Gymnase de Renens.

Selon les statistiques mises en place, le site compte sur plus de 1'245 visites mensuelles.

Banderoles de chantiers

Dans le cadre du chantier des Entrepôts, une banderole spécifique a été créée pour la réalisation du trottoir du Simplon et posée le long de la rue éponyme.

Une banderole sur laquelle figurent les logos des commerces installés au sud des voies, aux abords du passage



Plus de 232'000 visites ont été comptabilisées en 2017. Les pics de fréquentation du printemps correspondent aux résultats des élections communales et celui de juillet à la fête de départ en l'honneur de la syndique sortante Mme Marianne Huguenin

14955 visites ont été comptabilisées en 2016

inférieur du Léman (PiL), a été réalisée parallèlement à la fermeture du passage. Elle est posée à différents carrefours routiers afin d'informer les automobilistes, mais aussi les piétons, que les commerces sont atteignables via la déviation indiquée.



Banderole réalisée pour le début des travaux du PiL

Enfin, les banderoles plus génériques sont utilisées et placées le long ou aux abords de tout chantier d'importance.

Application Renens en mouvement

L'application pour Android, appelée «Renens en mouvement», créée il y a environ une année est dédiée aux chantiers de Renens et reprend en tous points les éléments du site internet www.renens.ch/enmouvement. Des notifications permettent d'informer les abonnés des actualités des chantiers impactant sur leur quotidien, par exemple les fermetures de routes ou les déviations de trafic. Toutefois, pour des raisons techniques liées à une mise à jour, l'application a été supprimée des appareils «Android» durant le second semestre de l'année. Le problème devrait être résolu au début de l'année 2017.

Facebook

La page **Facebook** met en valeur dans un style décontracté différentes facettes de Renens. Les quelques publications hebdomadaires permetent d'atteindre, selon les thèmes, un public de plusieurs centaines à 2-3'000 personnes et constitue désormais un outil promotionnel important pour les nombreux projets et animations dans notre ville. L'actualité plus immédiate est diffusée par le biais d'un compte officiel **Twitter**, permettant ainsi aux citoyens ou aux per-



La page d'accueil de la page Facebook Ville de Renens

sonnes intéressées par l'actualité renanaise d'être informés en primeur. Le compte **LinkedIn** permet quant à lui de mettre en valeur une actualité plus professionnelle et relaye notamment les offres d'emplois spécialisées

Journal communal Carrefour Info Renens

Imprimé en 14'000 exemplaires, le Carrefour Info Renens est remis gratuitement à l'ensemble des ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises de la place ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de notre commune. Deux caissettes à journaux complètent ce large éventail de distribution. L'une se trouve sur la Place du Marché, à l'entrée du passage sous voie, alors que la seconde est située à côté de l'arrêt de bus de la Place du Terminus.

Le Carrefour Info Renens est paru 8 fois, soit en février, mars, avril, mai, juillet, septembre, octobre et décembre. Quatre numéros ont fait l'objet de suppléments, soit: un «Culture» en mai, un «Autorités communales» en septembre, un «Renens en mouvement» en octobre et le journal de la CISE en décembre.

Le spécial «Culture» a notamment présenté les manifestations se déroulant à Renens durant la période estivale, telles que RueTabaga, les Concerts d'été, Ecal Cinéma ou encore Cap sur l'Ouest.

En septembre, le supplément «Autorités communales» a entre autres présenté les membres du Conseil communal et de la Municipalité à l'occasion de la nouvelle législature.



Détail de la 1^{ère} page du Supplément «Autorités communales»

Le «Renens en mouvement» en octobre, a particulièrement mis l'accent sur les travaux Léman 2030 se déroulant en gare de Renens et au passage inférieur du Léman et présenté une version actualisée du plan de Renens recensant tous les projets de construction et d'infrastructures.

En décembre, le journal de la CISE «Ensemble ici», élaboré par le Secteur intégration, a notamment expliqué les différents statuts des étrangers résidant en Suisse.



1ère page du journal de la CISE

Chaque parution du Carrefour Info Renens est également disponible sur www.renens.ch qui répertorie l'ensemble des éditions depuis 1998 à ce jour.

Emplacements publicitaires

Les emplacements publicitaires proposés dans le journal ont trouvé acquéreurs à plusieurs reprises par des commerçants de la place. Le pavé de la 1ère page a en effet été utilisé à chaque parution et la 8e page a pu compter sur 4 annonceurs en moyenne par parution.

Ecrans publicitaires dans les bus tl

Depuis un peu plus d'une année, les Communes ont la possibilité de faire paraître gratuitement des annonces sur la partie droite des écrans d'information à l'intérieur des bus tl. L'affichage change en fonction de la position GPS du bus. Renens en a profité pour annoncer les dates de sa Saison de spectacles.

Affiches, affichettes et papillons

Les affiches ayant pour thème les marchés et les commerces ont été posées respectivement en avril, mai, juillet et octobre 2016.

La traditionnelle affiche «Vœux de la Municipalité» a été réalisée et posée durant la période des fêtes de fin d'année. Le graphisme de cette affiche a également été utilisé pour la réalisation de cartes de vœux utilisées

par les membres de la Municipalité. Une carte virtuelle avec ce même graphisme a été utilisée par les Services de l'administration et par plusieurs collaborateurs pour la transmission de leurs vœux via messagerie.

Brochure Bienvenue à Renens

La brochure *Bienvenue à Renens* est distribuée par le Service de la population à tous les nouveaux arrivants dans la commune lors de leur inscription. Ses 18 pages richement illustrées présentent la commune et ses projets, l'offre culturelle et de loisirs, ainsi qu'une foule d'informations pratiques. Une nouvelle édition a été imprimée en juillet 2016 pour prendre en compte l'élection de la nouvelle Municipalité et le changement de dénomination des dicastères.

Communication interne

Intranet

Un intranet contient depuis 2013 les dernières actualités internes, saisies par chaque service, et une bourse aux billets. Il sert de porte d'entrée à différentes applications internes comme le portail cartographique GéoWeb ou la revue de presse.

Alfresco (le système open source de gestion électronique) sert également d'espace de travail afin d'y partager les documents entre tous les services.

Veille médiatique

La Ville est abonnée à un service de veille médiatique qui recense quotidiennement les articles de journaux

Une fraise locale?

Menon in the Arthur search jang/alt-Min Andrew Dorth course in the Arthur Search Course in the

Dans le courant de l'été, un papillon a été réalisé pour informer de la prolongation d'horaire du marché du samedi matin. Il a notamment été distribué dans les guichets de l'administration et dans les commerces du centre-ville ou magazines suisses ainsi qu'une sélection de médias audio-visuels mentionnant les mots «Renens» ou «Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL) «. Ces articles sont enregistrés dans une base de données et accessibles depuis l'intranet.

Une newsletter automatique contenant le lien et un commentaire interne sur chaque article est envoyée au personnel intéressé tous les jours en fin de matinée. Ce système de newsletter a également été proposé aux Conseillers communaux.

Ce système est fort apprécié par les Municipaux, chefs de services et collaborateurs abonnés. Cela permet de suivre les retombées médiatiques des différentes actions entreprises par l'administration communale, de se tenir au courant d'un coup d'œil de l'actualité concernant Renens au niveau politique, société, sportif ou économique et de mieux connaître les entreprises, les personnes, les associations qui font Renens, également de visualiser l'image de Renens reflétée par les médias.

Une sélection d'articles représentatifs de l'année 2016 se trouve à la fin du présent rapport.

Concernant les entreprises, toutes les mutations du Registre du commerce mentionnant Renens sont répertoriées, cela permet au responsable du registre communal des entreprises de suivre les changements concernant les entreprises de la place et également d'envoyer une lettre de bienvenue aux entreprises nouvellement installées à Renens.



Affiche avec un nouveau graphisme réalisée à l'occasion des fêtes de fin d'année

Archives

L'archiviste s'est entre autres concentré sur l'accompagnement de la stagiaire engagée en 2015 et dont le contrat s'est terminé fin décembre 2016.

Dans ce cadre, la stagiaire a été amenée à exercer toutes les phases du métier d'archiviste: prise en mains d'un fonds d'archives; épuration documentaire (tri selon calendrier de conservation et/ou opportunité patrimoniale, échantillonnage, détermination des éléments liés à la confidentialité des données personnelles); ventilation et constitution de séries conformément au plan de classement; conditionnement de longue conservation; description des lots/pièces conformément à la norme internationale ISAD(G) et élaboration d'inventaire; étiquetage et cotation.

Elle a pu appliquer les méthodes du record management lors du traitement d'archives courantes et intermédiaires.

Dans la plupart des cas, la stagiaire a été amenée à travailler de manière autonome sous la supervision de l'archiviste. En collaboration avec ce dernier, elle a pu appréhender le métier de manière transversale en traitant des matières documentaires très variées: les rapports de police (épuration, échantillonnage, destruction confidentielle); les pièces justificatives de la comptabilité et les archives (1946-1963) de l'Agence communale AVS de type B de Renens (échantillonnage, conditionnement de lonque conservation des échantillons); le fonds d'archives de la Ferme des Tilleuls XVIIe-XXe siècle (ventilation, constitution de sous-séries, familiarisation aux écritures anciennes (paléographie), conditionnement de lonque conservation des parchemins et des documents anciens, inventaire et notices d'inventaire, cotation, communication au public et médiation culturelle); un fonds d'archives d'une association locale (Les Amis du Tir de Renens, traitement complet); les archives du Conseil communal de Renens, traitement complet (XIXe-XXe siècles).

La stagiaire a également dû développer une stratégie de conditionnement à long terme de documents anciens épars en définissant la stratégie la plus adaptée à des pièces très particulières (plans cadastraux, registre de copies de lettres anciennes, parchemins, livres, etc.) L'archiviste et sa stagiaire ont pu suivre deux cours de formation continue aux Archives Cantonales vaudoises consacrés spécifiquement à la question de la réalisation des inventaires selon les normes descriptives ISAD (G).

La stagiaire a également suivi un cours de 4 journées de paléographie (lecture des écritures anciennes) donné dans le cadre de l'Association Vaudoise des Archivistes.

L'archiviste a eu l'occasion de renseigner le public sur des recherches spécifiques et répondre aux besoins de l'administration en cas de recherche documentaire.

Promotion économique

Introduction

L'année 2016 a été une année charnière pour la promotion économique. Tout d'abord, elle a vu la mise en œuvre de la vision de développement économique décrite dans le préavis N° 87-2015 «Renforcement de la promotion économique et du Pôle Design de Renens - Achat de la parcelle N° 782 d'une surface de 12'184 m2 sise dans la zone du Closel - Octroi en faveur de CACIB SA d'une prolongation du contrat actuel de droit de superficie distinct et permanent inhérent au bâtiment du Closel - Octroi en faveur de CACIB SA d'un nouveau droit de superficie (servitude d'usage de places de parc) pour la partie sud de la route d'accès du Closel» et soutenue par le Conseil communal. Cette démarche a permis de renouer avec un mandat de promotion économique à part entière. Ce dernier a débuté le 1er juillet 2016. avec un plafond de 40% d'activité. Si l'activité du site du Closel a représenté une grande part du travail de la promotion économique, d'autres actions ont aussi pu être entreprises.

Renforcement du secteur promotion économique

En décembre 2015, le Conseil communal acceptait à l'unanimité le Préavis N° 87 exposant les bases du futur développement économique de Renens. Parmi les mesures votées, outre la réaffectation du site des exIRL au Closel (voir ci-après), se trouvait une redéfinition de la structure et des objectifs de la promotion économique de la Ville.

Pour rappel, les grands axes définis dans le préavis furent les suivants :

- La réussite de la vision du développement économique du site du Closel ne va pas de soi et nécessite un effort conséquent, notamment au niveau de la coordination des différents partenaires impliqués (CACIB SA Fondation Inartis, Service de la promotion économique du Canton, Lausanne Région, ECAL et la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens).
- De nombreux plans de quartiers sont à l'étude ou viennent d'être adoptés; beaucoup prévoient des surfaces commerciales et/ou artisanales. L'occupation de ces surfaces doit être anticipée et accompagnée.
- Le déploiement du Pôle Design et les enjeux qui entourent la nouvelle stratégie de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens nécessite un relais politico-opérationnel qui agit également comme interlocuteur avec les instances régionales et cantonales.
- Les futurs travaux d'envergure (mise en double-sens du 14 avril, construction du tram, finalisation de la gare, ...) qui vont compléter le centre-ville nécessiteront un accompagnement des commerces pendant et après la période de réalisation.

Un montant plus important correspondant à un pourcentage maximum d'EPT a été mis au budget 2016. Ce poste a été repris comme prévu sous la forme d'un mandat conduit, suite à la rocade de secrétaires municipaux en juin 2016, par M. Nicolas Servageon. Les activités déployées au cours de l'année 2016 sont développées ci-après.

Le Pôle Design Renens

Des anciennes IRL aux nouveaux Ateliers de Renens

Suite à la fermeture de l'imprimerie IRL en 2012, un projet ambitieux a été initié par la Commune dans les locaux sis Chemin du Closel en collaboration avec CACIB SA, le Service de la promotion économique du Canton, Lausanne-région, l'ECAL et la Fondation des Ateliers de la Ville de Repens

L'objectif était de déployer la décision municipale de ne pas initier de

plans de quartier à cet endroit en maintenant la vocation première du site, à savoir une zone industrielle, tout en gardant et développant des emplois du secteur secondaire en ville sur les quelques 10'000 m² laissés vacants. Le bâtiment du Closel a ainsi servi d'enveloppe à une nouvelle structure dédiée à des activités liées à l'innovation, à la formation et au design.

Résolument novatrice, cette dernière promeut une approche pluridisciplinaire qui mêle à ce jour ingénieurs, designers, biologistes, brasseurs, horlogers, répartis au sein de jeunes entreprises ou de PME confirmées, d'un master HES-SO ou d'un espace collaboratif dédié à «l'open innovation» au travers du Makerspace Made@UC, du projet UniverCité ou de l'Accelérateur MassChallenge. Par un soutien à ces espaces, la Ville de Renens, la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens et CACIB SA misent sur l'émergence d'une innovation sociale qui transforme les idées en valeur et en emplois de demain.

La 1ère année complète de développement de ce projet a été riche avec l'arrivée de nouvelles entreprises (dont certaines en provenance des ex-Ateliers de la Ville de Renens de l'ECAL) mais aussi avec le lancement remarqué du MassChallenge Suisse.

Nouvel espace de vie dans la Commune, l'ancien bâtiment des IRL au Closel a été renommé «Les Ateliers de Renens» afin de concrétiser son nouveau rôle d'outil de développement économique pour Renens mais aussi pour toute la région. D'ici peu, l'entier des surfaces à repourvoir sera

du MassChallenge

occupé par des projets ou activités complémentaires, tout du moins au niveau de l'état d'esprit. Les locaux flambant neufs UNIVERCITE

1ère édition du MassChallenge Suisse de Renens

Dans le cadre de son engagement pour le développement des nouveaux Ateliers de Renens, pour la magnifique vitrine que cette édition a représenté pour la Commune ainsi que pour le district et afin de favoriser la création future d'emplois dans la région, la Ville de Renens a décidé de soutenir la venue du Mass-Challenge à hauteur de CHF 30'000.-, tel que prévu au budget 2016.

Ce programme d'accélérateur d'entreprises a pour ambition d'accompagner des projets entrepreneuriaux dans les phases sensibles de leur développement. La 1ère édition a été un succès avec quelque 450 startups candidates pour 68 retenues (en provenance de 14 pays) et 13 récompensées. Quelques CHF 15 millions ont ainsi pu être collectés en levée de fonds (dont CHF 8,4 millions à destination d'entreprises suisses). Plus directement, ce sont 8 start-ups qui ont prolongé leur séjour à Renens au terme de cette première édition.

Le MassChallenge s'appuie également sur d'importants partenaires locaux (multinationales, entreprises technologiques de pointe, grandes banques, etc.). La mentalité prônée - alliant audace, créativité et collaboration incarne parfaitement ce qui est visé aux Ateliers de Renens.

La vision finale serait celle d'un site du Closel dans son entier (bâtiment Mayer et Souter inclus) disposant d'un écosystème d'entreprises novatrices, qui se connaissent entre elles et qui collaborent, tout en proposant des espaces et des lieux ouverts aux citoyennes et citoyens. Le rôle attracteur du dispositif en place pourra permettre à terme l'établissement d'activité industrielle à forte valeur ajoutée sur le territoire communal.

Le déploiement du Pôle Design

La renaissance du site du Closel a permis à Renens de rayonner dans les milieux de l'innovation. Le fait d'avoir les Ateliers de Renens reconnus comme un parc technologique par Innovaud (aux côtés de l'EPFL Innovation Park, de Y-parc à Yverdon, du Biopôle à Vennes, du TecOrbe ou du Technopôle de Sainte-Croix) a également permis une grande visibilité. Ainsi, depuis juillet 2016 et le déplacement des Ateliers de Renens vers le Closel, ce sont quelque 9 entreprises ou projets innovants qui envisagent une implantation à Renens. Le fait d'avoir une activité de promotion économique renforcée qui puisse libérer du temps pour accompagner ces projets s'avère dès lors essentielle.

Déménagement des Ateliers au Closel

Au courant de l'année 2015, le constat avait été fait que le modèle de fonctionnement des Ateliers de la Ville de Renens avait atteint son potentiel maximal dans son environnement initial, à l'ECAL. Cette structure rencontrait en effet des difficultés pour à attirer des élèves finissant leur formation et désireux de voler de leurs propres ailes mais également pour renouveler les entreprises locataires en attirant de nouveaux projets.

En parallèle, le développement du site industriel du Closel a rapidement pris de l'ampleur, avec pour conséquence une volonté partagée par les porteurs du projet de ne pas disperser les ressources, mais les concentrer sur un site qui devait devenir suffisamment fort pour s'affirmer comme un pôle d'attraction.

Nouvelle façade du bâtiment du Closel



L'option d'une migration progressive des Ateliers du bâtiment de l'ECAL vers celui du Closel s'est ainsi concrétisée durant le premier semestre 2016. L'accompagnement des entreprises hébergées alors à l'ECAL s'est avéré primordial. Deux projets (AgoraBee et Kireego) ont décidé de continuer l'aventure au sein du nouveau site.

Au 30 juin 2016, l'entier des surfaces des Ateliers de la Ville ont été libérées. Celles-ci ont été reprises par l'ECAL en deux temps. Tout d'abord en tant que sous-locataire de la Ville de Renens jusqu'au mois de novembre puis comme nouveau locataire à partir de décembre, ce qui a permis à la Ville de Renens de se dégager de ses responsabilités financières visà-vis du propriétaire.

La 3^{ème} édition de la Semaine entrepreneuriale

La troisième Semaine entrepreneuriale de Renens 2016 s'est déroulée du 14 au 19 novembre. Organisée par la Ville de Renens en collaboration avec l'ECAL et avec le soutien du Service de la promotion économique et du commerce (SPECo), cette édition a été l'occasion d'intégrer l'ensemble des acteurs du Pôle Design de Renens et d'entretenir un échange particulièrement riche entre les milieux de l'entrepreneuriat et celui de la formation dans le domaine du design.

Par cette mise en contact, la manifestation poursuit un objectif de transmission d'expérience et d'information (au travers d'organisations telles qu'Innovaud, Lausanne-Région et son prix PERL ou la Fondation Inartis par le biais d'UniverCité), afin d'encourager les vocations à l'entrepreneuriat.

Un challenge entrepreneurial - organisé sur une semaine - a également été proposé aux étudiants de l'ECAL afin de les confronter à la réalité des appels d'offre. Il a été demandé aux 32 étudiants de concevoir des objets promotionnels/cadeaux (giveaway) pour la marque horlogère Dominique Renaud SA basée aux Ateliers de Renens. Le jury, composé de représentants de Dominique Renaud SA et de professeurs de l'ECAL, a eu le plaisir de consacrer deux lauréats à ex-aequo. Les prix ont été remis par le Syndic.

Cette semaine s'est terminée par la journée StarInnov : une simulation de création d'entreprise proposée par la Fondation Inartis avec le soutien de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens, de Lausanne Région et de plus d'une dizaine de différents sponsors et partenaires. Au cours de cette journée destinée aux étudiants de toutes les disciplines et aux entrepreneurs en herbe, les quelque trente participants ont pu développer et formater une idée qui a été présentée à un jury d'investisseurs professionnels en fin de journée.

Rencontre Municipalité-Entreprises

Le 16 novembre s'est déroulée la traditionnelle Rencontre Municipalité-Entreprises de la Ville de Renens. Pour la 5^{ème} édition consécutive, le bâtiment de l'ECAL a servi de décor à cette soirée. Ce lieu unique a permis à la Municipalité de pérenniser une manifestation qui lui tient particulièrement à cœur.

Basée sur l'échange et la convivialité, la rencontre du politique avec les entreprises de Renens est une opportunité pour discuter ensemble de l'activité économique de la Commune. Une conférence qui vise à aborder une thématique actuelle a été assurée pour cette édition par M. Staffan Ahlgren, fondateur de la start-up TRS-Tyre Recycling Solutions basée à Tolochenaz (nouvelles technologies uniques sur la base du recyclage de pneus). Son discours sur l'économie circulaire a séduit l'assemblée toute entière.

Cette soirée est également l'occasion de décerner les Prix de la Ville de Renens. Depuis l'édition 2015, ce n'est en effet plus un prix, mais trois totalisant CHF 10'000.- qui sont remis lors de la manifestation. Le Prix «Coup de cœur du jury» (CHF 2000.-)



est revenu à Jaspr Trade, une société issue de MassChallenge Switzerland. Le Prix d'encouragement (Fr. 3000.-) a été décerné à Patchwork, nouvelle mouture de l'Atelier 6 situé au sud des voies CFF et qui vient d'ouvrir un nouvel espace de co-working pour artistes à Lausanne. Enfin, le 1er Prix de la Ville (CHF 5000.-) a été attribué à Mobsya, association mieux connue pour son robot éducatif Thymio et basée aux Ateliers de Renens.

Comme chaque année, la soirée s'est conclue par un apéritif, occasion pour l'ensemble des 120 participants d'échanger entre eux et avec les autorités de la Ville sur leur expérience professionnelle à Renens.

Les Ateliers de la Ville de Renens

Les activités de la Fondation des Ateliers de Renens font l'objet d'un rapport d'activité ad hoc. La promotion économique de Renens assume la gestion opérationnelle de la Fondation ainsi que son secrétariat. Le Syndic préside la fondation et le directeur de l'ECAL assume la fonction de vice-président. Le Service des Finances fournit un soutien quant à lui pour tout ce qui concerne l'établissement budgétaire ou le bouclement des comptes. Finalement, le Secrétariat municipal assiste le secrétaire de la Fondation dans le reporting à destination du Canton.

Avec le départ du bâtiment de l'ECAL, c'est également le mode de soutien de la Ville à la Fondation des Ateliers qui évolue. Jusqu'au 30 juin 2016, le soutien de la Ville consistait en la prise en charge de la différence entre les loyers payés à la société propriétaire du bâtiment de l'ECAL et aux loyers encaissés et remboursés par la Fondation des Ateliers. Le déficit de fonctionnement jusqu'à concurrence de CHF 20'000.- était aussi pris en charge par la Ville. Désormais et puisque la Ville n'est plus titulaire d'un bail, le soutien consiste en un versement financier, plus transparent et plus lisible pour les autres donateurs.

16 novembre Soirée Municipalité-Entreprises Conférence de M. Staffan Ahlgren

Contact avec les commerçants

Groupe de travail commerce

Depuis 2013, un groupe de travail «Commerces» a été mis sur pied et se réunit deux fois par année afin de traiter de l'activité commerciale à Renens. L'objectif général est d'animer et d'accroître la fréquentation du centre-ville, ainsi que de faciliter les échanges entre tous les acteurs concernés. Y sont représentés les représentants du commerce du centre soit les grandes enseignes (COOP et Migros), de l'association des commerçants de la Rue de la Mèbre, de la SICOL ou encore du McDonald's, mais également les services communaux impliqués (Culture-Jeneusse-Affaires colaires-Sport, Gestion urbaine-Développement durable) et la Police du commerce. Les séances - jusqu'ici suivies par le Secrétaire municipal - le sont désormais par le chargé de la Promotion économique (le Secrétaire est membre à part entière du groupe).

Ledit groupe poursuit son travail d'échange et d'information avec les commerçants du centre-ville. Les discussions pour l'année 2016 ont particulièrement porté sur la problématique des horaires d'ouverture et de fermeture des commerces, le nonrespect des horaires de fermeture et le non-respect des licences de vente observé chez certains commerces spécialisés du centre (kiosques, supérette), de la propreté aux abords directs des commerces, le bilan des fêtes de fin d'année ou encore le programme d'animation pour le centre-ville. A noter également que c'est dans le cadre de ce groupe que se valide la participation financières aux fêtes de fin d'année de la part des deux grandes enseignes Coop et Migros, soit le renouvellement annuel d'une subvention en liquide de CHF 5'000.- ainsi que d'un montant équivalant pour des espaces promotionnels dans leur journaux respectifs. La SICOL octroie également un soutien financier aux animations de Noël ainsi que les traditionnelles têtes de choco distribuées par le Père Noël.

Les commerçants du centre-ville ont particulièrement fait part de l'impact sur leurs activités des travaux de la gare. L'inquiétude est également vive par rapport aux futurs grands chantiers (gare, 14-avril, tram). Les membres du groupe ont cependant remercié la Ville pour son investissement et sa volonté de soutenir le commerce au centre-ville.

Etablissements publics

Concernant le contact avec le secteur des établissements publics, un groupe de travail spécifique a été créé au sein de l'Administration associant des représentants de la Police des constructions, de la Police du Commerce, de la Promotion économique et du Secrétariat municipal. L'objectif général de ce groupe est d'assurer une action cohérente et efficace sur le terrain en matière de respect des horaires, des licences, des terrasses, de respect du voisinage entre autres. Il vise aussi à tenter, autant que faire se peut, de favoriser l'implantation d'établissements de qualité. Un autre grand projet concerne l'élaboration d'un Règlement communal sur les établissements publics et les terrasses au cours de l'année 2017.

Il ressort de ces différentes initiatives que la dynamisation du commerce renanais reste un défi complexe et majeur pour les années à venir (travaux de la gare, arrivée du tram, mise en double sens du 14-avril). Certains signes encourageants sont à relever comme l'annonce de l'ouverture d'un magasin Bio dans les anciens locaux du Crédit suisse ou l'ouverture d'une boucherie à la rue du Midi.

Affaires régionales

Lausanne Région

Secteur Ouest

Lors des séances qui se sont tenues durant l'année 2016, les points principaux discutés par le Conseil du Secteur Ouest, ainsi que les Conseils deux autres secteurs Nord et Est, ont été:

Préavis soutien aux institutions

Après discussion au Bureau de Coordination, la proposition d'établir des conventions avec les institutions qui seront soutenues pendant la législature 2016-2021, a été présentée aux secteurs, puis adoptée par l'Assemblée générale. Par le biais de ces conventions, Lausanne Région aura la possibilité d'avoir un meilleur retour sur l'utilisation des subventions et en même temps, de rassurer les institutions sur sa participation.

Nomination des délégués aux commissions

Les séances des secteurs du mois d'août ont été principalement consacrées à la désignation des délégués aux commissions. Au vu du grand intérêt manifesté par les délégués des communes, la décision a été prise d'augmenter le nombre de représentants dans les commissions.

Centre sportif de Malley, invitation aux matchs du LHC

Il a été proposé de convertir l'abonnement annuel distribué jusqu'à présent aux communes en billets (deux places par match). La formule a fait ses preuves, des nouvelles graines de supporters ont éclos!

Stratégie régionales Loi sur l'Appui au développement économique (LADE)

Sur exigence du Canton, afin de pouvoir préaviser sur l'octroi de subventions, Lausanne Région a mis à jour sa stratégie régionale. Les documents de travail ont été soumis aux secteurs. Chacun est intervenu sur ses thématiques propres, avant la rédaction finale. Les secteurs ont souligné l'important travail effectué par l'équipe de Lausanne Région.

Le rapport détaillé de Lausanne région peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch ou demandé au Secrétariat municipal.

SDOL - Stratégie et développement de l'Ouest lausannois

Le bilan d'activités de l'entité SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion.

Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.ouest-lausannois.ch.

Bureau Intermunicipal

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2016:

3 fois, sous la présidence de M. Alain Clerc, Syndic de St-Sulpice

3 fois, sous la présidence de Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny. Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau intermunicipal lors de ses séances :

- Nouvelle clé de répartition financière de la POL valable dès le 1er janvier 2017
- Adaptation de la masse salariale de la POL et mise en place d'une nouvelle politique de rétribution, afin de garantir les effectifs pour pouvoir assurer ses missions
- Présentation des activités du Théâtre Klébert-Méleau et décision relative à son soutien
- Affichage culturel et électoral -Contrat avec la SGA
- Stratégie SDOL 2016-2021 Organisation d'une séance de réflexion et d'échanges
- · Budget POL 2017
- Budget SDOL 2017
- · IIC:
 - Approbation des comptes + rapport d'activité 2015
 - Approbation Budget 2017
- Nomination de délégations diverses (EIAP - Valorsa - UCV) pour la durée de la nouvelle législature
- · UCV / RIE III / Parascolaire
- Journal de l'Ouest création d'un groupe de travail pour étudier l'opportunité de développer une app info Ouest lausannois.

Les faits marquants de l'exercice passé sous revue ont été :

- L'adoption par toutes les communes de l'Ouest de l'adaptation de la clé de répartition (pondération par un facteur 2 du critère population), ceci avec une entrée en vigueur au 1er janvier 2017. Cette décision est couplée avec le regroupement dans la législature 2016-2021 des entités « Police-Pompiers et Protection civile » dans la même association intercommunale.
- L'adoption du principe de la refonte totale de la politique salariale de la POL, impliquant, d'une part, la mise en place d'un nouveau système global de rémunération et, d'autre part, un ajustement général de la masse salariale en 2017 et 2018.
- Décision d'organiser une demi-journée de réflexion et d'échanges sur la stratégie et l'orientation politique de SDOL pour les années 2016 à 2021. Le but de cette rencontre est d'ouvrir une large dis-

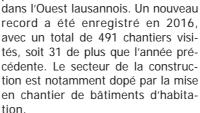
cussion sur l'orientation des activités de SDOL pour ces cinq prochaines années et de fournir une vision politique qui fixe le cadre général pour l'établissement du programme des études de la période concernée. Cette discussion, à laquelle sont associés les municipaux et les chefs de service de l'urbanisme, se déroulera en date du 12 janvier 2017 et sera établie sur la base de la nouvelle convention de collaboration intercommunale signée ce printemps et qui définit la mission, le champ de compétences et l'organisation de SDOL. Une deuxième séance sera ensuite fixée, dans le dessein de fixer la stratégie SDOL 2016-2021, sachant qu'elle est du ressort exclusif du Gropil.

Inspection Intercommunale des

Chantiers (IIC)

Préambule

Les chantiers n'en finissent plus de fleurir



Suite à la décision de la SUVA de résilier pour le 31 décembre 2015 le contrat par lequel les compétences relatives à la prévention des accidents professionnels étaient déléguées à l'IIC, 2016 fut la première année d'un nouveau type de collaboration avec la caisse nationale. Celle-ci peut être qualifiée de réussie, même si le travail n'a en fin de compte que très peu changé. Outre les interventions directes auprès des travailleurs et des entreprises, de nombreux rapports ont été transmis à la SUVA qui s'est occupée du suivi des procédures.

L'IIC tient à remercier les collaborateurs et collaboratrices des services communaux et intercommunaux de la région et du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA pour leur précieuse et efficace collaboration, ainsi que les autorités communales pour leur confiance.

Activité (rappel)

Sécurité du public

Organe de contrôle

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxtens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé l'IIC d'assumer cette tâche.

But et personnes concernées

Le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages

Conformément à l'article 5 Rpac, l'organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire. Toujours selon le même article, le service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

Contrôle des chantiers

Selon l'article 29 Rpac, le service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. L'organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menace de l'être.

Sécurité des travailleurs

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

Chantiers visités

155 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitation et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2016.

336 chantiers de démolition, agrandissement, transformation ainsi que de construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques-uns :

Démolition de la patinoire «Odyssée»



Renens

Travaux terminés durant l'année 2016

- Démolition de la patinoire 'Odyssée' au chemin du Viaduc.
- Démolition du silo 'bleu' à la rue du Silo.
- Démolition d'un bâtiment au chemin de l'Usine-à-gaz.
- Démolition de deux immeubles d'habitation à la rue de l'Avenir.
- Surélévation d'un immeuble d'habitation à l'avenue du Temple (1 grue).
- Surélévation d'un immeuble d'habitation à la rue de Lausanne.
- Agrandissement d'une villa au chemin de Corjon.
- Agrandissement d'une villa au chemin de Publiaz.
- Construction d'une centre d'enseignement post-obligatoire à la rue du Silo (2 grues).
- Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue du 1er Mai (1 grue).
- Construction de deux bâtiments d'habitation au chemin du Martinet (1 grue).

Travaux encore en cours au 31 décembre 2016

- Surélévation d'un bâtiment à la rue du Léman (1 grue).
- Surélévation d'un bâtiment administratif à la rue du Lac (1 grue).
- Transformation et surélévation d'un bâtiment à la rue de la Paix (1 grue).
- Transformation et surélévation d'un bâtiment d'habitation à l'avenue de la Poste.
- Transformation d'un bâtiment au chemin du Carroz.
- Agrandissement d'une villa à l'avenue du Château.
- Construction de plusieurs bâtiments à affectation mixte entre la rue de Lausanne et l'avenue du 24 Janvier (3 grues).

Démolition du «silo bleu»



- Agrandissement d'un passage sous les voies CFF à la rue du Léman.
- Construction d'un passage sous les voies CFF à la Gare.
- Construction d'un immeuble d'habitation à la rue de l'Avenir (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue de Saugiaz (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin des Côtes (1 grue).
- Construction de deux immeubles d'habitation à la rue du Lac (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue de Florissant (1 grue).
- Construction de deux immeubles à affectation mixte au chemin du Chêne (1 grue).
- Construction d'une patinoire au chemin du Viaduc.
- Construction d'un bassin de rétention à la Gare CFF (1 grue).

Commentaires

Chantiers visités

Pour rappel, un dossier est ouvert pour chaque chantier, qu'il soit en cours de travaux ou qu'il soit en projet (autorisation délivrée). Les permis de construire ne font toutefois pas tous l'objet d'une ouverture de dossier, s'agissant notamment d'ouvrages dont la réalisation s'effectue dans des délais très courts ou ne nécessite que peu de moyens, ou encore qui n'occasionne aucun risque particulier ou autre nuisance pour le voisinage et les travailleurs.

Le nombre de dossiers ainsi ouverts correspond, dans la statistique, au nombre de chantiers traités. Il n'est pas identique au nombre de chantiers dont les travaux sont en cours, qui lui, correspond au nombre de chantiers visités et représente très concrètement la situation sur le terrain

Constructions à affectation mixte à la Croisée



L'activité reste très forte dans le district de l'Ouest lausannois. Le record de chantiers visités établi en 2015 a été dépassé de 31 unités pour atteindre 491 ouvrages en travaux en 2016. Le nombre de chantiers traités atteint également un record et s'élève à 606, soit 24 de plus que l'année précédente. Cette augmentation qui avait été pressentie dans le rapport d'activité 2015, à cette même rubrique, ne constitue donc pas une surprise. L'année 2017 s'annonce d'ailleurs tout aussi riche en activité, tant les projets de construction sont nombreux.

C'est à Renens que l'on trouve le plus grand nombre d'ouvrages en travaux, 86, soit 5 de plus qu'en 2015. St-Sulpice arrive en deuxième position avec 74 chantiers visités, soit 8 de moins qu'en 2015. Viennent ensuite les communes de Bussigny, 64 (+10), Crissier, 62 (+16) avec Prilly, 62 (+9), puis Ecublens 57 (+1), Chavannes-près-Renens 37 (+4), Villars-Ste-Croix 25 (-5) et Jouxtens-Mézery 24 (-1). Sur l'ensemble du territoire intercommunal, le nombre total de constructions nouvelles est une fois encore

en augmentation par rapport à l'année précédente, +23 (+12%), c'est aussi 47 (29%) de plus qu'en 2014. Cette augmentation concerne plus précisément les immeubles d'habitation, +17, (+12%) par rapport à 2015 et +38, (+33%) par rapport à 2014. Les travaux effectués sur des bâtiments existants (réfections, transformations, etc.) restent quant à eux relativement stables.

Visites de chantiers

1050 visites ont été effectuées en 2016 sur les chantiers du territoire intercommunal. Pour plus de la moitié des visites, des infractions au Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) et/ou à l'Ordonnance sur la sécurité des travailleurs ont été constatées.

Sécurité du public

La bonne fermeture des chantiers reste une priorité absolue pour la sécurité du public. De nombreuses interventions concernent ce point, et pour près d'un quart des visites effectuées, un problème relatif à la clôture de chantier est relevé. Les défauts liés aux échafaudages, et notamment le manque de protections spécifiques pour les piétons (filet, auvent, tunnel, etc.) sont également très fréquemment observés. Une attention particulière est portée également sur l'organisation générale du chantier qui comprend notamment le plan d'installation de grues, de centrales à béton et du système de nettoyage des roues des véhicules sortants, mais aussi le cheminement des véhicules de chantier, des usagers de la route et des piétons.



Sécurité des travailleurs

La convention entre la Caisse Nationale Suisse d'Assurance en cas d'accident et les communes de l'Ouest lausannois qui stipulait que les compétences en matière de prévention des accidents professionnels sur les chantiers, qui incombent en principe à la SUVA, étaient déléguées à l'IIC a pris fin le 31 décembre 2015. 2016 a toutefois été la première année sans cette convention, et le nouveau type de collaboration avec la SUVA s'est plutôt bien passé. La méthode de travail, concernant la sécurité des travailleurs n'a finalement que peu évolué. L'esprit du Rpac a été respecté, qui demande notamment d'intervenir auprès des entreprises en cas de danger imminent pour les travailleurs ou de violation manifeste des prescriptions relatives à leur sécurité, même en l'absence de risques pour le public. Seule la suite diffère des années précédentes, puisque l'IIC est maintenant tenue d'aviser la Section génie-civil et bâtiments de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra alors ordonner officiellement les mesures qui s'imposent. En 2016, c'est une soixantaine de rapports qui ont été transmis à la SUVA, complétés par diverses réunions et des contacts téléphoniques réguliers.

Installation de grues

61 grues fixes (camions-grues non compris) ont été installées en 2016 sur le territoire intercommunal. Même si ce sont 3 de moins que l'année d'avant, ce nombre reste élevé par rapport aux années précédentes.

A cinq reprises en 2016, un arrêt immédiat d'utiliser la grue a été prononcé et pour deux autres cas, un démontage immédiat de l'installation a été demandé. Pour les deux engins en question, c'est un problème lié à la mauvaise stabilité du terrain sur lequel était mise en place la grue qui a motivé la décision. Il est demandé par ailleurs quasi systématiquement qu'un spécialiste (ingénieur, géologue) se détermine par écrit sur le type de fondation à prévoir, en fonction de la nature du terrain et du poids de la grue. Les 5 arrêts d'uti-

lisation prononcés, l'ont été pour trois grues en raison d'un problème lié aux fondations, pour un cas en raison de l'absence d'expertise de la grue et d'un problème de fonctionnement avéré, enfin pour le dernier cas, en raison d'une possible collision de la flèche avec celle d'une grue voisine. Bien d'autres manquements ont été constatés en 2016 sur les grues, des corrections ont toutefois pu être effectuées sans nécessiter un démontage ou un arrêt de l'utilisation de l'installation.

Par ailleurs, en fonction de la situation des lieux, il est exigé que le charriot de la grue soit limité à l'enceinte du chantier afin de supprimer toute possibilité de transport de charges à l'extérieur. Le survol de charges au-dessus du domaine public est certes clairement interdit, mais dans certain cas, le fait d'être empêché de pouvoir le faire est une sécurité supplémentaire non négligeable.



SIE SA et TvT Services SA

Pour la nouvelle législature, M. Jean-François Clément, Syndic, est Président du Conseil d'administration de SIE SA, Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillères municipales et M. Didier Divorne, Conseiller municipal, en sont membres. M. Jean-François Clément est également membre du Comité de direction.

Au sein de la société TvT Services SA, MM. Jean-François Clément et Didier Divorne sont membres du Conseil d'administration.

La Municipalité était représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 23 juin 2016, tenues au siège des sociétés à Crissier.

Le 22 septembre 2016 à la salle de spectacles de Renens, s'est tenue une séance de présentation des deux sociétés à l'intention des Conseillers municipaux et communaux de Renens et Crissier, élus des deux communes actionnaires.

Les rapports de gestion des sociétés SIE SA et TvT Services SA seront disponibles en juin 2017 au Secrétariat municipal.

Transports publics de la région lausannoise SA



M. Jean-François Clément, Syndic, siège au Comité de direction ainsi qu'au Conseil d'administration des tl et remplace ainsi Mme Marianne Huguenin.

La Municipalité était représentée à l'assemblée générale des actionnaires du jeudi 26 mai 2016 à Renens. Durant cette réunion, il a été fait mention en particulier du bilan d'exploitation pour l'année 2015 et de la concrétisation en cours ou future des grands projets d'infrastructures.

Après un léger tassement de la fréquentation en 2014, la croissance a repris sur le réseau tl en 2015. On dénote une augmentation de voyageurs de 2% ainsi qu'un gain de clients enthousiasmant pour le métro m1 (qui dessert la Gare de Renens) après un exercice précédent difficile. Les lignes régionales montrent également une pleine santé (+22% de fréquentation sur la ligne 54 Renens-Cheseaux notamment).

Pour accompagner sa croissance, l'entreprise a recruté 177 personnes en 2015 (renouvellement et création de postes, encadrement inclus), dont 83 conducteurs.

Le projet de tram reliant la Place de l'Europe à la Gare de Renens a connu une avancée significative avec l'approbation par l'Office fédéral des transports des plans de la première étape de sa réalisation ainsi que ceux des bus à haut niveau de service de la région lausannoise (BHNS). L'obtention de ce document est équivalente à un permis de construire.

Par leur grande capacité, leur rapidité et la garantie du temps de parcours - grâce notamment à la circulation en voie réservée et la priorité aux carrefours - ces deux grands projets répondent aux attentes croissantes de la clientèle et contribuent à rendre l'utilisation du transport public attractif.

Le retour du tram entre le Flon et Renens représente une étape majeure pour améliorer la mobilité au coeur de l'agglomération Lausanne-Morges. En effet, si les RER permettent un accès rapide depuis l'ensemble du canton à cette région, ils ne peuvent pas offrir une desserte locale de qualité. Celle-ci est aujourd'hui assurée par des lignes de bus saturées, fortement soumises aux aléas du trafic et ne reliant pas rapidement et de manière fiable les différents pôles de correspondances avec les réseaux ferroviaires et de métros que sont le Flon, Prilly-Malley et Renens.

Evénements significatifs

La ligne 25 Pully, Gare - Renens, Gare - Chavannes, Glycines a vu son offre grandement améliorée, elle est désormais exploitée avec les mêmes fréquences que les autres lignes de trolleybus. Soit un bus toutes les 10' en journée du lundi au samedi (au lieu de 17' en heure creuse et 11' en heure de pointe) et 12' le dimanche après-midi (contre 20').

L'horaire de la ligne 36 Crissier, Closalet - Renens, Gare nord a également changé, sa fréquence passant à 20' en journée au lieu de 24'. Afin de s'adapter à la demande, la ligne 36 disposera donc d'un horaire similaire aux autres lignes de l'Ouest lausannois, les heures de passage étant harmonisées avec pour objectif de faciliter les transbordements avec les trains CFF en gare de Renens.

L'année 2016 a également été marquée par des travaux d'entretien de la voie. Ainsi, du 12 au 15 juillet, la circulation du métro m1 a été interrompue entre Renens-Gare et EPFL. Un service de substitution par bus a assuré le transport des voyageurs durant ces quatre jours d'arrêt.

Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2015 des lignes d'agglomération : CHF 5'627'073.-
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) :

CHF 1'620'482.15

Fondation les Baumettes -Etablissement médicosocial de Renens et environs

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes

BAUMETTES

(Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction

La ville de Renens est représentée au Conseil de Fondation depuis le 5 juillet 2016 par Monsieur Didier Divorne, Conseiller Municipal et par Madame Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère Municipale. Madame Karine Clerc, Conseillère Municipale, représente la ville de Renens au Comité de Direction.

Projets

Les travaux de mise en conformité de protection contre le feu et de transformations qui ont débuté au mois d'août 2013 sont terminés. La transformation et la modernisation intérieure du bâtiment ont nettement améliorés l'offre de l'EMS en augmentant le nombre de chambres individuelles de 37 à 55 portant ainsi leur proportion d'un tiers à la moitié. Au terme des travaux de mise en conformité de protection contre le feu conduits simultanément nous avons reçu un certificat de mise en conformité ECA.

Pour atteindre à terme la proportion de résidants en chambres individuelles de 85% (normes DAEMS), le Conseil de Fondation a décidé d'une enveloppe budgétaire pour la mise en place d'un nouveau PPA (plan partiel d'affectation) sur la parcelle de l'EMS. Ce nouveau PPA ouvrira la possibilité d'une extension de l'EMS pour la construction de nouvelles chambres. La capacité d'accueil n'augmenterait que légèrement du fait qu'un certain nombre de chambres doubles actuelles devraient être transformées en chambres individuelles. Le projet d'extension a été déposé auprès des services de l'Etat pour qu'il puisse faire partie de la sélection pour le programme cantonal de la législature 2017-2022.

La Fondation les Baumettes a également déposé auprès du Canton un projet pour la construction d'un nouvel EMS à Bussigny. C'est la commune de Bussigny qui a proposé que cet EMS d'une cinquantaine de lits soit construit puis exploité par la Fondation les Baumettes, celle-ci détenant les compétences pour mener à bien

un tel projet. La commune de Bussigny a proposé de mettre le terrain à disposition sous la forme d'un droit de superficie.

L'animation socioculturelle continue sa mue. Durant près de 20 ans elle a été assurée par l'intermédiaire de groupes d'animation constitués de collaborateurs de l'ensemble des services. Pour professionnaliser l'accompagnement en animation, une nouvelle équipe a été constituée avec des personnes ayant une formation HES en animation socioculturelle. En 2016, une formation sur la méthode Montessori adaptée aux personnes âgées souffrant de troubles cognitifs a été délivrée à une partie du personnel. L'approche proposée par cette méthode ouvre des possibilités peu exploitées jusqu'ici. Une de ses spécificités est de porter un regard sur le résidant en cherchant les capacités préservées plutôt que les incapacités. Un changement organisationnel sera nécessaire pour que les ressources nécessaires puissent être attribuées à des animations plus individualisées.

Activités

Hébergement

En 2016, 40'242 journées d'hébergement ont été facturées aux résidants. Un résultat proche des 100% de taux d'activité. La capacité d'accueil est de 111 lits, 109 pour des longs séjours et 2 pour des courtsséjours. L'attribution des lits longs séjours se fait en collaboration avec le BRIO du Réseau santé région Lausanne alors que pour les courts séjours nous pouvons travailler en direct avec les CMS et les médecins. 34 nouveaux résidants ont été accueillis en 2016. L'âge moyen des résidantes est de 88 ans et celui des résidants est de 84 ans.

Centre d'Accueil Temporaire (CAT)

Chaque jour de la semaine une dizaine de personnes sont accueillies pour une trentaine de bénéficiaires différents. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation dans les limites de sa capacité. L'accompagnement des bénéficiaires CAT a été renforcé en 2016, cela a permis d'élargir le type de situations qui peuvent être accueillies et ainsi d'améliorer la fréquentation. Ce renforcement permet également de travailler plus intensément pour le soutien au maintien à domicile en mettant en

place des activités qui exercent les activités de la vie quotidienne.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT, hommes ou femmes, est de 82 ans.

Logements protégés

Ces appartements adaptés aux personnes à mobilité réduite sont très appréciés pour leur confort et leur praticité. De plus, les larges fenêtres permettent de profiter du cadre magnifique offert par le parc de l'EMS. L'accompagnement sécuritaire et socioculturel mis en soutien des locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile.

5 appartements protégés ont changé de locataires en 2016. La moyenne d'âge des locataires est de 80 ans.

Garderie

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier. La Garderie et l'EMS profitent largement de cette cohabitation pour proposer aux résidants et aux enfants des activités intergénérationnelles.

Repas

Le nombre de repas élaborés par la cuisine de la Fondation les Baumettes s'est élevé à 205'265 en 2016 dont 67'289 pour les repas livrés par les CMS à domicile (60'320 repas en 2015). La cuisine de la Fondation les Baumettes propose une cuisine adaptée aux personnes âgées et respectueuse de la diététique sans oublier le côté plaisir pour donner envie de manger.

Collaborateurs

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2016 : 135.48 (132.59 en 2015). Détail par secteur : Soins 76.6 - Cuisine 13.07 - Garderie 11.35 - Nettoyages lingerie 11.46 - Administration 5.93 - Cafétéria 6.45 - Technique 4.56 Coordination animation, CAT et Logements protégés 6.06.

Les apprentis sont compris dans cet effectif, soit 11 sans les apprentissages en cours d'emplois.





La Journée des Communes Vaudoises s'est déroulée le samedi 4 juin à Lonay en présence de 302 délégués et de 180 invités. Cette manifestation, qui permet aux élus communaux de se rencontrer dans une ambiance conviviale et propice aux échanges, se déroule traditionnellement en deux phases. La première partie, consacrée à l'assemblée générale statutaire, se termine par le message du Gouvernement vaudois aux autorités municipales du canton. La seconde, plus récréative, se termine par un repas.

Cette 107ème assemblée, à laquelle la Municipalité de Renens était particulièrement bien représentée, marquait la fin de la législature 2011-2016. Le discours de Mme Claudine Wyssa, présidente de l'UCV notamment, a permis de rappeler les enjeux politiques majeurs de ces cinq dernières années : LAJE, RIE III et révision partielle de la péréquation. L'important travail de l'UCV en faveur de la préservation de l'autonomie et des compétences communales a aussi été relevé. D'autres thèmes d'actualité comme les constructions et équipements scolaires, l'aménagement du territoire, les soins à domicile, la police et les associations intercommunales feront partie des priorités ces prochaines années.

La fin d'une législature est aussi l'occasion de dresser un bilan. L'objectif affirmé de l'UCV visant à donner plus de poids aux voix des communes a été atteint. La bonne collaboration entre l'instance précitée et l'Etat de Vaud a d'ailleurs été relevée dans l'allocution du Président du Conseil d'Etat, M. Pierre-Yves Maillard. Ce dernier a aussi rappelé que des gros dossiers ont été conclus à satisfaction des deux parties et cela malgré de vifs débats. Dans les perspectives d'avenir, une attention particulière devra être portée à la demande de soins qui résultera inévitablement du vieillissement de la population. L'aménagement du territoire sera aussi au coeur des préoccupations.

Le dernier orateur, M. Julien Gatoni, Chief Financial Officer au World Economic Forum, a abordé la 4ème révolution industrielle et ses implications ressenties ou supposées. Réunis en assemblée générale extraordinaire au Forum de Savigny le mercredi 28 septembre 2016, les délégués des communes présentes de l'association faîtière ont élu le nouveau comité, conformément aux changements dans les exécutifs propres à toute nouvelle législature. L'Assemblée a validé à une large majorité les propositions émises dans chacun des districts concernés et réélu par acclamation la Présidente en exercice Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny.

Conseil des Villes

M. Jean-François Clément, Syndic, est membre du Conseil. Celui-ci s'est réuni à trois reprises au cours de l'année, à Lucens, Goumoëns et Marchissy.

Ces séances ont permis des discussions interactives sur des dossiers d'actualité, notamment concernant le parascolaire, les constructions et équipements scolaire, la péréquation et RIE III.

Groupe des Villes

En 2016, le Groupe des Villes, dont fait partie M. Jean-François Clément, a siégé à trois reprises, à Epalinges, Nyon et Lausanne.

Il a donné sa vision sur les thèmes d'actualité qui occupe l'UCV et en particulier sur les négociations financières, scolaires et parascolaires et la fiscalité des entreprises.

UVS - Union des Villes Suisses

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere

La Municipalité *in corpore* était présente à la Journée des Villes suisses 2016 à Schaffhouse. Ce rendez-vous annuel de la Suisse urbaine, qui s'est déroulé les 25 et 26 août, avait comme thématique centrale «La ville à venir – Préoccupations et caractéristiques des villes de demain».

De nombreux intervenants ont poussé les participants à une réflexion résolument tournée vers l'avenir en adoptant différentes perspectives. En partant des tendances actuelles et de l'état de la recherche, les aspects touchant à la société et à l'aménagement du territoire tout autant que les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle ont été explorés. Il reste maintenant à déterminer quel sera l'impact de ces évolutions sur

notre quotidien et sur notre environnement, ainsi qu'à définir ce que nous souhaitons pour les villes à l'aune de ces mutations. Le politique a la difficile charge de façonner un environnement correspondant aux souhaits et aux attentes des habitants qui peupleront nos villes demain.

La campagne politique en lien avec la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) a fortement marqué le message délivré par le Conseiller fédéral Ueli Maurer. Pour ce dernier «La réforme de l'imposition des entreprises III est un minimum absolu pour que la Suisse puisse peu ou prou rivaliser avec d'autres places économiques.». L'Union des Villes suisses était ainsi encouragée à soutenir cette réforme. L'indispensable complémentarité entre les villes et les campagnes a aussi été rappelé.

Les activités culturelles et récréatives organisées en marge des conférences, ainsi que de la partie statutaire, ont permis de tisser des liens et d'échanger sur une grande variété de sujets.

Greffe municipal

Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeur.trice.s en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Lors du scrutin de la votation fédérale du 27 novembre 2016, le rôle comprenait 8'016 inscrit.e.s.

Vote par correspondance et bureaux de vote

En période de votation et d'élection, le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote. Le dimanche du scrutin, le Greffe municipal assiste le Bureau électoral dans les opérations de dépouillement.

Les électeur.trice.s peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration, ou se rendre dans l'un des deux bureaux de vote, Hôtel de Ville (Salle de gymnastique) et Baumettes (EMS).

Participation aux votations et élections

	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Nombre moyen de votant.e.s	3'734	3'049	3'522
Nombre moyen d'électeur.trice.s	7'923	9'200	9'672
Participation	47.13%	33.93%	36.96%

La majorité des électeur.trice.s votent par correspondance ou déposent leur vote dans la boîte aux lettres de l'Administration, très peu se rendent le dimanche du scrutin dans l'un des deux bureaux de vote ouverts de 09h30 à 11h.

Fréquentation des bureaux de vote (Hôtel de Ville et Baumettes)

	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Nombre moyen de votant.e.s	60	48	54
Nombre moyen d'électeur.trice.s	7'923	9'200	9'672
Fréquentation	0.76%	0.51%	0.53%

En 2015 et 2016, des scrutins communaux ont eu lieu respectivement pour l'élection complémentaire à la Municipalité et le renouvellement général des autorités. Le nombre d'électeur.trice.s durant ces deux années est plus élevé du fait que les personnes étrangères ayant le droit de vote au niveau communal ont pu y participer.

easyvote

En 2014, afin d'encourager les nouveaux.lles électeur.trice.s à participer aux scrutins des votations et élections, la Municipalité a souscrit un abonnement à la brochure easyvote, qui explique de façon claire et neutre les objets à voter.

Cette brochure était envoyée à toutes les personnes âgées de 18 à 25 ans, avant chaque scrutin, ainsi qu'aux personnes récemment naturalisées à l'occasion du premier scrutin où elles pouvaient voter.

Après environ 1 an et demi d'utilisation, il a été constaté que cette pratique n'a eu que peu d'influence sur le taux de participation des jeunes. De plus, les tarifs d'abonnement ont sensiblement augmenté au début de l'année 2016.

La Municipalité a alors décidé de modifier l'abonnement en une version allégée de la prestation dès 2017. Le Greffe municipal adressera la brochure aux jeunes de 18 ans et aux personnes naturalisées, à l'occasion du premier scrutin leur permettant de voter. Celle-ci sera jointe à la lettre habituelle les informant sur leurs droits civiques.

Naturalisation des personnes étrangères

Deux types de naturalisation suisses sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire, selon l'article 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) et la naturalisation facilitée cantonale pour les personnes nées en Suisse selon l'article 25 LDCV et pour celles de la deuxième génération âgées de 14 à 24 ans selon l'article 22 LDCV.

Les émoluments communaux sont fixés en fonction du type de procédure et du nombre de personnes incluses dans la demande. Ils varient de CHF 100.- pour une procédure facilitée cantonale d'une personne seule à CHF 400.- pour une procédure ordinaire d'une famille.

Dépôt de dossiers

Au cours de l'année 2016, 303 personnes ont déposé une demande de naturalisation auprès du Greffe municipal de Renens (ce qui représente 213 dossiers). Parmi celles-ci, 193 l'ont fait au titre de la procédure ordinaire (113 dossiers), et 110 dans le cadre d'une procédure facilitée cantonale (100 dossiers).

On constate que la perspective des changements induits par la nouvelle loi (qui entrera en vigueur au 1er janvier 2018) a eu un effet sur les demandes de renseignements et le nombre de dossiers déposés qui est en nette augmentation en 2016.

Origine des candidat.e.s

Les candidat.e.s sont issu.e.s de 42 nationalités différentes, dont les 5 pays les plus représentés sont le Portugal, l'Italie, la Turquie, le Kosovo et la Serbie.

Lieu de domicile des candidat.e.s

La grande majorité réside sur la commune de Renens (89%). Le lieu de domicile des autres candidat.e.s est une commune du district de l'Ouest lausannois (3.75%) ou encore une commune des districts de Lausanne, du Gros-de-Vaud, du Jura-Nord vaudois ou de la Riviera.

Procédures en cours traitées par le Greffe municipal

Durant l'année 2016, le Greffe municipal a traité 318 dossiers de

Demandes de naturalisation

	Procédures ordinaires	Procédures facilitées cantonales	Total des procédures
2013	160	60	220
2014	106	67	173
2015	91	48	139
2016	163	110	273

Acquisition de la nationalité suisse

	Procédures ordinaires	Procédures facilitées cantonales	Total des procédures
2012	96	49	145
2013	141	67	208
2014	158	67	225
2015	147	89	236
2016	193	110	303

candidat.e.s à la naturalisation, dont 201 en cours de procédure ordinaire et 117 au bénéfice d'une procédure facilitée cantonale.

Au total, 129 personnes ont été auditionnées. Parmi celles-ci, 110 personnes ont reçu la décision d'octroi de la bourgeoisie de Renens, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation.

Celles-ci ont généralement participé au moins une fois à la permanence Info-Naturalisation mise en place par la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) et coordonnée par le Secteur intégration.

Les 19 autres personnes seront réentendues par la Commission de naturalisation en raison de leurs connaissances insuffisantes dans les domaines de l'histoire, de la géographie et du civisme.

Acquisition de la nationalité suisse

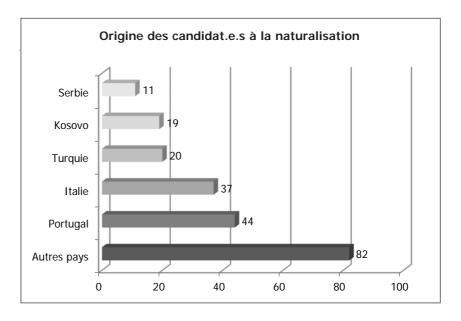
En 2016, on constate que le nombre de personnes arrivées au terme de leur procédure a plus que doublé. Ceci s'explique par le fait que le canton a rattrapé son retard de plusieurs mois dans le traitement des dossiers, en augmentant ses effectifs. Les dossiers sont traités sans délai, et plus rapidement.

Réception des nouvelles et nouveaux citoyen.ne.s suisses

Le 4 février 2016, une centaine de personnes ont répondu présent.e.s à l'invitation de la Municipalité pour une soirée fondue organisée exclusivement en leur honneur. La fête s'est déroulée dans une ambiance détendue, favorisant les échanges entre



Soirée fondue du 4 février 2016 en l'honneur des nouvelles et nouveaux citoyen.ne.s suisses



les invité.e.s, les membres des autorités et les animateur.trice.s de la permanence Info-Naturalisation.

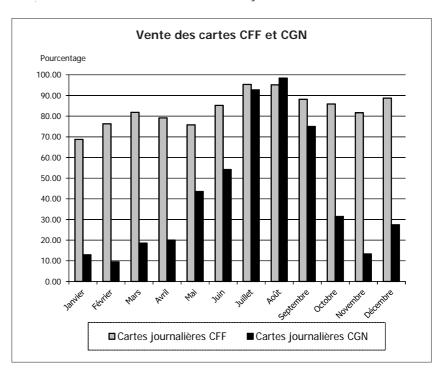
Cette soirée conviviale a débuté par un apéritif en musique, au son de l'accordéon. Après les messages de bienvenue et de félicitation des autorités, les participant.e.s ont pu savourer une délicieuse fondue au fromage.

Cartes journalières Commune CFF et abonnements généraux CGN

Au 1er janvier 2016, les seize cartes journalières Commune CFF et quatre abonnements généraux au porteur CGN mis à la disposition des habitant.e.s ont été reconduits. Le tarif journalier de la carte CFF est resté à CHF 42.-.

A la date du 1er mars 2016, les quatre abonnements au porteur de la CGN ont été remplacés par quatre jeux de cartes journalières pré-imprimées, identiques aux cartes CFF. Le but étant de simplifier la vente des abonnements, en supprimant la nécessité de venir réserver l'abonnement, puis revenir le retirer et le ramener le jour du voyage. Le prix a été adapté à CHF 20.- par carte, pour naviguer en première classe sur le lac Léman.

Par leur prix attractif, les offres de mobilité sont toujours très appréciées de la population. Sur l'année, le taux moyen d'utilisation des cartes CFF est



de 83.54%, ce qui représente 4'892 cartes vendues, avec un pic d'environ 95% en juillet et août. Quant aux abonnements CGN, 609 croisières ont été effectuées, dont la plupart entre juillet et septembre.

Assurances

Pour se prémunir des risques encourus, la Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilités civile Commune et responsabilité civile des dirigeants, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur. Ces contrats font l'objet de mise à jour régulière afin d'être adaptés aux risques à prévenir.

Le graphique ci-contre montre un total de 12 sinistres ECA et de 8 accidents de véhicules pour lesquels il faut tenir compte des faits suivants :

- Sur les 12 sinistres déclarés à l'ECA,
 9 sont liés au même évènement,
 pour des bâtiments différents. Ils
 font suite aux inondations dues
 aux fortes pluies du week-end du
 25 juin 2016.
- Parmi les 8 sinistres déclarés à l'assurance flotte, 5 n'engagent pas la responsabilité de la Commune car ils ont été causés par une tierce personne.

Le contrat d'assurance responsabilité civile des dirigeants, incluant également les mandats des administrateurs dans des sociétés tierces, a une échéance annuelle au 31 août. Il a été renouvelé pour une année auprès

de la compagnie Zürich Assurances, pour une somme d'assurance d'un million, et n'a fait l'objet d'aucun événement à déclarer.

Fonds national de garantie

En 2016, aucun dommage n'a été annoncé à la Zurich Assurances, dans le cadre du Fonds national de garantie.

Mesure de protection

La Municipalité n'a pas été sollicitée par la Justice de Paix pour les enquêtes menées dans le cadre de mesure de protection.

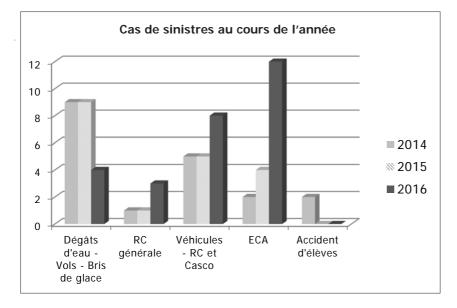
Curatelle de portée générale

L'application de mesure de curatelle de portée générale prononcée par la Justice de paix prive la personne concernée de ses droits civiques. Sur sa demande, à la condition de prouver sa capacité de discernement, la Municipalité peut rétablir ses droits de vote.

A la suite d'une telle demande reçue au cours de l'année, la Municipalité s'est déterminée afin d'accorder le droit de vote à la personne intéressée et l'a réintégrée dans le corps électoral communal. Dès lors, celle-ci a à nouveau la possibilité d'exercer son droit de vote lors d'une votation ou d'une élection.

Recensement des chiens

Les personnes détenant un chien ont l'obligation légale de l'annoncer



auprès du Greffe municipal de leur commune de domicile.

Elles s'acquittent d'un impôt communal de CHF 100.- et cantonal de CHF 100.- Les personnes bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison) et du revenu d'insertion, ainsi que celles détenant un chien d'infirme ou de travail sont exonérées de la taxe.

Au 1er janvier 2016, la banque de données des chiens Anis a été remplacée par AMICUS, au niveau national. Selon la nouvelle procédure mise en place, le Greffe municipal attribue un identifiant personnel AMICUS à tout.e nouveau.lle propriétaire, étape devenue obligatoire avant l'inscription du chien par le vétérinaire au moment de la pose de la puce.

Ce changement dans la façon de procéder porte ses fruits en matière de contrôle, avec une nette augmentation du nombre de chiens recensés entre 2015 (550) et 2016 (597).

Canidés recensés

2012	498
2013	486
2014	546
2015	550
2016	597

Cependant, la banque de données des chiens AMICUS a révélé certaines lacunes depuis sa mise en service. En collaboration avec la société Identitas en charge de gérer AMICUS, l'Association suisse des vétérinaires cantonaux (ASVC), l'Association des Communes Suisses (ACS) et l'Association suisse des services des habitants (ASSH) ont élaboré des solutions dans divers domaines: clarification et adaptation des bases légales, communication et information régulières, intégration dans la stratégie suisse de cyberadministration «E-Government», protection des données.

La nouvelle version d'AMICUS contient des améliorations. Le décès de l'animal ainsi que le changement de détenteur peuvent maintenant être enregistrés par les communes. Deux exigences de l'ASSH et de l'ACS ont ainsi été remplies.

Une étape est encore à franchir pour arriver à un contrôle optimal des propriétaires de chiens: le paramétrage de l'interface qui reliera le logiciel de la commune à AMICUS pour assurer un échange des données.

Finances

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Sa fonction est essentielle dans l'accompagnement de tous les projets ayant une incidence financière. Pour y parvenir, le Service des Finances a pour mission de :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales

- Etablir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Participer activement aux projets et études ayant des incidences financières
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux

Introduction

Outre les activités courantes de gestion des finances communales et de l'élaboration du budget, le Service des Finances a contribué à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux. Il convient de rappeler que les projets de la ville ayant une incidence financière sont soumis au Service des Finances pour préavis. Le service est associé à tous les projets majeurs dès la phase initiale.

Le Service des Finances a été particulièrement sollicité dans différents projets d'envergure qui ont abouti à l'élaboration de préavis municipaux, citons en particulier le préavis no 100-2016 «Adoption du plan de quartier intercommunal Malley-Gare» et le préavis no 104-2016 «Axes forts de transports publics urbains (AFTPU), projet de tram (tram t1)». En outre, comme chaque début de législature, le Service des Finances s'est fortement impliqué dans le préavis no 4-

2016 «Fixation de plafonds en matière d'endettement et de cautionnement ou autres formes de garanties pour la législature 2016-2021" et le préavis no 2-2016 «Autorisations générales pour la législature 2016-2021». Enfin, un nouvel arrêté d'imposition pour l'année 2017 a été présenté au Conseil communal en octobre 2016.

L'année 2016 a été particulièrement marquée par le projet informatique intitulé «H20-ERP» en vue du changement à terme des modules comptabilité, salaires, investissements et facturation. Le personnel du service a fourni un effort considérable au démarrage de ce projet tant pour l'analyse fonctionnelle que pour la conversion des plans de comptes. Cet investissement se poursuivra également en 2017 pour les phases de paramétrage, de tests et de production.

Bouclement des comptes 2015

Les comptes 2015 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Chef du Service des Finances - Cultes. Ils ont été approuvés par la Municipalité le 08.04.2016 et par le Conseil communal le 23.06.2016. Les comptes 2015 ont été bouclés avec un excédent de charges de CHF 669'931.55. La marge d'autofinancement s'est élevée à CHF 5'652'183.25 et a permis de financer 67.45 % des investissements nets 2015 s'élevant à CHF 8'379'219.87.

Tout comme les années précédentes, les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité (et hors comptabilité du SDOL) restent globalement inférieures au budget. C'est également le cas pour les autres charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas d'influence directe (Polouest, tl).

Enfin, compte tenu de son excédent de liquidités non nécessaires à la poursuite de son activité, l'assemblée générale du SIE SA a décidé de diminuer son capital-actions de CHF 15.0 millions (1'500'000 actions nominatives de CHF 10.- chacune) à CHF 2.0 millions (200'000 actions de CHF 10.chacune) et de le rembourser aux actionnaires. Pour Renens, c'est un montant de CHF 4'279'400.- qui a été remboursé en diminution de la participation de la Ville au SIE figurant au bilan. Il en résulte de cette opération, un gain comptable d'un montant de CHF 739'100.- représentant la différence entre la valeur nominale des actions remboursées et la valeur comptable de la participation au SIE figurant au bilan. Au final, le pourcentage de participation des actionnaires au SIE SA reste le même.

La Commission des Finances s'est réunie à 4 reprises entre le 13 et le 27 avril 2016. Les comptes 2015 ont été approuvés à l'unanimité par ladite commission.

Budget 2017 -Plan des investissements 2016-2020

Budget 2017

Le budget 2017 présente une marge d'autofinancement de CHF 1'238'600.- et un excédent de charges s'élevant à CHF 4'531'800.- après prélèvement dans le Fonds de réserve «Pour renouvellement et amortissements» d'un montant de CHF 1'500'000.-.

Le budget 2017 élaboré par la Municipalité s'inscrit dans la continuité de la précédente législature et des projets en cours. Les charges «Biens, services et marchandises» ont été contenues au strict nécessaire. La Municipalité a néanmoins admis la nécessité de renforcer son administration en personnel supplémentaire, équivalent à 4.05 EPT. La rubrique «Aides et subventions» comprend une augmentation par rapport au budget 2016 principalement en raison de l'octroi d'une subvention culturelle en faveur de la Fondation de la Ferme des Tilleuls. Enfin, les charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas ou peu d'emprise, augmentent également par rapport à 2016 (tl, AVASAD, ...).

La péréquation directe et indirecte présente une augmentation du plafond de l'aide de 5.5 points à 6.5 points d'impôts en lien avec la RIE III. Cette augmentation de revenu a été adoptée par le Grand Conseil le 13 septembre 2016. Cependant, il y a lieu d'être attentif au fait qu'il s'agit d'un train de mesures anticipé permettant de limiter les effets négatifs de la RIE III qui surviendront dès 2019.

Pour les autres revenus, le Conseil d'administration du SIE SA a décidé, suite à la fiscalisation de la société, de prévoir une augmentation du dividende ordinaire à verser aux actionnaires, soit un montant de CHF 15.-par action, représentant CHF 1'103'400.- pour 2017 contre CHF 500'000.- prévus en 2016.

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule du budget 2017.

Une délégation comprenant la Syndique, Mme Marianne Huguenin, puis dès juillet 2016 le nouveau Syndic, M. Jean-François Clément, le Secrétaire municipal, le Chef du Service des Finances avec son adjointe et le Chef des Ressources humaines, ont visité chaque Direction pour passer en revue, analyser et évaluer l'ensemble des postes budgétaires, en cohérence avec les directives données par la Municipalité aux Directions.

La Commission des Finances s'est réunie à 5 reprises entre le 1er et le 11 novembre 2016 pour examiner le budget 2017. Au final, le budget 2017 a été approuvé par ladite commission par 9 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Le Conseil communal a approuvé le budget 2017 lors de la séance du Conseil communal du 15.12.2016.

Emprunts à moyen / long terme à fin 2016

En 2016, la Commune de Renens a obtenu un prêt sans intérêt du Canton pour une période de 25 ans suite à l'achat du terrain du Closel en lien avec la promotion économique (se référer au préavis no 87-2015). Ainsi, ceux-ci se montent à fin 2016 comme suit :

Total des emprunts à fin 2015 Emprunt Canton de Vaud		
Total des emprunts à fin 2016	CHF	77′057′040

Cautionnements

En 2016, il n'y a pas eu de variation des cautionnements. Ainsi, à fin 2016 le total des cautionnements de la Commune de Renens reste inchangé à CHF 33.350 millions.

Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

(les chiffres concernent l'année 2015, en effet au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2016 ne sont pas connus).

Le nombre de factures éditées s'élève à 20'186. Le montant facturé s'élève à environ CHF 14.99 millions.

Plan des investissements 2016-2020 (2021-2025)

Pour la période 2016-2020, celui-ci se présente comme suit :

Montant en (milliers)	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Investissements	18'379	25'615	25'705	45'570	29'837	145'106

Les investissements à réaliser devront être financés par voie d'emprunt.

Les montants poursuivis en 2015 sont d'environ CHF 36'320.90. Les montants défalqués s'élèvent à CHF 27'726.-. La réactivation de nos actes de défaut de biens par une société de recouvrement dégage en 2015 un excédent de revenus net de CHF 246.70.

Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaboré par le Ser-

vice des Finances, s'est élevé à 57 en 2016.

Le Service des Finances est intervenu en 2016 dans une quinzaine de préavis ayant des incidences financières et comptables.

Mandats de prestations

Le Service des Finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes :

- Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
- Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens

Ressources humaines

Pour Rappel, le Service des ressources humaines gère les activités principales suivantes :

- Gestion administrative du personnel
- Gestion et développement des ressources humaines
- Gestion de la paie et des assurances de personnes
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel

Certains points ont dûment marqué cet exercice et nous retiendrons les éléments suivants :

Au chapitre des recrutements, 2016 a été marqué par le recrutement d'un nouveau Secrétaire municipal, entré en activité le 1er mai ainsi que celui d'un nouveau chef de service auprès de la Direction Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes pour avril 2017. Pour ces recrutements, une commission est formée de représentant-e-s de la Municipalité, du Secrétaire municipal (pour un-e chef-fe de service) et du responsable RH.

La revalorisation salariale des accueillantes en milieu familial a fait l'objet d'un travail de fond mené par la Direction Enfance-Cohésion sociale et les RH ont été associées étroitement à cette démarche débouchant à de nouvelles conditions salariales à partir du 1er janvier 2017.

Le Service a participé à la réflexion sur la réorganisation de certaines directions au moment de la nouvelle législature. La Ville de Renens a signé la charte pour l'égalité salariale dans le secteur public, qui poursuit l'enquête Pro Egalité réalisée en 2015.

Appliquée dans les faits depuis de nombreuses années, la Municipalité propose de légitimer formellement cette pratique égalitaire, en signant la «Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public» du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BEFH). Cette charte «réaffirme la détermination de rendre effectif le principe constitutionnel de salaire égal pour un travail de valeur égale». Les communes signataires s'engagent à :

- 1. sensibiliser à la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes,
- réaliser une analyse régulière du respect de l'égalité salariale en recourant à un standard reconnu,
- encourager ce type d'analyse au sein des entités proches des pouvoirs publics,
- faire respecter ce principe d'égalité dans le cadre des marchés publics et/ou des subventions (mécanismes de contrôle),
- 5. informer sur les résultats concrets de cet engagement (monitoring du BFEG).

Renens rejoint ainsi les quelque vingt villes ayant déjà signé ce document.

Toute l'année 2016 a été consacrée à la mise en place de la partie RH et paie du projet H20-ERP. Les modules de données personnelles, portail RH, contrat et rémunération, gestion et remboursement des frais, évaluation périodique, formation ont été paramétrés et configurés pour une entrée en production le 1er janvier

2017. En parallèle, la partie paie a été, elle aussi, implémentée et interfacée avec le système RH. La première paie concernant les salaires horaires a été réalisée début janvier 2017 avec succès. Les dossiers du personnel ont été intégralement numérisés et il n'y a plus de dossiers physiques. Contrairement à ce qui était prévu, les modules de gestion des temps et des absences n'ont pas pu être déployés pour le 1er janvier 2017 et sont reportés d'un an (1er janvier 2018). Le module e-recrutement sera mis en place également dans le courant 2017. L'ampleur du projet va encore nécessiter une attention très soutenue, des adaptations et des modifications durant l'année à venir. Il est à relever l'engagement et l'implication hors du commun des collaboratrices du service RH, sans lesquelles le projet n'aurait pas vu le jour.

Un projet de gestion de la santé et bien-être au travail a été initié avec pour objectif le renforcement de la satisfaction au travail, la responsabilisation et l'implication du management à l'égard de la gestion des absences, la prévention de l'absentéisme et des situations potentiellement problématiques, la diminution de l'absentéisme et des coûts directs et indirects. Ce projet a fait l'objet d'un préavis au Conseil Communal. Cet objet a été repoussé et un aboutissement est souhaité durant le premier trimestre 2017, afin de pouvoir démarrer cette démarche dans les meilleurs délais.

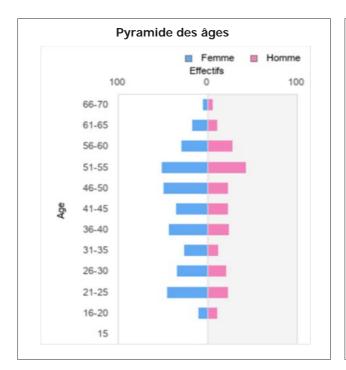
La Commission de gestion a émis une remarque en 2015 concernant l'usage des réseaux sociaux pendant les heures de travail. La Municipalité estime que le personnel est informé que des possibilités de contrôle existent et que les responsables sont censés intervenir lors d'abus constatés. Cependant toute surveillance n'est pas autorisée au regard de la protection de la sphère privée. Après l'obtention d'un avis de droit, des règles plus précises devront toutefois être énoncées lors de la révision du Statut du personnel.

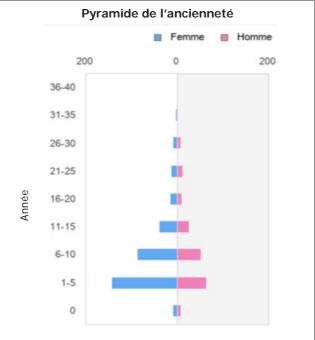
Situation du personnel

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31.12.2016, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau ci-après, selon les sections comptables :

			201	15		2016	
Section		Effectif selon DO	Postes occupés	Différence	Effectif selon DO	Postes occupés	Différen
1000	Conseil communal (secrétariat)	0.25	0.25	-	0.25	0.25	-
1010	Administration générale	9.95	9.95	-	9.95	9.95	-
1012	Archives	0.60	0.60	-	0.60	0.60	-
1300	Service du personnel	4.50	4.50	-	4.50	3.80	0.
1301	Apprentis		17.00			19.00	
1900	SDOL	6.70	6.70	-	7.50	7.50	_
2000	Service des finances	6.80	6.80	-	6.80	6.80	-
3003	CTC - Bâtiments - Domaines - Administration	8.00	7.90	0.10	8.00	8.00	-
3004	CTC - Bâtiments - Domaines - Bâtiments	3.00	2.80	0.20	3.00	2.80	0.
3006	CTC - Bâtiments - Domaines - Conciergeries	28.16	28.21	-0.05	28.49	28.49	-
	CTC - Office du logement				0.80	0.80	-
	CTC - Cultes				0.69	0.69	-
3610	CTC - Environnement - Maintenance - Logistique & Maintenance	20.50	20.30	0.20	20.50	20.30	0.
	CTC - Environnement - Maintenance - Espaces verts	13.00	12.00	1.00	13.00	12.00	1.
3631	CTC - Environnement - Maintenance - Gestion des déchets	3.30	3.30	-	3.30	3.30	
3640	CTC - Gestion des énergies	0.50	0.50	-	0.50	0.50	
	CTC - Urbanisme	5.30	4.80	0.50	6.30	6.30	
	CTC - Travaux	5.00	5.00	_	5.00	5.00	
5000	Service CJS	4.50	4.50	-	4.50	4.50	
5100	Culture	2.00	2.00	-	2.00	2.00	
5180	Bibliothèque publique	3.45	3.45	_	3.45	3.45	
	Bibliothèques scolaires	3.10	3.10	-	3.10	3.10	
	Salle de spectacles	4.00	4.00	_	4.00	4.00	
	Secteur jeunesse	4.90	4.90	_	4.90	4.90	
	Ets Primaire Est	0.60	0.60	_	0.60	0.60	
	Ets Primaire Ouest	0.60	0.60	_	0.60	0.60	
	Classes secondaires	0.30	0.30	_	0.30	0.30	
	Camps scolaires et colonies	3.30	3.30	_	3.30	3.30	
	Défence contre l'incendie	0.90	0.90	_	0.90	0.90	
	Contrôle des habitants	6.80	6.80	_	5.80	5.80	
	Service informatique	5.70	5.70	_	5.70	5.70	
	Sécurité sociale	4.20	4.20	-	4.20	4.20	
	Enfance	0.50	-	0.50	0.50	-	0
	Réseau d'accueil	0.70	0.70	_	0.70	0.70	
	Crèche communale "Les Globe-Trotteurs"	8.40	8.40	_	8.40	8.40	amonomonomona komunicarioni
	Crèche communale "Le Tournesol"	5.70	5.70	-	5.70	5.70	
7112	Crèche communale "La Farandole"	12.80	12.75	0.05	13.95	13.60	0
	Jardin d'enfants "Les Lapins bleus"	1.65	0.95	0.70	1.65	1.65	
······································	Jardin d'enfants "Le Pinochio"	1.30	1.30		1.30	1.30	
***************************************	Pool éducatrices remplaçantes	0.70	0.70	-	0.70	0.70	
7120	Accueil familial de jour	2.00	2.00	-	2.00	2.00	
	Service dentaire	2.25	2.25	-	2.25	2.25	
000000000T00000	UAPE du Censuy	3.90	2.90	1.00	4.20	4.20	0.0000000000E00000000000
	APEMS Léman	2.70	2.55	0.15	2.85	2.55	0
	APEMS 24 Janvier	3.00	3.00	-	3.00	3.00	
	Réfectoire du Temple	0.45	0.45	-	0.45	0.45	
	Intégration des étrangers	1.00	1.00	-	1.00	1.00	
	Mini-PIC - Programme communal				0.35	0.35	
	Office du logement	0.80	0.80	-			
	Total	207.76	203.41	4.35	211.53	208.28	3.





Personnel auxiliaire

N'est pas considéré dans les effectifs le personnel auxiliaire, correspondant pour 2016 à :

	2015	2016
Surveillants d'études	92 personnes (6'814 h.)	95 personnes (6'433 h.)
Moniteurs sports facultatifs	*13 personnes	*22 personnes
Camps scolaires	56 personnes pour 21 camps	52 personnes pour 17 camps
CRA - Centres aérés	5 personnes	5 personnes
CRA - Moniteurs d'encadrements/ d'ateliers/sportif	14 moniteurs pour 623 h.	15 moniteurs pour 711 h.
Ondallaz (colonies)	38 personnes pour 7 camps	30 personnes pour 7 camps
Accueillantes en milieu familial	45 personnes (241'057 h.)	51 personnes (260'499 h.)
Auxiliaires de nettoyage (nettoyage d'été)	23 personnes pour 2'681 h.	24 personnes pour 2'792 h.

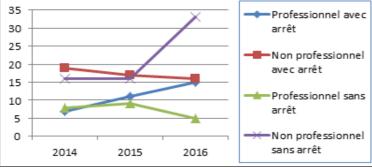
* Ne sont considérés que les contrats établis en 2016

Accidents et maladie

Accidents

En matière de LAA, une différentiation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2016, les statistiques sont les suivantes :

Année	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sa	ns arrêt de travail
	Professionnel	Non professionnel	Nbre jours	Professionnel	Non professionnel
2014	7	19	543.0	8	16
2015	11	17	838.0	9	16
2016	15	16	1008.0	5	33
25					



Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 305 jours (522 en 2015) et à 703 jours (316 en 2015) pour les accidents non professionnels, soit un total de 1'008 jours.

Maladie

Comme ces années précédentes le nombre total de jours d'arrêt pour maladie est à la hausse de manière très importante. Les absences de courte durée augmentent toujours également. C'est dans ce domaine que des actions de prévention sont à mener et que le projet santé et bien-être au travail a tout son sens. Des hausses de primes très conséquentes sont à prévoir à la prochaine échéance des contrats (12.2018) si rien n'est entrepris.

	2014	2015	2016
Jours d'arrêt	4'464.0	4'789.0	5'890.0

Ce sont 294 personnes qui ont totalisé 5'890 journées d'absence pour maladie en 2016.

Durée des absences pour maladie :

	2014	2015	2016
de 0,5 à 10 jours	108	408	440
de 11 à 20 jours	36	30	7
de 21 à 40 jours	16	17	21
de 41 à 264 jours	23	21	34

Vaccin contre la grippe

La campagne 2016 a été effectuée par l'intermédiaire d'un infirmier du Centre médical de Renens sous le contrôle du médecin-conseil d'entreprise. Pour rappel, ce vaccin est proposé à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'aux accueillantes en milieu familial. La vaccination s'est déroulée auprès des RH. En voici quelques chiffres :

	2014	2015	2016
Nombre de vaccins effectués	43	38	35
Nombre de vaccins remboursés	1	0	2

Mouvement du personnel

Au cours de l'exercice 2016, il y a eu 25 arrivées (personnes et non EPT) ainsi que 24 départs (7 retraites, 12 démissions et 5 licenciements) répartis de la manière suivante :

	2012	2013	2014	2015	2016
Départs	17	17	15	10	16
Retraites	5	2	5	2	7

	Arrivées *	Départs
Administration générale	2	2
Ressources humaines	2	2
SDOL	1	0
Finances	1	1
CTC - Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes	4	3
CTC - Gestion urbaine-Développement durable	1	2
CTC - Urbanisme	1	1
CTC - Travaux	0	0
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	3	3
Informatique-Population-Sécurité publique	0	1
Enfance-Cohésion sociale	10	9

^{*} y compris nouveaux postes

Congé paternité

Comme le prévoit le Statut du personnel à son article 60, 2 congés paternité ont été pris en 2016. 1 de 13 jours (solde de 2015) et 1 de 14.5 jours (3 en 2015).

Congés non-payés

Cette année, la Municipalité a accordé 6 congés non-payés allant de 2 semaines à 3 mois.

Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie comme chaque année en novembre afin d'examiner les révisions des salaires. Les mesures salariales suivantes ont été prises :

Promotion	6
Avancement	14
Prime	3
Double AA	11

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement, deux fois au cours de l'année pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entre les représentants du personnel et l'employeur.



Recrutements et annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants, les recherches de candidats sont faites par divers canaux tels que : la presse, portail internet (JobUp, Johdi et Linkedin), site internet de la Ville de Renens, intranet et publication interne, pilier public.

Pour 2016, les annonces publiées se sont réparties comme suit :

	2015	2016
Presse	9	8
JobUp et site internet de Renens	33	15



En 2016, ce sont 17 recrutements qui ont été menés, représentant 1'293 dossiers de candidature traités. De plus, 327 offres spontanées ont été reçues et traitées.

Les annonces dans la presse sont essentiellement publiées dans le cahier emploi de 24 Heures. Exceptionnellement, et pour des postes particuliers, la presse spécialisée peut être utilisée. Il en va de même pour les portails Internet.

Ci-contre vous trouverez quelques éléments statistiques concernant les annonces publiées sur notre portail JobUp.

Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 23'267 heures (17'755 heures en 2015) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année. Le nombre important d'heures effectuées pour des remplacements est à mettre en corrélation avec les absences pour maladie et accident. Le tableau ci-contre montre plus en détail le nombre d'heures par entité.

- * En ce qui concerne les heures accomplies pour des activités particulières, il y a lieu de préciser que l'augmentation des heures de CJS correspond au personnel de la Ferme des Tilleuls engagé par la Ville de Renens dans l'attente de la création de «l'entreprise»
- ** Les heures d'intégration, en forte augmentation, sont comprises dans ce total

	Maladie, accident, maternité, poste vacant	Activités particulières
Ressources humaines	1'405	192
SDOL	140	15
CTC - Logistique maintenance	2'677	
CTC - Gestion des ordures ménagères	564	
CTC - Conciergerie	1'766	
CTC - Urbanisme	788	
CJS - Culture	1'048	*2'217
CJS - Jeunesse	678	80
CJS - Sport		75
CJS - Bibliothèque	75	
CJS - Salle de spectacles		117
CJS - Ondallaz (Joli-Bois)	710	
Enfance-Cohésion sociale - Administration	267	
Enfance-Cohésion sociale - Crèches	**8'283	
Enfance-Cohésion social - Accueil familial de jour	370	
Enfance-Cohésion sociale - Clinique dentaire	237	
Enfance-Cohésion sociale - UAPE	830	
Enfance-Cohésion sociale - APEMS	666	
Enfance-Cohésion sociale - Mini-PIC		67
Total heures	20'504	2'763

Formation continue

En 2016, hormis les cours individuels suivis auprès de divers prestataires de formation, les Ressources humaines ont organisé une formation sur la nouvelle plateforme Allegro destinée aux chef-fe-s de Service, aux répondants RH et aux répondants Informatique.

Le nombre total de journées de cours délivrées en 2016 s'élève à 266. La proportion des cours ayant trait aux connaissances du métier reste la plus forte.

Le tableau ci-contre montre la répartition des cours suivis par domaine et par Service.

Apprentis

En juillet 2016, 2 apprenties, soit une employée de commerce et une assistante de bureau, ont obtenu leur CFC.

Afin de fêter ces réussites, la Municipalité a invité les lauréates ainsi que leurs maîtres d'apprentissage à un apéritif.

Dès août 2016, 6 nouveaux apprentis ont débuté leur formation, nous comptions alors 20 apprentis au total repartis de la manière suivante :

- 5 employé-e-s de commerce
- · 4 assistantes socio-éducatives
- 4 horticulteurs-paysagistes
- 4 agents d'exploitation
- · 2 informaticiens
- 1 agent en information documentaire

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux apprentis et leurs communiquer diverses informations, une séance d'introduction au moment de leur engagement a été organisée.

Il y a lieu de signaler également l'obtention du diplôme de deux collaborateurs (agents d'exploitation) ayant suivi un apprentissage selon l'article 32 de la Loi sur la formation professionnelle, sur une année.

Séminaire pour les apprentis

Un séminaire est proposé aux apprentis terminant leur formation intitulé «Recruter son futur employeur/choisir sa société» servant à faciliter les recherches d'emploi en dernière année d'apprentissage.

	Métier/ Management	Informatique	Développement pers.	Langues
Administration générale	5	0	1	0
Ressources humaines	2	0	0	0
Finances	1	0	0	0
CTC – Bâtiments- Domaines-Logement- Cultes	7	0	0	0
CTC – Gestion urbaine-Dév. durable	29	0	1	2
CTC - Urbanisme	11	0	0	0
CTC - Travaux	6	0	0	0
Culture-Jeunesse- Affaires scolaire-Sport	17	0	0	0
Informatique	1	0	0	0
Population	0	0	0	0
SDIS	0	0	0	0
Enfance-Cohésion sociale	86	0	0	0
SDOL	0	0	0	0
Total	165	0	2	3

Des formations individuelles de soutien aux cours professionnels sont proposées à nos apprentis.



Les apprentis ayant obtenu leur CFC en 2016

Sortie des apprentis

C'est le 8 septembre qu'a eu lieu la journée «détente» pour nos jeunes employés, la traditionnelle sortie des apprentis.

C'est à Vevey que la matinée s'est déroulée avec la visite du nouveau musée NEST de Nestlé. Après le repas, pris en commun, c'est à Villeneuve que la journée s'est poursuivie avec une activité physique et captivante, une partie de Laser Game.

Stagiaires

Tous secteurs confondus, la Ville de Renens a accueilli 65 personnes en

stage durant l'année 2016. Ces stages peuvent durer d'une semaine à plusieurs mois.



8 septembre Sortie des apprentis

Plan de mobilité

Prestations dont les collaborateurs ont bénéficié en 2016, comparées à celles de 2015 :

	20	15	2016		
	Personnel communal	Partenaires	Personnel communal	Partenaires	
Moyenne abonnements mensuels de parcage	76	102	85	110	
Cartes de parcage occasionnel	154	1210	122	1553	
Cartes galaxy	224	_	177	_	
Cartes journalières CFF	15	_	32	_	
Subvention abonnement annuel (CFF, TL)	70	_	75	_	
Subvention abonnement 1/2 tarif (CFF)	48	_	50	_	
Subvention achat vélo	29	_	26	_	
Entretien vélo	3	_	2	_	

A vélo au boulot

Pour la sixième année consécutive, la Ville de Renens a parti-



cipé à l'action nationale «Bike to Work» qui s'est déroulée du 1er au 30 juin 2016. Cette opération consiste à se rendre à vélo ou à pied sur son lieu de travail. Pour ce faire, 10 vélos électriques ont également été mis à disposition des collaborateurs.



10 équipes (38 personnes) ont participé à cette action. L'ensemble des participants se sont retrouvés pour clore ce mois d'efforts et partager quelques instants de convivialité sur l'Esplanade du SDIS le 30 juin 2016.

Manifestations

Soirée du personnel

Le 9 juin a eu lieu la soirée du personnel dans les locaux des Ateliers de la Ville de Renens, au Closel, anciennement les IRL, endroit transfiguré pour l'occasion.

C'est dans une ambiance détendue que 190 convives ont pu déguster de nouvelles saveurs grâce à un menu concocté avec beaucoup de goût par l'équipe de «Saveurs et Couleurs».

Jubilaires et retraités de l'année

Le 5 novembre, la Municipalité a eu le plaisir de convier les 21 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25, 30 et même 35 ans de service, ainsi que les 6 retraité-e-s de l'année au repas organisé en leur honneur.

Les Chef-fe-s de service étaient également présents pour remercier leurs fidèles collaboratrices et collaborateurs.

Le repas a été servi à la Buvette de la Salle de spectacles.



Les jubilaires et retraités 2016



Fête de Noël

Le 13 décembre a eu lieu la «Fête de Noël du personnel communal» à laquelle les familles et les retraités étaient également invités. Ce sont plus de 180 participants qui ont pu profiter d'un moment exceptionnel dans un lieu inédit et magique... l'Ecole de Cirque fraîchement arrivée sur les terres renanaises.



L'Ecole de Cirque de Renens

Retraités

Les retraités se sont retrouvés le 29 septembre pour cette journée qui leur est dédiée. Une intervention de M. Nicolas Servageon liée à la «Promotion économique de la Ville de Renens, état des lieux et perspectives» leur a été proposée, suivi d'un apéritif et d'un repas à la buvette de la Salle de spectacles.

Abonnement piscine

La Municipalité offre au personnel fixe et temporaire de longue durée ainsi qu'aux apprenti-e-s qui le souhaitent un abonnement à la piscine de Renens.

En 2016, ce sont 135 abonnements qui ont été délivrés. En 2015, 135 abonnements avaient également été délivrés (depuis 2011, cet avantage a également été introduit pour les retraités).

Journée «oser tous les métiers»

Comme ces dernières années, l'Administration communale a participé à la journée «oser tous les métiers», qui s'est déroulée le jeudi 10 novembre 2016.

Pour la première fois, les enfants ont eu la chance de participer à différents ateliers proposés par la Police de l'Ouest lausannois, liés à la «prévention routière». Ci-contre, une photo prise par un radar fixe.



Centre Technique Communal (CTC)

Introduction

Au début de la législature 2011-2016, le Centre Technique Communal (CTC) a été réorganisé avec deux directions et quatre services qui regroupent les activités par une logique de compétences et de complémentarités afin de permettre une optimisation du fonctionnement et des collaborations.

Au printemps 2016, la Municipalité a entamé une réflexion pour une nouvelle répartition des services communaux pour la législature 2016-2021. Cette démarche avait comme objectif de définir l'organisation la plus adaptée dans l'optique de relever les grands défis qui occuperont l'administration renanaise ces prochaines années et répondre également au souci constant d'améliorer la qualité de ses prestations à la population.

Ainsi, depuis le début de la nouvelle législature en juillet 2016, le CTC est désormais structuré en trois directions, soit Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes, Gestion urbaine-Développement durable et Urbanisme-Trayaux. Par

ailleurs, l'Office du logement et les Cultes ont été intégrés au Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes.

Les trois directions sont composées comme suit :

Direction Urbanisme-Travaux

Service de l'urbanisme

Ce service traite les dossiers concernant l'aménagement du territoire, la planification régionale et communale, les projets d'espaces publics et la planification des grands projets d'infrastructure et de construction. Il gère la police des constructions et le système d'information du territoire (SIT).

Service des travaux

Ce service traite les dossiers liés à la mobilité (entretien des routes, réseau tl, zones 30, etc.), aux infrastructures (réseau d'évacuation) et à la réalisation des grands projets (tram, gare, 14-Avril). Il gère également l'éclairage public en coordination avec SIE SA.

Direction Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes

Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes

Ce service traite les dossiers en relation avec l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux et scolaires, les constructions scolaires, les affaires immobilières, les gérances, les conciergeries, l'office du logement et les cultes. L'administration de l'ensemble du CTC est rattachée à ce service.

Direction Gestion urbaine-Développement durable

Service Gestion urbaine-Développement durable

Ce service s'occupe de la maintenance et du nettoiement des voiries, des trottoirs et des arrêts de bus, du déneigement, de la mise en place des infrastructures lors des manifestations ainsi que des espaces verts et des terrains de sport. Il s'occupe également de la gestion des déchets, du dossier du développement durable et de la labellisation «Cité de l'énergie».

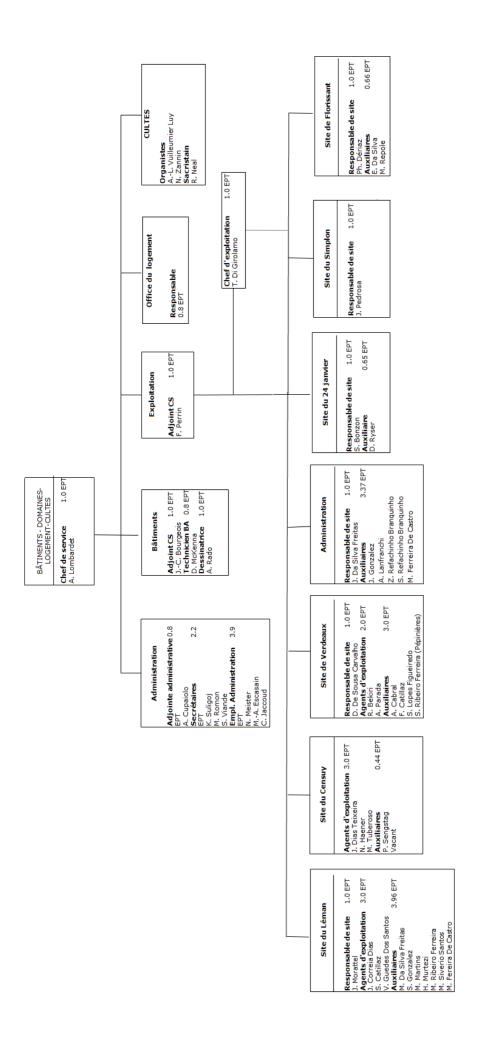
Bâtiments - Domaines -

Logement - Cultes



Directeur : M. Didier DIVORNE, Municipal

Chef de service : M. Alain LOMBARDET



Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes

Le Service Bâtiments-Domaines, devenu au début de la législature 2016-2021, le Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes, gère les activités suivantes :

- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Constructions
- Economies d'énergie
- · Affaires immobilières
- · Section exploitation
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Location des places de parc et des vitrines
- · Garde-meubles communal
- Office du logement
- Cultes
- Toutes les tâches administratives des trois directions (4 services du Centre Technique Communal)



Bâtiments

Commission des bâtiments

La Commission des bâtiments a comme tâche d'étudier et de planifier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions.

La Commission a tenu 4 séances en 2016; elle a étudié l'agrandissement du Collège du Léman (projet Maurabia), la rénovation du Pavillon de Florissant, l'utilisation du Collège du Village dans le cadre de sa future rénovation et transformation, le potentiel de valorisation de la parcelle du Village 10 et la situation des bâtiments situés à la rue de l'Avenir 5 et 7

Afin de mener à bien les dossiers d'agrandissement et de rénovation de la salle Maurabia et du site Château 17 dont le projet prévoit la rénovation du bâtiment, l'agrandissement de la crèche «Le Tournesol», la création d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE), d'une salle de concert et l'aménagement paysager de la parcelle, deux commissions de construction distinctes ont été créées en 2016; elles sont composées de divers représentants d'écoles, des services techniques et des Services Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport et Enfance-Cohésion sociale. Elles seront actives dès le début 2017.

De plus, le Groupe de travail «Bâtiments des Tilleuls», chargé de suivre les travaux de rénovation du site des Tilleuls, est géré par le Service. Ce groupe est présidé par le Municipal de la direction Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes et comprend également la Municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, qui en est la vice-présidente, ainsi que les chefs de service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes et Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, les architectes mandatés, des représentants de l'association «Un autre regard», l'administrateur de la Fondation de La Ferme des Tilleuls et le responsable communal des bâtiments. Il a tenu 8 séances en 2016.

Enfin, une commission de construction a été créée pour suivre les travaux d'agrandissement et de rénovation des bâtiments du Centre technique communal. Préalablement à la réalisation des travaux, elle a arrêté le programme de construction. Elle est composée des municipaux Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes et Urbanisme-Travaux et de leurs chefs de service respectifs, des architectes mandatés et du responsable des bâtiments. Elle a tenu 3 séances en 2016.

Etudes et réalisations

Agrandissement du site scolaire du Censuy - Préavis n° 35-2013

Les nouveaux bâtiments des salles de classe «Roseau» et des salles de gymnastique «Libellule» ont été mis en



Préau du site scolaire du Censuy



service en août 2015. Les travaux de finitions des aménagements extérieurs ont été réalisés au début 2016. En mai s'est déroulée la cérémonie d'inauguration du site agrandi avec journée portes ouvertes.

Site des Tilleuls -Rénovation des bâtiments -Préavis n° 43-2013

Le Service est chargé du suivi de l'agrandissement des travaux en relation avec les mandataires et les utilisateurs.

La Ferme et le rural

2016 a été consacré à la réalisation des travaux d'aménagements intérieurs. Comme développé dans le rapport de gestion 2015, nombre de travaux à l'intérieur du bâtiment n'étaient pas prévus dans le préavis n° 43/2013 : déplacement des zones sanitaires, complément d'installation du chauffage, nivelage des sols et réfection des planchers, pose de faux-plafonds. L'affectation du rural a été également reprécisée. A cet effet, la Commission des finances a été informée que le crédit annoncé serait dépassé de 1 million de francs afin de pouvoir financer l'ensemble de ces travaux. Ce dépassement fera l'objet d'un préavis au Conseil communal à la fin du chantier. L'étude et la mise en œuvre de ces travaux ont quelque peu ralenti l'avancement du

chantier qui devra cependant être terminé pour avril 2017.

L'Annexe

Suite à des modifications intervenues au cours du développement du projet, un nouvel architecte a été mandaté pour le suivi de l'exécution des travaux. La procédure des appels d'offres s'est déroulée fin 2016. Le chantier va débuter en 2017 pour une durée d'une année.

Aménagements extérieurs

La remise en état des parcs a été réalisée en automne 2016. L'aménagement de la cour ouest sera mise en œuvre en mars/avril 2017, permettant les accès au public du bâtiment de la Ferme. Une étude relative à l'intégration du «Colossal» (préavis n° 85/2015) d'une part et la nécessité de redéfinir la relation entre la parcelle des Tilleuls et les aménagements futurs du tram d'autre part a été confiée au bureau d'architecture chargé du suivi des travaux de l'annexe. Cette étude sera finalisée en 2017.

Château 17 - Agrandissement de la crèche, rénovation du bâtiment existant et création d'une UAPE - Préavis n° 72-2015

Une fois la procédure du concours d'architecture terminée, le projet est placé sous la direction BâtimentsDomaines-Logement-Cultes. Une séance d'information destinée à renseigner les futurs utilisateurs sur le projet s'est tenue le 26 mai 2016 sur place. Elle a rencontré un vif succès.

Le bureau d'architecture lauréat a été mandaté pour la réalisation du projet. L'appel d'offres a permis de désigner et mandater les différents bureaux d'ingénieurs. Plusieurs séances ont été tenues avec les utilisateurs et ont permis le développement du projet en adéquation avec les divers vœux exprimés.

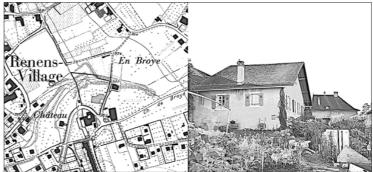
Une Commission de construction, présidée par le Municipal Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes, a été désignée pour le suivi de cet ouvrage. Le préavis pour la demande du crédit de construction sera déposé au Conseil communal en été 2017. D'ores et déjà, la Municipalité a pris la décision de déplacer la garderie «Le Tournesol» dans les locaux scolaires non occupés de la Croisée durant le temps des travaux.

Agrandissement et rénovation du CTC -Réaménagement des bureaux à la rue de Lausanne 35 -Préavis n° 78-2015

Les travaux ont débuté par l'aménagement de l'aile est de l'Hôtel-de-Ville, rue de Lausanne 35, permettant ainsi l'accueil du Service de l'urbanisme pendant le chantier du CTC. Le Service des travaux a déménagé dans le même bâtiment au 3ème étage. Rappelons que le projet d'agrandissement et de rénovation du CTC comprend l'ajout d'un étage sur le corps administratif, l'installation d'un ascenseur, la mise aux normes énergétiques et parasismiques du bâtiment existant, le raccordement au CAD et la pose d'une installation photovoltaïque d'une puissance de 64 MW/an prenant place sur la toiture rénovée des ateliers.

Ferme des Tilleuls Château 17









Agrandissement et rénovation du CTC

A l'intérieur, les locaux seront entièrement réaménagés et les installations techniques remplacées.

Le chantier a débuté fin janvier 2016 par les travaux de démolition et de gros œuvre, puis par la pose de la surélévation réalisée avec une structure en bois. Fin novembre, la première phase des travaux était terminée, le personnel a déménagé dans les étages supérieurs de manière à permettre la réalisation des travaux du rez-de-chaussée. La fin des travaux est prévue pour fin avril 2017; à ce moment-là, les Services de l'urbanisme et des travaux pourront réintégrer les locaux du CTC.

La réalisation des travaux lourds dans un bâtiment restant en fonction, comme c'est le cas ici, entraîne inévitablement des désagréments pour le personnel travaillant dans ces locaux. En effet, le personnel des Services Gestion urbaine-Développement durable et Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes n'ayant pas déménagé à l'Hôtel-de-Ville pendant la durée des travaux a dû faire face aux fortes nuisances dues au bruit, à la poussière et parfois à l'eau.

Ilot de la Savonnerie -Démolition des bâtiments communaux sis à la rue de l'Avenir 5 et 7 -Aménagement provisoire et lancement d'un concours d'architecture - Préavis n° 76-2015

Dans le cadre de ce préavis, le Service était chargé de planifier et de suivre les travaux de désamiantage et de démolition de ces deux immeubles. Les travaux se sont déroulés d'avril à août 2016. Dans l'attente des résultats des études de l'aménagement définitif de cette parcelle, un aménagement provisoire à caractère paysager sera réalisé par le Service Gestion urbaine-Développement durable au printemps 2017.

Maurabia -Plan du rez-de-chaussée

Site scolaire du Léman -Rénovation et agrandissement de la salle de gymnastique «Maurabia» -Préavis n° 5-2016

Comme mentionné dans le rapport 2015 de planification en matière de locaux scolaires, la création de salles de classe au Léman a été priorisée en raison des exigences liées à «Harmos» et à la mise en œuvre de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Ces nouvelles surfaces scolaires devront être mises à disposition des élèves pour la rentrée d'août 2019.

Dans le cadre du projet d'agrandissement du site du Léman, la possibilité de construire ultérieurement des locaux supplémentaires destinés à l'enseignement avait été prévu. C'est donc la dernière étape du projet lauréat du concours d'architecture qui va être mise en œuvre. La Municipalité a déposé un préavis pour la demande d'un crédit d'étude et de construction auprès du Conseil communal en décembre 2016.

En cas d'acceptation du crédit par le Conseil communal, début 2017 sera consacré à la mise au point du projet et aux appels d'offres. Le chantier débutera en automne 2017.

Le projet comprend la rénovation complète de la salle de gymnastique

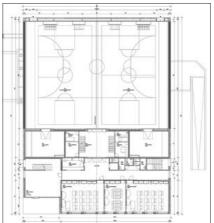
y compris des vestiaires, l'adjonction d'une nouvelle aile comprenant 8 salles de classe, 2 salles polyvalentes et 1 salle de préparation. Un coin «buvette» à l'usage des sociétés sera aménagé dans le hall d'entrée. L'ensemble du projet est estimé à CHF 17'500'000.-.

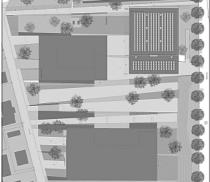
Aménagement des locaux scolaires à «La Croisée»

Conformément à ce qui est mentionné dans le préavis n° 26/2012, une surface de 1'000 m² environ sera louée pour y aménager une unité scolaire de 6 classes dans le nouveau bâtiment de «La Croisée». Les locaux seront mis en service en août 2017.

En 2016, le Service s'est occupé de la coordination de ce projet en relation avec les architectes responsables des travaux et la Direction scolaire de Renens-est dont dépend cette unité scolaire. Par ailleurs, si dans un premier temps, au moment du crédit d'étude, les activités de la crèche qarderie «Le Tournesol» et du Jardin d'enfants devaient être maintenues sur place durant toute la durée de la réalisation du projet «Château 17», cette option a été rediscutée, au vu aussi des opportunités de déménagement. Elle aurait eu l'inconvénient non seulement de prolonger la durée des travaux, mais aussi d'engendrer des nuisances sonores, poussières et autres dangers inhérents à la circulation d'engins de chantier. C'est pourquoi, il a été décidé de déménager provisoirement la crèche garderie «Le Tournesol» ainsi que le Jardin d'enfants de Florissant à la Croisée.

En effet, l'unité scolaire de 6 classes louée par la Ville dans le nouveau bâtiment de la Croisée se remplira progressivement et permet cette





Maurabia - Plan de situation



Plan des classes à la Croisée

occupation temporaire de 2 salles de classe, ainsi que 2 salles de dégagement pour toute la durée des travaux de Château 17 et ce dès la rentrée 2017. Cette information a été communiquée lors de la présentation publique du projet «Château 17» organisée le 26 mai 2016. Les parents des enfants fréquentant ces structures ont été informés personnellement.

Travaux divers

En 2016, le Service a traité quelque 2'189 factures d'un montant total de CHF 2'780'557.95 relatives à l'entretien, la rénovation et l'exploitation des bâtiments communaux et scolaires, non compris les préavis.

Outre l'entretien courant, le Service s'est également occupé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux suivants :

- Mon Beau-Pays, Ondallaz : réfection de l'éclairage.
- Joli-Bois, Ondallaz : réfection du réseau de canalisations. Pose de panneaux acoustiques. Remplacement des stores.
- Hôtel-de-Ville, Lausanne 33 : réfection de l'horloge du clocher.
- Lausanne 25 : pose de panneaux acoustiques dans la salle de conférences. Réparation du four de la boulangerie.
- Local cimetière : remplacement des portes et des fenêtres des WC publics.
- Garderie «La Farandole»: transformation des locaux sanitaires.
- Les Lapins Bleus : remplacement de l'éclairage.
- Salle de spectacles : remplacement partiel des équipements de la cuisine. Remplacement production de froid.
- Temple de Renens Village : remplacement du système de commande de l'horloge du clocher.

- Salles de gymnastique du Collège de Verdeaux : remplacement du chauffage d'une salle de gymnastique.
- Collège du 24-Janvier : assainissement et remise en état partiel de la façade sud suite à un incendie et remise en état d'une salle de classe. Remplacement de la mise en passe.
- Salle de gymnastique du 24-Janvier : remplacement des serrures de fermeture.
- Collège de Florissant : remplacement du monte-charge.
- Léman bâtiment Joran : révision générale des fenêtres. Remplacement de stores.
- Collège du Léman, bâtiment Vaudaire : remplacement de stores. Révision générale des fenêtres. Réfection de parquets.
- Collège du Censuy : remplacement du système de sécurité. Remplacement de l'éclairage d'une classe.
- Pavillons des Biondes : remplacement de l'éclairage de la salle des maîtres et des corridors.

Plans des bâtiments communaux

Outre la tenue et la mise à jour des plans des bâtiments communaux, le Service participe aussi au développement et suivi des projets de moyenne importance. Il prépare également les documents graphiques nécessaires lors de l'organisation de concours d'architecture (Château 17, CTC). Divers travaux sont également réalisés pour d'autres services communaux.

Déprédations

On relève en 2016 une baisse du nombre de déprédations; en effet, grâce à la collaboration de la Police de l'Ouest lausannois (PolOuest), une intensification des contrôles de surveillance a été effectuée dès le milieu de l'année 2015 et il en résulte une baisse considérable des déprédations.

Le Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes a déposé 39 (55 en 2015) plaintes contre inconnu. Ces déprédations consistent principalement en des vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. De nombreux dommages ont également été causés par l'exécution de graffitis sur les murs des bâtiments propriété de la Ville de Renens.

Outre les déprédations, le Service déplore la violation des mises à ban en vigueur sur les sites scolaires. En effet, les préaux scolaires sont régulièrement occupés par des adolescents et des jeunes adultes en dehors des heures autorisées. Là également, l'augmentation des contrôles spontanés de PolOuest a permis de sensibiliser davantage ces jeunes et de tranquilliser les lieux. Le Service a comptabilisé 46 avertissements et 31 plaintes tout au long de l'année.

Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994.

Présidée par l'administrateur, l'Assemblée des copropriétaires a été tenue le 5 avril 2016 pour les deux derniers exercices.

En 2011, une convention de prêt a été signée entre la Municipalité et l'Association des locaux paroissiaux qui stipule, entre autres, que cette dernière met ses contributions au fonds de rénovation en prêt à la Ville de Renens qui peut en disposer pour ses besoins courants. En contrepartie, la Ville de Renens octroie à l'ALP un intérêt annuel basé sur la moyenne annuelle du taux libor à 1 mois.

Le fonds présente un solde au 31 décembre 2016 de CHF 168'348.70. Par ailleurs, une autre convention visant à alimenter le fonds de rénovation a expiré en 2009. En cas de nécessité, soit lors de travaux de rénovation des parties communes, cette convention pourra être reconduite et le compte réapprovisionné.

Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le Service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers.

Commission des affaires immobilières

La Commission a tenu 4 séances en 2016 et a traité, entre autres, les objets suivants :

- Projet Midi-Source: des discussions avec l'architecte mandaté pour un projet de construction par trois propriétaires voisins de la parcelle communale N° 528, rue de la Source 2, ont été menées au niveau des services communaux.
- Elle a validé les démarches entreprises auprès de l'acheteur de la parcelle communale N° 760, sise au chemin du Chêne, étant donné que la condition suspensive de l'acte de vente à terme conditionnelle signé en 2014, soit la radiation d'un alignement routier, ne pourrait pas être exécutée dans le délai imparti au 31 décembre 2015.
- Elle a proposé que Madame la Syndique entre en négociation pour l'achat d'une emprise de la parcelle N° 425 sise dans le quartier du Terminus, avec le propriétaire, le Canton de Vaud, ceci en vue d'y aménager des places de stationnement de courte durée. Les négociations sont toujours en cours.
- Elle a fait le point sur le dossier de la Cure, rue du 1er Mai 13, parcelle communale N° 914, dont l'avancement du projet de construction dépend de la radiation d'un alignement routier. Sa supression exigeant l'établissement soit d'un plan de quartier, soit d'un PGA, une démarche différente devra certainement être mise en place par la Commune.
- Dans sa dernière séance, la Commission a évoqué la possibilité de valoriser une emprise de la parcelle communale N° 48 située vers le chemin des Corbettes et l'avenir du Pavillon des Corbettes.

Actes relatifs aux Affaires immobilières

Durant l'année 2016, les actes suivants ont été signés :

Parcelle communale N° 760 - Prorogation de vente à terme conditionnelle

Dans le cadre du préavis N° 32-2013, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à vendre une emprise de 613 m² de la parcelle communale N° 760 sise au chemin du Chêne au prix de CHF 700.- le m², soit pour un montant total de CHF 429'100.-avant déduction des frais de vente. La Commune s'est engagée dans cet acte notarié à radier l'alignement routier (artère 25) qui grève cette parcelle car celui-ci rend la parcelle inconstructible.

Un acte de vente à terme conditionnelle incluant une condition suspensive et fixant l'exécution des clauses de cette vente au 31 décembre 2015 a été conclu entre la Commune de Renens et l'acheteur.

Après étude, le Service de l'urbanisme, en charge du dossier de radiation, est arrivé à la conclusion qu'il était nécessaire de procéder à la radiation de l'ensemble des alignements caducs sur le territoire communal en plus de celui concerné par ce dossier. Cette procédure prenant plus de temps que prévu, et en accord avec l'acheteur, la Municipalité a signé une prorogation de vente à terme conditionnelle fixant le délai d'exécution des clauses prévues au 30 septembre 2016. Ce délai n'a pas pu être respecté et une 2ème prorogation a été signée prolongeant le délai jusqu'au 31 décembre 2016. En fin d'année, l'approbation du Canton quant à la radiation de cet alignement routier est parvenue à la Municipalité et l'acte de vente a pu être signé le 21 décembre.

Echange de bien-fonds au chemin du Chêne suite au déplacement de la sous-station électrique

Le 21 décembre 2016, la Municipalité a validé, par signature, l'acte concernant l'échange de parcelles entre la Commune de Renens et le propriétaire voisin qui cède 66 m² de la parcelle N° 1284 et la Commune pour sa part cède la parcelle N°1376 de 44 m².

Le plan de mutation et de fractionnement a été validé par le Canton de Vaud et la Commune de Renens lors de la mise à l'enquête pour la construction des deux immeubles sur la parcelle N°1284. La nouvelle sousstation électrique «Champ-Pourry» a été déplacée à l'angle nord-ouest de la parcelle N°1284, soit sur la nouvelle parcelle N°2754.

Constitution d'une servitude de passage public à pied sur le trottoir longeant la rue du Simplon

Selon les dispositions des articles 13, al. 3 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou) et 57 et suivants LATC, le projet de réaménagement de la rue du Simplon et de l'avenue du Silo a été soumis à l'examen préalable de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) le 12 juin 2015. Le Canton a préavisé favorablement ce projet par courrier du 26 août 2015. La mise à l'enquête publique pour la constitution d'une servitude de passage public à pied a eu lieu du 14 novembre au 13 décembre 2015 et n'a soulevé aucune opposition.

Le préavis N° 93-2016 relatif à l'adoption du projet routier a été approuvé le 17 mars 2016 par le Conseil communal d'une part, et par le Département des infrastructures et des ressources humaines le 18 avril 2016 d'autre part.

Un acte constitutif a été rédigé concernant la constitution d'une servitude de passage public à pied sur le trottoir longeant la rue du Simplon.

L'acte a été signé le 22 juin 2016.

Gérances

Les 54 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, quatre changements de locataires ont été enregistrés. Dès mars 2016 et suite à la démolition des bâtiments de l'Avenir 5 et 7 qui comprenaient au total 11 appartements de 3 pièces, 43 appartements, tous loués, sont propriétés de la Ville.

Avenue du 1^{er} Mai 13 et Crissier 1b

Depuis le 1er octobre 2011 et dans l'attente de la concrétisation d'un projet de construction, l'immeuble sis à l'avenue du 1er Mai 13 est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage.

Depuis le 1^{er} octobre 2013 et en prévision des importantes transformations que va subir la zone de la gare, impliquant la démolition de l'immeuble sis à la rue de Crissier 1B, cet immeuble est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage, ceci jusqu'à la démolition du bâtiment.

Suite à une observation exprimée par la Commission de gestion lors de l'exercice 2015, la Municipalité s'est assurée auprès des responsables de l'ALJF que les locaux mis à disposition, soient occupés exclusivement par leurs membres. En effet, chaque année, sa commission d'attribution envoie un formulaire à tous les membres logés afin de vérifier qu'ils sont encore en formation (attestation d'étude ou dossier) et de s'assurer qu'ils respectent bien les statuts et le contrat qu'ils ont signé. La commission d'attribution, en collaboration avec les autres organes élus de l'association, convoque ensuite les personnes dont la situation réclame des précisions, et décide alors de prolonger ou de résilier le contrat de membre logé. Les sous-locations sont contrôlées avec soin.

Avenir 5 et 7

Au 31 décembre 2015, les trois appartements de l'immeuble de l'Avenir 5 étaient squattés. Sur les huit appartements de l'immeuble de l'Avenir 7, cinq étaient squattés et un était mis à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage.

En 2015, le Conseil communal a accepté la démolition de ces bâtiments à la condition que tous les locataires soient relogés, ce qui a été le cas au 1er février 2016.

En mars 2016, une audience en présence du Président du Tribunal d'arrondissement a été organisée sur place mais personne du Collectif de l'Avenir n'était présent. Un ordre d'évacuation au 8 mars 2016 a été donné aux squatters pour libérer les lieux. Des mesures ont été prises afin de respecter l'échéance de libération des locaux et un contrôle a été exécuté sur place pour constater le départ des squatteurs.

En ce qui concerne les bâtiments Avenir 9, Savonnerie 4 et 6, faisant également partie de l'îlot de la Savonnerie, leur état ne présentant pas de danger pour les utilisateurs, la résiliation des baux à loyer interviendra en fonction de leur échéance respective et de l'avancement de l'étude du projet; une décision sera prise en 2017 dès que l'étude du Centre aura démarré. En juillet 2016, Caritas a fait part de son intention de résilier son bail en 2016 dans l'objectif de fermer cette structure au profit d'une épicerie mobile. La fermeture a eu lieu le 31 décembre 2016. La Municipalité a rencontré les responsables de Caritas et une détermination sera prise concernant la libération des locaux début 2017.

Sous-location

La Commune sous-loue le 2 pièces sis au dernier étage de la rue de l'Avenir 25, dans le bâtiment communal dans lequel se trouve le dicastère Enfance-Cohésion Sociale.

Appartements sociaux

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de Saugiaz 8 sont affectés à la fonction de logements sociaux. Dès mars 2016 et suite à la démolition des bâtiments de l'Avenir 5 et 7, seuls les deux appartements à l'avenue de Saugiaz 8 sont occupés comme appartements sociaux.

Location des vitrines

Huit vitrines sont situées dans le passage inférieur du 14-Avril. Les prix annuels de location sont variables, généralement de l'ordre de CHF 600.-à CHF 900.- non compris la TVA, selon les emplacements.

Depuis que les piétons ont la possibilité d'emprunter le passage supérieur sur l'avenue du 14-Avril, l'intérêt pour ces vitrines est moindre au vu du faible passage, seules quelques-unes sont encore occupées au 31 décembre 2016.

Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2016 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu	7
Avenue du 1 ^{er} -Mai	19
Avenue du Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	100
TULAI	100

13 changements de locataires sont intervenus en 2016.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2016 des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de CHF 100.- + TVA par emplacement; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 60.- + TVA par emplacement.

Gestion des parkings communaux sur le territoire privé communal

Le Service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants : Verdeaux-Pépinières, Léman, 24-Janvier-Corbettes et Sous-Biondes.

Il établit les autorisations de parquer pour le personnel communal et les organismes partenaires de la Commune, soit le CSR, les PPLS, l'OSP, Profa et PolOuest ainsi que pour le corps enseignant. En 2016, 845 autorisations ont été délivrées (777 en 2015). Au 31 décembre, 217 personnes (204 en 2015) sont au bénéfice d'une autorisation de parquer d'un montant de CHF 60.-/mois.

Depuis 2015, une autorisation a également été délivrée à 9 maraîchers pour qu'ils puissent parquer leur véhicule lors du marché, le samedi matin jusqu'à 14h00, sur le parking de l'Hôtel-de-Ville.

En plus des autorisations, des cartes d'accès occasionnels pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de l'Administration, dont celle du CTC. En 2016, 602 cartes d'accès ont été vendues au CTC (622 en 2015) pour un montant total de CHF 2'721.-.

Section exploitation

La section exploitation veille à l'exécution du nettoyage dans une politique respectueuse de l'environnement et assure les services de piquet des salles de gymnastique utilisées par les sociétés les soirs et les week-ends. Elle a également pour mission de contrôler le bon fonctionnement de l'ensemble des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaires, électricité) des bâtiments communaux, de superviser et optimiser les consommations d'énergie, de gérer la mise en passe des clés électroniques, et de réaliser les travaux d'entretien et de rénovation en lien avec les entreprises.

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	maisons	magasins	autres
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	•	-	-	-		1	-	locaux
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	+ Crèche + La Grange local
Rue de Crissier 1B	-	-	-	-	-	1	-	+ 1 dépôt et 3 chambres pour étudiants
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	local
Kiosque passage sous route Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	Inoccupé, utilisé comme local de stockage
Kiosque place du Terminus	-	-	-	-		-	1	bar à café
Chemin de Jouxtens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 35	-	-	-	-	-	-	-	SDOL + poste de ville
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1 ^{er} Mai 13 (Cure du 1 ^{er} Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	•	-	-	-		-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Appartements de service :								
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	1	9	14	10	2	7	6	+ 13 garages

Le Service a nommé un chef d'exploitation avec pour tâche principale le renforcement des contrôles des prestations fournies sur les différents sites. D'autre part, le responsable du Collège de Florissant a fait valoir son droit à la retraite à fin décembre permettant ainsi au titulaire de l'Hôtelde-Ville de reprendre cette fonction. Dès lors, un agent d'exploitation du site scolaire du Censuy a été déplacé pour assumer la responsabilité des bâtiments de l'Administration. Une auxiliaire de nettoyage a été engagée à temps partiel au 1er janvier à la crèche des Globe-trotteurs.

Une dizaine de stagiaires est venue sur plusieurs sites scolaires découvrir le métier d'agent d'exploitation. Un collaborateur a obtenu avec succès son certificat fédéral de capacité d'agent d'exploitation par le biais de l'article 32. Le responsable de la section a fonctionné en tant qu'expert aux examens finaux.

Pendant les trois premières semaines des vacances de juillet, une vingtaine de jeunes est venue renforcer les équipes d'entretien pour les grands nettoyages des sites scolaires. Un nettoyage à fond a eu lieu en novembre à Ondallaz. Dans le cadre de la nouvelle démarche «Propreté en Ville», un service supplémentaire a été mis en place durant le mois d'août pour assurer le nettoyage des préaux scolaires ainsi que l'entretien des sites occupés.

Des exercices d'évacuation organisés par les trois directions scolaires ont eu lieu dans tous les bâtiments scolaires avec le concours des responsables de site et du chef d'exploitation. En règle générale, ces exercices se sont bien déroulés et ont permis l'amélioration de certains équipements techniques. De plus, plusieurs plans d'évacuation ont fait l'objet de modifications et mises à jour.

Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le Service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse du propriétaire, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Gestion urbaine-Développement durable.

51 avis d'expulsion et 17 avis d'exécution forcée d'expulsion, dont un pour un local commercial, soit 68 au total, ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (46 en 2015). Sur ce nombre, 11 personnes (13 en 2015) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier. Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.

Logement

Missions et activités de l'Office communal du logement

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- il rédige les rapports concernant les demandes de rénovation, transformation et démolition d'immeubles d'habitation, ainsi que les demandes d'aliénation d'appartements loués:
- il gère les préinscriptions pour les logements subventionnés et préavise les candidatures;
- il informe les habitant-e-s sur les droits et devoirs des locataires et se tient à disposition pour conseiller sur les démarches à effectuer; un dépliant d'informations sur le logement est aussi à disposition auprès des divers guichets de la commune;
- il tient à disposition une liste des principales gérances de la région, disponible à la réception du Service Enfance-Cohésion sociale;
- il gère l'attribution en sous-location de logements sociaux en collaboration avec le Centre Social Régional de Renens;
- il établit la statistique annuelle des logements vacants sur la commune;
- il participe à l'application de la politique du logement de la Ville de Renens;
- il participe à la gestion de projets et au suivi des dossiers de logements subventionnés et/ou protégés et adaptés.

Statistique des logements vacants

Au 1er juin 2016, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 23 (15 en 2015), soit un taux global de vacance de 0,23% (0,1% en 2015) largement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. Ce taux particulièrement bas signe une situation de crise persistante sur le marché locatif communal, avec un taux moyen de logements vacants inférieur à 1,5% depuis 2002 (taux inférieur ou égal au taux actuel sur Renens depuis 2009, avec une exception à 0,17% en 2012, 0,3% en 2008, 0,7% en 2007, 0,6% en 2006, 1,5% en 2005, et 0,3% de 2002 à 2004).

À titre de comparaison, le taux de logements vacants en juin 2016 était de 0,5% (0,3% en 2015) dans l'Ouest lausannois, 0,8% (0,7% en 2015) dans l'ensemble du canton et 1,30% (1,19% en 2015) en Suisse.

Préavis LDTR et LAAL

En 2016, l'Office du logement a examiné 1 demande d'autorisation fondée sur la Loi concernant l'aliénation d'appartements loués - LAAL (3 en 2015, 1 seulement en 2014, 3 en 2008, 2009 et 2010 mais 8 en 2011, 4 en 2012 et 2 en 2013), et 3 demandes fondées sur la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations - LDTR, y compris celle concernant les immeubles de la Rue de l'Avenir 5 et 7 appartenant à la commune (5 en 2015, 3 en 2014, 5 en 2013, 2 en 2012, 1 en 2011, 2 en 2010, 4 en 2009 et 7 en 2008). Suivant les préavis favorables de la commune, le canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'État.

Logements subventionnés

Au 31 décembre 2016, la commune participait à l'abaissement des loyers de 86 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces pour un montant global de CHF 75'600.- (CHF 97'800.- en 2015). Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue du Simplon 7A à E (37 logements), le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements) et la Place du Marché (9 logements).

Depuis le 1er janvier 2012, la commune gère la liste d'attente des

préinscriptions pour les candidats aux logements subventionnés. Au cours de l'année 2016, 5 logements subventionnés se sont libérés et leurs locataires ont été remplacés par des candidats de la liste d'attente. Au 15 décembre 2016, cette liste d'attente comprenait 378 dossiers ; une forte augmentation a été constatée pendant cette année avec l'avancement du chantier de la Croisée qui a déclenché des vagues de demandes (48 nouveaux logements subventionnés y seront mis en location début 2017).

Appartements sociaux

Suite au préavis N° 48-2014, la commune peut prendre en location et sous-louer un maximum de 14 logements avec un encadrement social adapté (fourni par la Travailleuse Sociale Logement de l'Arasol) destiné à l'autonomisation des ménages concernés. À l'heure actuelle, 8 ménages ont été pris en charge dans ce cadre. Plusieurs autres sont en recherche d'un logement mais il s'avère souvent difficile de faire coïncider les besoins des familles avec leurs revenus pour trouver des logements convenant à leur situation.

Appartements adaptés/ protégés de la Savonnerie

Le bâtiment de l'Avenue du 14-Avril 12 comprend 12 appartements adaptés/protégés destinés à des personnes âgées dont la situation nécessite des adaptations architecturales. Le nombre d'appartements pour lesquels la Ville de Renens participe à un abaissement des loyers est passé de 9 à 10 en 2016. La condition est que les locataires soient renanais et au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI. L'Office communal du logement est représenté dans la commission d'attribution de ces appartements.

Réseau partenaires logements

Le réseau des partenaires logement de la Ville de Renens comprend des gérances, coopératives, propriétaires, mais aussi des institutions tierces comme le Canton, le CSR, la Préfecture et d'autres communes. Les contacts à l'intérieur de ce réseau sont de plus en plus riches, avec des rencontres aux niveaux fédéral, cantonal, régional et communal. L'Office du logement de Renens organise chaque année une rencontre des gérances et propriétaires ayant des immeubles en location sur la Commune.

Mme la Préfète participe également à cette séance, permettant d'échanger sur les préoccupations de chacun. L'office du logement en profite également pour tisser des liens utiles tout au long de l'année.

Lors de la séance du 2 février 2016, la thématique des déchets et du tri a été abordée en présence de M. Schweingruber, responsable environnemental de la commune de Renens, qui a présenté le fonctionnement du tri à Renens, les diverses démarches effectuées par la commune pour informer la population et agir dans ce sens.

La question du rôle des concierges a également été évoquée. Il a d'ailleurs été rappelé que la Commune propose chaque année aux concierges un cours de communication interculturelle.

La Commune a également engagé des «ambassadeurs des déchets», chômeurs embauchés temporairement pour aller à la rencontre des gens dans les quartiers et leur expliquer les règles de tri.

Plateforme logement de l'Ouest lausannois

Cette plateforme est un lieu d'échange et de discussion permettant de mettre en commun les expériences de chacun. Elle peut également servir de tremplin pour des projets intercommunaux qui se dessineraient au-travers des discussions à venir. Deux ateliers de la plateforme ont eu lieu en 2016. Le premier a été la visite de deux coopératives en ville de Zürich («mehr als wohnen» et «Kaltbreite»). Le second s'est déroulé à Lausanne et avait pour thème les grands ensembles bâtis.

Expulsions

Lors de la prononciation d'expulsions, l'Office du logement prend contact avec les locataires concernés pour leur proposer un soutien (l'Arasol faisant de même pour tenter d'établir un lien avec des personnes souvent coupées de nombreuses ressources). Tous ces contacts n'aboutissent pas à des résultats mais certaines situations peuvent se voir allégées ou améliorées par ce biais. En 2016, ce sont 16 exécutions forcées d'expulsion qui ont été prononcées par la Justice de Paix, la plupart du temps pour non payement du loyer. A noter que toutes ne se sont pas terminées avec des personnes à la rue puisque certaines avaient trouvé des solutions entre-deux.

Rattachement de l'Office du logement au service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes

Le changement de législature a été mis à profit pour repenser la répartition des différents offices et secteurs de l'administration. Il a été à cette occasion décidé de rattacher l'Office du logement au service «Bâtiments-Domaines» afin de positionner cet office dans une perspective plus globale vis-à-vis de la politique du logement et de mettre à profit les synergies possibles avec le secteur des gérances déjà présent dans ce service du CTC. De même, certains dossiers étaient déjà traités avec d'autres secteurs ou offices du CTC. La proximité géographique et organisationnelle est, grâce à cette réorganisation, également un avantage. Il reste évident que l'Office conservera le même lien qu'aujourd'hui avec la Travailleuse Sociale Logement du CSR ainsi que des liens étroits avec le service Enfance-Cohésion sociale qui est en lien direct avec certain-e-s citoyen-ne-s qui ont des problèmes liés au logement.

Changement de délégué au logement

M. Frédéric Hubleur, titulaire du poste depuis sa création, a donné sa démission pour la fin octobre 2016 afin de rejoindre l'Unité Prévention, Appui social et insertion du Canton de Vaud. La recherche de son successeur a abouti à l'engagement de Madame Aurélie Debluë, qui prendra ses fonctions le 1er mars 2017.

Cultes

Ce dossier a été repris par le Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes au 1^{er} juillet 2016. Il est resté encore cette année sous la section Finances-Cultes qui a géré ce dossier jusqu'à cette date.

La collaboration entre la Ville de Renens et les communautés religieuses est cadrée par la Constitution fédérale et la Constitution vaudoise, qui posent et garantissent le principe de la liberté de conscience et de croyance.

Les relations entre l'Etat et les communautés religieuses sont régies par des lois qui règlent notamment les aspects de reconnaissance et de subventionnement, soit:

- a. Les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (RSV 180.05)
- b. La reconnaissance des communautés religieuses et les relations avec les communautés reconnues d'intérêt public (RSV 180.51)
- c. La Loi sur l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (RSV 180.11)
- d. La Loi sur la Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud (RSV 180.21)
- e. La Loi sur la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (RSV 180.41)

Le Service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition des lieux de culte à l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV), de l'entretien de ces lieux de culte, ainsi que ceux de la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD), ce qui s'effectue en collaboration avec le Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes. La rétribution des musiciens d'église, des sacristains et des concierges fait également partie des tâches de la Direction.

Les chiffres concernent l'année 2015, en effet au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2016 ne sont pas encore connus.

Eglise évangélique réformée

Région les Chamberonnes

En 2015, la subvention de la Ville de Renens a été de CHF 8'850.- à l'EERV et CHF 1'500.- à la Cascade et pour les jeunes.

Les Paroisses de Bussigny – Villars-Sainte-Croix / Chavannes-Epenex / Cheseaux-Romanel / Crissier / Ecublens – Saint-Sulpice / Haut-Talent / Mont-sur-Lausanne / Prilly-Jouxtens / Renens constituent la région «Les Chamberonnes». Chacune des neuf paroisses de la Région garde ses activités traditionnelles, ses lieux de culte, sa couleur spirituelle, son autonomie financière et ses ministres.

La Cascade a pour but d'offrir un accompagnement, dans une perspective chrétienne, à toute personne qui en fait la demande. Elle propose, sous forme d'entretiens confidentiels, une présence accueillante et un accompagnement dans la durée si nécessaire. Pour les jeunes, la Région Les Chamberonnes organise des camps, des week-ends, des formations Jacks (jeunes accompagnants de camps et de catéchisme). Des lieux ont été créés à Bussigny et au Mont-sur-Lausanne, propices au développement des rencontres entre jeunes chrétiens, à l'épanouissement de leur vie spirituelle et à leur prise de responsabilités dans la société.

Paroisse de Renens-Village

Le Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes assure l'entretien des bâtiments et la prise en charge des salaires des organistes et des sacristains.

Quelques dates et événements :

- 12 juin : culte et fête de l'offrande avec le traditionnel repas et la participation du choeur d'Etagnières.
- 5 novembre : fête de paroisse à la salle de spectacle avec le concert du choeur «A Contretemps».
- 6 novembre : lancement des manifestations en lien avec la commémoration des 500 ans de la réforme. Le culte télévisé qui avait lieu à Saint-François Lausanne a pu être suivi depuis le Temple.
- 27 novembre : 1er des trois concerts des musiques de la réforme donné par l'organiste M. Nicolas Zannin. Les 2 prochains sont prévus les 26 février et 21 mai 2017.
- 17 décembre : fête de Noël pour les paroissiens et les utilisateurs des locaux, avec petite agape, chants de Noël, contes et jeux pour les enfants.

Temple de Chavannes-Epenex

En 2015, la part de la Ville de Renens a été de CHF 21'720.30.

La particularité de la paroisse de Chavannes est que le culte se vit à trois voix, celles du ministre, du lecteur et du «prieur». Le dimanche, le «prieur»

par ses mots prie «en écho» à la prédication du jour.

L'année 2016 fêtait le 50ème anniversaire de la création de la paroisse de Chavannes-Epenex, qui «naissait» en mai 1966, dans l'Ouest lausannois, de la fusion entre l'Eglise libre et l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud.

Quelques mots-clefs pour définir ces cinq décennies : la foi, l'engagement, la communauté, l'argent (celui qui a fait défaut, mais qui n'a rien empêché) et l'action.

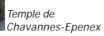
Quelques dates et événements :

- Accueil d'un nouvel organiste,
 M. Adrien Pièce, après le départ à la retraite de Mme Monique Aubord.
- 24 avril : invitation de toutes les paroisses de la région à se retrouver pour célébrer le culte régional annuel au temple de Chavannes, suivi d'un traditionnel apéritif.
- 19 juin : fête du 50^{ème} anniversaire de la paroisse qui a débuté par un culte de reconnaissance, suivi d'un apéritif lors duquel la partie officielle s'est déroulée. Les discours des représentants du Conseil synodal, du Conseil régional, du Conseil paroissial et des trois communes de la paroisse ont été prononcés. Lors du repas les nombreux invités ont pu évoquer leurs souvenirs et imaginer l'avenir.
- 17 au 19 septembre : voyage paroissial, une escapade revigorante en Bourgogne, entre culture et nature, histoire et spiritualité.
- 1er octobre : transformation du triste gazon devant la salle de paroisse en jardin potager écologique et participatif.

Paroisse du Sud-Ouest lausannois

En 2015, la part de la Ville de Renens a été de CHF 4'096.75.

> La Paroisse de Malley s'intègre dans l'entité Paroisse du Sud-Ouest lausannois, formée de trois lieux de culte : Malley, Sévelin et St-Marc.



La Ville de Renens contribue aux frais de chauffage et d'éclairage de la Chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renanais.

Aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais sont répartis en fonction du nombre de paroissiens entre les Communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens). Cette convention est actualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens. En 2013, la réactualisation a eu lieu en tenant compte de la population au 1er janvier de l'année concernée pour établir les décomptes de 2013 à 2017.

Activités au foyer paroissial

Le foyer paroissial, qui accueille de multiples activités, est au bénéfice d'un droit de superficie (DDP) auprès de la Commune de Lausanne. Ce DDP est arrivé à échéance le 16 février 2015.

Dans le futur plan de quartier de Malley, zone «Gazomètre», le foyer n'est pas maintenu. Face à cette contingence, la Commune de Lausanne a proposé une prolongation du DDP de 5 ans, qui a été signée le 13 février 2015.

Paroisse de langue allemande de Villamont

En 2015, la part de la Ville de Renens a été de CHF 2'396.20.

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est le siège de la Paroisse réformée de langue allemande de la région lausannoise. Elle se situe au centre de Lausanne, au numéro 13 de l'Avenue de Villamont. Elle offre la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes billingues.

Depuis la construction de son nouvel orgue en 1996, l'Eglise de Villamont est devenue un centre musical important à Lausanne. L'acoustique est excellente, en raison probablement des proportions du bâtiment et de son vaste plafond voûté en bois. Elle accueille de nombreux concerts, en plus de «Cantate et Parole», notamment dans le cadre du Festival de Musique Improvisée de Lausanne, des Goûts Réunis et du Festival Bach.



Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs

En 2015, la part de la Ville de Renens a été de CHF 120'701.82. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à CHF 331'247.02, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre d'habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2015.

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannesprès-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (pour une fraction de la commune) et St-Sulpice. Les lieux de culte sont l'Eglise de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une singularité paroissiale est de rassembler des fidèles de plusieurs langues et horizons, dont des Portugais, des Italiens, des hispanophones, outre les francophones. De plus, deux petites communautés albanaise et malgache célèbrent régulièrement à St-François ou dans la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Quelques dates et événements :

L'année 2016, était l'année jubilaire de la Miséricorde. Voulue pour toute l'Eglise par le pape François, elle a été marquée par les actions suivantes :

- En intensifiant les permanences des prêtres au service et à l'écoute de tous, et par communauté linquistique.
- En réunissant toutes les communautés - y compris la paroisse-sœur de Bussigny - pour une Grand' messe pluriculturelle avec apéritif et concert du Jubilé par la chorale Opus 1020 (novembre).
- En accueillant le mouvement œcuménique ACAT (action des

- chrétiens pour l'abolition de la torture) dans la chapelle St-François.
- En participant aux Soupes de décembre sur la Place du Marché à Renens
- 2 octobre : 3ème édition de la Fête des communautés avec des stands de nourriture du monde, spectacle d'ombres chinoises pour les petits (et les grands), musiques, danses et chorales du monde.

L'Eglise de St-François accueille chaque mois, les Dimanches Solidaires, qui sont un TEMPS et un ESPACE, de présence, de fraternité, de repas, de partage, de créativité et une messe pour ceux qui le souhaitent. Ils sont ouverts à toute personne désirant vivre le dimanche dans un esprit de rencontre et un repas simple est offert.

Paroisse de St-Joseph

En 2015, la part de la Ville de Renens a été de CHF 26'308.45.

Couvrant des quartiers en pleine expansion, un projet de lieu de culte a été formulé dès 1934 pour cette Paroisse Saint-Joseph. Sous l'impulsion du curé Jacques Haas, l'église a été construite en 1936 et rénovée en 1994.

Le cas singulier de cette fraction de Paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les Communes de Lausanne, Prilly et Renens. Elle est réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

Les 8000 catholiques de la Paroisse Saint-Joseph habitent dans les quartiers lausannois de Prélaz, Montétan et Malley, les quartiers du Galicien, des Baumettes et du Chablais au sud de Prilly et les quartiers de Longemalle, de Florissant à Renens. La paroisse couvre une partie de la Commune de Lausanne, une autre de la Commune de Prilly et une petite partie de la Commune de Renens. Elle est composée de presque 80 nationalités et cultures différentes. Avec tout cela, c'est une paroisse en couleurs! La paroisse accueille les communautés vietnamienne, camerounaise, italienne et érythréenne pour

leurs animations et leurs célébrations. La Paroisse St-Joseph fait partie, avec la Paroisse voisine du Bon Pasteur à Prilly, de l'Unité pastorale Prilly-Prélaz, avec à sa tête, une Equipe pastorale, composée de six membres (trois prêtres et trois laïcs, dont deux femmes).

Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud

En 2015, la Ville de Renens n'a rien versé à cette communauté. En effet, le nombre d'israélites pratiquant pour Renens n'atteignant plus le seuil d'au moins 10 habitants membres (14 auparavant), a eu pour résultat que la Ville de Renens n'a plus à verser pour l'instant - et selon la convention - la contribution au lieu de culte.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté accepte le principe de contribuer pour un montant forfaitaire de CHF 30'000.-. Ce montant est réparti selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres.

Au 1er janvier 2010, 928 habitants du Canton de Vaud, domiciliés dans 57 communes, se déclaraient israélites pratiquants. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du Canton.

Conclusion

Les relations avec les Communautés religieuses sont empreintes d'un esprit de respect et d'ouverture. Les liens actuels avec les Conseils de paroisse, basés sur une relation de partenariat, respectueuse des sphères de compétences, sont excellents.

Les communautés religieuses occupent une place importante, jouent un rôle majeur dans la vie de la cité, un rôle spirituel, confessionnel évident, garanti par la Constitution et un rôle social conséquent, en partenariat avec des collectivités laïques.

Développer le dialogue, le partenariat interreligieux et la compréhension mutuelle est un objectif permanent.

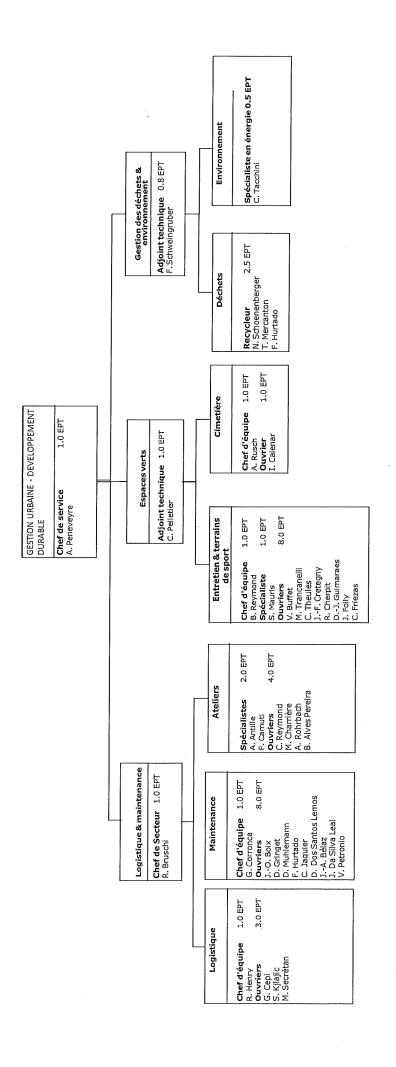
Gestion urbaine -

Développement durable



Directrice : Mme Patricia ZURCHER MAQUIGNAZ, Municipale

> Chef de service : M. Alain PENEVEYRE



Gestion urbaine-Développement durable

Le Service Gestion urbaine-Développement durable gère les activités principales suivantes :

- Maintenance
- Logistique et manifestations
- Espaces verts
- Gestion des déchets
- Développement durable

Introduction

Bien que les 5 activités du Service soient restées identiques, le nom générique a passé d'Environnement-Maintenance à Gestion urbaine-Développement durable, appellation en deux composés qui détermine mieux les tâches dévolues au Service en mettant l'accent sur une Ville plus propre, plus verte et plus durable.

En s'appuyant sur ces préceptes, les différentes sections du Service ont travaillé leurs gammes.

Pour la section Maintenance, c'est la mise en œuvre des 12 mesures incitatives à l'amélioration de la propreté en Ville de Renens qui a été l'élément principal de l'année.

Pour la section Espaces verts, hormis les travaux d'entretien annuel, c'est principalement au niveau des études que les dossiers ont le plus avancé avec de nombreuses réalisations prévues pour 2017.

La section Gestion des déchets, dans la lancée de l'appel d'offre public pour la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers, a travaillé à la pose de plusieurs conteneurs enterrés, à l'ajustement de la taxe déchets pour les entreprises et aux différentes améliorations apportées aux déchèteries mobiles et fixes de Bussigny et Malley.

C'est peut-être dans le domaine de l'énergie, avec l'arrivée d'une spécialiste en énergies, que la Direction du Service s'est le plus investie en 2016. En effet, un énorme travail a été effectué sur le dossier du label «Cité de l'énergie», avec un réaudit prévu au 1er semestre 2017. Le programme Eco-Logement, effectué en collaboration avec la Société coopérative d'habitation de Renens et agglomération (SCHR), ou encore la Semaine européenne du développement durable, avec l'organisation de plusieurs séances thématiques, ont eu un grand succès.

Entrons dans les détails d'une année riche et passionnante en passant par les différentes sections du Service.



Section Maintenance

Comme cité dans l'introduction, la tâche principale de cette section fut la mise en œuvre des mesures d'amélioration de la propreté en ville de Renens, qui fait l'objet d'un paragraphe encadré ci-après. Après la rénovation complète des WC publics du Village et du chemin des Clos, de l'ancien poids de l'Administration et du cimetière, les travaux ont commencé fin 2016 pour les WC du terrain de football de Verdeaux qui seront équipés d'un WC flambant neuf accessible également pour les personnes handicapées.



WC Cimetière

L'hiver 2015-2016 a été relativement calme en interventions pour le déneigement avec seulement 9 sorties, ce qui a représenté 295 heures de travail et l'épandage de 48 tonnes de sel.

Comme chaque année, des renouvellements de machines, véhicules et

Nouvelle balayeuse Azura



matériels ont été effectués afin d'optimiser les travaux et maintenir une flotte de véhicules au plus près des normes sécuritaires et écologiques actuelles. Bien que commandée en été 2015, la nouvelle balayeuse Azura a été livrée au début de l'année 2016.

De plus, un préavis a été déposé au Conseil communal pour le renouvellement de la Jeep double cabine spécialement dévolue, d'une part, aux jardiniers pour leur travail quotidien et, d'autre part, pour les travaux de déneigement, puisqu'elle est équipée d'une lame à neige.



Nouvelle Jeep

Le même préavis comprenait également le changement de la grue du camion qui, après une vingtaine d'années de service, n'offrait plus toutes les garanties de sécurité.



Grue du camion

Les autres principaux changements et acquisitions font partie des 12 mesures concrètes pour l'amélioration de la propreté en Ville de Renens qui sont décrites ci-après.



Amélioration de la propreté en Ville de Renens - Bilan, stratégie et mesures



Force est de constater qu'un manque de respect de l'espace public est de plus en plus perceptible. Si cette observation n'est de loin pas spécifique à la Ville de Renens, il y a lieu d'agir et de réagir à une situation qui n'est pas satisfaisante, tant du point de vue de l'image de la ville que de celui du personnel communal, des habitants, des politiques et des responsables de la propreté à Renens.

La mise en place des taxes incitatives au tri des déchets a certes augmenté l'effet «littering», mais il semble utopique de vouloir régler ce problème en multipliant les points de collecte ou en augmentant le nombre de balayeurs.

Par conséquent, la Direction Gestion urbaine-Développement durable a proposé de faire un constat général du «niveau de propreté actuel» sur l'ensemble du territoire. Elle a établi un rapport décrivant les pistes d'amélioration à envisager, les moyens à mettre en œuvre pour y arriver, ainsi qu'un cahier d'actions concrètes qui passe par la sensibilisation, la mise en œuvre et la répression.

Ce travail de longue haleine a été mené en collaboration avec les secteurs Jeunesse et Intégration, le Service du personnel, les concierges, la Police de l'Ouest lausannois, ainsi que le Groupe Aînés.

La Direction Gestion urbaine-Développement durable est consciente que de notoires améliorations doivent être apportées à l'entretien de l'espace public en général. Les mentalités et la population ont changé, les exigences se sont modifiées, alors que le service à la population n'a guère évolué ces dernières années.

A ces fins, un préavis a été déposé au Conseil communal en 2015 déjà, mais ses mesures ont été mises en place dans le courant de l'année 2016. Ces dernières sont décrites en détail ci-après : La 1^{ère} mesure consistait à s'équiper d'un véhicule supplémentaire dédié à l'arrosage, celui-ci libérant du temps pour utiliser la laveuse à des fins d'entretien de la ville. L'acquisition du véhicule de marque Azura Aquadyne MC210 est effective et celui-ci correspond en tous points au descriptif présenté dans le préavis. Ce nouvel équipement ayant été livré à la fin du mois d'août 2016, son efficacité sera perçue dès 2017.



Nouvelle arroseuse Azura

 La 2^{ème} mesure était l'acquisition d'un petit véhicule supplémentaire pour le nettoyage des parcs et promenades. Ainsi, un véhicule électrique de marque Goupil G3 a été livré en juillet 2016 et celui-ci répond entièrement aux attentes.



Goupil G3

 La 3^{ème} mesure consistait à fournir à l'équipe des balayeurs de rue un aspirateur Glouton afin de faciliter le nettoyage des interstices, des pieds d'arbres et autres plantations. Celui-ci ayant été livré en juin 2016, les différents collaborateurs ont déjà pu «se faire la main» et apprécier sa maniabilité et son efficacité.





La 4ème mesure consistait à équiper six quartiers de la ville d'un conteneur enterré réservé exclusivement au Service Gestion urbaine-Développement durable. A ce jour, 3 conteneurs ont déjà été installés, soit au parc des Cèdres, aux Biondes et dernièrement, sur le chemin du Sécheron, en parallèle des conteneurs enterrés qui équipent le nouveau quartier de la Croisée. Les suivants seront réalisés avec d'autres implantations privées



Conteneurs enterrés type voirie

 La 5^{ème} mesure a été réalisée dans le courant de l'été 2016.
 30 poubelles supplémentaires ont été installées. Toutes les poubelles de ville ont été numérotées et un plan de leur implantation a été établi. De plus, chaque balayeur est équipé d'un

produit désinfectant pour le nettoyage de ces récipients et des autocollants avec le logo «Respecte Renens» ont été posés sur les poubelles.



A noter, également, que des obstructeurs ont été posés sur les poubelles afin d'éviter que certains tricheurs n'y jettent leurs ordures ménagères. Cette mesure a grandement amélioré la situation.

 La 6ème mesure est certainement l'une des plus importantes du programme car, sans sensibilisation et information à la population, l'impact des autres mesures serait réduit. Dès lors, la Municipalité s'est adjoint les services de l'agence de communication MCC à Renens.

Après une séance photo, les affiches personnalisées de cinq balayeurs communaux ont fait l'objet d'un tirage d'une cinquantaine



d'affiches mondiales à disposer sur chaque secteur. Seul un collaborateur n'a pas été d'accord de poser.

10'500 cartes postales à l'effigie des cinq balayeurs renanais ont également été imprimées et distribuées aux habitants par un envoi tout ménage.

Une centaine d'autocollants «Respecte Renens» ont été commandés et posés à l'arrière de tous les véhicules communaux, ainsi que sur les outils et le matériel de nettoyage de la Ville. A cela s'ajoutent les autocollants qui ont été posés sur les poubelles de ville.



Verso carte postale



Logo sur véhicule

Ce nouveau logo/slogan «Respecte Renens» pourra être repris avec différents moyens de communication comme les cendriers de poche ou encore les gobelets plastiques réutilisables lors des manifestations organisées par la Ville.



 La 7^{ème} mesure est l'allongement du temps de travail pendant le week-end, peut-être la moins populaire au sein du Service. Néanmoins, les collaborateurs ont ainsi plus de temps à consacrer au nettoyage de la ville. Après sa mise en œuvre au mois de mai 2016, un point de situation a été effectué avec les collaborateurs et l'appui des Ressources Humaines en novembre 2016.

S'il s'avère que cette nouvelle façon d'opérer est bénéfique pour la propreté en ville, une majorité des collaborateurs de piquet a préféré pouvoir reprendre ses heures supplémentaires en congés plutôt que de toucher l'augmentation forfaitaire proposée à titre de défraiement. Cette demande ayant été entendue et satisfaite, la mesure est effective.

La 8ème mesure consiste à modifier les piquets de neige pendant la période du pont de fin d'année et d'avoir ainsi à disposition une quinzaine de collaborateurs atteignables pendant cette période, afin de pouvoir intervenir de manière opportune lors de chutes de neige.

Cette mesure a déjà été mise en place à titre d'essai pendant l'hiver 2015-2016. Elle a été reconduite pendant le pont 2016-2017, mais le temps ayant été clément, cette nouvelle formule n'a pas encore pu faire ses preuves. Elle sera reconduite pendant l'hiver 2017-2018.

 Les 9^{ème} et 12^{ème} mesures concernent l'accessibilité des WC des établissements publics et l'élaboration de contrats public/privé. En collaboration avec la police du commerce et la section Partenariat de la Police de l'Ouest, le Service Gestion urbaine-Développement durable a organisé 3 séances d'information à l'attention des propriétaires des établissements publics.

Sur 50 établissements invités, 37 ont fait le déplacement. 32 ont répondu par l'affirmative et 5 par la négative pour la mise à disposition gratuite de leurs «toilettes accueillantes» et l'établissement d'une convention de propreté des alentours immédiats.

Ce résultat peut être considéré comme excellent. Sachant que Gastro Vaud critique cette offre, que les établissements publics de Genève ont refusé en bloc cette mesure, que la Ville de Nyon n'a pour l'instant que 4 adhérents, alors qu'en Suisse allemande, elle est très populaire, il y a lieu de mettre en avant les commerçants renanais pour leur audace et leur participation à l'amélioration de leur image et, par conséquent, de celle de toute la Ville.

A cet effet, des autocollants spécifiques ont été apposés à l'entrée des restaurants participants.

- La 10ème mesure consistait à proposer un contrat d'entretien hivernal public/privé pour les habitants des chemins privés particulièrement en pente. Les premiers contrats seront conclus dans le courant de l'année 2017 pour une mise en œuvre durant l'hiver 2017-2018.
- La 11^{ème} mesure concerne l'entretien des cours de collèges. La réorganisation de la section Exploitation a permis, pendant la période des vacances estivales, de pallier les man-

ques de propreté des cours de collèges, ceci avec un renforcement des collaborateurs de voirie et le passage de la balayeuse. Bien que cette façon de procéder se soit avérée efficace, une réflexion, en partenariat avec le Centre de gestion des programmes d'insertion et l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), pourra être envisagée.

Pour finir, il est à noter qu'une conférence de presse a eu lieu le 9 septembre 2016 sur la place du Marché afin de mettre en avant toutes ces mesures. LFM, 24 heures et la Télévision Suisse Romande dans Couleurs locales ont été les principaux médias à relayer ce programme.

Section Logistique et **Manifestations**

Ci-après, la liste des manifestations 2016 auxquelles le Service a apporté son soutien logistique avec le montage de cantines, de vitabris, ainsi que l'installation de bancs, chaises et podiums:

 Apéritif culturel 	8 février
 Exposition philatéliste 	-
Salle de spectacles	6 mars
 Fête du printemps 	20 mars
 Cirque «Star Light» 	13-17 avril
 Ouverture officielle 	
du Marché	30 avril
 Marché aux puces 	
«Fourmi Rouge»	14 mai
 Kermesse catholique 	7-8 mai
 Vide-greniers 	21 mai
 Inauguration du collèg 	ge
du Censuy	21 mai
 Fête des voisins 	27 mai
 Meeting natation 	28-29 mai
· Cirque «Star Light»	30 mai-2 juin
 Repas du personnel 	
communal aux Ateliers	3
de Renens	9 juin

- de Renens
- · ECAL Cinéma -Place du Marché 2 juin Tournoi Graines de foot 18 juin Feria Flamenca 26 juin
- · Concerts d'été 30 juin-1er juillet 1^{er} août Fête Nationale
- Piazzetta 18-19 août · Fête de Florissant
- «GAF» 26-28 août · Fête au Village 3 septembre
- · Clean-up Day 9 septembre Fête Fourmi

9-10 septembre

· Accueil des nouveaux habitants 22 septembre · 1020 Run 24 septembre

Rouge

- · Clôture des animations 24 septembre du Marché Cap sur l'Ouest 25 septembre Votations fédérales 25 septembre
- 2 octobre 5 octobre · Femmes Solidaires

30 septembre-

· Journée «Refus de la

Design Days

- misère» 17 octobre Vide-greniers 22 octobre
- Fête Asturiano Place du Marché 22 octobre
- · Marché aux puces
- «Rayon de Soleil» 29 octobre Marché aux puces 1er-2 no-«Paroisse protestante» vembre
- · Coupe des sapins à Bottens 22 novembre
- Téléthon 3 décembre Marché aux puces
- «Sur la Croix» 4 décembre Noël des enfants
- «Ecole du cirque» 13 décembre Noël à Renens 17-18 décembre
- 1er week-end Marché du Village du mois de mai à octobre

Réseau TRAKYV

Le Service Gestion urbaine-Développement durable a équipé ses 12 véhicules principaux d'un outil de géolocalisation, ainsi que de vingt tags pour les principaux



outils et machines du Service. Cette nouvelle technologie est conçue et produite par la société Agorabee, sise aux Ateliers de la Ville de Renens.

Ainsi, chaque objet correspond à un tag actif dont la lecture fait apparaître des caractéristiques précises. Les lecteurs installés sur les véhicules permettent, à chaque passage près d'un objet, de géoréférencer celui-ci sur un serveur. Une application en ligne permet d'afficher la position de chaque élément sur une carte. Cette technologie permet d'avoir de précieux renseignements sur le trajet de chaque véhicule et le positionnement des principaux outils et machines dans le cas d'un oubli ou d'un vol.

Cet ingénieux système de géolocalisation installé sur le véhicule de voirie est compatible avec la détection de tous les vélos équipés. Chaque détenteur d'un vélo peut alors, de façon individuelle et sécurisée, télécharger une application pour vérifier si son véhicule a été géolocalisé. La technologie Agorabee étant en pleine expansion, le maillage de repérage est de plus en plus fiable. Afin de couvrir de façon optimale le territoire renanais, il est quand même nécessaire de poser huit systèmes de lecture fixes dans des lieux de passage équipés de Wifi.

Cette solution innovante a été proposée au personnel communal pour les vélos privés et une promotion a été faite à la population par l'intermédiaire du Carrefour Info Renens.

Section Espaces verts

Les jardiniers communaux ont entretenu, tondu, arrosé, désherbé, fauché, taillé, planté, aménagé et traité (un petit peu) les massifs, îlots, plates-bandes, bordures, parcs, squares, promenades et terrains de foot tout au long de l'année. Le réaménagement du parc du Chêne devant commencer en début d'année 2017, aucun parc n'a été réaménagé en 2016.

Si en 2016, il n'y a pas eu de grande réalisation sur le terrain, de nombreux projets sont par contre en gestation ou au début de leur réalisation. La Direction du Service, mais principalement son architecte-paysagiste, a travaillé sur :

- l'étude d'aménagement du jardin des immeubles de la Croisée; bien que le projet soit privé, l'entretien du futur parc sera exécuté par les collaborateurs du Service. Le choix des plantes, des revêtements et des jeux est à ce stade essentiel;
- l'aménagement du jardin de la Ferme des Tilleuls a été également étudié par les services communaux afin d'offrir un écrin de verdure digne de cette belle bâtisse;
- l'îlot de la Savonnerie, qui sera aménagé au printemps 2017 avec potagers urbains, fitness urbain et zone de loisirs;
- le réaménagement du parc du Chêne, qui a été initié par le Service avec l'appui des Services Urbanisme et Travaux, sera réalisé au printemps 2017;
- le plan de réarborisation de la Promenade des Cornouillers, située le long du parking du Censuy en direction de la piscine, qui pourra être replantée suite au passage des conduites du chauffage à distance;

Liste des arbres d'avenues et de parcs taillés pendant l'hiver 2016

Arbres	Localisation	Nbre d'arbres	Heures de taille	
AIDICS	SUD	Note a arbres	rieures de taine	
Pins	Piscine	3	20	
Saule	Piscine	1	20	
Platanes	Av. du Censuy	3	10	
Platane	Collège du Simplon	1	5	
Erables	Terrain du Censuy	16	130	
Platanes	Av. du Caudray	3	10	
Erables	Piscine	22	4	
Saule	Piscine	1	4	
Celtis	Rue du Lac	1	2	
Platanes	Av. du Léman	17	10	
Erables	Collège du Simplon	4	2	
Platanes	Montée du refuge	6	35	
Chênes	Av. de la Piscine	12	1	
Platanes	Av. du Caudray	7	45	
Marronniers	Av. de Préfaully	21	4	
Acer negundo	Rue du Lac	1	4	
Tilleuls	Ch. du Chêne	10	16	
Platanes	Parking de la piscine	8	20	
Celtis/frêne	Ch. du Silo	18	30	
Erables	Ch. du Silo	11	20	
Celtis	Collège du Simplon	7	4	
	EST			
Liriodendron tulip	Collège de Florissant	5	2	
Platanes	Jeux de boules, Croisée	4	60	
Pin	Parc Rose Rouge	1	40	
Ifs	Parc Carl Sauter	15	165	
Platanes	Collège du 24 Janvier	3	30	
Charmille	Croisée	1	4	
Platane	Village	1	10	
Charmilles	Parc Rose Rouge	3	20	
Divers	Av. du Temple 16	Groupe d'arbres	20	
Tilleuls	Temple	36	217	
Peupliers	Rue de Lausanne	51	8	
Sophora	Ch. de Perrelet	6	30	
Sophora	Rue de Lausanne	17	30	
Sophora	Croisée	15	30	
Erables	Rue du Village + av. du Temple	17	4	
Marronniers	Parking du Sentier de la Gare	3	15	
Celtis	Av. de Florissant	19	8	
Celtis	Av. des Paudex	12	8	
Platanes	Av. du 24 Janvier	15	156	
NORD				
Platanes	Av. du 14 Avril	34	220	
Erables	Ch. d'Eterpy	16	50	
Platanes	Ch. de Pierregrosse	19	100	
Tilleuls	Garderie Lapins Bleus	1	30	
Corylus	Promenade de Verdeaux	2	5	
Divers	Parking de l'Administration	4	50	
Erables	Terrain de Verdeaux	17	173	
Chênes	Ch. de la Rueyre	4	10	
Divers	Talus des Biondes	Groupe d'arbres	30	
Erables	Rue de Lausanne	14	70	
Erables	Parking du 1 ^{er} Mai	6	20	
Chênes	Collège de Verdeaux	4	30	

Hormis la taille des arbres, un certain nombre d'entre eux doivent être abattus et remplacés. Ci-dessous, la liste des nouveaux arbres plantés sur le territoire renanais en 2016, sachant que le patrimoine arboricole de la Ville est de 2'500 sujets sur le domaine public seulement.

Arbres	Localisation	Nbre d'arbres
Davidia involucrata	Parc des Cèdres	1
Liriodendron tulipifera	Collège de Florissant	1
Prunus serrulata 'Kanzan'	Av. de la Poste	5
Tilia cordata 'Greenspire'	Av. du Temple	3

Comme décrit dans la brochure «L'arbre, citoyen renanais», le choix des nouveaux arbres plantés se fait en fonction de l'emplacement et par des espèces indigènes ou des essences acclimatées à la région qui résistent aux maladies et ravageurs.





Réaménagement du parc du Chêne, initié avec l'appui des Services Urbanisme et Travaux

 et enfin, un grand projet de potagers urbains qui sera mis à la disposition des habitants entre le chemin de Borjod et la promenade de Verdeaux avec le soutien de la SCHR.

Ainsi, de nombreux projets sont en phase de réalisation, alors que d'autres, tout aussi conséquents, attendent leur tour, comme l'aménagement paysager de la Gare, du Tram, de l'avenue du 24-Janvier, de la Grange, du BHNS, pour ne citer qu'eux, ainsi que les prémices des quartiers de Malley et des Entrepôts.

Groupe mobilité réduite

C'est en partenariat avec des représentants du Groupe Aînés de Renens que les Services Gestion urbaine-Développement durable et Urbanisme travaillent à améliorer l'accès aux bâtiments communaux, la mise en place des mains courantes facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite, ainsi que la pose et la rénovation des bancs sur le territoire communal. Plusieurs autres sujets, comme l'éclairage public ou encore la mise à disposition de poubelles dans certains quartiers, sont également soulevés lors de ces rencontres riches en échanges.

Travaux forestiers

Durant l'année 2016, 34 abattages de feuillus, soit 12 hêtres, 2 chênes, 6 frênes et 14 autres essences, ont été effectués. De plus, 5 frênes supplémentaires ont été coupés afin de garantir la sécurité des usagers des forêts.

Au total, 39 arbres ont été abattus pour un volume de 62.5 m³.

Jardins familiaux et potagers urbains

Pour rappel, les 9 sites accueillent 252 jardins répartis comme suit :

Aux Airelles	7
Aux Paudex	42
Sous-Biondes I	43
Sous-Biondes II	55
Les Biondes	16
Au Château	22
Au Censuy	47
Au Simplon	12
Aux Baumettes	8

La rotation des jardiniers est très faible, seuls 9 changements ont eu lieu en 2016. Par ailleurs, 2 potagers urbains dans le parc «Aux Paudex» réunissent une quarantaine de jardi-

De la réflexion à la réalisation :

Groupe de réflexion mobilité réduite et pose d'une main courante





niers ; deux autres sites seront créés en 2017 à Borjod et à la Savonnerie.

Lors de l'Assemblée générale des jardins familiaux, les représentants de site ont été confirmés dans leur fonction alors que, suite à la démission du poste de Président qu'occupait M. Mocchi depuis des années, M. Ali Korkmaz a repris la fonction.

Cimetière

Après la grande désaffectation partielle du cimetière de plus de 300 tombes en 2015, l'année 2016 a été beaucoup plus calme.

En cours d'année, 183 décès ont été enregistrés sur la Commune de Renens, mais seulement 83 défunts ont été enterrés au cimetière communal, soit 23 inhumations de corps et 60 de cendres, dont 39 qui ont été déposées au Jardin du souvenir. Par ailleurs, 2 exhumations ont été effectuées en 2016.

Section Gestion des déchets

Après la mise en œuvre des taxes incitatives au tri des déchets en 2013 et l'appel d'offre public pour la collecte et le transport des déchets ménagers urbains en 2015, les chiffres, que ce soit pour le tonnage collecté de chaque déchet ou pour le budget et les comptes liés à la gestion des déchets, ont pu être stabilisés. Avec un taux de recyclage avoisinant les 60%, la Commune de Renens a un excellent résultat, supérieur à la moyenne nationale située à 53%.

Ce résultat permet, d'une part, de stabiliser les coûts et, d'autre part, de calculer la taxe forfaitaire décrite plus en détail ci-dessous.

Taxe forfaitaire

Pour rappel, cette taxe forfaitaire doit être recalculée chaque année en tenant compte des résultats de l'année écoulée et du budget de celle en cours. Elle permet de financer une partie de la gestion des déchets que la taxe au sac ne couvre pas.

Lors de la 1^{ère} année (2013) de la mise en place des taxes incitatives, le montant de celle-ci a été évalué à CHF 90.- TTC par habitant de plus de 18 ans. Pour les années 2014 et 2015, elle a pu être baissée à CHF 85.- TTC. Ce montant sert également de base de facture aux en-

treprises et peut être pondéré par un coefficient allant de 1 à 5.

Ainsi, un Fonds de régulation a été créé pour que les comptes soient équilibrés d'année en année. Les excellents résultats de la politique de tri des déchets mise en place par la Ville de Renens, couplés avec un avantageux contrat de collecte en porte-à-porte, ont permis à nouveau de baisser la taxe forfaitaire à CHF 80.-TTC pour l'année 2016. La tendance actuelle est entre la stabilité et la baisse de la taxe.

Conteneurs enterrés

La Ville poursuit ses efforts en subventionnant la mise en place de conteneurs enterrés dans les quartiers à forte densité d'habitation et, de par son règlement, oblige les nouvelles constructions à être équipées de telles infrastructures. Il en résulte, pour 2016, la mise en place de 28 nouveaux conteneurs dans le quartier des Biondes, de Florissant, de la Croisée et de la Gare.

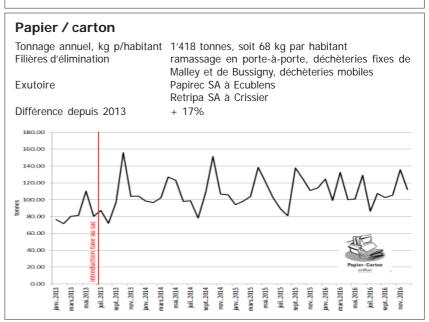
Ces équipements permettent aux locataires de se débarrasser de leurs déchets à tout instant et engendrent une économie d'échelle pour le transporteur.

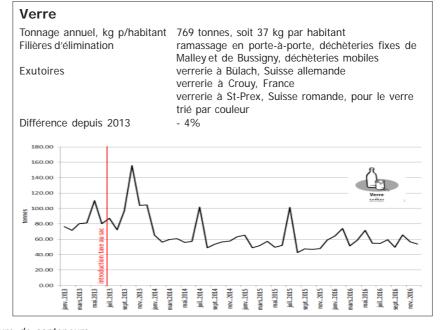
Evolution des déchets collectés en porte-à-porte

Ci-contre, un recensement du tonnage collecté de chaque déchet, réduit au kg produit par habitant, sa fillère d'élimination, son exutoire, ainsi que la différence en % depuis 2013, date de la mise en place des taxes incitatives, est établi. Il est accompagné d'un graphique représentant son évolution.

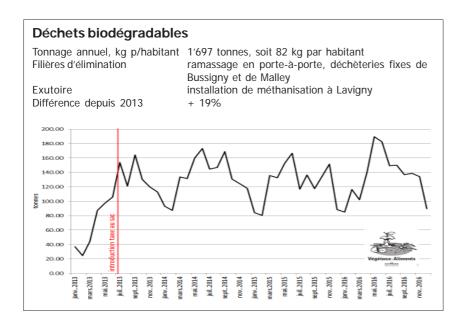


Ordures ménagères Tonnage annuel, kg p/habitant 2'197 tonnes, soit 106 kg par habitant Filière d'élimination ramassage en porte-à-porte, 1x par semaine sur les 2 secteurs Exutoire usine d'incinération de TRIDEL Différence depuis 2013 - 42% 500.00 450.00 400.00 150.00 100.00 50.00 0.00 Jul. 2013





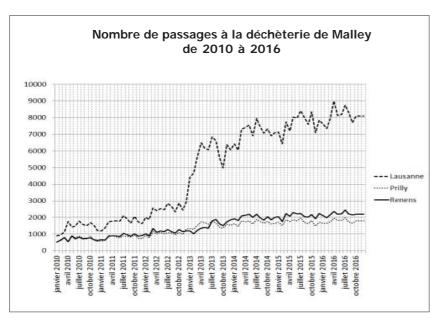
Infrastructure de conteneurs enterrés au parc des Cèdres

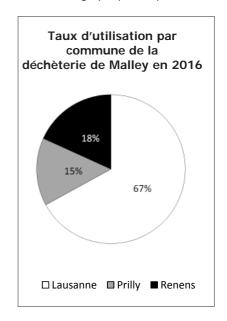


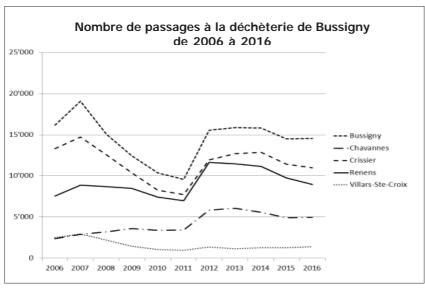
A la lecture de ces graphiques, on peut constater l'effet de la taxe au sac avec une nette diminution des ordures ménagères. L'augmentation de la quantité de papier/carton provient, d'une part, du tri de la matière qui est sortie des sacs poubelles et, d'autre part, de l'augmentation des achats en ligne qui sont livrés dans des cartons d'emballage. La légère diminution de la quantité de verre s'explique par le fait que les liquides sont de plus en plus contenus dans des récipients en PET. Enfin, le seul point négatif, malgré l'augmentation de la quantité collectée des déchets biodégradables, est la qualité de ce déchet qui est pollué par des sacs plastiques et autres déchets non-compostables.

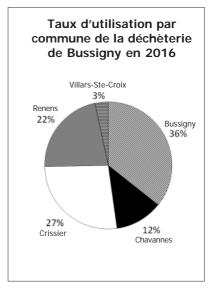
Déchèteries intercommunales

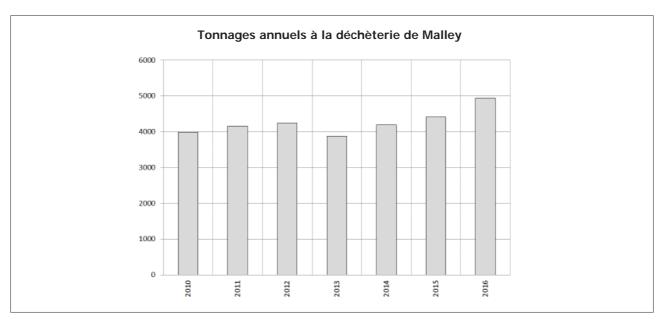
Pour l'année 2016, l'évolution des déchets et des passages sont présentés sous la forme de graphiques explicatifs.

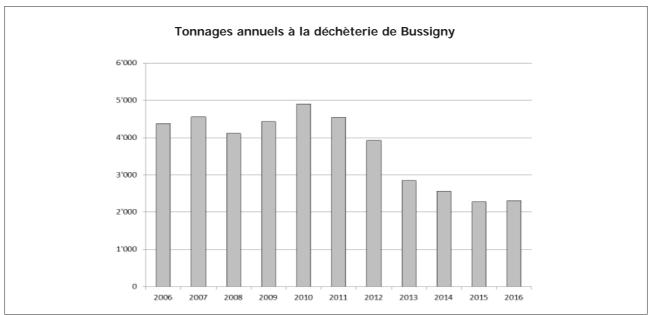


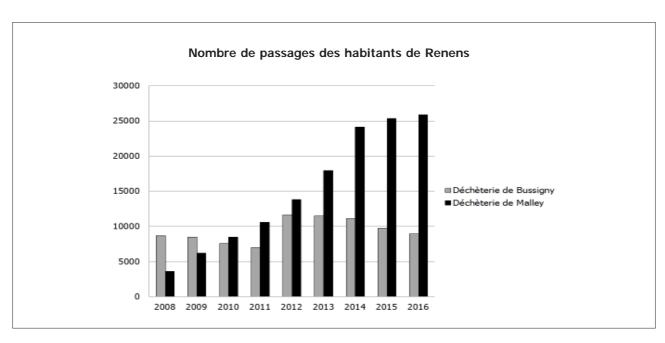


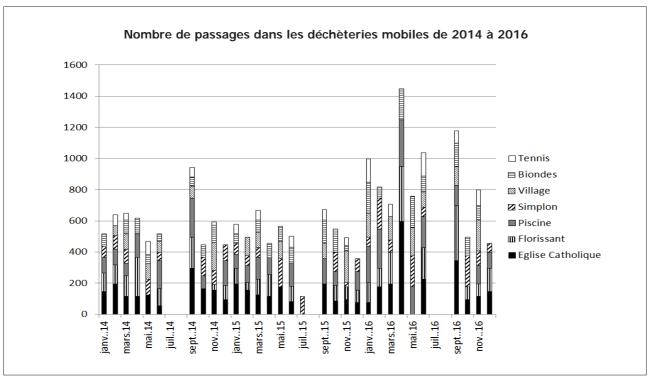


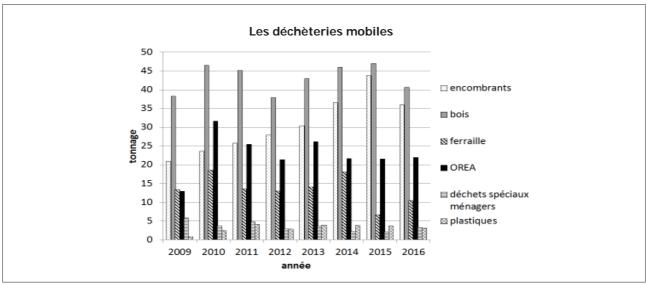












Section développement durable

Semaine européenne du développement durable



La Semaine européenne du développement durable a lieu chaque année. En 2016, elle s'est déroulée du 30 mai au 5 juin. Elle vise à encourager les

activités contribuant au développement durable et à leur donner une plus grande visibilité. C'est également un moyen de faire connaître à un plus large public les 17 objectifs du développement durable inscrits dans l'Agenda 2030 (c.f. www.eda.admin.ch), d'envergure universelle et adopté par la communauté internationale.

Les collectivités publiques, associations, entreprises, administrations, établissements scolaires, musées, fondations, organisations, hautes écoles et particuliers ont été invités à organiser des actions durant cette semaine.

A cet effet, la Direction du Service Gestion urbaine-Développement durable a organisé 3 séances thématiques. Le mercredi 1er juin 2016, une animation sur le thème de la biodiversité a été organisée au parc Carl Sauter. Un enclos à moutons, un hôtel à insectes, des ruches ont été installés et de la documentation sur le sujet a été distribuée à la huitantaine de visiteurs au cours de l'aprèsmidi. Ce dernier, ludique et instructif, a été spécialement apprécié des enfants.

Le jeudi 2 juin 2016, devant un public de 50 personnes, une présentation du concept de la future bourse solaire participative a été effectuée. Après une introduction politique, le Directeur de l'énergie du Canton de Vaud a présenté le développement actuel des panneaux photovoltaïques dans le Canton, ainsi que la stratégie énergétique 2050. Il a loué le dynamisme de la Ville de Renens et s'est dit prêt à soutenir financièrement la bourse solaire communale.

La spécialiste en énergies du Service a ensuite expliqué de façon détaillée le processus de mise en place.

Les exposés se sont terminés sur la présentation d'une expérience déjà opérationnelle à Givisiez. Enfin, la partie questions/réponses, suivie d'un temps de réseautage, s'est révélée particulièrement intéressante de par la qualité des débats.

Et enfin, le samedi 4 juin 2016, un stand d'information sur les produits alimentaires de proximité a été tenu par le responsable environnemental du Service afin de sensibiliser la population aux achats alimentaires équitables et de proximité. La participation des étalagistes du marché a été remarquée, avec le pavoisement des différents produits proposés par des drapeaux vaudois, selon leur provenance. A noter également la participation de l'association Femmes solidaires sans frontières, qui a pu faire la promotion des services qu'elle propose depuis dix ans à Renens.







Eco-logement aux Biondes

L'habitat et les habitudes de consommation constituent une bonne part de l'empreinte écologique du territoire communal sur l'environnement. Afin de sensibiliser les habitants de Renens à la réduction de cette empreinte, le Service Gestion urbaine-Développement durable a monté l'opération Eco-logement des Biondes visant à réaliser des économies d'énergie électrique, de chauffage et d'eau dans les 120 logements du che-



min de Biondes 34 à 48. Le Service a ainsi collaboré avec la SCHR, propriétaire des lotissements répartis en deux barres d'immeubles.

Débutée en février 2016, cette opération a, dans un premier temps, compris un audit énergétique complet des bâtiments et l'identification des potentielles améliorations des communs d'immeuble. Ensuite, les habitants se sont vu proposer des visites gratuites de leurs appartements par des conseillers en énergie de l'association Terragir - Energie Solidaire, prestataire en charge de la réalisation de cette opération.

C'est ainsi que, sur une base uniquement volontaire des habitants, 92% des appartements ont été visités une première fois entre le 24 mai et le 10 juin. Chaque visite a duré environ une heure, pendant laquelle plusieurs aspects ont été audités et optimisés, tels que l'éclairage, les appareils multimédia et électroménagers, les robinets et le tri des déchets. Les conseillers de Terragir ont installé gratuitement et au total :

- 933 ampoules LED en remplacement d'ampoules non économiques,
- 16 lampadaires LED en remplacement de lampadaires halogènes,
- 51 bouilloires pour préchauffer l'eau de cuisson,
- · 212 brise-jets économiseurs d'eau.

Par ces actions, 37'800 watts (puissance instantanée) ont été retirés des appartements.

Les conseillers de Terragir sont retournés en novembre dans les appartements pour traiter le sujet du chauffage. En effet, la consommation de chauffage représente une grande partie de l'énergie consommée par l'habitat. Des écogestes simples et permettant de réduire sa consommation sans perte de confort ont été expliqués aux locataires, portant par exemple sur le bon réglage des vannes thermostatiques des radiateurs et l'aménagement autour de ces derniers, le chauffage généré par le rayonnement solaire sur les fenêtres ou encore les méthodes d'aération de l'appartement

Les économies effectives d'électricité, de chauffage et d'eau découlant de cette opération seront connues en mars 2017, au terme d'une année de suivi des consommations.

Les conseils donnés lors de ces deux séries de visites ont toujours été très bien reçus de la part des habitants, non seulement par sensibilité écologique, mais aussi dans l'optique d'une diminution de leurs factures d'électricité, de chauffage et d'eau. L'Administration a pu, quant à elle, renforcer le lien avec les habitants de ce quartier, qui se sont sentis valorisés par cette opération.

Le Service a communiqué sur cette opération via toutes les éditions du Carrefour Info Renens. Chaque écogeste a, par exemple, été expliqué afin que toute personne intéressée puisse le reproduire chez elle.

Là encore, le public s'est senti concerné et la communication a porté ses fruits, en l'occurrence des pommes gravées avec le logo de la Semaine européenne du développement durable distribuées à la population lors de ces trois journées.

Cité de l'énergie

Le 4^{ème} audit du label «Cité de l'énergie» de la Ville de Renens aura lieu au printemps 2017. Bien que la plus grosse part du travail ait été accomplie durant l'année 2016, un article circonstancié proposera un zoom sur les différents résultats obtenus lors de l'audit dans le rapport de gestion de l'année prochaine.

«Electricité futée et Se chauffer futé»

La Confédération, par son programme Suisse Energie, et les cantons romands proposent des formations pour fournir des conseils et des astuces afin d'assurer une utilisation optimale du chauffage, des installations de chauffage et d'électricité dans les immeubles et les maisons. Grâce à leurs soutiens financiers, ces formations peuvent être dispensées gratuitement.

Le cours «Electricité futée» du 22 septembre 2016 abordait notamment la situation de l'approvisionnement en électricité, la compréhension d'une facture d'électricité souvent nébuleuse, et les éléments à connaître pour consommer judicieusement. Quant au cours «Se chauffer futé» du 29 septembre 2016, il traitait du chauffage des habitations individuelles ou collectives. Des explications ont permis de comprendre le fonctionnement des installations de chauffage et de savoir déterminer si un radiateur fonctionne correctement ou non. Leur fonctionnement a été décrit, ainsi que leur optimisation pour assurer confort et faible dépense d'énergie.

Ces cours, qui se sont déroulés à la buvette de la Salle de spectacles, s'adressaient aux concierges professionnels et auxiliaires, aux propriétaires avertis, mais également aux collaborateurs des gérances immobilières et à toute personne intéressée par le sujet.

La Ville de Renens a fait une information spécifique à la population via le journal Carrefour Info Renens, sa page Facebook et son site internet. Un publipostage a également été fait auprès des gérances et des propriétaires de Renens. Suisse Energie a pris en charge les frais des intervenants, de reproduction des supports de cours, ainsi que la partie logistique de la gestion des inscriptions. La Ville, quant à elle, a pris en charge les frais des apéritifs en fin de soirée via le Fonds du développement durable.

L'ancien chef du Service de l'énergie du Canton de Neuchâtel, intervenant pour ces deux cours, a su, de par ses compétences, rendre le sujet vivant et adapté à l'auditoire.

42 personnes étaient présentes lors de la soirée sur l'électricité et 51 pour le chauffage. Cette fréquentation peut être considérée comme un succès.

Ces soirées ont aussi permis de faire la promotion des subventions communales proposées par le Fonds (bilan énergétique des bâtiments, isolation et remplacement des fenêtres, installations solaires thermiques et photovoltaïques, et remplacement des gros appareils électroménagers, etc.).

Ces cours ont été une bonne occasion pour établir des contacts avec les concierges, les propriétaires et les gérances de la Commune afin d'influencer les bonnes pratiques en faveur de l'environnement.

Fourniture d'électricité «Naturemade Star»

Pour rappel, le concept énergétique communal (2013-



2016), élaboré en avril 2013 dans le cadre du réaudit de label Cité de l'énergie et accepté par la Municipalité, contient plusieurs objets touchant au domaine énergétique, dont l'augmentation de l'usage d'électricité labellisée Naturemade star. Dans le cadre des critères liés au label «Cité de l'énergie», la collectivité se doit d'augmenter au maximum la part d'électricité d'origine renouvelable dans les consommations de ses bâtiments et équipements : éolien, biomasse, photovoltaïque, hydraulique, biogaz, électricité verte certifiée, etc.

En faisant le choix d'une électricité labellisée Naturemade star, l'Administration communale montre son exemplarité au niveau environnemental en optant pour une énergie de qualité. Le label garantit à la Ville de Renens que cette qualité d'énergie sera effectivement produite. Le contrôle des kWh produits est indépendant de la société Romande Energie.

Ces contrats sont arrivés à échéance le 31 décembre 2016. Depuis, Romande Energie a proposé de nouveaux contrats pour de l'électricité labellisée «Naturemade star» issue de sa centrale hydraulique vaudoise de Pont-de-la-Tine, située près de Leysin, qui ont été signés et validés par la Municipalité.

Les offres relatives à la consommation électrique pour l'éclairage public, pour les bâtiments communaux et autres consommations diverses, proposent une garantie d'origine «Naturemade star» au surcoût de 1.8 ct/kWh par rapport au produit de référence Terre Suisse, composé de 60% d'hydraulique et de 40% de nucléaire. Le volume d'électricité pour l'éclairage public est estimé à 849'954 kWh selon la consommation annuelle 2015. Celui pour les bâtiments communaux est estimé à 1'355'209 kWh. Les contrats couvrent la période 2017 à 2019.

Section Fonds du développement durable

Pour rappel, le Fonds communal pour le développement durable est alimenté depuis bientôt six ans par une taxe de 0.1 centime par kilowatt/ heure consommé, prélevée sur l'ensemble des factures de consommation d'électricité concernant le territoire de Renens. Il est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. Des directives et des conditions d'octroi, ainsi qu'un règlement d'application, sont en vigueur depuis 2009.

En 2016, les actions suivantes ont été subventionnées par le Fonds :

- 4 CECB certificat énergétique cantonal des bâtiments;
- 7 installations de panneaux photovoltaïques;
- participation à l'exploitation de l'installation photovoltaïque de Romande Energie sur le bâtiment Vaudaire du Collège du Léman;
- organisation des 2 soirées «Electricité/Se chauffer futé»;
- 2 changements d'anciens gros appareils ménagers;
- 28 vélos électriques;

- 3 accessoires pour vélo (remorque et/ou casque);
- 1 remplacement de batterie de vélo électrique;
- · achat d'un véhicule électrique;
- 1 isolation/remplacement de fenêtres;
- 3 entreprises de Renens à l'action Bike to work;
- promotion de l'action Bike4Car avec l'impression des papillons;
- · 1 location d'un vélo électrique;
- · 1 abonnement Mobility;

- participation à l'installation de supports à vélos à la piscine de Renens;
- décernement du Prix du développement durable à l'Association Long André Renens, auto-construction de vélos;
- participation à la Semaine européenne du développement durable du 30 mai au 5 juin;
- achat d'autocollants Naturemade Star;
- communication sur le label Cité de l'énergie;

- Cap sur l'Ouest : stand mobilité et développement durable;
- soutien Fédération romande des consommateurs (FRC): campagne «L'électricité combien ça coûte?»;
- organisation de l'action Eco-Logement aux Biondes;
- promotion de l'action Energyday
 2016 par l'achat de multiprises;
- achat de sacs biodégradables proposés lors des marchés pour les déchets de cuisine des habitants.

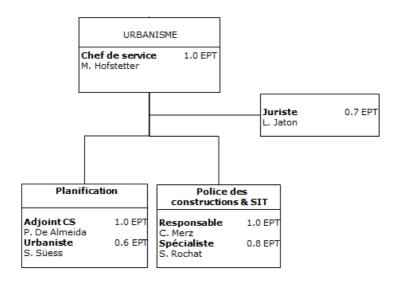
Urbanisme - Travaux

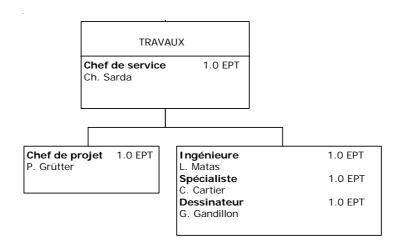


Directrice : Mme Tinetta MAYSTRE, Municipale

Chefs de service :

M. Martin HOFSTETTER, Chef du Service de l'urbanisme M. Christophe SARDA, Chef du Service des travaux





Urbanisme

Le Service de l'urbanisme gère les activités principales suivantes :

- · Aménagement du territoire
- Planification régionale et communale
- Projets d'espaces publics : rues et places, servitudes de passage public
- Police des constructions et commission de salubrité
- Système d'information du territoire (SIT)

Planifier et coordonner l'utilisation du sol, l'organisation du bâti et la répartition des équipements et des activités dans l'espace urbain fait partie des tâches quotidiennes du Service de l'urbanisme.

Dans ce but, il exerce les obligations légales qui découlent de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC). Pour chaque projet, il gère la mise en œuvre des diverses stratégies urbanistiques à travers le plan directeur communal (PDcom), le règlement du plan d'extension (RPE), les plans de quartier et les plans partiels d'affectation. Il applique ces contraintes légales dans le traitement des dossiers de permis de construire dans le cadre de la police des constructions.

La coordination nécessaire de ces multiples enjeux représente une des principales missions du Service de l'urbanisme, qui a la tâche de planifier et de faire vivre les futurs plans de quartier dans le respect des nombreuses prescriptions légales et des procédures assurant la participation citoyenne.

Pour l'aider à élaborer une stratégie efficace et transparente, le Service de l'urbanisme s'appuie sur la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT) et la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) sur un plan politique ; il collabore avec le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) sur un plan technique pour les projets régionaux.

Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT)

Cette commission est transversale dans sa composition, regroupant les services Urbanisme, Travaux, Sécurité publique, Administration générale et Enfance-Cohésion sociale. Les sujets qu'elle traite ont un impact considérable sur le développement urbain de la Ville. Elle a tenu au total 9 séances en 2016 durant lesquelles les dossiers suivants, parmi les plus importants, ont été traités :

- Le projet de construction d'un bâtiment qui dialogue avec celui du Goldgym sur le site du Closel. Ce projet a fait l'objet de plusieurs oppositions et la Commission a demandé entre autres une modification de sa volumétrie.
- La présentation de l'étude paysagère pour les espaces extérieurs du site du Closel.
- L'avancement du plan de quartier P41 «Les Entrepôts».
- L'avancement des plans de quartier Kodak et Chêne.

- Le résultat de l'étude l'Consulting, pilotée par l'Office du logement, qui vise à élaborer un développement équilibré de l'offre en logements à l'échelle communale.
- Le bilan des zones 30 (Z30), 5 ans après leur mise en place. Cette évaluation devait permettre de vérifier si les objectifs visés sont atteints. Le bilan s'est avéré positif, une baisse généralisée de la vitesse étant enregistrée dans les 730.
- La pétition pour demander l'instauration d'une zone 20 au chemin du Martinet et dans les rues aux alentours du collège de Florissant pour sécuriser le chemin des écoliers.
- La demande des CFF pour que la gare de Renens devienne un centre de transports publics supérieur afin d'augmenter son attractivité et bénéficier des horaires élargis pour les commerces CFF.
- Le projet du passage inférieur du Léman (PiL).
- Le projet de construction de la rue de Verdeaux 10.
- · La carte des dangers naturels.
- La demande de la fondation des Baumettes pour une révision du plan de quartier afin de pouvoir agrandir son établissement.
- L'amélioration du carrefour Bugnon-Paudex avec la création d'un giratoire.
- L'avant-projet d'exposé des motifs et projet de loi modifiant la partie aménagement du territoire de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions

(LATC) qui vise la mise en oeuvre de la LAT.

- Les mesures d'urbanisation à inscrire dans le PALM 2016 (plans de quartier pouvant être réalisés durant la prochaine législature et ceux à établir avant 2030).
- L'état des lieux des plans de quartier en cours et à venir.
- La réorganisation de la police des constructions avec la création d'un office de la police des constructions (Opolco) au sein du Service de l'urbanisme.
- Le dossier de l'affichage public qui nécessite une révision globale.
- La finalisation du plan de quartier «La Croisée» dont notamment l'aménagement des espaces extérieurs.
- L'avancement du plan directeur intercommunal (PDi).
- Le projet d'exutoire du ruisseau de Broye.
- La mise en service du nouveau passage inférieur voyageur de la gare de Renens.
- Le point de situation concernant le tram.
- L'aménagement final du parc du Chêne suite à l'option prise de maintenir le tronçon de route avec une interdiction de circuler dans les deux sens.
- L'organisation de la Commission des espaces publics (CEP), interne à l'administration.

Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

La Commission est composée de 13 membres (3 PLR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC).

Le Service de l'urbanisme a participé à 2 séances de la CUAT en 2016 lors desquelles il a présenté l'avancement du projet de Malley.

Collaboration avec le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

Le Service de l'urbanisme participe aux séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDOL qui traite des projets régionaux à l'étude dans l'Ouest. Il participe également au groupe de travail mis en place pour le futur plan directeur intercommunal (PDi) que les communes de l'Ouest ont confié au SDOL. La Conseillère municipale en charge de l'urbanisme participe au Groupe décisionnel (GD) du PDi et du GD mobilité en tant que membre du bureau.

Soutien juridique

Le suivi des dossiers de police des constructions exige souvent une analyse juridique approfondie, réalisée en interne, ce qui permet de décharger la responsable de l'office de la police des constructions de ce volet particulier.

Au vu de l'augmentation générale des activités en matière de police des constructions et des dossiers importants suivis par le Service de l'urbanisme, la Municipalité a décidé d'augmenter temporairement, puis de façon pérenne dès 2017, le taux d'activité de la juriste de 70% à 80%.

En 2016, le suivi des établissements publics (sécurité incendie, salubrité, mise en conformité) s'est maintenu, en collaboration avec la police du commerce. En la matière, un groupe de travail transversal a été créé regroupant l'Administration générale, le délégué à la promotion économique, la police des constructions et la police du commerce, afin de procéder à un état des lieux des différents textes, leur analyse et l'élaboration de nouvelles règlementations.

Certains dossiers de fond du Service nécessitent également un soutien juridique. On peut citer en 2016:

- La finalisation des conventions d'équipements pour Malley,
- L'élaboration du règlement du plan de quartier de Malley-Gazomètre,
- La finalisation d'une règlementation sur le domaine public,
- Le toilettage du règlement de police de la Commune, en conformité avec le Règlement de PolOuest,
- Une réflexion en matière d'affichage et son empreinte sur l'espace public,
- Les réponses aux consultations cantonales.

D'autres services ont bénéficié du soutien juridique (Travaux, Bâtiments, Environnement), notamment dans les procédures de marchés publics, domaine dans lequel les contestations augmentent. De même la collaboration juridique avec l'Administration générale s'est accrue, comme avec le Service des finances.

Etudes urbaines

En 2016, le Service s'est consacré principalement aux dossiers suivants :

Plan directeur intercommunal (PDi)

Selon la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les plans directeurs communaux (PDCom) doivent être révisés tous les 15 ans environ. Le Plan directeur cantonal (PDCn) de 2008 exige en plus des communes qu'elles initient la révision de leurs plans généraux d'affectation (PGA) d'ici 2018. Pour cela, les PDCom, sur lesquels s'appuient les PGA, doivent être mis à jour.

Les Municipalités des 8 communes de l'Ouest lausannois souhaitent valoriser au maximum le travail de planification effectué depuis une dizaine d'années aux niveaux communal, intercommunal dans le cadre du SDOL, et de l'agglomération. À l'automne 2013, elles ont ainsi signé une convention pour élaborer un plan directeur intercommunal (PDi) afin d'avancer ensemble sur les dossiers, de manière cohérente et en ayant la plus grande partie commune possible.

En 2015, la procédure de marchés publics a permis de trouver le groupement de mandataires. De plus, un préavis intercommunal ainsi qu'une convention de collaboration intercommunale ont été élaborés.

L'année 2016 marque le passage de la phase de planification à la réalisation du projet de PDi. Le 21 janvier, une séance d'information commune a eu lieu à Renens à l'intention des 8 commissions étudiant le préavis intercommunal. Suite à cette séance, les commissions ont délibéré séparément dans différentes salles communales. Entre les mois de février et mars, tous les conseils communaux et généraux ont accepté à une grande majorité le préavis intercommunal. Parallèlement, la convention de collaboration intercommunale pour la révision des plans directeurs communaux a été signée par les Municipalités des 8 communes partenaires.

Ainsi, dès le mois de mai, la phase de réalisation a véritablement commencé avec la reprise de séances régulières du groupe technique auxquelles sont conviés également les mandataires. Dans une première étape, le groupement de mandataires a pris connaissance des données de base, des nombreuses études et planifications communales et intercommunales. Cette phase s'est achevée par le rendu d'un rapport sur les travaux préparatoires. Dans l'étape suivante, les mandataires ont établi un diagnostic territorial qui a permis de définir les enjeux, à savoir décrire les problématiques présentes dans l'Ouest lausannois. Les résultats de cette étape sont présentés dans un rapport technique et un rapport de synthèse.

Ces étapes ont été suivies de près par le Service de l'urbanisme qui a intégré les Services des travaux et Gestion urbaine-développement durable lors de consultations internes sur les rapports fournis. Cette collaboration a permis de guider au mieux les mandataires afin qu'ils intègrent les visions des services.

Révision des plans de limites des constructions (alignements)

La Municipalité a décidé, à la fin 2014, de procéder à une révision complète de la classification du réseau routier et des plans fixant les limites des constructions sur Renens afin de vérifier la cohérence de l'ensemble de ces plans sur le territoire communal. En effet, plusieurs limites de constructions de projets routiers nés entre les années 1940 et 1970 n'ont plus lieu d'être et doivent être abrogées car elles bloquent des projets de construction. D'autres doivent être maintenues car elles ont encore un sens (perméabilité, front de rue, réserve pour le futur, etc.).

Le bureau Citec a été mandaté pour une expertise technique qui a permis d'identifier les limites de constructions routières qui n'ont plus lieu d'être et qui peuvent être abrogées. Sur cette base, le Service a élaboré un dossier de radiation qui a été examiné préalablement par le Canton en 2015.

Soumis à l'enquête publique en janvier 2016, aucune opposition n'a été déposée contre ce dossier. La Municipalité a alors déposé un préavis qui a été accepté par le Conseil communal en mai.

Ainsi, le Service a envoyé début juillet le dossier pour approbation au Canton et ce dernier l'a validé début décembre.

Passages au domaine public (DP)

Dans la suite de la révision des plans de limites des constructions, et dans l'optique de clarification des plans communaux, le Service a initié un projet de passage au domaine public de plusieurs parcelles privées communales. En effet, certaines routes passent actuellement par des parcelles privées communales qui ne font pas partie du domaine public et qui ne sont pas juridiquement affectées à la route. Si cela n'a pas d'incidence pratique sur les utilisateurs de ces routes, une épuration de la situation se révèle nécessaire, notamment pour des questions juridiques et de police des constructions. Cette procédure requiert également certaines fractions de parcelles privées communales. Les plans de géomètre nécessaires à ces procédures ont été produits afin que le Service puisse faire aboutir le projet dans le courant de l'année 2017.

Analyse et publication des cartes de dangers naturels

Une partie du territoire de la ville de Renens est concernée par des dangers d'inondation provenant des crues de la Mèbre et des ruisseaux de Broye et des Baumettes ainsi que de glissements de terrain à certains endroits situés sur les Côtes de la Bourdonnette.

Les degrés de danger peuvent atteindre au maximum le niveau moyen, ce qui correspond à des dommages qui peuvent en général être prévenus en prenant des mesures de protection spécifiques. À l'instar d'un nouvel exutoire pour le ruisseau de Broye, plusieurs mesures de protection sont actuellement à l'étude.

Suite à l'étude visant à mieux gérer les risques provenant des dangers naturels, lancée par le Canton et les Municipalités en 2008, un rapport et des cartes sur les dangers naturels ont été établis. Ce sont des dangers prévisibles et pour lesquels des pronostics sont possibles par calcul ou modélisation. Cette étape informe donc sur la fréquence et l'intensité

des événements auxquels il faut s'attendre. Les cartes de dangers naturels représentent la première étape de la gestion intégrée des risques naturels pour laquelle les autorités communales jouent un rôle prépondérant.

Après une analyse avec les services communaux concernés, les plans ont été présentés à la commission Mobilité-Urbanisme-Travaux. Au mois d'avril, la Municipalité a rendu publiques les cartes de dangers naturels concernant le territoire communal affecté à la zone à bâtir.

Planification énergétique territoriale

Cette étude énergétique, initiée en 2014 de façon conjointe entre Prilly et Renens a porté sur la consommation du parc bâti du territoire (hors mobilité) et ses ressources, s'est terminée en 2016. Elle propose des pistes visant un approvisionnement énergétique durable qui permet de se conformer aux objectifs ambitieux du label Cité de l'énergie et plus précisément ceux de la société à 2000W déclinés à l'horizon 2035. Elle liste un plan d'actions et des moyens afin de tendre le plus possible vers ce scénario. Cette étude sera reprise dans le PDi

Plan de quartier P34 «La Croisée» - Espaces publics

En 2016, la Municipalité a mandaté le bureau de paysagisme Paysage n'co de Genève pour étudier avec le bureau Pezzoli, auteur du projet, l'aménagement extérieur du futur quartier «La Croisée». Ce nouveau quartier majoritairement résidentiel offrira un espace vert de qualité à l'usage public.

Dans un premier temps, l'étude comprenait aussi le réaménagement du tronçon routier de l'avenue du 24-Janvier qui longe le parc, mais pour des raisons économiques, cette option a été abandonnée et la route ne sera finalement pas physiquement modifiée. Les différences de niveaux entre le parc et la route (pentes, accès, raccords) seront réglées dans l'espace végétal qui longe la route.

Le long de l'avenue du 24-Janvier, un nombre important de pruniers à fleurs (cerisiers) seront plantés aléatoirement avec du gazon fleuri, agrémenté de bulbes à fleurs. Les surfaces vertes surélevées (création d'un



Plan de la Croisée

muret-siège), séparant les pieds d'immeubles et le parc, seront plantées d'un couvre-sol et de buissons bas. Ces surfaces sont considérées comme privées et seront entretenues par le propriétaire.

Au croisement de la rue de la Paix, 7 jeunes cerisiers seront plantés en remplacement des 6 qui ont dû être abattus pour réaménager cet espace et permettre la création d'un trottoir. Des places vélos seront créées entre les arbres.

Au centre, un parc public sera réalisé dans le courant 2017. Un arbre à palabres (chêne rouge) entouré d'un banc marquera l'entrée de ce parc. 9 pruniers d'automne et 4 savonniers compléteront les plantations. Des graminées non allergènes seront plantées près de la «goutte» et les terrasses devant les appartements seront arborisées. L'installation d'une fontaine à boire et des jeux pour des enfants de tous les âges sont prévus. Ces aménagements seront financés par les propriétaires mais entretenus par la Ville de Renens.

Le mobilier urbain et les aménagements ludiques seront définis au printemps 2017. Le choix définitif des plantations et du revêtement de sol s'est fait en collaboration avec le Service Gestion urbaine-Développement durable.

Réseau routier et circulation

En parallèle, le Service a mis à l'enquête publique un projet routier pour la mise à sens unique de l'avenue du 24-Janvier (sens descendant) avec une bande cyclable à contresens (sens montant). En 2017, une étude sur l'aménagement du carrefour (vérification avec le tram et du rayon de courbure) sera lancée afin d'anticiper l'arrivée du tram et permettre d'augmenter les surfaces vertes.

Plan de quartier P41 «Les Entrepôts»

La Municipalité tient à suivre la mise en oeuvre qualitative du plan de quartier P41 «Les Entrepôts» et a mis sur pied un Comité de pilotage établissant un partenariat entre la Ville et les propriétaires (CFF). Une première séance a eu lieu en novembre 2016. Ces séances devront être un lieu d'échange d'informations et de coordination. Ce groupe, constitué de représentants de la Municipalité et des CFF, sera présidé par la Municipale Urbanisme-Travaux. Les différents services de la Ville seront intégrés en fonction des stratégies et des problématiques rencontrées.

Pour rappel, le Conseil communal a voté le plan de quartier P41 «Les Entrepôts» en 2013. D'une surface totale de 35'500 m², il est bordé au nord-est par les voies ferrées et au sud-ouest par la rue du Simplon et l'avenue du Silo.

Ce nouveau quartier accueillera à terme près de 1'000 nouveaux habitants dont 300 étudiants qui occuperont le futur silo bleu, 800 emplois (en grande partie CFF) ainsi que 1'300 étudiants pour le gymnase de Renens (GYRE).

Une convention concernant les équipements techniques a été signée entre les propriétaires et la Ville de Renens. Elle stipule entre autres que les propriétaires supportent les coûts de réalisation des équipements techniques et des aménagements extérieurs du plan de quartier, selon leurs parcelles respectives. Les espaces à vocation publique seront cédés à la Ville de Renens et intégrés au domaine public (DP), une fois équipés et aménagés. Au final, la surface totale revenant au DP sera de 12'500 m².

Le bureau Ferrari architectes, associé au bureau de paysagisme Hager Partner AG, est le lauréat du mandat d'études parallèles (MEP) initié par les CFF en juillet 2015. Il s'est appuyé sur le plan de quartier P41 pour élaborer un avant-projet qui comporte trois secteurs avec des identités spécifiques :

- au nord-est le long des voies CFF: trois bâtiments administratifs hauts faisant office de mur anti-bruit accueilleront en grande partie des bureaux CFF et son centre de formation. Les rez de ces bâtiments seront dédiés au centre de conférences des bureaux CFF et à un restaurant ouvert au public. Des terrasses seront créées en attique.
- le long de la rue du Simplon : deux bâtiments mixtes avec un rez vitré dédié à du commerce et des logements dans les étages.
- au centre : construction de villas urbaines, dont certaines avec des rez-de-chaussée flexibles qui peuvent accueillir des petits commerces.

Le quartier est complété au sud-est par le «silo bleu» (Epure Architecture), converti en logements pour étudiants, et par le Gymnase de Renens (GYRE) (Dettling & Péléraux architectes), construit par l'Etat de Vaud

Il est à noter que le «silo bleu» sera le plus important bâtiment de Suisse romande en termes de production d'électricité. En effet, la terrasse sur le toit comprendra 260 m² de panneaux photovoltaïques et les quatre façades seront recouvertes de panneaux solaires. Les 1'212 m² effectifs de panneaux solaires produiront 29% de la consommation totale énergétique.

L'importance des espaces verts extérieurs est d'autant plus grande au regard de la densité du quartier. Chaque espace extérieur est qualifié : des



Plan de quartier des Entrepôts - Image de Ferrari architectes Concours d'architecture pour quatre immeubles

bandes végétalisées entre les bâtiments seront modelées et engazonnées avec des placettes ; les modelés donneront une intimité aux rez des logements et des commerces tout en proposant des surfaces de détente sur le gazon. Placées audessus du parking, les surélévations des modelés permettront la plantation de petits arbres. L'entretien de ces espaces verts est privé.

Le Conseil communal a déjà accepté deux préavis, un pour l'approbation du plan de quartier et l'autre pour l'adoption du projet routier de la rue du Simplon et de l'avenue du Silo avec demande d'un crédit pour la création d'un trottoir le long de la rue du Simplon. Ce chantier est aujourd'hui terminé. Le nouveau trottoir a été mis en service en septembre 2016 avec l'arrivée des étudiants du GYRE. Ce trottoir de 400 mètres de long est la première étape, avec le gymnase, qui préfigure le futur quartier et qui le connecte à la Ville de Renens.

Les arbres le long de la rue du Simplon seront plantés en fonction du projet et de sa réalisation, ceci afin de maintenir une voie piétonne durant la construction des bâtiments. Les arbres longeant l'avenue du Silo et le gymnase ont par contre déjà été plantés.

Concours d'architecture pour quatre immeubles

En 2014-2015, CFF Immobilier avait organisé un mandat d'études parallèles pour un projet d'architecture sur la partie centrale du site alors disponible, qui a été remporté par le bureau Ferrari/Hager.

Suite à un accord trouvé en 2015 avec l'entreprise Masson pour la libé-

ration de ses terrains à l'ouest du plan de quartier, CFF Immobilier a décidé d'engager un projet immobilier sur cette partie du site et d'organiser à cette fin un concours d'architecture.

Ce secteur marque la transition et l'ouverture de ce futur quartier vers la ville et notamment vers la gare de Renens qui bénéficiera d'une connexion future directe avec le quartier grâce à une passerelle piétonne.

La procédure choisie par le maître de l'ouvrage (CFF) est un concours de projets anonymes à un degré, qui s'adressait à sept bureaux d'architecture invités.

Le projet devait pouvoir répondre à la demande de logement observée à Renens et dans l'agglomération lausannoise.

Une réflexion était également demandée aux concourants afin de faciliter les formes d'habitat innovantes (collocation, logements partagés, logements adaptables...). Le programme défini par le maître de l'ouvrage portait sur une cible de 7'300 m² de surface de plancher déterminante, dont environ 90% affectés à du logement locatif et environ 10% à des commerces au rez des immeubles.

Le projet lauréat a été désigné à la mi-octobre par un jury composé des



Concours Entrepôts - Profil de rue

CFF et de représentants de la Ville de Renens. Il s'agit du projet «Lamborghini» du bureau d'architecture HHF architekten GmbH de Bâle.

Le jury a apprécié la clarté du parti général ainsi que la proposition des lauréats de se différencier du projet du bureau Ferrari/Hager en proposant de nouveaux types d'usage au rez-de-chaussée. Ce projet propose un langage contemporain qui lui permet de se démarquer de l'ensemble du plan de quartier tout en le reliant avec un contexte plus large.

Secteur Malley

Site du Centre sportif de Malley (sur Prilly et Renens)

La transformation du secteur intercommunal de Malley a débuté. Suite au concours d'architecture et ingénierie à deux degrés, le projet pour construire un nouveau centre sportif, comprenant une nouvelle patinoire et une piscine olympique, a fortement avancé. Le plan d'affectation cantonal est entré en force en juin et le permis de construire pour le nouveau bâtiment a été octroyé en



Malley - Vue depuis la tour de la Rochelle

septembre. Le démontage de l'Odyssée a suivi en octobre. Les travaux de terrassement du site se feront en 2017 ainsi que le montage d'une patinoire provisoire, au sud des voies ferrées, sur le site des anciens abattoirs. Le démontage de la patinoire principale se fera à partir de mai 2017. L'ouverture de la nouvelle patinoire est prévue pour le 1er août 2019. La finalisation des espaces extérieurs arrivera juste à temps pour accueillir les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver et les Mondiaux de hockey au début 2020.

Site de Malley-Gare (sur Prilly et Renens)

Les Conseils communaux de Prilly et Renens ont adopté, respectivement le 23 mai et le 23 juin, le préavis portant sur le plan de quartier intercommunal Malley-Gare, la modification de la limite territoriale ainsi que le projet routier pour l'avenue de Malley et la rue de l'Usine à Gaz avec création d'une zone 30 km/h. Le Conseil de Prilly a décidé de soumettre l'ensemble du dossier à votation populaire, alors que celui de Renens ne l'a pas demandé. Le 27 novembre 2016, les trois objets susmentionnés ont tous obtenu un vote favorable de la part des citoyens de Prilly (2173 oui contre 1542 non, soit 58,6 % de oui). Par conséquent, les Communes ont transmis les dossiers aux Départements cantonaux concernés pour leur mise en vigueur respective. Le travail pour transformer le site de Malley-Gare, actuellement en friche, pourra poursuivre comme prévu. Des concours d'architecture seront organisés par le propriétaire des terrains (CFF SA) dès début 2017.

Site de Malley-Gazomètre (sur Prilly et Renens)

Après quatre ans d'études et de négociations entre les Communes, la Ville de Lausanne et CFF SA, les conventions concernant les futurs équipements techniques et constructions nécessaires pour le nouveau quartier Malley-Coulisses (PQ Malley-Gare + PQ Malley-Gazomètre) ont été signées par toutes les parties prenantes en mai. Cela a permis de reprendre le travail d'élaboration du plan de quartier Malley-Gazomètre avec la Ville de Lausanne.

Une structure de gestion spéciale pour Malley

Les réflexions menées depuis 2014 par les différents organes commu-



Place de la Coulisse

nancement, l'organisation et les rôles respectifs.

Malley 2000 watts

Suite à la certification «Site 2000 watts» de Malley-Gare, une première en Suisse romande, les Communes de Prilly et de Renens, avec le soutien de la Confédération, ont étudié au cours de cette année la faisabilité d'une mise en oeuvre commune de l'objectif d'une urbanisation durable dans les autres sites en planification à Malley. L'étude menée par Amstein & Walthert SA a permis de conclure que le plan de quartier Malley-Gazomètre, en cours d'élaboration, est compatible avec le label Site 2000 watts. Ainsi, l'ensemble du projet de quartier intercommunal Malley-Coulisses pourra répondre à ce standard de planification élevé, suivant les critères de la Société à 2000 watts.

Malley Replay

Initié en 2015, Replay a pour objectif d'accompagner le projet Malley et préfigurer la vie future de quartier. La première action «Malley et ses jardins» s'est ainsi installée sur les futures places publiques de Malley, anticipant les usages de demain en invitant à la balade et à la découverte. Le second volet s'est déployé de mai à septembre 2016 autour de La Galicienne, buvette éphémère, transformée en lieu de rendez-vous. Durant cette période, cinq rencontres ont été proposées à la population autour de cinq thèmes liés à l'urbanisation de Malley. Ces rencontres ont donné l'occasion aux habitants, riverains, usagers et autres curieux de s'informer et s'exprimer sur les projets en cours.



naux, intercommunaux et cantonaux

concernés par Malley ont permis de

définir précisément les besoins et les



Malley-Gare depuis l'avenue du Chablais

Etudes transversales

Le Service de l'urbanisme est en charge des études de planification pour d'autres services, planification routière pour le Service des travaux et organisation de concours d'architecture pour le Service Bâtiments-Domaines en particulier.

Agrandissement de la crèche «Le Tournesol» et création d'une UAPE à l'avenue du Château 17 - Résultat du concours d'architecture

Le développement de places d'accueil de jour de la petite enfance est crucial pour répondre aux besoins des parents afin de leur permettre de concilier vie privée et vie professionnelle. Il incombe aux communes d'apporter des solutions au défi de l'accueil préscolaire et parascolaire. Cette responsabilité est ancrée dans la Constitution vaudoise.

Dans ce sens, la Municipalité a élaboré un projet pour le site de l'avenue du Château 17 qui consiste à créer une structure permettant l'accueil de 68 enfants des quartiers avoisinants, de la naissance à la 2ème année scolaire. Le projet prévoit donc la possibilité de regrouper les 6 premières années de vie des enfants sur ce site.

En juin 2015, le Conseil communal a voté un crédit d'études et le financement d'un concours d'architecture, réalisé conformément au marché public.

En octobre 2015, la Municipalité a organisé un concours d'architecture ouvert à un degré demandant outre la construction d'une structure d'accueil de jour pour les enfants des quartiers avoisinants, la rénovation de la ferme existante, la création d'espaces de rencontre et d'une salle de spectacle simple pour les habitants de Renens ainsi que le réaménagement de la place de jeux et des jardins familiaux existants.

Le concours d'architecture ouvert à un degré permet à de nombreux architectes de se confronter sur un programme particulier. Ce type de concours est privilégié par la Municipalité car il permet de bénéficier du travail considérable investi par les concurrents. Pour ce concours, il a été demandé aux concurrents de répondre en priorité aux aspects suivants :

- la prise en compte des valeurs et des contraintes du lieu,
- la mise en valeur réciproque de l'ancien et du nouveau bâtiment,
- la valorisation des espaces extérieurs avec la création d'un espace public de qualité, des cheminements publics et le réaménagement des jardins familiaux.

64 projets ont été rendus dans le délai prescrit dont 14 issus de bureaux d'architecture européens.

Le jury s'est réuni pour examiner les projets les 1er, 2 et 8 mars. Il a relevé la grande qualité des travaux fournis qui a permis un débat riche pour le développement de cette parcelle chère aux Renanais.

Suite à ces délibérations, c'est le projet «Gary» de l'Atelierpulver architecte de Nant/Sugiez qui a obtenu le 1er rang /1er prix à l'unanimité. Le projet lauréat répond à tous les défis : il préserve l'esprit du lieu tout en l'ouvrant sur l'ensemble du quartier et il contribue à une économie globale tant dans sa réalisation que par sa gestion du sol.

A la suite de cette étape, le dossier a été transmis au Service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes.

Police des constructions

État des lieux

Plusieurs éléments sont à prendre en considération pour bien comprendre la situation de la police des construc-

tions. Avant tout, rappelons les principes de base de cette activité :

La police des constructions est responsable de faire adopter par la Municipalité un nombre considérable de décisions formelles administratives sujettes à recours (permis de construire, permis d'habiter, taxation, autorisations municipales, arrêt des travaux, mises en conformité, procédés de réclame, etc.) avec comme principes : l'égalité de traitement, la prépondérance de l'intérêt public, la pesée des intérêts et le respect de la proportionnalité.

Il s'agit dans l'idéal d'un service à la population, aux propriétaires et constructeurs, et non pas d'un processus purement administratif relevant de la course d'obstacles administra-

Dans ce contexte, l'activité de la police des constructions a évolué ces dernières années de la manière suivante:

Urbanisme

Le micro-urbanisme, ou encore urbanisme ordinaire, représente dans le développement de l'Ouest lausannois, et en particulier à Renens, un poids important.

En parallèle, l'aboutissement de plusieurs plans de quartier (P40 Gare, P41 Entrepôts, et bientôt Malley) amène ces dossiers vers des projets de construction faisant l'objet de permis de construire.

Architecture

Avec l'engagement d'une architecte EPFL en février 2014 au poste de responsable de la police des constructions, l'accent a été plus fortement mis sur la qualité architecturale des projets présentés et sur leur insertion dans leur environnement urbain. Cette attitude dépasse le cadre légal strict de contrôle des dossiers pour traiter aussi de leur qualité, ce qui correspond bien aux attentes et objectifs municipaux.

Pression immobilière

La pression immobilière est très forte pour des projets d'investissement spéculatif et de rendement financier rapide, sans attention portée à la qualité architecturale, ce qui va à l'opposé des objectifs de qualité de la Ville.



Château 17 - Image Atelier Pulver

Cadre légal et exigences cantonales

Les modifications légales cantonales (LATC, LVEn, ECA, LADB, etc.) augmentent largement les exigences de contrôle et d'analyse de la part des polices des constructions communales : rapport amiante, rapport énergétique, rapport incendie, préavis en matière d'établissement public, etc.

La quérulence ambiante demande également d'être de plus en plus attentif au voisinage, afin de minimiser les possibles recours.

Etablissements publics / promotion économique

Aujourd'hui, l'ensemble des dossiers concernant les établissements publics comporte un volet police des constructions. En effet, depuis début 2016, la police des constructions est tenue de contrôler la conformité des établissements publics au regard de la LATC à chaque demande de nouvelle licence ou changement de titulaire

Il s'ensuit un très important travail de contrôle, conseils, suivi des travaux de mise en conformité des locaux.

Ce travail est fait en coordination avec la police du commerce (PolOuest et police cantonale du commerce) et la promotion économique.

En matière de commerce également, la police des constructions doit parfois intervenir, en particulier en ce qui concerne les changements de destination, les aménagements prévus, les enseignes, etc.

Les informations concernant les activités commerciales (locaux disponibles, demandes d'ouverture de commerces ou d'établissements publics,...) parviennent souvent en priorité à la police des constructions. Un groupe de travail a ainsi été créé avec l'Administration générale, la promotion économique et PolOuest comme lieu d'échanges et de coordination dans ce domaine.

Energie du bâtiment

La collaboration avec un bureau technique en physique du bâtiment s'est poursuivie en 2016. Chaque dossier de demande d'autorisation concernant des nouvelles constructions ou des rénovations impliquant un volet énergétique est contrôlé. Pour les

autorisations municipales touchant à l'enveloppe des bâtiments, le contrôle ponctuel aide le propriétaire à s'assurer que les nouveaux éléments mis en place sont efficients.

Avec la nouvelle loi sur l'énergie de juillet 2014, tous les nouveaux bâtiments doivent désormais répondre à une part de leurs besoins en électricité par le recours à des énergies renouvelables. La mise en place systématique de capteurs solaires photovoltaïques en plus des capteurs thermiques pose un problème d'esthétique. La police des constructions tente de sensibiliser les architectes et les propriétaires pour que la question de l'intégration des capteurs soit prise en compte dans le développement du projet.

Affichage publicitaire

Le dossier de l'affichage et, en particulier les demandes d'autorisation des enseignes pour compte propre, ainsi que l'affichage publicitaire est assuré par la police des constructions.

Le concept d'affichage public, ses principes, la réglementation et le marché qui en découlent sont obsolètes et doivent être revus. Dans ce but, la concession d'affichage public a été résiliée à la fin de l'année 2016 en vue de l'ouverture du marché. Malgré l'aide de l'Administration générale, ce dossier n'avance pas au rythme espéré, par manque de temps.

Dossiers problématiques

Ceux-ci se multiplient et ont deux origines distinctes. D'une part, les oppositions à des permis de construire sont plus fréquentes et font parfois l'objet de recours à la Cour de droit administratif et public (CDAP).

D'autre part, la surveillance des chantiers s'est également accrue, avec plusieurs dossiers d'arrêt de travaux illicites ou de mise en conformité, allant parfois jusqu'à des dénonciations à la Préfecture. Le suivi de ces dossiers difficiles permet à l'autorité publique d'être cohérente, de faire respecter la légalité et les décisions qu'elle prend et de maintenir une égalité de traitement avec celles et ceux qui respectent les procédures et les exigences légales.

Règlements

Une gestion plus efficace des différents règlements ayant un impact

direct ou indirect sur la police des constructions est nécessaire. Beaucoup de ces règlements sont obsolètes et doivent être mis à jour. Ces dossiers occupent avant tout la juriste de l'urbanisme, mais ils demandent également les contributions d'autres ressources du service, en particulier de la police des constructions.

Charge de travail

La charge de travail de la police des constructions de Renens a très fortement augmenté ces dernières années. De 36 dossiers d'enquête en 2009, ils sont passés à 58 dossiers en 2014, soit une augmentation de 62%, et cette progression continue en 2015 et 2016. La commune de Renens, avec 1,7 ETP (1 responsable, 0.7 secrétariat) est en souseffectif en comparaison intercommunale. Sur le plan administratif, l'activité de la police des constructions de Renens a représenté 130 décisions municipales en 2013, 160 en 2014, 135 en 2015 et 138 en 2016.

Le budget 2016 pour mandats extérieurs (contrôles, conformité ECA et énergie) est passé de CHF 25'000.- à 50'000.-, mais le suivi d'un mandat demande aussi du temps en interne.

Réorganisation de la police des constructions

Création d'un office

Pour renforcer de façon pérenne la police des constructions, pour mieux identifier ses missions et améliorer sa visibilité, pour reconnaître aussi en interne l'importance de ce travail, un office de la police des constructions (OPolCo) rattaché au Service de l'urbanisme a été créé. Une série de mesures accompagnent cette nouvelle structure :

- délégation de certaines compétences à la Direction, traitement des autorisations municipales, information sur les mises à l'enquête, etc.
- simplification supplémentaire des processus administratifs, commission de salubrité, décisions municipales, etc.
- nomination de la responsable au poste de cheffe d'office OPolCo.
- dotation d'un nouveau poste de technicien ne à 90% (+ 0.9 ETP).

 augmentation du taux d'activité de la juriste de 70 à 80% (+ 0.1 ETP).

Avec cette réorganisation et cette dotation plus importante, le Service de l'urbanisme pourra enfin faire face à ses responsabilités en matière de police des constructions, répondre aux exigences légales accrues et offrir à ses collaborateurs-trices des conditions de travail à la hauteur de leurs attentes.

Commission de salubrité

La composition de la Commission de salubrité a été renouvelée. Elle est composée de la responsable de l'Office, d'un collaborateur et d'un ingénieur en sécurité qui assure le contrôle des aspects de sécurité incendie. Un médecin est à disposition dans les cas où son expertise serait nécessaire.

En plus du suivi serré d'anciens dossiers concernant des travaux non conformes, la Commission de salubrité a été appelée à plusieurs reprises pour des logements insalubres. Elle a alors joué un rôle d'intermédiaire entre les locataires et leur gérance. Un cas a même dû être porté devant la préfète pour trouver une issue satisfaisante.

Quelques dossiers de construction en 2016

Reconversion des anciennes Imprimeries Réunies de Lausanne (IRL)

Avec la disparition des IRL et le rachat des bâtiments par CACIB SA, le site a vu la création des Ateliers de Renens et de nombreuses activités se sont installées autour de la recherche et du développement de petites entreprises de pointe.

En 2016, un accélérateur de startup américain à but non lucratif a choisi d'installer son site européen au Closel. Ainsi, 150 places de travail ont été aménagées au troisième étage en un temps record.

Un travail de plus longue haleine a été entrepris pour sécuriser les voies d'issue et mettre en conformité l'ensemble du bâtiment avec les normes de sécurité d'incendie.

Assainissement énergétique et création de logements

Une tendance se dessine dans les projets de rénovation d'immeubles de logements. Il s'agit d'associer l'assainissement énergétique de l'enveloppe avec l'aménagement d'espaces jusque-là non habitables comme les combles ou un rez-de-chaussée. L'amélioration des performances du bâtiment est financée à moyen terme par la création de nouveaux logements. Ainsi, même s'ils doivent subir les nuisances dues aux travaux, les locataires voient leur confort amélioré sans hausse de loyer.

Cette stratégie a été menée à la rue du Léman 2 avec l'aménagement d'un appartement dans les combles et sera réalisée à l'avenue du 1er-Mai 14 où deux appartements seront créés dans les combles et au chemin de la Roche 26 où un logement sera aménagé dans un rez-de-chaussée qui n'accueillait auparavant que des locaux techniques.

Reconstruction du Silo bleu

L'ancien silo situé à l'avenue du Silo a été démoli au printemps 2016. Le plan de quartier «Les Entrepôts» prévoit sa reconstruction dans le même gabarit et l'aménagement de logements étudiants. Ainsi, le projet prévoit 220 studios et un commerce au rez-de-chaussée inférieur.

Sur proposition de la police des constructions et pour justifier un bonus de constructibilité, le projet prévoit l'installation d'environ 1'000 m² de capteurs solaires sur les façades et en toiture.

La police des constructions s'attache aussi à ce que le projet comprenne des espaces collectifs pour qu'une vie sociale puisse se développer entre les habitants.

Activités de la police des constructions en chiffres

Dossiers d'enquête

Après une baisse des dossiers de mise à l'enquête en 2010 et 2011, une augmentation importante a suivi dès 2012 (50 dossiers), 2013 (46 dossiers), 2014 (58 dossiers), 2015 (60 dossiers). Cette augmentation se poursuit en 2016 avec 65 dossiers déposés.

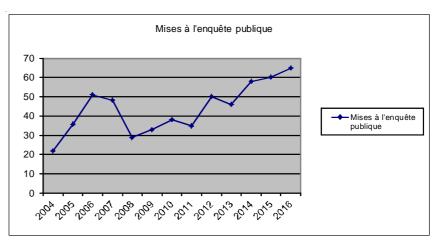
Parmi ces derniers, 61 ont été mis à l'enquête :

- 34 dossiers concernant des transformations et des agrandissements,
- 8 dossiers concernant des constructions nouvelles.
- 7 dossiers concernant des remplacements/échanges d'antennes de téléphonie,
- 4 dossiers concernant des démolitions.
- 4 dossiers concernant l'extension du chauffage à distance,
- 2 dossiers concernant des aménagements routiers,
- 2 dossiers concernant des mises en conformité d'établissements publics.

Coûts de construction

Pour 2016, le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire, s'élève à CHF 86'100'000.- si on prend en compte le nouveau centre sportif de Malley situé sur les communes de Renens et de Prilly. Les principaux dossiers sont :

- CHF 65'000'000.- pour la construction du nouveau centre sportif de Malley,
- CHF 7'800'000.- pour des transformations intérieures, la mise en



- conformité incendie, la construction d'un escalier de secours, la création d'une nouvelle entrée au niveau 1, l'aménagement d'une surface commerciale sur le bâtiment de l'UBS à l'avenue des Baumettes,
- CHF 2'500'000.- pour la démolition des bâtiments ECA Nos 938 et 1526, la construction de 4 villas contiguës et l'abattage d'un arbre au chemin des Côtes 4,
- CHF 1'500'000.- pour la démolition du Silo bleu,
- CHF 1'100'000.- pour le réaménagement d'une surface au 3ème étage des Ateliers de Renens pour le Masschallenge.

Autorisations municipales

- 34 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2016. Ces dossiers ont pu être dispensés d'enquête publique, conformément à l'art. 111 de la LATC :
- 14 demandes pour divers travaux de rénovation et de réaménagements intérieurs et extérieurs,
- 5 demandes pour la création de cabanon de jardin et de pergola,
- 4 demandes pour la pose ou le remplacement d'armoires de distribution BVK déposées par le Service intercommunal de l'électricité (SIE SA) et TvT Services,
- 3 demandes pour la création de places de parc véhicules,
- 2 demandes pour une mise en conformité d'un café-bar et l'aménagement d'une boucherie,
- 1 demande pour le raccordement d'un bâtiment au chauffage à distance,
- 5 divers.

Permis de construire

- 48 permis ont été octroyés durant l'année, dont :
- 10 pour la création de logements,
- 10 pour des transformations/rénovations intérieures et extérieures,
- 9 pour des changements de destination,
- 4 pour des remplacements d'antennes de téléphonie mobile,
- 3 pour des raccordements/extensions au chauffage à distance,
- 3 pour des démolitions,
- 2 pour des projets routiers,

- 2 pour l'aménagement de conteneurs enterrés,
- 2 pour des aménagements de places de parc,
- 1 pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques,
- 1 pour la construction d'un nouveau centre sportif,
- 1 pour l'aménagement d'un caférestaurant.

Permis d'habiter/d'utiliser

- 27 permis ont été octroyés, dont :
- 17 pour des transformations et des surélévations de bâtiments,
 - 4 pour des établissements publics,
- 2 pour des sites scolaires (Censuy et Gyre),
- 2 pour des transformations intérieures.
- 2 pour des changements de destination de locaux en cabinet vétérinaire et une école de cirque.

Dossiers courants

En parallèle, la police des constructions a répondu au guichet à de multiples demandes de renseignements et traité par écrit 42 dossiers de demandes diverses concernant des questions de constructibilité, de servitudes, de fractionnements, etc.

Etablissements publics

22 dossiers concernant la mise en conformité d'établissements publics en lien avec des demandes de changements de licences ou d'exploitants ont été traités.

Travaux illicites

Le Service a traité 3 cas de logements créés sans autorisation.

Salubrité

3 dossiers de salubrité ont été traités.

Affichage public

35 dossiers concernant l'affichage public, les enseignes et la pose de banderoles temporaires ont été traités.

Installations solaires

17 demandes pour la pose de capteurs solaires thermiques et photovoltaïques ont été traités, dont 22.5 m² pour le thermique et 4'281.5 m² pour le photovoltaïque.

Nouveaux logements

En 2016, 135 nouveaux logements ont été réalisés, dont :

- 57 studios à l'avenue du Temple 3
- 38 appartements bâtiment A de la Croisée
- 16 studios à l'avenue du 1er-Mai 1
 - 9 studios à l'avenue de Longemalle 10
- 4 appartements au chemin du Martinet 6
- 4 appartements à l'avenue du Temple 3
- 3 appartements à l'avenue de Longemalle 7
- 3 appartements à l'avenue du 14-Avril 3
- 1 appartement au chemin du Martinet 8

A la fin de l'année, 290 logements sont en cours de construction, dont :

- 119 appartements à la Croisée
- 86 appartements à l'avenue de Saugiaz-Avenir
- 30 appartements au chemin du Chêne 18

Récapitulatif des dossiers traités par la police des constructions en 2016 :

	2012	2013	2014	2015	2016
Enquêtes publiques	51	40	47	58	61
Autorisations municipales	28	28	35	45	34
Permis de construire	36	35	38	45	48
Permis d'habiter	17	17	13	19	27
Dossiers courants	24	23	39	47	42
Etablissements publics	-	-	-	-	22
Travaux illicites	-	-	-	-	3
Salubrité	1	2	2	6	3
Affichage	-	26	21	36	35
Autorisations panneaux solaires	8	16	17	16	17
Total des dossiers traités	165	187	212	272	292

- 18 appartements à la rue du Lac 93
 - 8 appartements à l'avenue de la Poste 18
- 8 appartements à l'avenue de Florissant 4
- 8 appartements au chemin des Côtes 4
- 7 appartements à la rue de la Paix 7b
- 6 appartements à la rue du Lac 79

SIT

Pour rappel, le SIT est un système d'information du territoire (programme Geoconcept) qui permet de gérer l'entier du territoire communal dans différents domaines. Toutes ces informations sont regroupées afin de fournir un outil décisionnel pertinent avec une vue d'ensemble de la Commune.

Le SIT s'étoffe de plus en plus et en 2016 plusieurs plans ont été produits en réponse aux demandes des différents services : le positionnement des panneaux SGA, le domicile des conseillers communaux, le plan pour le passage de parcelles communales en domaine public, les servitudes de passage et diverses conventions, le lien pour l'affichage des plans originaux de plans de quartier, la zone de sécurité de l'aérodrome de Lausanne, les places de parc ainsi que diverses informations en lien avec le RCB (registre cantonal des bâtiments).

Des mises à jour ont été faites pour certains thèmes : les notes de recensement architectural, les gérances et propriétaires, les emplacements du cimetière, les parcelles et bâtiments communaux et le cadastre en fin d'année.

Les projets en cours d'intégration sont les suivants :

- la gestion des arbres communaux (finalisation)
- plan des pavoisements
- l'éclairage public (gestion de convention)
- · diverses informations sur l'énergie

Le suivi de l'entreprise Geoconcept pour le SIT a été indispensable pour l'aide au développement des différents thèmes mis à disposition autant dans le programme Geoconcept que sur le Geoweb et a permis de valoriser bon nombre de données diffusées.

Travaux_

Le Service des travaux gère les activités principales suivantes :

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Projets d'infrastructures (tram, gare, réseau routier)
- Entretien routier
- Eclairage public

Mobilité

Axes forts - Tram - BHNS

Tram

Suite à diverses oppositions, principalement sur Lausanne, le projet du tram a fait l'objet de séances axées sur les opportunités de modifications de projet en vue d'enquêtes complémentaires futures.

Le Service des travaux a participé à 15 séances en 2016, totalisant environ une trentaine d'heures de travail pour le personnel du service.

BHNS

Pour assurer la mobilité au sein de l'agglomération pour les années à venir, un grand nombre de mesures, notamment infrastructurelles, ont été identifiées comme nécessaires dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Des axes de circulation prioritaires pour les transports publics (axes forts) ont été

définis et leur pertinence a été jugée positivement par la Confédération et le canton de Vaud disposés à en cofinancer une partie dans le cadre du fonds d'infrastructure et des lois en vigueur. Le réseau des axes forts comprend une ligne de tram ainsi que plusieurs tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS).

Le projet partiel PP5 (tronçon rue de Cossonay) fait partie du programme des axes forts de transports publics urbains, en priorité A du PALM 2007. Il reliera le carrefour de Montétan (Lausanne) au chemin du Bré (Crissier). A terme, la ligne complète ira de Lutry à Bussigny.

L'étude de projet est menée à un niveau intercommunal (Prilly, Renens et Crissier), sous l'égide du bureau Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL), en coordination avec le Canton et les tl. Son financement avait été adopté par le Conseil communal par le biais du préavis N° 117-2011.

Une seconde étape a permis aux Municipalités de Renens, Prilly et Crissier, plus fortement concernées dans leur centre de localité, de finaliser leurs attentes et leur potentiel de requalification. Un projet d'ouvrage a ainsi abouti et doit maintenant être mis à l'enquête.

Le BHNS circulera en site propre là où les emprises le permettent ou aux abords des carrefours. Les aménagements sont prévus pour recevoir des bus avec une double articulation de 25 m de longueur et une capacité maximale de 200 personnes. La durée du trajet jusqu'à Lausanne sera considérablement raccourcie et rendue plus régulière et plus confortable. Le projet permet également la

réalisation de pistes et bandes cyclables complémentaires tout en intégrant une arborisation d'avenue. Afin de maintenir une priorité des bus au sein du trafic et de ne pas péjorer le trafic des transports individuels motorisés aux heures de pointe, quatre giratoires seront créés sur la route de Cossonay en plus de l'existant à Prilly-Centre, soit un au niveau du chemin de Broye, un autre au niveau de la rue du Bugnon et deux au terminus provisoire du chemin du Bré.

Le coût total estimé au stade de l'avant-projet est de CHF 68 mio. Son financement sera réparti entre les Communes de Crissier, Renens, Prilly, les tl, le Canton (8,7 mio) et la Confédération (8,6 mio). A relever que cet investissement routier est pris en compte dans le cadre de la péréquation des couches thématiques.

Le planning annoncé est le suivant :

- Etudes de projet jusqu'à fin 2016 (terminée)
- Enquête au printemps 2017, suivie de la demande de crédit d'ouvrage par le biais d'un préavis intercommunal
- Début possible des travaux 2019
- Mise en service deux ans après le début des travaux.

Gare de Renens

La coordination de ce vaste projet, l'un des plus importants alliant urbanisme et mobilité en Suisse romande, est placée sous la responsabilité de la Ville de Renens. Elle nécessite un travail d'échanges constants entre les différents partenaires techniques et politiques. La Commission intercommunale de projet (Coproj gare) du

lot 3, présidée par la Conseillère municipale en charge des travaux à Renens, ainsi que le Groupe technique Gare (GT), présidé par le chef de projet Gare de la Ville de Renens, se sont réunis 10 fois durant l'année. Le comité de pilotage stratégique (COPIL) a siégé 2 fois. De nombreuses séances de coordination ont également eu lieu pour l'organisation spécifique des chantiers au sud comme au nord.

Feu vert au nœud ferroviaire de Renens et aux travaux de la gare

Deux recours ont été déposés contre l'ensemble du projet auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF) à la suite de la délivrance du permis de construire en 2015. Ce dernier a donné son feu vert pour les quais et le passage sous voies qui doivent être réalisés en premier. La décision du TAF pour l'ensemble des travaux a été rendue en mars 2016 et un nouveau recours a été déposé auprès du Tribunal fédéral (TF).

Le 17 novembre, le TF a rejeté le recours qui bloquait le démarrage des travaux du m1 et de la passerelle Rayon Vert. Le champ est donc libre pour démarrer concrètement le chantier de la passerelle en 2017, en coordination avec les chantiers des tl pour l'agrandissement du quai du m1 et des CFF pour la modernisation des quais de la gare.

Travaux CFF

Les CFF ont poursuivi les travaux pour le réaménagement de la gare et le nouveau passage inférieur voyageurs (PIV). Ils ont construit des bassins de traitement des eaux ainsi que trois traversées sous les voies qui ont été réalisées avec des micro-tunneliers.



Micro-tunnelier bassin de rétention ouest

Dès février 2016, les forages se sont poursuivis sur les quais et les voies; ils ont servi de soutènement et d'appuis pour les ponts provisoires.

En avril 2016, les travaux de la gare de Renens sont entrés dans une nouvelle phase. Les CFF ont posé des ponts provisoires afin de permettre aux trains de circuler au-dessus de l'espace à excaver. Les travaux se sont déroulés de nuit avec d'imposantes grues.



Pose des ponts provisoires sur les voies

A la mi-avril et une fois ces opérations terminées, la circulation des trains ainsi que leurs accès étaient assurés. La phase de travaux de jour avec les travaux de creuse sous les voies pour la construction du nouveau PIV ont pu commencer. Il s'agissait d'excaver, sous les voies, la zone du futur passage voyageurs, de creuser à côté des voies des bassins pour les eaux ainsi que de préparer le terrain au nord des voies.



Creuse du PIV

Durant les mois de juillet et d'août, la plupart des travaux de génie civil pour la modernisation de la gare ont été effectués de jour. Au vu des températures estivales, une opération a fait exception durant le mois d'août, à savoir le bétonnage du radier du nouveau passage inférieur voyageur. Le béton ne supportant pas les chaleurs élevées, les travaux se sont effectués de nuit.

Les CFF ont fait tout leur possible pour limiter les désagréments sonores et ont annoncé aux riverains, par courrier, tous les travaux devant être effectués de nuit.

Le sol du passage a été bétonné depuis août, puis les murs et le plafond ont suivi.

Pour découvrir ce nouvel espace et se rendre compte de sa taille, les CFF ont invité la population des 4 communes à une journée portes ouvertes du chantier qui a eu lieu le 17 septembre. La construction du passage inférieur voyageurs s'est poursuivie en gare de Renens jusqu'à la fin de l'année. Mis en service dans une première configuration au début de l'année 2017. il sera plus spacieux que l'actuel - qu'il remplacera à partir du printemps 2017 - et accessible sans marches. Les accès sud et nord seront possibles par des rampes et des escaliers: des ascenseurs provisoires permettront de monter sur les quais. L'accès aux quais ainsi que le transit nordsud seront alors facilités pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes et les voyageurs avec baga-

Un ralentisseur a été posé à la rue de Lausanne en face des escaliers du nouveau PIV en anticipation de son ouverture prévue début 2017.



Future sortie sud

Ce nouveau passage inférieur, plus spacieux que l'actuel, qu'il remplacera, sera mis en service début 2017 après 18 mois de chantier. Bien qu'il ne s'agisse que d'une 1ère étape de la modernisation de la gare, il permettra déjà d'améliorer la mobilité des usagers.

Informations sur les travaux à la gare

Plusieurs canaux d'informations sur ce chantier sont mis à disposition :

- Le totem d'information posé sur la place de la Gare au sud présente tous les projets de la région et fait une part belle aux actualités du développement de la gare et informe sur les travaux en cours.
- Les sites internet www.leman2030.ch ainsi que «Renens en Mouvement» permettent de trouver des informations actualisées sur les chantiers, des photos ainsi que les avis de bruit. Ces informations ont régulièrement été relayées dans le Carrefour Info de Renens.
- Le pavillon d'information Léman 2030 de l'Ouest lausannois, situé



PI-Portes ouvertes du 17.09.2016

à la rue de Crissier 4b à Renens, ouvre ses portes tous les premiers mercredis du mois de 17h00 à 19h00. Des visites guidées ont également été organisées en dehors de ces horaires. Quelque 900 personnes ont visité cette exposition en 2016. Il a également accueilli le dernier poste de la Chasse aux trésors organisée à Renens dans le cadre de la Semaine de la Mobilité.

 Le 17 septembre, une visite du chantier du passage inférieur voyageurs a été organisée par les CFF pour le public et a suscité beaucoup d'engouement. Les visiteurs ont pu accéder à l'entrée sud du passage, obtenir des informations des responsables du chantier et comprendre la construction du passage tout en maintenant la circulation des trains.

Bâtiment de l'enclenchement

Dans le cadre du programme ferroviaire Léman 2030, un enclenchement a été construit dans le quartier du Closel. Préalable essentiel aux travaux sur le tronçon Lausanne-Renens, cette installation a permis de stabiliser l'horaire, d'assurer la sécurité et d'introduire la cadence au quart d'heure sur le RER Vaud (Cully-Cossonay).

Les travaux de construction du bâtiment de service de Renens ont débuté en 2014 et se sont terminés en 2015. Véritable cerveau du rail, l'enclenchement est le garant de la sécurité et de la circulation des trains et commande les signaux, les balises et les aiguillages. Il remplace 5 anciens enclenchements qui ont été démontés. Pour connecter au réseau

la nouvelle installation, plus de 200 personnes ont œuvré sur les voies pendant plus de 4 jours. Invisible pour les riverains ou les voyageurs, sa mise en service est une prouesse technique et une course contre la montre. Elle s'est déroulée le weekend des 12 et 13 novembre 2016 et a nécessité la mise en circulation des trains sur une seule voie entre Lausanne et Renens. Le trafic habituel ne pouvant circuler, les CFF ont mis en place un horaire spécial.

Cet événement a été fêté le 15 novembre par le baptême d'une locomotive aux couleurs de Léman 2030.



Enclenchement

Réseau vélos

Le Service a participé à de nombreux ateliers concernant le plan directeur intercommunal (PDI) pour définir les grands enjeux de la mobilité vélos dans l'Ouest lausannois.

Des négociations ont eu lieu avec PubliBike pour moderniser les stations de vélos en libre-service. L'adaptation des stations pourra se faire en 2017.

Stationnement vélos

Le parking deux roues devant la piscine de Renens a été renforcé avec la pose de racks adaptés pour tous les vélos et d'un support à trottinettes.

A la gare de Renens, des couverts à vélos ont été mis en place courant septembre dans l'ancien P&R CFF. L'offre en parking vélos a également été renforcée à la rue de Lausanne ainsi que sur la place de la Gare sud.



Parking vélos et trottinettes à la piscine

Semaine de la Mobilité

Chasse aux trésors, concours

Dans le cadre de la fête du printemps, qui a eu lieu le 19 mars, le Service des travaux a réorganisé la chasse aux trésors à la place du Marché et ses alentours. Ouverte aux petits et aux grands jusqu'au 21 septembre 2016, cette chasse aux trésors, imaginée par Caroline et Pierre Corajoud, a été une façon, pour plus de 200 participants, de (re)découvrir des lieux agréables et d'apprendre plein de choses sur l'histoire et l'architecture du centre-ville.

Le tirage au sort a eu lieu le 22 septembre et 25 personnes ont pu gagner un des nombreux prix : billets Mobilis, cartes Galaxy, livres, jeux pour les petits et les grands.

Stand mobilité

Le 25 septembre, les quelque 25'000 participants de Cap sur l'Ouest ont pu se renseigner sur les grands projets de mobilité au stand d'information situé sur le site de Verdeaux.



Stand Cap sur l'Ouest

Zones 30 km/h

Afin de renforcer la zone 30 km/h de l'avenue des Baumettes, deux îlots ont été créés et deux ralentisseurs





Zone 30 - avenue des Baumettes

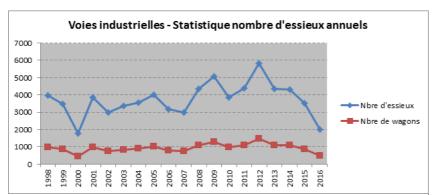
type «seuils circulaires» posés pour freiner la vitesse des véhicules et sécuriser la traversée des piétons sur cette avenue.

Voies industrielles

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle nº 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA.

En 2016, aucune réparation n'a été effectuée sur ce tronçon.

Il est relevé que, depuis 2013, les livraisons par les voies industrielles ont fortement chuté.



Génie civil / Canalisations

Chaussées

Diverses interventions ont été effectuées durant l'année :

- L'entretien annuel de 1'800 dépotoirs, grilles de routes et ouvrages de décantation a été réalisé selon la directive cantonale de juin 1996.
- Le remplacement de bordures cassées sur divers bords de chaussée.



Pose d'enrobés phonoabsorbants à l'avenue de Préfaully

 L'étude sur l'assainissement du bruit routier a été finalisée et le dossier transmis au Canton pour approbation finale. Les premiers changements d'enrobé ont été réalisés à l'avenue de Préfaully, à la rue du Simplon et à l'avenue du Censuy.

Collecteurs

Les travaux suivants ont été effectués :

- Remplacement de couvercles de chambres d'accès aux collecteurs et création de nouvelles chambres
- Curages et contrôles TV de plusieurs collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau ou l'étude de leur remplacement (environ 3 kilomètres).
- Recherche de raccordements existants pour détermination exacte du tracé des collecteurs.

Séparatif - Contrôle des raccordements privés

- 43 contrôles du système séparatif de bâtiments ont été réalisés. 8 ont été déclarés conformes et 35 non conformes. Ces derniers ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles constructions (bâtiments ou villas).

Chantiers

Préavis en cours

- Préavis N° 71-2015 Mise en séparatif du tronçon supérieur de la rue de l'Avenir
 - Les travaux sont terminés et le préavis sera clôturé en 2017.
- Préavis N° 95-2016 Paudex-Bruyère - Collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires (EU+EC)

Les travaux des collecteurs sont en cours et seront terminés fin 2017. Parallèlement à ces travaux, le service des eaux de la Ville de Lausanne a changé sa conduite existante sur une partie de l'avenue des Paudex et le chauffage à distance (CAD) a continué son extension sur l'avenue des Paudex en direction de Prilly.

Préavis N° 96-2016 - Avenue du 24-Janvier - Secteur Sécheron/Paix - Réfection des collecteurs

Les travaux se sont terminés en décembre 2016 et le préavis sera bouclé en 2017.



Gainage du collecteur existant sous les escaliers du Sentier de la Gare

La réhabilitation des collecteurs a été effectuée par gainage.

Un deuxième collecteur a été réalisé pour la mise en séparatif. Celui-ci a été construit par forage dirigé en parallèle des escaliers du Sentier de la Gare, aucune fouille ouverte n'a dès lors été nécessaire sur ce secteur. Cette méthode a permis le maintien des accès par l'escalier entre Renens-Village et l'avenue du 24-Janvier.



Sentier de la Gare - forage dirigé

 Préavis N° 80-2015 - Crédit d'étude de projet pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux des Baumettes et de Broye, le détournement du Galicien, la création d'une galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne

En janvier 2016, les prestations suivantes ont été allouées pour la suite de l'étude :

- L'ingénieur hydraulicien et le bureau d'aide au maître de l'ouvrage (BAMO)
- La modélisation 3D des ouvrages
- La construction des modèles réduits des ouvrages
- Les essais sur les modèles réduits

En novembre 2016, la prestation d'ingénieurs conseils a été allouée à un spécialiste dans le but de choisir, dans un premier temps, la meilleure variante de galerie en fonction de la faisabilité technique et des coûts de construction et, dans un deuxième temps, le dimensionnement structurel de la galerie et des puits, l'établissement des plans d'avant-projet, la

rédaction d'un rapport de synthèse et la réalisation du cahier d'appel d'offres pour le choix d'une entreprise générale.

Préavis N° 97-2016 - Remplacement du déversoir du ruisseau de Broye dans la Mèbre

En fonction du délai imparti, il n'a pas été possible de commencer les travaux en 2016, les travaux en rivière ne pouvant être exécutés lors de la période de fraie des poissons qui a lieu entre le 15 octobre et le 15 avril. D'entente avec le garde-pêche, les travaux débuteront dès le 17 avril 2017, pour une durée estimée à 6 mois.

Préavis N° 58-2014 - Crédit d'ouvrage pour l'élargissement du passage inférieur du Léman et la création d'un trottoir ouest sur le tronçon supérieur de la rue du Léman

Suite à la levée des oppositions par le tribunal, une séance d'information pour le public et les entreprises a eu lieu le 12 mai 2016, à la Salle de spectacles de Renens, afin de présenter le projet et les contraintes de circulation. Le public et les entreprises présentes ont pu poser toutes leurs questions afin de dissiper leurs craintes ou interrogations. Le démarrage des travaux, le 31 mai 2016, a coïncidé avec l'ouverture de la rue du Simplon afin de ne pas péjorer un axe de circulation déjà fortement chargé. Les premiers jours, la circulation, dense, a été déviée via les panneaux idoines et a créé quelques gros ralentissements du côté de la zone de Malley. Après quelques jours, les automobilistes ont pris d'autres itinéraires et à ce jour, la circulation est certes moins fluide du côté de Malley mais largement plus rapide du côté sud des voies, ce qui tend à démontrer que ce passage était surtout utilisé par des automobilistes en transit.

La réalisation du passage inférieur du Léman (PIL) est toujours en cours ; les travaux pour le déplacement et le renouvèlement des services multi-fluides sont en partie réalisés.

Les travaux de remplacement des dalles supportant les voies CFF sont en cours d'exécution avec des ponts roulants permettant de démolir la dalle de toiture tout en maintenant le passage des trains.

Les travaux suivent le programme établi et il n'y a pas de retard. Le nouveau trottoir ouest sur le tronçon supérieur de la rue du Léman est terminé, un mur de soutènement, prévu dans le projet, a été réalisé et un garde-corps posé afin de garantir la sécurité des usagers. La mise en service de ce trottoir pourra être effectuée lorsque le passage inférieur du Léman sera élargi. Une bande cyclable a été ajoutée dans le sens montant.

La démolition des murs d'aile et du radier du passage inférieur des véhicules est également en cours d'exécution afin d'approfondir préalablement le passage et de poser les derniers services sous l'ouvrage. L'ancien ouvrage sera ensuite élargi.

Le transit piétonnier et mobilité douce, initialement déplacé dans l'ouvrage dédié aux véhicules, a réintégré sa place afin de permettre de réaliser les travaux dans les meilleures conditions possibles de sécurité vis-à-vis des usagers piétons et mobilité douce.







Elargissement de l'avenue du Censuy

Afin de fluidifier le trafic suite à la fermeture du PIL, l'avenue du Censuy a été élargie pour créer un double sens. Ce projet, réalisé en 2015, a été finalisé en mai par la pose d'un revêtement à faible indice de bruit (revêtement phonoabsorbant) permettant ainsi de diminuer les nuisances sonores sur cette nouvelle route.



Avenue du Censuy

L'entrée du parking du Censuy a été sécurisée par divers aménagements dont la pose de ralentisseurs et d'éléments permettant de diriger le trafic et freiner la vitesse des véhicules en sensibilisant l'automobiliste au respect de l'espace piéton.



Parking du Censuy

Préavis N° 88-2015 - Chemin des Airelles - Mise en séparatif

Le projet avait pour objectif la construction de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires au chemin des Airelles permettant la mise en



Mise en séparatif du chemin des Airelles

place d'un système séparatif communal et d'équiper le secteur de manière à pouvoir faciliter les raccordements futurs ou existants des propriétés bordières. Les nouveaux collecteurs pourront être raccordés directement sur les collecteurs projetés dans le cadre des travaux du tram à l'avenue du 14-Avril

La pose des collecteurs d'eaux usées (EU) de diamètre 300 mm et d'eaux claires (EC) de diamètre 400 mm a été réalisée dans une fouille d'environ 207 m de lonqueur et jusqu'à 2.25 m de profondeur. Le collecteur existant a été rempli de béton et des chambres de visite ont été créées au droit des changements de pente, de diamètre ou de direction du système de collecteurs. La chaussée a été refaite, de même que les pavés ou bordures existants en mauvais état. Les travaux ont été réalisés de mars à juillet 2016.

Préavis N° 93-2016 - Adoption du projet routier pour le réaménagement de la rue du Simplon et l'avenue du Silo

Le développement du plan de quartier P41 «Les Entrepôts» a impliqué le réaménagement de la rue du Simplon et l'avenue du Silo dans l'objectif de sécuriser la liaison entre la gare de Renens et le nouveau gymnase de Renens (GYRE), qui a ouvert ses portes au mois d'août 2016.

Les travaux ont permis la réfection de la couche supérieure de la demi-chaussée de la rue du Simplon en direction de la gare ainsi que la création d'un trottoir côté nord d'une largeur variant entre



Réaménagement de la rue du Simplon

3.50 et 4 mètres. L'élargissement du trottoir existant côté sud et l'instauration de deux bandes cyclables pour une continuité jusqu'au giratoire du 1er Août ont été réalisés dans le cadre de ce projet.

La mise en séparatif des collecteurs sur une longueur d'environ 15 m est également prévue. Les collecteurs, d'un diamètre de 200 mm pour les eaux usées (EU) et de 250 mm pour les eaux claires (EC), ont été posés à environ 2.50 m de profondeur. Ces travaux permettront par la suite la mise en séparatif des propriétés sises à la rue du Simplon 38 à 42.

Concernant les aspects paysagers de ce projet, l'agrandissement de la chaussée côté nord le long de la rue du Simplon, n'a pas permis de garder les 12 platanes existants. Néanmoins, les arbres abattus seront remplacés et leur



Arborisation avenue du Silo

emplacement sera adapté à la limite des immeubles en devenir du côté nord de la rue du Simplon.

En revanche, le réaménagement du trottoir le long du nouveau gymnase à l'avenue du Silo a permis la plantation de 6 arbres (Prunus Avium Plena) et 6 autres (Pinus sylvestris) ont été plantés sur la placette d'entrée de cet établissement.

Préavis bouclés

- Préavis N° 16-2012 Place de la Gare - Collecteurs eaux usées + eaux claires (EC+EU)
 - Montant du préavis : CHF 1'137'037.00 HT
 - Dépenses totales : CHF 1'134'879.20 HT
 - Moins-value : CHF 2'157.80 HT
- Préavis 81-2015 Remplacement de l'installation lumineuse de 3 carrefours comprenant la rue de Lausanne et l'avenue du 24-Janvier, la rue de Lausanne et l'avenue du Temple et l'avenue du 14-Avril et la rue du Jura
 - Montant du préavis : CHF 271'100.00 TTC
 - Dépenses totales
 CHF 265'144.00 TTC
 - Moins-value CHF 5'956.00 TTC

Une partie des imprévus et divers a été utilisée afin de faciliter la progression des Transports publics de la région lausannoise dans les carrefours (CHF 7'900.- TTC pour modification de câblage, boîtiers spéciaux bus et radar à détection complémentaire).

Coordination avec prestataires de services et suivi de chantiers

 Le Service des travaux a participé à des séances organisées par des tiers pour les chantiers suivants :

«La Croisée», «Avenir-Saugiaz», le gymnase «GYRE» dans le secteur des Entrepôts, avenue du 1er-Mai pour le remplacement d'une conduite d'eau potable et de gaz. Par ailleurs, la construction de différents immeubles pour le raccordement des eaux usées et des eaux claires, ainsi que d'autres travaux d'importance réalisés par les services multi-fluides sur l'ensemble du

- territoire communal, ont fait également l'objet d'un suivi.
- Le Service des travaux a participé
 à plusieurs séances de coordination des infrastructures de l'Ouest
 lausannois dans lesquelles sont représentées les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier,
 Ecublens, Prilly et St-Sulpice, ainsi
 que les services multi-fluides service de l'eau Lausanne, le service du gaz et du chauffage à distance de Lausanne (CAD), CadOuest, le service de l'électricité de la Ville de Lausanne, Swisscom et le SIE SA. Ces séances sont dirigées par le SDOL.
- Le Service des travaux a participé aux séances de chantier et au suivi de la réalisation du chauffage à distance à l'avenue du Censuy et à l'avenue des Paudex.

Le suivi des chantiers de tiers a permis de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal et de préserver les intérêts de la Ville.

Etudes

- Réalisation de collecteurs à l'avenue de l'Eglise-Catholique et au chemin des Côtes pour le prolongement des collecteurs d'eaux claires.
- Préparation de soumissions pour la réfection des enrobés bitumineux au chemin de la Chenalette, pour des travaux prévus en 2017.
- Suivi de l'étude et participation du Service des travaux en tant que Maître d'ouvrage pour la réalisation du projet routier à la rue du Simplon et l'avenue du Silo dans le cadre du plan de quartier P41 «Les Entrepôts».
- Etude pour la création d'un trottoir au chemin de Jouxtens sur le domaine public DP9, parcelle 331, propriété de la Ville de Renens et parcelle 2733.

Demandes de permis ou d'autorisations pour l'utilisation temporaire du domaine public

 Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des permis en collaboration avec le responsable Signalisation - Chantiers - Enseignes de PolOuest. En fonction des nombreux chantiers privés, la surveillance de ceux-ci sur le domaine public (DP) a été accrue.

Permis délivrés	102
Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public	6
Fouilles pour câbles/	13
-	7
	2
5 ,	21
	13
	3
Installations de chantier	7
Dépôts sur domaine public	6
Autres	24
	EU/EC ou services sur domaine public

Demandes de plans des canalisations EU/EC

25 plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires ont été transmis pour information à des tiers pour l'établissement de nouveaux projets ou lors de fouilles.

Déclarations de conformité

Les contrôles environnementaux des entreprises de la branche automobile ont été modifiés par la Direction générale de l'environnement (DGE). Une convention a été signée entre la DGE et l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) et une nouvelle procédure a été mise en place.

Contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des piscines

Piscine AquaSplash

3 contrôles sur la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins ont été effectués entre juin et août 2016. Les résultats des analyses ont montré des paramètres non-conformes aux règlements en vigueur. Les germes aérobies mésophiles dépassaient le maximum admissible de 500 par ml. Il y a également eu un dépassement des valeurs autorisées sur l'Escherichia coli (présence de germes d'origine fécale) dont la valeur admissible est 0. Le bassin incriminé est celui des toboggans. Ceci a fait l'objet de remarques du Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Piscine de la résidence «En Belle Vue»

La piscine privée de la résidence «En Belle Vue» est soumise aux exigences de l'arrêté cantonal sur l'hygiène des piscines fréquentées par le public. Les échantillons sont prélevés une fois par mois par le Service des travaux et sont transmis au laboratoire cantonal pour analyse. L'ensemble des analyses effectuées a été conforme aux règlements en vigueur. La piscine est vidangée deux fois par an selon les normes en vigueur.

Chauffage à distance (CAD)

Le Service des travaux a collaboré avec le CAD pour son extension sur le territoire communal, à l'avenue du Censuy pour le raccordement du Gymnase intercommunal de Renens (GYRE), à la rue du Bugnon et à l'avenue des Paudex en direction de Prilly.

Travaux géométriques (Théodolite)

En 2016, les travaux géométriques suivants ont été effectués :

- Création d'une base de points altimétriques et planimétriques en numérique sur tout le territoire communal pour améliorer la précision de tous les levés et faciliter l'intégration de ces données dans la mensuration numérique communal en cours.
- Levés et création de plans et profils pour les projets de mise en séparatif.
- Levés des nouveaux collecteurs dans le cadre de la mise en séparatif.
- Implantations et contrôles de divers objets pour les Services des travaux et Gestion urbaine-Développement durable.

Autres travaux :

- Différenciation de la couverture du sol (surfaces perméables, imperméables) de toutes les parcelles privées de la commune, report sur plan, calcul des surfaces et établissement d'un tableau par parcelle en vue de compléter l'information du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).
- Report de tous les relevés sur la base cadastrale communale, amé-

- lioration de la précision de tous les objets qui ne figurent pas dans la base cadastrale en numérique.
- Etablissement des plans de situation pour fouilles avec l'emplacement des canalisations eaux usées (EU) et eaux claires (EC), gaz, éclairage public, Romande Energie et SIE SA.
- Prise de photos pour le montage des simulations des 5 tours de Malley et de divers travaux sur l'avancement des grands chantiers en cours.
- Photos pour la page Facebook de Renens.
- Collaboration avec la police des constructions au niveau des corrections d'enquête et de divers problèmes concernant les géomètres.

Affaires régionales

Entente intercommunale des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Communes de Chavannesprès-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice

Préavis clôturés :

- Préavis N° 55-2014 Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur 4 Blancherie/Concorde Les travaux sont terminés, le préavis sera bouclé en 2017.
- Préavis N° 79-2015 Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur 5 Concorde/autoroute
 Les travaux sont terminés, le préavis sera bouclé en 2017.

Préavis en cours :

Préavis N° 98-2016 - Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre situé à Chavannes-près-Renens, secteur autoroute/route de la Maladière

Ce préavis a été accepté en date du 19 mai 2016.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale en charge du dossier représente la Ville de Renens aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les Conseils communaux les adoptent.

Suite à la demande d'approbation du Plan général d'évacuation des eaux intercommunal (PGEEi) de la Step de Vidy, les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Saint-Sulpice et Renens ont demandé des modifications et une analyse pour la révision de la clé de répartition des coûts de ladite STEP.

Au 31 décembre 2016, la population raccordée à la STEP de Vidy est de 20'757 habitants (avec les résidences secondaires 21'252 habitants).

Eclairage public

L'entretien courant a été réalisé par le SIE SA selon le contrat d'entretien et de maintenance des installations d'éclairage public.

En 2016, l'éclairage public a fonctionné durant 4'203 heures. L'éclairage public de Renens compte 1'790 luminaires pour une puissance installée de 181.49 kW en décembre 2016, soit une diminution de 4.2 % de la puissance installée par rapport au mois de janvier 2016, ceci malgré une augmentation du nombre de luminaires de 8.7 %. Les tournées de nuit ont permis de lancer 132 missions d'intervention

Le SIE SA a effectué 200 interventions de dépannage et a procédé à :

- 150 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires
- 45 réparations d'appareillage et câblage
- 113 contrôles électriques dans le cadre de travaux de modification

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 84 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 6 jours ouvrables.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- · 379 remplacements de lampes
- 303 contrôles électriques qui ont permis de détecter 5 départs présentant des défauts (soit 1.6 % de défauts sur les contrôles réalisés)

 200 contrôles mécaniques de mâts, dont 40 mâts avec des défauts minimes à surveiller (20 % des mâts contrôlés)

A fin 2016, il reste 93 lampes à vapeur de mercure réparties sur 24 chantiers (11 chantiers réalisés sur 35). L'élimination des dernières lampes à vapeur de mercure est planifiée sur 2017 et 2018.

Suite à l'installation, en août 2015, de nouveaux luminaires sur le tronçon piétonnier situé entre le nouveau collège du Censuy et le parking du Léman, des mesures de consommation ont pu être menées par le SIE afin de déterminer le gain obtenu. En effet, ce tronçon muni de détecteurs et d'un compteur de mesure a permis une économie de presque 40 % d'énergie supplémentaire comparé à une installation standard avec un abaissement aux heures dites creuses (23h30 - 5h30).

Un principe similaire a été réalisé sur le chemin de Mont-Robert mais pour une utilisation différente destinée aux véhicules et piétons.

Ce système, un peu plus coûteux qu'une installation standard, permet un gain d'environ 30 % supplémentaire mais dépend fortement du trafic (piéton ou voiture) et ne peut pas être installé partout. Si personne ne passe durant une longue période, les luminaires restent en veille avec un abaissement de 70 % (consommation à 30 %) remontant à 60 % aux heures creuses (abaissement de 40 %).

2016 a également été marqué par la préparation de chantiers de renouvellement du parc lumineux à technologie standard (lampes sodium) fortement vieillissant. Le parc de luminaires communal fait actuellement l'objet d'une analyse afin de pouvoir

prévoir ces changements au meilleur coût en fonction des pannes qui surviennent sur les différents tronçons.

Lors de changement sur certains tronçons, il n'est pas toujours possible de maintenir l'éclairage existant allumé tout en installant l'éclairage futur. Le Service des travaux avec le SIE s'efforcent toujours d'intervenir au plus vite, dans les meilleures conditions possibles de sécurité vis-à-vis des riverains.

Par ailleurs, dans le cadre du réaménagement de la rue du Simplon et l'avenue du Silo, les travaux de modification de l'éclairage public existant ont permis de remplacer cinq anciens mâts et luminaires afin de les adapter aux normes actuelles. Des nouveaux luminaires ont été installés afin de sécuriser le passage piétons se trouvant sur le giratoire reliant l'avenue du Silo à la rue du Simplon.

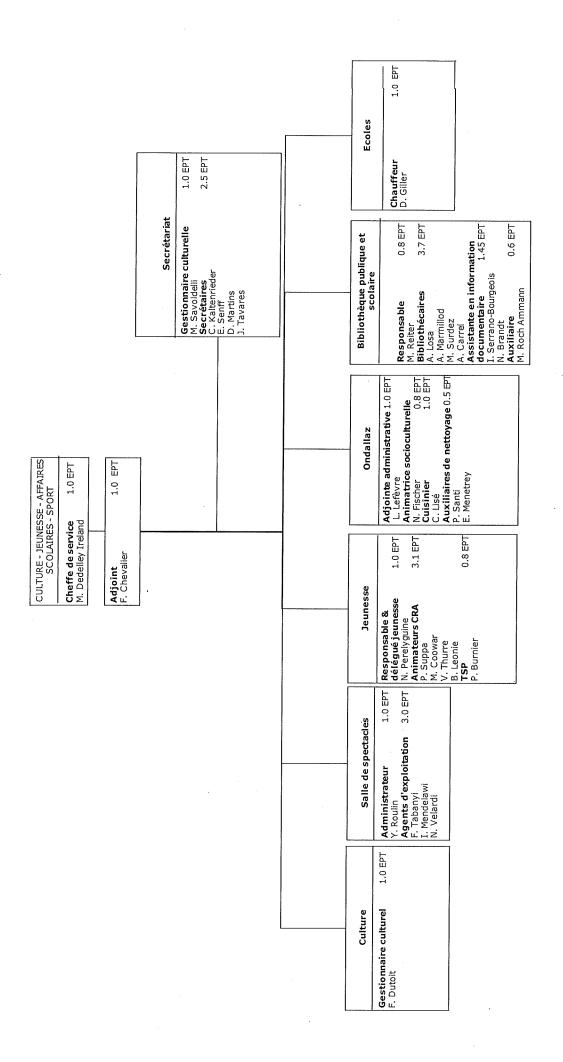
Culture - Jeunesse -

Affaires scolaires - Sport



Directrice : Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Municipale

> Cheffe de service : Mme Michelle DEDELLEY



Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport

Le Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport gère les activités suivantes:

- Politique culturelle
- · Politique de la jeunesse
- Activités scolaires de compétence communale
- Bibliothèques publique et scolaire
- Camps de vacances
- Subventionnement et soutien aux sociétés locales récréatives, sportives et culturelles
- Location de biens communaux

Introduction

Faits marquants

Les activités sportives et le soutien aux sociétés locales sportives et de loisirs ont pu être encadrées de manière opportune du fait de l'engagement d'une stagiaire titulaire d'une formation en management du sport. L'implication de cette dernière, du mois de juin à décembre (reconduit 6 mois supplémentaires en 2017), a permis de mener à bien la mise en œuvre, pour la première fois cette année, des nouvelles dispositions de la politique de subventionnement, de contribuer à gérer la mise à disposition des installations scolaires aux différents clubs et associations, de même qu'assister le service dans l'organisation de la 10^{ème} édition de 1020Run et la troisième de Cap sur l'Ouest les 24 et 25 septembre.

Au niveau des prestations en faveur des jeunes, le secteur jeunesse a porté le projet autour du parc des Cèdres sur mandat de l'Observatoire de la sécurité. L'implication du travailleur social de proximité en particulier, accompagné par ses collègues du CRA, a été une des clés de succès de la compréhension des enjeux de ce coin de ville.

Concernant la culture, l'année 2016 a été marquée par la mise en route de deux fondations : celle de La Ferme des Tilleuls, dont la conseillère municipale et la cheffe de service sont membres du comité, et celle du TKM Théâtre Kléber-Méleau, présidée par la conseillère municipale et dont le secrétariat est assuré par la cheffe de service. Un nouveau projet RueTabaga a également été mis sur pied en réunissant 5 spectacles de rue durant la belle saison.

La bibliothèque publique et scolaire a pour sa part fait face à un nouveau changement de logiciel de prêt. Financé par le canton, il a pu se faire grâce à l'engagement de personnel spécifique pour le catalogage. Le personnel communal a veillé à ce que cette opération n'ait aucun impact sur le fonctionnement régulier et à informer les lecteurs sur le nouveau système. Par ailleurs, et pour la première fois, un apprenti assistant en information documentaire a commencé sa formation au Léman.

À la Salle de spectacles la nouvelle planification des horaires rendue obligatoire par la loi sur le travail a montré satisfaction, tant de la part des collaborateurs qu'au niveau de l'organisation générale.

Finalement à Ondallaz, une journée portes ouvertes a été organisée au

printemps et a réuni autour de l'équipe en place mobilisée pour l'occasion plusieurs dizaines de visiteurs, anciens élèves ou curieux.

Culture

RueTabaga - Arts de la rue -Place du Marché, de mai à septembre

Chaque année, des spectacles d'arts de la rue ont lieu ponctuellement, à la belle saison sur la Place du Marché et ses alentours, afin de répondre à la volonté de la Municipalité de renforcer les animations au centre-ville.

Afin de pouvoir ancrer ces animations appréciées du public et pour qu'elles puissent bénéficier d'une meilleure communication, ces événements ont été réunis sous une même appellation : «RueTabaga», clin d'œil au marché et au revêtement de sol de la place faisant référence aux labours.

La ligne graphique a été réalisée avec les ressources et compétences du service CJS. La thématique proposée en 2016 s'est articulée autour des structures insolites : mini-chapiteau, caravane, roulotte, cage, théâtres d'interventions des différentes compagnies engagées.

Les spectacles ont eu lieu les mercredis après-midi afin d'accueillir le plus grand nombre d'enfants.

Une communication diversifiée a été réalisée grâce à un affichage au format mondial et A3, avec la distribution de flyers dans tous les ménages de la ville, la pose de banderoles, la publication d'annonces dans les médias et l'activation du réseau du service.

Le projet a été financé par le préavis N° 36-2013 Communication sur les grands chantiers - «Renens en mouvement».

Au programme:

- 25 mai
 Cie des 7 Lieues, création «Buffalo Bill est complètement à l'Ouest»
- 8 juin
 Théâtre des Monstres,
 Hôtel des Hortensias et la Caravane des Valises
- 17 août
 T-âtre Ibonillo, Qui veut jouer au Grand Méchant Loup?
- 31 août Georg Traber, Hans Aff, Le Singe
- 14 septembre
 Le Guignol à Rouletttes, Derrière
 Chez Moi

Cette première édition de RueTabaga a connu un franc succès avec plus de 200 personnes pour chaque spectacle.

Animations au centre-ville

Les animations de la Place du Marché ont débuté le samedi 30 avril avec le Blue Mountain Jazz Band. Plusieurs hommes orchestres habituels ont été engagés, mais également de nouveaux groupes, tels que le Hot Club du Martinet ou Tcha-Badjo.

Depuis le samedi 18 juin, à la demande de la Municipalité, le marché a été prolongé jusqu'à 13h00. Musiciens et Buvette ont dès lors prolongé leurs activités jusqu'à 14h00.

Samedi 2 juillet dans la matinée, une fête a été organisée en l'honneur du départ de Marianne Huguenin, Syndique.

Seule l'animation prévue le 17 septembre n'a pas pu avoir lieu pour



Buffalo Bill est complètement à l'Ouest par la Cie des 7 Lieues

cause de météo défavorable, alors que celle du 20 août a dû être écourtée, la pluie étant devenue trop forte dans la matinée.

22 animations musicales et une démonstration de danse Flamenco ont animé la Place du Marché les samedis matin de la saison 2016.

Noël à Renens -Place du Marché et square les 14, 17 et 18 décembre

Dès la mi-novembre, la ville s'est illuminée à l'approche des fêtes de fin d'année et un sapin a été installé sur la Place du Marché.

Le mercredi, sous tente chauffée, un atelier de confection de bougies organisé par le Centre de Rencontre et d'Animation et une démonstration de Capoeira par l'association Biriba's avec possibilité d'initiation à cette danse, ont été appréciés par un public nombreux.

A l'extérieur, les promenades à poney, comme à leur habitude, on connu un franc succès.

Samedi les artisans ont proposé leurs articles de Noël, les animaux de la ferme, ânes et poneys ont fait le bonheur des plus petits et les B'gyals de Renens ont offert une démonstration de danse Hip Hop et de dancehall.

Dimanche après-midi, l'ambiance était festive avec la fanfare mobile «Traction à vent» et toujours les promenades à poneys.

Le Père Noël, jamais en manque d'idée pour se rendre à Renens, était accompagné le samedi d'un âne qu'il a troqué le dimanche pour un chameau, à la grande surprise des badauds et surtout des enfants qui, pour certains d'entre eux, ont eu la chance de pouvoir le monter.

La tente chauffée accueillait sous le même toit le marché des artisans et la traditionnelle buvette de Noël avec son foie gras, raclettes et tartiflettes. Les commerces ont bénéficié d'une ouverture prolongée le samedi jusqu'à 19h00 et quelques-uns ont ouvert le dimanche après-midi.

La Ville de Renens, Coop, Migros et la Sicol ont participé financièrement à l'organisation de ces animations.

Fête nationale du 1er août -Site du Censuy

La fête nationale s'est déroulée sur le site du Censuy. Avec la présence du nouveau collège et ses installations sportives, quelques ajustements ont été rendus nécessaires, notamment l'emplacement du feu traditionnel et la zone des feux d'artifice du public qui ont été déplacés sur le parking.

Comme le veut la tradition, la Fête a commencé très tôt avec la Diane jouée par L'Harmonie «La Clé d'Argent» dans les rues de Renens. Puis, l'Echo du Signal de Bernex a donné le coup d'envoi de la soirée suivi par les discours de M. Jean-François Clément, Syndic, M. Philippe Cosandey

Al Andalus -Flamenco sur la Place du Marché



Arrivée remarquée du Père Noël à Renens (dimanche)



Feu de joie imposant au Censuy



Diacre et M. Silvio Torriani, Président du Conseil communal, en alternance avec les prestations musicales de la «Clé d'Argent». Le cortège aux flambeaux a eu lieu juste après les discours, puis le public a pu apprécier le traditionnel feu du 1er août et les feux d'artifice. La chanteuse «Milena» a animé le bal et la Société de la Gymhommes de Renens s'est chargée de la restauration et de la vente des boissons.

Plus de 1500 personnes étaient présentes lors de cette belle soirée d'été

Projets culturels

Saison de spectacles

2'217 spectateurs (2'700 en 2015, 2'940 en 2014, 2'155 en 2013) ont assisté aux six représentations de la dixième saison de spectacles dont la programmation, toujours orientée humour et musique du monde, continue à séduire un large public.

Avec 141 abonnements, la vente est un peu moins conséquente que les deux dernières années (171 en 2015, 192 en 2014, 101 en 2013).

Trois sponsors soutiennent financièrement la saison 2016, soit TVT, Sicpa et Orllati.

Au programme:

- 18 février Christelle Chollet humour - 488 personnes
- 24 mars Carlos Henriquez humour - 263 personnes
- 22 avril Maria de la Paz canta Piazzolla - Outre-Tango - 463 personnes
- 7 octobre Thierry Meury humour - 308 personnes
- 11 novembre Pflanzplätz Musique populaire revisitée 230 personnes
- 2 décembre Brigitte Rosset humour - 465 personnes



5ème saison musicale

La Route Lyrique, organisée par l'Opéra de Lausanne, a fait halte à Renens à la fin du printemps. Tous les 2 ans, l'Opéra organise une grande action de décentralisation dans le canton. A cette occasion, sa venue à Renens est intégrée au programme de la Saison musicale. Cette année, l'Opéra de Lausanne présentait «La Belle de Cadix» mise en scène par Patrick Lapp. L'opérette a remporté un immense succès auprès du public, venu très nombreux y applaudir notamment la danseuse flamenca renanaise Silvia Perujo. En octobre, le quintette Tri I Dve a convaincu par son répertoire de musiques tziganes et classiques. La môme Piaf et le compositeur de tango Astor Piazzolla étaient au programme du dernier concert au cours duquel William Sabatier et le quatuor Terpsycordes ont mené les auditeurs de Buenos Aires à Ménilmontant

La Salle de spectacles de Renens se prête particulièrement bien aux événements musicaux grâce à une acoustique exceptionnelle et le charme de son intérieur.

Films-conférences Exploration du Monde

Près de 1'000 personnes ont assisté aux films commentés par leurs réalisateurs dans le cadre du cycle des films/conférences d'Exploration du Monde. Le public a pu découvrir la Birmanie, l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Iran et le Danube. En guatre ans, le public a pris l'habitude de ce rendez-vous dominical en fin d'aprèsmidi. Cette année, la projection du film sur l'Argentine s'est accompagnée par la vente d'empanadas, confectionnés par El Gaucho Gourmet, offrant au public la possibilité, en plus des images, de déguster une spécialité culinaire du pays. Cette expérience a rencontré un joli succès et sera reconduite l'année prochaine.

Association des Amis du Tarmac Festival

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Tarmac Festival a eu lieu le 13 avril et les comptes 2015 ont été acceptés. Le procès-verbal est à disposition.

Christelle Chollet

Les Concerts d'été -30 juin et 1^{er} juillet -Place du Marché

Au programme de ces deux soirées : du jazz avec l'Atelier de l'Ecole de musique La Source et de la musique Ethno-jazz-Brazil avec Michelangelo-4tet le jeudi. Le vendredi le public a pu découvrir deux jeunes artistes : Dylan et Gabriel et leur pop musique. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance afro-colombienne avec Oscar Rodriguez and Friends. Près de 200 personnes étaient présentes durant les deux jours, un peu moins que l'an dernier, certainement dû à l'EuroFoot.

Comme ces cinq dernières années, MM. Carlos et Tony Garcia, responsables du magasin «Tout pour la musique» ont été mandatés pour la programmation, la coordination technique, l'accueil des groupes et la gestion de la buvette.

Cinéma en plein air «La Piazzetta» - les 18 et 19 août - Place du Marché

Comme ces deux dernières années, pour des raisons pratiques liées au marché du samedi matin, les projections ont eu lieu les jeudi et vendredi soirs.



Un public nombreux pour une toile sous les étoiles...

Le Comité de sélection, soit la Commission culturelle, a choisi les deux longs-métrages : Fatima de Philippe Faucon et Les Temps Modernes de Charlie Chaplin. Les deux soirées ont débuté par un court-métrage choisi par le BlackMovie : *About a Mother* de Dina Velikovskaya et *Very Lonely Cocl* de Leonid Shmelkov. L'Association Femmes Solidaires Sans Frontières FSSF a été invitée à se présenter au public le jeudi soir, ainsi que le directeur du Chaplin's World le vendredi.

Malheureusement le jeudi soir la pluie s'est invitée à la projection. Les quel-

que 200 personnes présentes sont toutefois courageusement restées, vêtues d'une pèlerine de pluie fournie pour l'occasion. Grand succès de fréquentation le lendemain, vendredi soir avec près de 400 spectateurs. Deux billets ont été offerts par le directeur du nouveau Musée Chaplin de Corsier s/Vevey lors d'un tirage au sort.

Théâtre Kléber-Méleau

La fondation du TKM, présidée par Mme Myriam Romano-Malagrifa et constituée en 2015, s'est réunie à plusieurs reprises afin principalement de préparer la convention multipartite de subventionnement qui liera les huit communes du district de l'Ouest lausannois, la ville de Lausanne, la commune de Jouxtens-Mézery et l'Etat de Vaud. Cette convention de quatre ans renouvelable doit permettre au théâtre dirigé depuis l'été 2015 par Omar Porras un fonctionnement pérenne par la contribution des collectivités publiques signataires de CHF 8.- par habitant à la fin de la période conventionnée. Suite à un accord de principe donné par la majorité des municipalités en 2016, un préavis devrait pouvoir être déposé dans tous les législatifs communaux dans le premier semestre 2017. Outre ce dossier complexe, la fondation a géré les tâches courantes qui lui sont conférées par ses statuts. Le rapport d'activités du TKM est à disposition.

Prix d'encouragement de la Ville de Renens

Pour la 4e fois, la Ville attribuait en 2016 deux Prix d'encouragement à des étudiants de l'ECAL encore en formation. Outre le chèque remis par la Municipalité, les lauréats 2016 - Isabelle Baudraz, 2e bachelor design industriel, et Patrick Muroni, 2e bachelor cinéma - auront la possibilité de présenter en commun leur travail au printemps 2017. Du 4 au 19 mars 2016, les étudiants Nadine Fumiko Schaub, design de produit, et Alexis Hominal, design graphique avaient proposé dans ce cadre une presse à papier originale dans l'espace CJS. Parallèlement à cette exposition, des panneaux sur la Place du Marché présentaient quelques-unes des meilleures images tirées du livre «Renens», édité conjointement par la Ville et l'ECAL en 2015. Le recueil photographique est toujours en vente auprès des guichets du Greffe et du service CJS.

La Ferme des Tilleuls -

www.fermedestilleuls.ch

Suite à l'adoption du préavis pour le subventionnement de la Ferme des Tilleuls en 2015, la Fondation s'est formellement constituée en tant qu'organe responsable du budget et des comptes, des ressources humaines, de la recherche de fonds et de la relation avec la direction artistique. Avec les membres déléguées par la Municipalité - Mmes Marianne Huguenin, présidente, Myriam Romano-Malagrifa, vice-présidente, et Michelle Dedelley, secrétaire - le conseil de fondation est composé fin 2016 de 12 membres, issus des milieux culturels, économiques, juridiques et associatifs. Outre les tâches courantes et les nombreuses séances de travail avec la Ville (bâtiment, comité de pilotage, bail à loyer), il a piloté par l'intermédiaire de la cheffe de service les dossiers suivants : transport du Colossal d'art brut Organ-Ugamme de Danielle Jacqui d'Aubagne à Renens, engagement de l'équipe (administrateur, chargée de projet et responsable technique), développement de la programmation, recherche de fonds, identité visuelle et communication pour citer les plus importants.

La Ferme des Tilleuls a pu se présenter à différents publics à l'occasion de deux moments marquants : les Journées européennes du Patrimoine organisées par l'Etat de Vaud, qui a vu près de 1'000 visiteurs découvrir les lieux le week-end des 11 et 12 septembre, et la Semaine entrepreneuriale, organisée par la Ville de Renens, durant laquelle deux présentations ont été faites.

Le personnel occupe les locaux du service CJS depuis juillet, en attendant de pouvoir entrer dans les locaux terminés de La Ferme des Tilleuls.

Le rapport détaillé de la première année d'activités de la fondation sera à disposition dans le courant du printemps 2017 et les informations concernant la rénovation du bâtiment sont disponibles page 66, direction Bâtiments-Domaines.

Apéritif culturel

L'apéritif culturel a eu lieu le lundi 8 février au TKM - Théâtre Kléber-Méleau. Près d'une centaine d'invités ont pu à cette occasion découvrir ou redécouvrir ce beau théâtre

avec la possibilité de visiter ses coulisses. La saison culturelle a également été présentée au public.

Commission culturelle

La Commission culturelle s'est réunie à quatre reprises. M. Selim Atakurt, représentant de l'ECAL a remplacé Mme Isabelle Gattiker en début d'année. En raison des élections, de nouveaux membres représentant les partis politiques ont été désignés pour cette nouvelle législature 2016-2021

La Commission culturelle est composée de :

- Mme Myriam Romano-Malagrifa Directrice du Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport
- Mme Michelle Dedelley Cheffe du Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport
- M. Bertrand Rey Art visuel - photographie
- Mme Moloudi Hadji
 Designer, plasticienne, traiteure,
- Mme Liliane Hodel Comédienne
- M. Selim Atakurt Représentant ECAL
- Mme Noëlle Reymond Musicienne
- Mme Elodie Golaz-Grilli Parti PLR
- Mme Nathalie Jaccard Parti Les Verts
- Mme Dea Bllaca
 Parti socialiste
- M. Mehmet Korkmaz Parti POP-Fourmi rouge
- Mme Antoinette Zosi Parti LIDC
- Mme Marianne Savoldelli Gestionnaire de projets au Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport

Les membres de la Commission culturelle ont choisi les longs-métrages projetés lors de la Piazzetta.

Ils ont procédé également au choix du lauréat du Mérite culturel d'encouragement et ont fait des suggestions à la Municipalité pour le Mérite culturel de reconnaissance.

Six demandes de soutien ont été soumises dont cinq ont reçu une réponse positive:

 Cie Octavio de la Roza pour sa création «Carmen» présentée à Espace D

- Cie Fabienne Berger pour sa création «Territoire2» présentée à Espace D
- Théâtre Tumulte pour sa création «Pantagruel et Panurge» présentée au Contexte Silo
- Collectif nunc théâtre pour leur création «Modestes propositions pour empêcher les pauvres d'être à la charge de leur pays et pour les rendre utiles à l'économie du marché» présentée au Contexte Silo.
- Cie Octavio de la Roza pour sa création 2017 «Steps on the Rock» dont la workin-progress sera présentée à Espace D le 4 mars.

La Commission culturelle a également fait l'acquisition d'une peinture de Daniel Frank, artiste installé à Renens, intitulée Venezia 27 - 2006.

Acteurs culturels

Comme régulièrement depuis quelques années et sur l'impulsion du service, les acteurs culturels ont tenu un stand sur la Place du Marché au printemps.

Affichage culturel

Les 66 emplacements mis à disposition par la SGA sont très sollicités. Les évènements qui se déroulent à Renens sont privilégiés. A noter l'augmentation des demandes due notamment à la baisse des coûts d'impression des affiches F4 et qui deviennent donc davantage à la portée des organisateurs d'évènements.

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

Ce fonds participe au financement de quatre grandes institutions culturelles lausannoises: l'Opéra, le Ballet Béjart, l'Orchestre de chambre de Lausanne et le Théâtre de Vidy. En 2015, les communes membres du fonds, dont fait partie Renens, ont décidé de créer la carte Cultissime (carte-cultissime.ch) permettant aux jeunes de moins de 25 ans un accès à moitié prix aux institutions culturelles participant au projet. Après une première année de fonctionnement, la gestion de la distribution de cette carte est désormais centralisée à la Ville de Lausanne. Le rapport d'activité du Fonds est à disposition.

Projets organisés en partenariat avec des tiers

Chaque année, les sociétés locales présentent leurs activités culturelles à la Salle de spectacles. Elles bénéficient d'une mise à disposition de la scène et de ses équipements techniques à des conditions préférentielles, permettant de professionnaliser leur performance et d'améliorer leur visibilité. Cette année, l'Ecole de Musique La Source a créé un spectacle musical exceptionnel pour fêter son 20ème anniversaire, lequel a réuni un important public. Cet événement a bénéficié d'un soutien renforcé de la ville.

Au début de l'année, le collectif d'écrivains **«Bern ist überall»**, invité à Festimixx en 2012, a vernis son nouveau CD «Renens». Cet album est né de l'envie des écrivains de revenir à Renens après Festimixx pour découvrir la ville et ses habitants. De cette rencontre est né un CD qui évoque leurs découvertes et leurs impressions. Pour le concert de vernissage du CD, quelques musiciens de Renens étaient invités à se joindre au collectif. Une belle aventure qui fait rayonner la Ville de Renens dans toute la Suisse.

2ère saison de **Zigzag Théâtre**, qui propose du théâtre pour le jeune public dans le district de l'Ouest lausannois. Le spectacle «Ha Ha Ha» de la Cie belge Okidok et l'atelier organisé au CRA sur le thème du clown ont beaucoup plu au public, même si pour l'instant l'audience reste encore modeste. Par contre, la représentation organisée pour les écoles a réuni 250 élèves.

Spectacle «Ha Ha Ha» Okidok



La 6ème Feria Flamenca de Renens a vu la participation exceptionnelle de la Cie Manuel Liñan de Grenade. Le public a été conquis par ce danseur et chorégraphe considéré comme l'une des révélations de la scène flamenca avant-gardiste de ces dernières années. Samedi, l'entrée était libre pour une programmation de groupes de musique flamenca participant à la Fête de la Musique et dimanche, la Feria a accueilli les spectacles des académies de danse flamenca, un concours de sévillanes et des animations musicales ou foraines sur l'esplanade. La Feria attire chaque année des milliers de spectateurs à Renens.

La Salle de spectacles a encore collaboré avec l'association **Germanofolies**, qui invite des artistes de culture germanique pour des concerts en allemand réservés aux élèves romands. Le groupe invité, 21 Gramm est originaire de Wuppertal en Allemagne. Ces concerts ont réunis plus de 3'000 élèves de toute la région.

Ces collaborations, non exhaustives, font connaître la Salle de spectacles et rayonner Renens largement audelà de son périmètre.

Association «Espace TILT»

www.espace-tilt.ch

Le collectif d'artiste aborde les enjeux sociaux d'aujourd'hui, en dialoque avec le milieu urbain et ses habitants. La Ville met à sa disposition un espace d'exposition dans les locaux du service CJS. Avec Bricoles, l'année a débuté par le travail des plasticiens Marc Battala et Alexandre Loye. En mai, l'architecte Dries Rodet transfigurait totalement la salle de conférence avec une table gigantesque et des tentures. L'espace s'est transformé ensuite en bibliothèque labyrinthique avec l'installation de la maison d'édition Ripopée qui a présenté sa production et organisé des petits événements musicaux. En novembre,

> Bibliothèque éphémère de la maison d'édition Ripopée



une installation minimaliste de Martin Jacob, *Sédiments*, a interpellé les visiteurs. Début décembre, c'est au tour du festival des Urbaines d'avoir été accueilli. Les artistes et céramistes Martin Kohout et Lars Holdus ont tenu une cérémonie du thé en continu sur le week-end.

Ecal Cinéma - Place du Marché

Agendé le 1er jeudi du mois de juin depuis 2012, cette soirée en openair a permis de voir 5 films produits par les étudiants de l'ECAL en 2015, parmi lesquels un film d'animation et un documentaire tourné dans la salle de repos des blocs de chirurgie du CHUV :

- «Belle comme un coeur» de Grégory Casares (animation)
- «En face du bloc» d'Aude Sublet (documentaire)
- «Blind date à la juive» d'Anaëlle Morf (fiction)
- «Mars» de Max Wuchnet (fiction)
- «Joconde» de Lora Mure-Ravaud.

La pluie s'est invitée pour l'édition 2016 et la projection a été rapatriée à la Buvette de la Salle de spectacles de Renens ce qui n'a pas découragé les 80 cinéphiles présents. Une belle collaboration entre le service culturel de Renens et l'ECAL, qui est l'un des principaux centres de formation en cinéma de notre pays.

Design Days

La quatrième édition des Design Days, qui a lieu en alternance entre Genève et Renens depuis 2010, s'est déroulée pour la deuxième fois dans l'ancienne usine de reliure Mayer & Soutter. Sur deux étages, plus de 10'000 personnes ont visité les stands des quelque 50 exposants venus non seulement de Suisse romande mais également de Suisse alémanique avec notamment et pour la première fois, la présence du Swiss Fashion Point, référence dans le domaine de la mode. Parallèlement, différents lieux et ateliers ont profité de l'événement pour ouvrir leurs portes. Finalement, des conférences données par des personnalités du milieu du design ont eu lieu à l'Ecal, partenaire incontournable de la manifestation organisée par Espaces contemporains.

Cirque Starlight

Pour sa sixième saison à Renens, le cirque Starlight, plus ancien cirque familial de Suisse, a une fois encore planté son chapiteau sur la place du Censuy du 30 mai au 2 juin. «La Rencontre» a été le thème de sa création, spectacle applaudi lors de plusieurs représentations à l'intention des écoles et du public.

Cap sur l'Ouest

La troisième édition de la fête du district en mobilité douce a eu lieu dimanche 25 septembre sous l'égide de la préfecture du district. L'adjoint de la cheffe du service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport a représenté la Ville de Renens au sein du comité d'organisation. Le point fort de cette édition, qui a réuni 25'000 personnes sur les routes de l'Ouest, a été la visite du Royal Guidon Hesbignon, fanfare belge d'une trentaine de musiciens qui a fait forte impression par sa virtuosité cycliste et musicale!

Le point festif de Renens basé à Verdeaux n'a pas démérité d'originalité avec l'implantation d'un chapiteau de cirque animé par l'Ecole de cirque de Lausanne Renens, une grande roue à propulsion humaine, les châteaux gonflables animés par l'association Palimé Danse et une foule d'autres expositions et animations organisées grâce à la collaboration des services Gestion urbaine et Développement durable, Urbanisme et Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport. La sandwicherie «L'Escale» à la rue du Temple a assumé la subsistance sous la paillote de Gégé.

Salle de spectacles

En 2016, la Salle de spectacles a accueilli 150 manifestations dont la moitié concerne les manifestations culturelles de musique, théâtre, danse, humour ou cinéma et l'autre moitié les assemblées, conférences, repas de soutien, lotos et les manifestations privées. La préparation des manifestations culturelles nécessite en moyenne une journée consacrée au montage, aux réglages de la technique et aux répétitions. Pour les autres, une demi-journée est souvent suffisante.

Les salles de réunion sont très demandées. Cette année, le total des réservations, pour les salles de conférence, des commissions et de la buvette, était supérieur à 500 (360 en 2015), car les travaux au Centre Technique Communal ont obligé ses services à déplacer leurs séances dans les salles de réunion de la Salle de spectacles.

L'utilisation intensive du bâtiment impose un important travail d'entretien pour maintenir en bon état les locaux et les équipements techniques. L'entretien du bâtiment est effectué en fonction des disponibilités des salles, mais surtout durant la pause estivale. Une attention particulière est portée aux parquets qui ont plus de 60 ans, ce qui nécessite deux à trois imprégnations par année pour les faire durer le plus longtemps possible, mais l'usure n'est pas réversible. Cette constatation concerne tout le bâtiment et impliquera forcément une rénovation en profondeur à planifier avec le service Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes.

La rénovation des équipements techniques du bâtiment a permis le remplacement de la braisière et la marmite basculante à la cuisine, et du système de refroidissement de la chambre froide et des frigos. Pour améliorer la gestion de l'accessibilité et la sécurité des locaux, une mise

Ambiance de fête à Verdeaux lors de Cap sur l'Ouest



en passe du bâtiment a été programmée. Enfin, le renouvellement du mobilier et du matériel technique s'est poursuivi avec l'achat d'une série de tables et de praticables.

Au début du mois d'août, le stagiaire, intégré à la Salle de spectacles depuis la fin 2015, a commencé une formation d'agent d'exploitation (CFC en 3 ans). Celle-ci lui permettra de se familiariser avec les exigences liées aux manifestations culturelles. Le concierge, titulaire du CFC d'agent d'exploitation bénéficiant d'une expérience professionnelle de 3 ans, suivra une formation pour assurer l'encadrement de cet apprenti.



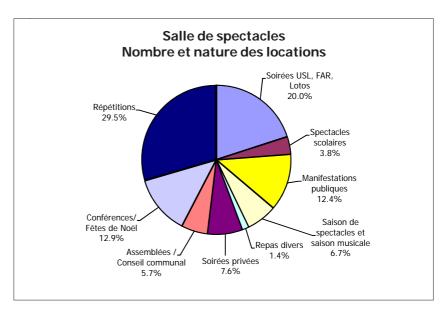
Secteur jeunesse

Le secteur jeunesse poursuit la politique de la jeunesse définie par la Municipalité, soit une politique parpour-avec les jeunes. Depuis le début de l'année toute l'équipe du secteur jeunesse est regroupée dans les mêmes locaux, ce qui a eu pour bénéfice de créer davantage de liens.

Malgré un changement en 2016 la majorité de l'équipe des professionnels est présente depuis la mise en place du secteur jeunesse en 2011. Cette stabilité permet de poursuivre un travail continu et d'avoir une bonne dynamique d'équipe. Les monitrices et moniteurs sont également fidèles depuis plusieurs années et démontrent que le CRA est une entité de formation reconnue et appréciée.

Le secteur jeunesse a continué d'encadrer une stagiaire préalable (avant son entrée en formation) jusqu'en mars et a accueilli entre février et juillet un étudiant HES de 3ème année pour son dernier stage pratique. Ce dernier a principalement accompagné le travailleur social de proximité dans ses activités et assisté le délégué jeunesse dans la conduite de certains projets dont le Conseil des Jeunes et le projet du Parc des Cèdres.

En 2016 le secteur jeunesse a entamé une réflexion sur son travail afin de mieux définir les ses missions et ses objectifs. Cette démarche va continuer en 2017 par l'élaboration d'une charte institutionnelle.



Centre de Rencontre et d'Animation

Enfants

Les mercredis après-midi, de nombreuses activités de loisirs sont proposées aux enfants de 6 à 12 ans. En moyenne 12 enfants par mercredi participent aux animations. Chaque trimestre, des thèmes différents sont proposés tels que le climat ou encore les cinq sens. Douze sorties ont été organisées avec une participation de 140 enfants: visites de musées, patinoire, mini-golf, initiation à la voile, création d'un livre en collaboration avec Bibliomedia, etc.

Les centres aérés proposent des accueils en journée pour les enfants de 6 à 12 ans durant les vacances scolaires. Chaque jour, en moyenne 20 enfants y participent. Cinq semaines de centres aérés ont été organisées cette année, une au printemps, trois en été et une en automne avec au programme: un autre monde, les métiers originaux, le monde d'autrefois, diversités de sports et de jeux et le bien-être. Les centres aérés s'inscrivent dans une approche écologique, locale et de respect (fairplay).



Accueil Ados

187 accueils ont été assurés par l'équipe d'animation les mardis, mercredis, jeudis et vendredis en fin de journée de 16h à 20h. L'ouverture du mardi soir a été mise en place en début d'année. Ces moments permettent aux adolescents de se rencontrer hors cadre scolaire ou familial, de créer des liens positifs avec l'équipe d'animation, d'échanger autour de thèmes qui les préoccupent, de s'inscrire dans des projets, de jouer ou proposer des activités. En moyenne, une dizaine d'ados par ouverture fréquentent le centre. Une sortie karting a eu lieu, financée par une vente de soupe lors de la Nuit du Conte. Une baisse de fréquentation a été observée en 2016. Elle s'explique par le fait que les plus âgés ont quitté le Centre et les plus jeunes peinent à investir les lieux. Pour y remédier des soirées à thèmes sont proposées afin de rendre nos accueils plus attractifs (repas, jeux vidéo, jeux de société, projection de films).

Repas du vendredi

Les repas du vendredi au CRA (35 repas en 2016) sont des moments de partage appréciés par les usagers, ils réunissent en moyenne une vingtaine de personnes de tous âges. Des personnes migrantes de l'EVAM, mais aussi deux familles avec leurs enfants fréquentent ces repas. Grâce au caractère participatif du projet, les usagers ont pu s'investir dans l'élaboration des repas.

Sortie du mercredi, initiation à la voile Depuis le début de l'année le CRA accueille le dépôt des paniers bio à deux roues (p2r). Cela permet de profiter d'une nourriture saine et respectueuse de l'environnement aussi dans la préparation des repas du vendredi.

Quartiers de l'Amitié -Rue du Lac

18 animations «quartiers de l'amitié» ont eu lieu à la rue du Lac. En moyenne, 30 enfants et jeunes ont participé à ces animations les mercredis (durant les périodes scolaires) et les jeudis/vendredis durant les vacances d'été. Au programme: définition collective des règles, deux ateliers capoeira, deux chasses au trésor, des tournois de pétanque et kubb, slackline, jeux coopératifs, jeux de société, grillade, fondue et nettoyage du parc en collaboration avec le CTC. Toutes les animations se sont terminées par des goûters bio préparés par les enfants du quartier.

Fête de la rue du Lac

Le 28 septembre, une fête de quartier à la rue du Lac a marqué la fin de la saison des quartiers de l'amitié. Au programme de cette fête qui a réuni une centaine d'enfants et de parents: un atelier dessin proposé par l'artiste Lailah Simonds (pour le futur projet de fresque) et une animation de bibliothèque mobile avec Bibliomedia (pour le futur projet de bibliothèque de rue), un atelier «envies et souhaits pour ton futur quartier» dans l'objectif de participer au réaménagement du parc en collaboration avec le Centre Technique Com-

Capoeira au Quartier de l'amitié



Fête de la rue du Lac



Atelier découverte au CRA



munal, ainsi qu'un atelier de fondues diverses et variées. Le tout dans une ambiance conviviale avec une grande participation des enfants du quartier tant dans les préparatifs que pour les ateliers proposés.

Manifestations diverses

Ateliers découvertes

Les rencontres inédites avec des personnalités passionnées de la région constituent des invitations au partage et à la transmission de savoirs et d'expériences (sport, culture, voyage etc.).

Le 6ème atelier découverte avec «Le panier bio à deux roues» évoquait l'agriculture en Suisse : entre autonomie paysanne et agro-business industriel. Le mercredi 16 mars, une quinzaine de personnes sont venues suivre cette conférence et débattre sur le thème de la souveraineté alimentaire, de l'agriculture contractuelle de proximité et des semences paysannes.

Le 7^{ème} atelier découverte a été «Recyclez à Renens». Le responsable environnemental de la Ville est venu présenter et expliquer les systèmes de recyclage de la commune mercredi 12 octobre devant une dizaine de personnes.

Le 8ème atelier découverte du 23 novembre était intitulé : «Les aîn·é·e·s dans la Ville, un espace pour tou·te·s. Expériences renanaises». L'occasion de s'intéresser au travail et à l'engagement du Groupe Mobilité Réduite des Partenaires Aînés de Renens, qui a présenté ses observations de terrain: les obstacles mais aussi les bonnes pratiques qui favorisent la qualité de l'espace public. Au total, une trentaine de personnes ont participé à l'atelier, dont les jeunes de l'association du 24-Janvier dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nuit du court-métrage LGBT

La 1ère nuit du court-métrage LGBT a eu lieu le 18 mai 2016. Au programme, 9 courts-métrages ont été proposés par un comité constitué de 11 personnes: des jeunes et des professionnel.le.s du réseau santé et cela, grâce à une collaboration avec le festival queer genevois everybody's perfect. La soirée a été animée par deux jeunes. Une discussion avec le public réunissant des jeunes, des acteurs prévention (associations Vogay, Lilith, Profa), le médiateur scolaire de l'Etablissement secondaire de Renens et une animatrice du CRA, a suivi les projections. Une septantaine de personnes ont participé à la soirée, laquelle s'inscrit dans la suite de la semaine d'action contre l'homophobie qui a eu lieu en octobre 2015.

Noël Atelier bougies

Le CRA était présent les 14 et 17 décembre sur la Place du Marché afin de proposer aux enfants et familles un atelier bougies à la cire d'abeilles avec une sensibilisation au développement durable puisque la cire d'abeille provenait d'apiculteurs de la région et que les petits pots en verre avaient été récupérés auprès des particuliers. Lors des deux journées environ 150 bougies ont été fabriquées et décorées.

Nuit du conte

Le 12 novembre, des contes ont été proposés par 3 conteurs dans 3 lieux de Renens: Globlivres, l'Ecole de musique la Source et le CRA de 15h à 17h15. A 20h00 un conte ultra secret a été relaté par un collectif de conteurs au CRA. Un espace détente se trouvait au 1er étage du CRA avec la possibilité de dessiner ou encore de participer à une danse. La traditionnelle soupe à la courge a été confectionnée et vendue par l'association des jeunes du 24-Janvier. Un groupe de filles est venu vendre des pâtisseries afin de récolter des fonds pour organiser une sortie. Une septantaine de personnes ont participé à l'événement.

Le CRA accueille...

Depuis quelques années, les locaux du CRA accueillent des activités portées par d'autres associations: «Le jardin des Parents» (espace de paroles pour parents) piloté par le SPJ et soutenu par l'APE-Renens. «1001 histoires» proposent, les mercredis et samedis une fois par mois des contes en espagnol et portugais. Cette activité est destinée aux familles allophones avec enfants en bas âge et soutenue par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers. Enfin, pour la troisième année consécutive les locaux sont mis à disposition du projet «sur le chemin de l'école» conduit par le secteur intégration et qui propose aux enfants en âge préscolaire et leurs parents, des séances en vue de leur intégration scolaire.

Passeport vacances

Une augmentation de 8% environ par rapport à l'édition précédente a été enregistrée. A Renens, 11 activités ont été organisées dont quatre par la Ville de Renens, soit :

- · Cheerleading
- · Basket découverte
- A la découverte des écritures du monde
- Taekwondo
- · Capoeira
- · Apéro choc sous les tropiques
- Sortie escalade
- · Danse et peinture de folie
- · Zumba
- · Boxe thaïlandaise
- · Sumo.

41 enfants ont acquis le passeport vacances. L'augmentation de la vente des abonnements peut être expliquée par une meilleure campagne de promotion mais aussi par une modification des habitudes de vacances des familles.

Le rapport d'activité est à disposition.

Démarches aux Cèdres

A la demande de l'Observatoire de la sécurité, un groupe de travail réunissant des représentants des services du CTC, Sécurité sociale, Police et le secteur jeunesse s'est réuni à plusieurs reprises en 2016 sous la conduite du délégué jeunesse. L'objectif de ce groupe était de réfléchir à la gestion des difficultés inhérentes à ce lieu, notamment avec la présence de jeunes en bande et des nuisances occasionnées. Un projet a été présenté pour la période d'avril à septembre. Ainsi, des animations «Quartier de l'amitié» ont été mises en place pour les enfants à raison d'un mercredi sur deux. Deux spectacles «plein air» ont aussi été prévus. La police ainsi que les services de nettoyage du parc ont intensifié leurs passages. Parallèlement à ce travail proposé pour les enfants et les familles, le travailleur social de proximité a pu créer des liens significatifs avec les jeunes du parc et démarrer avec eux un travail communautaire. Un groupe a pu mener un sondage auprès des jeunes et demander de mettre de nouvelles installations dans le parc. Le travail mené aux Cèdres s'est conclu par un bilan qui a permis d'identifier les forces et faiblesses des actions menées.

Travail social de proximité

Ouverture des salles de sport

Depuis 2007 la Ville de Renens met à disposition des jeunes deux salles de sport, le samedi au collège du 24-Janvier sur inscription et le dimanche au collège du Léman (accueil libre). Cette activité remporte chaque année un vif succès.

Salle du 24 janvier:

17 ouvertures de la salle, 51 périodes de 90 minutes. 792 jeunes ont bénéficié de l'offre. Activités pratiquées (principalement du foot (72%, du Parkour (24%) et du Basketball (4%)

Salle du Léman:

9 ouvertures de la salle. Près de 600 jeunes au total ont profité de la prestation. L'activité de prédilection dans cette salle est le football. Les moniteurs engagés pour encadrer ces activités sont des jeunes de Renens permettant ainsi une meilleure cohésion à la dimension sociale du projet.

Coup de Pouce

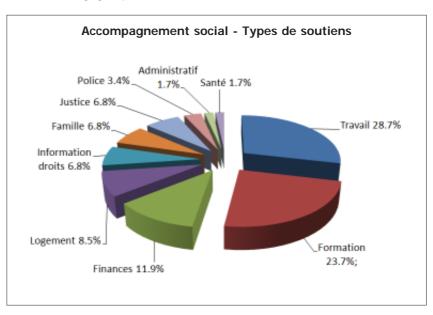
Depuis plus de huit ans, le projet «Coup de Pouce» permet à l'administration de faire appel à des jeunes pour effectuer des petits travaux (mise sous pli, pose d'affiches, aide lors de manifestations...) contre une indemnité financière. Cette possibilité est très demandée et appréciée par les jeunes. 99 jobs ont été proposés à l'intention de 39 jeunes.

Permanence - Accompagnement social

Depuis 2011, le travailleur social de proximité reçoit les jeunes pour un accompagnement individuel tous les jeudis ou sur rendez-vous, de 16h00 à 18h30 dans son bureau. En majorité, les demandes sont simples et n'entrainent pas une intervention sur la durée. En revanche, le TSP peut assurer un suivi si la situation du jeune le nécessite et si ce dernier le demande. Le principe de «libre adhésion» s'applique dans ce contexte.

- 30 jeunes ont été soutenus, soit 180 interventions et rendez-vous.
- Répartition des âges: 16-25 ans, avec une moyenne à 20 ans.
- Répartition des sexes: 10% de filles, 90% de garçons.

Les problématiques centrales que rencontrent les jeunes sont liées à l'insertion socioprofessionnelle et au logement. Le schéma de la permanence sociale est assez parlant, puis-



que les items «Travail», «Formation» et «Finances» occupent le trio de tête, suivi par celui du «Logement».

Il est difficile de trouver du travail sans formation et l'absence de travail provoque des problématiques financières. Ces dernières générant ensuite d'autres problématiques... Dans le cadre de la permanence sociale, le TSP rencontre souvent des jeunes qui connaissent, ou ont connu, des difficultés scolaires. Il est difficile pour ces jeunes de trouver une place d'apprentissage. Quand ils y parviennent, leurs problèmes scolaires les poursuivent qui conduisent souvent à une rupture du contrat d'apprentissage. D'autres, en manque de confiance, s'insèrent en marge de la société. Il est difficile pour ces jeunes de trouver des solutions viables à long terme. À l'heure actuelle, peu d'alternatives existent pour les travailleurs sociaux qui suivent un tel public.

Le TSP rencontre régulièrement des jeunes adultes qui expriment des besoins en matière de logement. Des conflits familiaux sont souvent à l'origine d'un tel besoin. La jeunesse est une période où les conflits avec les parents se multiplient. Pour les parents dont les jeunes rencontrent des difficultés, il est particulièrement difficile de vivre les problèmes d'insertion socioprofessionnelle. Si la plupart de ces situations rentrent dans l'ordre assez rapidement, certaines s'enveniment à tel point qu'il est impossible pour le jeune de retourner dans le foyer familial. Pour ce public, les instances concernées, notamment le Centre social régional (CSR), n'ont pas de solution viable car les foyers sont complets et les agences immobilières ont besoin de garanties financières que ces jeunes ne peuvent leur donner.

Projet collectif

En 2016, le TSP a mis l'accent sur les projets collectifs des jeunes.

Une association de jeunes, «Les Jeunes du 24», a été créée cet été. Ces jeunes occupent l'esplanade située au-dessus du collège du 24-Janvier depuis quelques années. En raison de nuisances sonores et de déchets, ils ont connu quelques problèmes de voisinage et avec la police. Ils en ont pris conscience et souhaitent proposer un projet de réaménagement de l'esplanade, afin de mieux connaître le voisinage et intégrer ce dernier à leur projet.

Au «Parc des Cèdres», le groupe de jeunes, connu du TSP, a fait des efforts afin de réduire les nuisances sonores dont se plaignent les voisins depuis quelque temps déjà. Dans le même esprit qu'à l'esplanade du 24-Janvier, les jeunes ont fait des demandes d'aménagement en tenant compte du voisinage.

Par ailleurs, un jeune, connu du secteur jeunesse, a fait une demande pour qu'un fitness urbain soit aménagé à Renens. Cette installation sportive verra le jour au printemps 2017 sur un terrain situé à la rue de la Savonnerie.

Travail de réseau

Par son contact direct auprès des jeunes, le TSP se doit de travailler en réseau. Au sein de l'administration, il collabore principalement avec le service «Enfance-Cohésion sociale» (Secteur Intégration, Agence d'assurances sociales) et le service «Gestion urbaine-Développement durable» pour ses liens avec l'espace public. Au niveau du district, il fait partie de la nouvelle plateforme des TSP de l'Ouest lausannois et du Groupe coordination jeunesse de l'Ouest lausannois. Dans ce cadre, le TSP organise des événements et manifestations à l'intention des jeunes tels un tournoi de football ou les dîners Quizz. Au niveau cantonal, il participe à la Plateforme TSP Vaud, laquelle propose des réflexions plus globales sur le métier de TSP. Il collabore avec les services cantonaux de l'insertion socioprofessionnelle, plus particulièrement la Transition 1 (T1). Cette instance permet d'orienter les jeunes sans solution professionnelle dans des mesures d'insertion. Par ailleurs, il est en contact avec des spécialistes de différents domaines (CSR, RaidBlue, SPJ, Tribunal des mineurs...) ce qui lui permet de mieux appréhender les problématiques à multiples facettes rencontrées par les jeunes.

Délégation jeunesse

Projets Jeunesse

Une des missions de la délégation jeunesse est de proposer un soutien financier, logistique et administratif à des jeunes souhaitant mettre en place un projet. Cette année, trois soutiens spécifiques ont été proposés. Tout d'abord la création d'un CD du groupe «the Stairz» dont le batteur vit à Renens. Ensuite le soutien à la mise en place d'une soirée con-

sacrée à la culture du Fado qui a eu lieu à la Salle de spectacles et enfin à l'association «Les jeunes du 24» qui a organisé une fête dans leur quartier. Ces soutiens permettent souvent de concrétiser les idées des jeunes en contribuant financièrement à une partie de leur budget.

Conseil des jeunes

Le Conseil des jeunes (CDJ) s'est réuni à 10 reprises et a débattu de divers sujets en lien avec l'actualité. Il est composé de filles et garçons entre 17 et 21 ans, supervisés par le délégué jeunesse. Le 14 octobre, il a organisé pour la deuxième année consécutive la soirée des 18 ans avec plus d'une centaine d'invités. Un groupe de musiciens a animé la soirée tandis qu'un buffet a été concocté par les membres du CDJ.

Travail de réseau

Le délégué jeunesse est membre de plusieurs groupes de travail au niveau du district, du canton de Vaud et au niveau romand telle la Commission romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse. Cette instance permet un échange entre acteurs de terrain dans les différentes régions de la Suisse romande.

Chambre Consultative de la Jeunesse

Le délégué jeunesse est depuis 2015 président de la Chambre Consultative de la Jeunesse du canton de Vaud (ci-après CCJ). Cette instance est composée de 15 membres représentant les milieux de la jeunesse du canton. La CCJ se réunit à raison de 4 séances annuelles et a pour tâches, notamment, de s'exprimer sur toute question relative au soutien des activités de la jeunesse lui étant soumise par le Département de la Formation. de la Jeunesse et de la Culture (DFJC). Elle formule en outre des propositions à l'intention dudit département et prend connaissance des aspirations et préoccupations des enfants et des jeunes par l'intermédiaire de la Commission des ieunes. Durant ces séances plénières, des rencontres avec des partenaires extérieurs sont organisées: en 2016 la CCJ a rencontré des représentants de Stop-Suicide, l'Association des Parents d'Elève-Vaud, l'EVAM (Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants) et le chef du Service de Protection de la Jeunesse.

Groupe intergénérationnel de Renens

Pour la 9^{ème} année consécutive le Groupe intergénérationnel de Renens composé de l'AVIVO, de Pro Senectute et du secteur jeunesse a proposé un évènement réunissant jeunes et aînés. Une «fête du jeu» a été organisée samedi 1er octobre au CRA avec des jeux d'hier, d'aujourd'hui et d'ailleurs. À cette occasion une collaboration avec l'association Swiss game network, la ludothèque de Renens et l'association «je thème le monde» a été mise en place. Une trentaine d'ainés et de jeunes ont participé à la journée qui s'est terminée par un goûter. Par ailleurs, deux de ses représentants ont été invités par l'association du quartier de la Sallaz à Lausanne pour présenter le groupe et ses activités.

Groupe coordination jeunesse et Plateforme jeunesse

Le Groupe Coordination Jeunesse initié en 2007 par le délégué jeunesse de Renens a changé de présidence en décembre 2015. C'est le délégué jeunesse de Prilly qui lui a succédé. Le secteur jeunesse est représenté à ce groupe par un membre de l'équipe à chaque réunion.

Le rapport d'activité est à disposition.

Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

L'année 2016 a été marquée par le départ du cuisinier, M. Gilbert Miancien faisant valoir son droit à la retraite après avoir préparé les repas des enfants pendant près de 28 ans.

L'équipe d'encadrement de Joli-Bois a accueilli 745 enfants de Renens, contre 815 en 2015 en raison de classes moins dotées en nombre d'élèves en 2016, dans le cadre de 8 camps de vacances et 30 camps scolaires (identique qu'en 2015) soit au total 3942 journées-enfants (4160 en 2015).

Les pensionnaires d'Ondallaz ont ainsi pu s'amuser, apprendre et partager de nombreuses expériences autour de différents thèmes tels que les animaux, la nature, les cabanes ou les pirates...

Le 22 mai, une journée porte ouverte a été organisée pour permettre aux anciens bénéficiaires des camps de vacances, devenus adultes, de revoir leur chalet et se remémorer de nostalgiques et beaux souvenirs.

Tout en ayant soin de la qualité de son implication auprès des enfants en adéquation avec son projet pédagogique, l'équipe d'encadrement a tenu à organiser une formation spécifique pour les animateurs de camps de vacances. Pour la première fois une étudiante de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), a été accueillie en stage à Ondallaz sous la supervision de l'animatrice, spécifiquement formée à cet encadrement.

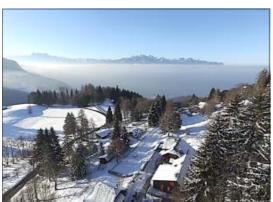
Camps scolaires:

- Camps de ski des Etablissements scolaires du 4 janvier au 19 février ; 7 classes de 8ème (35 jours)
- Ecole à la montagne du printemps des Etablissements primaires du 7 mars au 25 mars et du 11 avril au 17 juin; 11 classes de 7ème (59 jours)
- Ecole à la montagne d'automne des Etablissements primaires du 29 août au 14 octobre et du 31 octobre au 25 novembre; 10 classes de 6ème (49 jours)

Camp d'hiver :

· Camp de ski des relâches

du 22 février au 26 février; 25 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)



Ondallaz et son écrin de rêve



Pique-nique en pleine nature

Camps de Pâques :

- Du 28 mars au 1^{er} avril, 30 enfants de 6 à 9 ans (4 jours)
- Du 4 au 8 avril, 31 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Camps d'été:

- Du 4 au 15 juillet, 32 enfants de 9 à 13 ans (12 jours)
- Du 8 au 12 août, 14 enfants de 6 à 9 ans (5 jours)
- Du 16 au 19 août, 22 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Camps d'automne :

- Du 17 au 21 octobre, 31 enfants de 6 à 9 ans (5 jours)
- Du 24 au 28 octobre, 32 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Activités scolaires de compétence communale

Devoirs accompagnés

La prestation facultative des devoirs accompagnés est proposée par la Ville de Renens à tous les élèves de 4P à 8P fréquentant les établissements primaires. Sur un peu plus de 1000 élèves, environ 40% se sont inscrits aux devoirs accompagnés, ces derniers proposent un espace de calme, propice à l'étude, de 15h30 à 17h00 ou 16h30 à 17h30 selon les classes, tous les lundis, mardis et jeudis. Les 60 encadrants.es permanents.es ou remplaçants.es engagés.es par la Ville reçoivent un cahier des charges expliquant leurs responsabilités essentiellement axées sur le fait d'être garants de l'adéquation de ces espaces d'études et de dispenser les conseils nécessaires à l'accomplissement des devoirs sans pour autant intervenir en soutien scolaire, cette dernière prestation étant dispensée dans le cadre scolaire.

La finance d'inscription se monte à CHF 150.- pour toute l'année ou CHF 100.- pour un semestre. Les inscriptions peuvent être prises en

cours de route jusqu'aux vacances de Pâques. 25 demandes d'aides financières, octroyées par le Service Enfance-Cohésion sociale ont été accordées de septembre à décembre 2016.

Cette prestation, reprise par la Ville de Renens depuis la rentrée 2013, enregistre un nombre d'inscriptions stable et se déroule en bonne collaboration avec les directions des deux établissements primaires.

Activités sportives et sport scolaire facultatif

Avec la volonté affirmée de favoriser une activité physique au quotidien à l'intention des élèves, la pratique du sport scolaire facultatif est encouragée dans tous les établissements scolaires de Renens en collaboration avec les enseignants et certains clubs sportifs locaux qui promeuvent ainsi leurs différentes disciplines. Les joutes sportives pour les 1 à 6P ont eu lieu en juin à la fin de l'année scolaire sur le site sportif du Censuy.

Des cours complémentaires de natation sont toujours organisés en partenariat avec les établissements primaires, secondaires et le Renens Natation juste avant les vacances estivales.

Le détail des activités sportives financées par la Ville figurent dans les rapports d'activités des établissements scolaires ci-après.

Inauguration du site scolaire du Censuy

Samedi 21 mai, une cérémonie officielle a célébré l'inauguration du site scolaire du Censuy et ses nouveaux bâtiments baptisés «Roseau» pour le

nouveau bâtiment scolaire doté de 15 classes primaires, «Libellule», pour celui abritant la salle de gymnastique double et l'Unité d'accueil de la petite enfance (UAPE), mais aussi l'ancien collège, le «Nénuphar», qui a célébré quant à lui son centenaire.

Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, les membres de la Municipalité, du Conseil communal et des autorités scolaires, les architectes ainsi que les lauréats du concours de l'intervention artistique sur le bâti, ont participé à la partie officielle, de même qu'un très grand nombre de parents d'élèves qui ont ensuite pu visiter les locaux en présence du corps enseignant. Les interventions officielles ont été ponctuées par diverses prestations d'élèves. Une fresque de plus de trois cents mosaïques, également réalisée par les élèves du collège a été installée dans le hall du bâtiment «Roseau». Divers stands de boissons et nourriture ont été tenus par des sociétés locales tout au long d'une journée radieuse.

Transports scolaires

L'ouverture du site scolaire du Censuy a permis comme prévu de diminuer les transports scolaires entre bâtiments. Par conséquent, il a été possible de résilier le contrat avec CarPostal, en vigueur depuis 2008, et d'assumer l'entier des déplacements des élèves grâce au bus scolaire communal.

Planification scolaire

Le groupe planification scolaire piloté par la Direction Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport ayant rendu son rapport de législature en 2015, s'est réuni à une seule reprise en 2016,

rlo ráuni



en présence des représentants de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire responsables de la planification cantonale. L'objet de cette réunion était d'amorcer la réflexion autour de l'établissement scolaire qui devra s'implanter dans le quartier de Malley et de définir les besoins scolaires de Renens. Les discussions se poursuivront tout au long de cette législature.

Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, dans son rôle d'interlocuteur communal de cet office cantonal pour ce qui concerne les tâches de compétence communale (budget, mobilier, locaux), a rencontré les responsables régionales des PPLS en présence d'un conseiller municipal de Prilly afin d'évoquer la question des bureaux. La gestion administrative est en effet centralisée à Prilly, qui devrait libérer les locaux loués aux PPLS. Une solution a été trouvée afin que l'ensemble des collaboratrices de la plateforme administrative puisse rejoindre les bureaux de Renens, sans impact financier pour les communes subventionnantes.

Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

Deux réunions annuelles, une pour le budget et une autre pour les comptes, ont réuni les représentants de la Municipalité de Renens ainsi que ceux des communes partenaires de l'OSP Venoge dont dépend Renens.

Conseil d'Etablissement

Le Conseil des établissements scolaires primaires et secondaire de Renens a siégé à deux reprises, les 16 février et 17 mai. La raison de deux séances au lieu des quatre habituelles consiste au fait du changement de législature. En effet, selon ses statuts, le Conseil d'Etablissement doit renouveler l'ensemble de ses membres à chaque législature. Des élections ont été organisées par le Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport auprès de tous les parents d'élèves pour désigner leurs représentants. Les établissements scolaires ont fait de même, ainsi que les partis politiques qui ont désigné leurs nouveaux représentants. Le 1/4 Société civile a été constitué avec l'approbation du

¼ autorités et des directions scolaires. Lors de ses séances, le Conseil d'Etablissement, en plus de relayer différentes informations auprès de ses membres, a été consulté sur la teneur du règlement de l'établissement primaire Ouest, a travaillé sur le projet de réactivation de la fête des écoles, a préparé un projet de conférence publique et a évoqué les contraintes de la planification scolaire.

Groupe Relations Ecole

Composé des membres des directions scolaires, des municipaux et responsables des services communaux en lien avec les affaires scolaires sous la présidence de Mme la Syndique Marianne Huguenin, le Groupe Relations Ecole s'est réuni à deux reprises, les 13 janvier et 13 avril, afin d'échanger sur les divers points impliquant la Ville et l'Ecole. Avec le changement de législature, une nouvelle organisation de cet espace de dialogue est à l'étude.

Jubilaires des Etablissements scolaires

Pour témoigner sa reconnaissance pour leurs 20 ou 30 ans de service ainsi que la perspective de leur prochaine retraite, la Municipalité a partagé avec 14 membres des personnels pédagogiques, administratifs ou infirmiers des trois établissements scolaires de Renens un repas à la buvette de la Salle de spectacles le mercredi 25 mai. Chaque retraité-e ou jubilaire s'est vu remettre une petite attention financière ainsi qu'un panier garni.

Bibliothèque publique et scolaire du Léman & Centre de documentation scolaire des Pépinières

En 2016, la poursuite de l'engagement de l'équipe de la bibliothèque lors d'événements culturels dépassant le cadre strict du livre a permis de toucher des publics habituellement peu familiers des bibliothèques, soit par manque de connaissance de leur existence, soit peu intéressés par le type de prestations offertes.

Si les résultats de ces initiatives restent pour l'instant discrets, ils sont toutefois encourageants et ne peuvent qu'inciter les bibliothécaires, qui se réjouissent d'accueillir de nouveaux lecteurs!, à poursuivre leurs efforts afin de rendre encore plus visibles les services offerts aux habitants de Renens.

Bibliothèque publique

Manifestations

Samedi des Bibliothèques vaudoises

Pour la 5e année consécutive, la Bibliothèque du Léman a participé au Samedi des Bibliothèques vaudoises de lecture publique qui a eu lieu le 11 mars et dont le thème était «Savez-vous planter les choux...». La Bibliothèque a proposé des animations diverses telles qu'un atelier de bricolage, une exposition, la préparation d'une soupe puis sa dégustation, une heure de contes, ainsi que des rondes et chansons autour du chaudron (par Nathalie Wyss et Emmanuelle Bahon).

Afin de promouvoir l'événement auprès d'un large public, la Bibliothèque du Léman et Globlivres, qui participait également à l'événement, ont tenu le matin sur la Place du Marché un stand d'information commun sur les activités proposées ce jour-là et invité les passants à boire un thé ou un café tout en admirant un «jardin lettré» créé pour l'occasion. Malgré la pluie qui a joué les trouble-fête, les personnes présentes ce matin-là se sont réjouies de l'initiative des bibliothèques.

Des illustrations plein les mirettes

Destinée autant aux enfants qu'aux adultes, l'exposition fut mise à disposition en avril-mai. Elle présentait entre autres 30 petits tableaux inédits d'illustrateurs jeunesse tels que Christian Voltz, Serge Bloch, Claude Ponti, Kitty Crowther, Ilya Green, etc. et fut complétée par des albums issus de la bibliothèque. Si l'exposition a plu aux lecteurs habituels, elle a cependant souffert de son format «discret».



Rencontres de la Galicienne et Livres en liberté

Les 29 et 30 juin, la bibliothèque a été invitée à participer aux 2e rencontres de La Galicienne, sous forme de table ronde autour du sujet «Un quartier pour innover: le rôle des commerces, des entreprises et des acteurs culturels». Ce fut l'occasion pour la responsable de la bibliothèque ainsi que pour sa collègue de la bibliothèque de Prilly de faire connaître le concept des bibliothèques 3ème lieu et de partager, avec les autres participants et le public, leurs visions et «utopies» pour le futur quartier de Malley. Ce fut un moment riche en enseignements et en partage.

Cet événement a également permis de présenter et de lancer le projet «Livres en liberté» à la Galicienne, projet géré conjointement par les bibliothèques de Prilly et Renens. Cette initiative étant également menée à la piscine de Renens, des autocollants ont été créés à cette occasion et collés sur chacun des livres, permettant ainsi au futur «propriétaire» de connaître la provenance du livre qu'il a choisi.

Journée européenne du patrimoine à la Ferme des Tilleuls

Les 10 et 11 septembre, avec la participation de Globlivres, la bibliothèque a proposé au public une installation dans une des salles de la Ferme des Tilleuls. Traitant du thème du jardin et de la cité, en français et en langues étrangères, les livres constituaient un magnifique jardin d'intérieur suspendu.

Permanence Info-Natu

Habituellement organisée à Globlivres, la séance du 20 septembre fut délocalisée à la Bibliothèque du Léman, qui accueillit ce soir-là plus d'une vingtaine de participants. L'expé-

rience s'étant révélée très positive, la déléguée à l'intégration proposera une nouvelle date à la Bibliothèque du Léman en 2017.

Finalement, un temps idéal pour la lecture !

Semaine de la lecture

Du 21 au 25 novembre a eu lieu la dixième édition de la Semaine romande de la lecture. La Bibliothèque du Léman y a participé pour la première fois et proposé diverses activités, tant pour le public que pour l'Etablissement secondaire.

Pour la partie publique, deux actions distinctes ont été proposées :

- la mise à disposition de paquetssurprises, contenant des livres de différents genres et confectionnés en fonction de l'âge des lecteurs. Au total, ce sont 90 paquets qui ont trouvé lecteur.
- 2. la poésie étant le thème officiel de la Semaine de la lecture, une écoute de poèmes fut proposée. A noter que les CDs mis à disposition furent aimablement prêtés par Bibliomedia à Lausanne.

Pour les élèves et le personnel de l'Etablissement secondaire, tous les enseignements de la première période du lundi après-midi furent remplacés par de la lecture. Une permanence à la bibliothèque était assurée entre 12h00 et 13h30 pour les élèves qui n'avaient pas pris de livre.

Les retours, autant du public que des élèves, furent très enthousiastes. Une prochaine participation est d'ores et déjà prévue pour l'édition 2017.



Un petit coin confortable pour lire

Renouvaud

Faisant suite à une décision de Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, l'ensemble des bibliothèques du canton faisant partie de RERO (catalogue collectif) devaient quitter ce catalogue pour la fin de l'année 2016.

Pour la Bibliothèque du Léman, cela a signifié un changement de système pour la deuxième année consécutive. Forte de sa première expérience de migration, la procédure s'est déroulée au mieux, au vu des conditions relativement difficiles en terme de disponibilité dans lesquelles se sont déroulés les changements.

Comme une centaine de bibliothèques du canton, la Bibliothèque du Léman et le CDS des Pépinières font

désormais partie, depuis le 22 août, du catalogue collectif Renouvaud, un catalogue offrant une facilité d'utilisation intéressante. A noter que l'implication du personnel de la bibliothèque a consisté principalement à préparer les fichiers à migrer et à se former au nouveau logiciel. La formation a nécessité cinq jours de cours par bibliothécaire.

Bibliothèque scolaire

Inondation au CDS des Pépinières

Dans la nuit du 24 au 25 juin, lors des très fortes pluies qui se sont abattues sur la région, le CDS des Pépinières a subi des infiltrations d'eau par le toit, occasionnant des dégâts considérables au local des lectures suivies à destination des classes du primaire. Les lectures suivies, qui sont des collections d'une trentaine d'exemplaires par titre, ont été rendues inutilisables pour moitié (900 exemplaires hors d'usage sur les 1700 disponibles à l'origine). L'indisponibilité de certains titres endommagés, nécessitant la consultation des enseignants pour choisir des nouveaux titres, a considérablement ralenti la procédure de remplacement des ouvrages.

Catalogue des prestations

A l'occasion de la rentrée scolaire 2016-2017, un catalogue regroupant toutes les prestations délivrées par la bibliothèque scolaire a été distribué aux enseignants des trois établissements scolaires de Renens. Cette brochure, accueillie avec enthousiasme par le corps enseignant, présente également le fonctionnement propre à la bibliothèque scolaire et fournit les informations pratiques essentielles (conditions de prêt, horaires, etc.). Elle sera rééditée à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Animations pédagogiques

Le programme d'animations pédagogiques repose sur les objectifs du Plan d'Etudes Romand (PER). A chaque degré scolaire correspond une animation, entièrement créée et réalisée par l'équipe de la bibliothèque scolaire. Ces animations sont organisées autour des trois axes principaux que sont «le livre et son contenu», «l'organisation de la bibliothèque» et «la recherche documentaire». Elles sont suivies par toutes les classes de chaque degré, ce qui permet à chaque élève renanais de se familiariser avec le monde des bibliothèques et de renforcer son lien avec la lecture. A noter qu'elles ont été rendues obligatoires par les directions des établissements scolaires, ce qui est une précieuse reconnaissance de la qualité du travail effectué avec les classes.

Ces animations, souvent prises en exemple par le Canton, se distinguent des visites de classe ordinaires, qui sont principalement l'occasion d'emprunter des livres et d'écouter une histoire racontée par une bibliothécaire.

Statistiques 2016

Pour la deuxième année consécutive, la bibliothèque a fonctionné avec deux systèmes de gestion de bibliothèque distincts. Malheureusement, les produits statistiques de l'un et de l'autre des systèmes diffèrent de manière significative, rendant l'exploitation des résultats difficile et peu représentative du travail réalisé pendant l'année. Par conséquent, les statistiques 2016 sont réduites à l'essentiel, soit le nombre de prêts par site et le nombre de lecteurs actifs, complétées par d'autres informations chiffrées qui ne sont pas tirées des systèmes de gestion (nombre de prestations scolaires délivrées, de jours d'ouverture, etc.)

Bibliothèque du Léman (publique et scolaire)

Livres prêtés	2016	20)15	2014
		janvier- juillet	août- décembre	
Jeunes		10734	5879	15868
Adultes		7378	6056	11641
Classes	37'964 toutes	2685	1723	2620
Garderies	catégories confondues	322	Inclus dans la catégorie "Adultes"	505
Lecteurs "spéciaux"		846	-	1754
Sous-total		22067	13658	
Total	37'964	35'725		32'388

Le cumul des résultats statistiques issus des deux systèmes de gestion de bibliothèque utilisés en 2016 ne permet pas de faire une distinction correcte entre les catégories de lecteurs. Ces catégories seront réintroduites dans les statistiques 2017.

Centre de documentation scolaire des Pépinières (scolaire)

Livres prêtés

	2016	2015	2014
Elèves, classes et		11051	7799
enseignants	11776		
Lectures suivies		1013	1066 (28 titres)
Total	11776	12064	8865

Total cumulé Léman et Pépinières

	2016	2015	2014
Nombre de prêts	49740	47789	41253

Moyenne de prêt journalier: 300 (Léman et Pépinières)

2015 301

2014 211 (Léman)

Jours d'ouverture au public: 166 (Léman)

2015 159 2014 153

Le lundi, jour fermé au public, est à disposition des classes.

Nombre de lecteurs actifs

Lecteurs ayant eu au moins une visite aux guichets pendant l'année, toutes catégories confondues (données valables d'août à décembre 2016):

Léman: 785 Pépinières: 165

Visites de garderies

En 2016, la Bibliothèque du Léman a organisé 36 visites de garderie (33 en 2015), ces structures étant accueillies par les bibliothécaires de la partie publique.

Bibliothèque scolaire (Léman et Pépinières)

Visites des classes

	Léman			Pépinières			Totaux		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Classes primaires	75	72	68	155	157	175	230	229	243
Classes secondaires	13	10	11	-	-	-	13	10	11
Totaux	88	82	79	155	157	175	243	239	254

Animations pédagogiques

	Léman			Pépinières			Totaux		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Classes primaires	75	72	68	155	157	175	230	229	243
Classes secondaires	13	10	11	-	-	-	13	10	11
Totaux	88	82	79	155	157	175	243	239	254

Au total, les bibliothécaires scolaires ont organisé 415 accueils de classes sur les deux sites, visites et animations pédagogiques confondues, pour les élèves des établissements primaires et secondaires de Renens (en 2015: 331, 2014: 309, 2013: 273).

Bibliothèque Globlivres

Soutenue par la Ville, la bibliothèque interculturelle a notamment participé en mars au samedi des bibliothèques de BiblioVaud en collaboration avec la Bibliothèque publique du Léman. Pour rappel, le catalogue de Globlivres compte plus de 30'000 livres en 280 langues différentes. www.globlivres.ch

Sport

1020 Run

Le 24 septembre, la course de Renens fétait sa 10° édition ! Un Défi a été lancé pour marquer ce jubilé : la possibilité de parcourir les 10 km en équipe, en se passant le relais à chaque tour de 2,5 km. Six équipes de quatre coureurs ont donc tenu le pari pour cette première expérience qui sera reconduite lors de la prochaine édition. Autre nouveauté, les 4-5 ans disposent désormais de leur propre catégorie sur 800m. Du point de vue de la fréquentation, le nombre de participants est quasi identique à celui de 2015 : 601.

1020Run est l'une des 13 courses hors-stade du Trophée lausannois reconnue par les coureurs de la région comme étant belle, mais exigeante.

Beaucoup d'enfants participent à la course et profitent des infrastructures qui leurs sont spécialement dédiées sur le terrain de Verdeaux. 1020Run peut compter sur une cinquantaine de volontaires, équipe fidèle participant à l'organisation depuis plusieurs années et qui permettent le bon déroulement de ce rendez-vous sportif et familial. La sécurité sur le parcours est notamment assurée par une quinzaine de pompiers issus des rangs du SDIS.

La course est gratuite pour les moins de 20 ans, les enfants et leurs parents participent à une récolte de fonds au travers de l'action *Cours avec ton Cœur*, en achetant des petits autocollants en forme de cœur qu'ils mettent sur un grand panneau. A l'issue de la cérémonie de remise des prix, un chèque de CHF 2'400 a été remis à l'ONG Terre des hommes pour ses programmes de santé auprès de l'enfance.

En ville en forme

Sous la conduite des monitrices expérimentées du fitness renanais Move2be, une douzaine de participantes en moyenne se sont retrouvées pour la quatrième année consécutive tous les mercredis au départ de la Place du Marché pour pratiquer une heure de sport en ville. En raison d'une météo particulièrement clémente il n'y a eu aucune annulation de cours, du 9 mars au 12 octobre, hors vacances scolaires. Les mêmes mercredis, mais le matin, le concept Fit seniors s'adresse aux personnes plus âgées ou n'ayant pas



1020Run Ça se bouscule au portillon de départ !



En ville en forme Des participantes dynamiques !

le niveau d'endurance requis. Il arrive que des participants changent de programme en cours d'année.

Je cours pour ma forme

Programme indépendant et payant, «Je cours pour ma forme» a réuni 8 participants de mars à juin, coachés par un animateur engagé par l'association éponyme dans le but de les initier et les former à la course à pied. Six d'entre eux venaient de Renens. La session d'automne a été annulée par manque de participants. Ce programme semble quelque peu peiner à trouver son public à Renens.

Conférence des Municipaux du sport

Sous la présidence de Mme Myriam Romano-Malagrifa, les Municipaux du sport de l'Ouest lausannois se retrouvent régulièrement afin de coordonner leurs efforts pour promouvoir le sport. En cette année électorale, ils se sont réunis une seule fois, au printemps, à Renens. Les nouvelles dispositions de la politique de subventionnement des sociétés sportives et de loisirs de la Ville de Renens leur ont été présentées.

Les lauréats 2016 des Mérites de Renens



Mérites de la Ville de Renens 2016

Lors de la soirée du mardi 8 novembre 2016, la Municipalité de Renens a récompensé des personnalités ou associations dont l'activité, les performances ou le charisme contribuent au rayonnement de la Ville.

10 Mérites ont été remis par M. Jean-François Clément, Syndic, et les Conseillers municipaux.

Mérites Sportifs d'encouragement

- Inès König La jeune nageuse a remporté de multiples médailles aux championnats romands et suisses.
- FC Renens féminin L'équipe féminine du FC Renens a été lauréate de la Coupe vaudoise 2016.
- Jeunesse Agrès de la Gym de Renens - De nombreuses médailles ont été remportées par les jeunes athlètes lors des masters et championnats vaudois et romands.
- Caroline Racloz La joueuse de badminton a été sacrée championne Suisse U13.
- Vanessa Pereira La Renanaise est championne du Monde et d'Europe de Jiu Jitsu.

Mérite Culturel d'encouragement

 Maximilien Anhorn - Musicien, batteur, membre du groupe The Stairz.

Mérite Culturel de reconnaissance

 Djangologie - La formation de Jazz manouche est composée de six musiciens passionnés, parmi lesquels Carlos Garcia à la guitare et Denis Matti à la batterie.

Mérite Jeunesse

 Emile Schaffner - Le chanteur étudie actuellement à l'EJMA de Lausanne.

Mérite de l'Intégration

 Palimé Danse - Association fondée en 2009 par Ablavi Tamékloé. Par ses activités, Palimé accompagne au niveau social et éducatif des enfants et adolescents de toute origine, afin de favoriser leur développement personnel, leur parcours scolaire et leur intégration dans la société.

Mérite Coup de Coeur

 La Classe 8P1 pour sa participation au projet orchestre lors de l'inauguration du site scolaire du Censuy en mai 2016.

Avec son prix, chaque lauréat s'est vu remettre un diplôme d'honneur spécialement conçu par l'Atelier-Musée Encre & Plomb. La Municipalité de Renens décerne ses Mérites sportifs depuis 1987, culturels depuis 1998, de l'intégration depuis 2002 et jeunesse depuis 2009.

Subventionnement et relations avec les sociétés locales sportives, de loisirs et culturelles

Les nouvelles dispositions de la politique de subventionnement des sociétés sportives et de loisirs ont été mises en oeuvre dès le 1er janvier. Celles-ci encouragent aussi bien les efforts entrepris en faveur des juniors, que les associations dont l'essentiel de leurs membres vivent à Renens. La grande majorité des associations ont ainsi vu le montant de leur subventionnement augmenter.

Par ailleurs, un suivi régulier, des conseils de gestion et des contacts ponctuels ont été entretenus avec bon nombre de clubs et d'associations afin de répondre à leurs différentes deLes aides et subventions versées en 2016 à l'intention des sociétés locales sportives et de loisirs ont été les suivantes :

	Montant subvention	Membres	Membres Renens	Proportion Renanais	Juniors	Juniors Renens	Utilisation hebdomadaire des salles de sport
Renens Basket	4'530.00	146	59	40%	68	46	Salle de gym 104h weekend + vacances
Biriba's Capoeira	2'030.00	47	17	36%	28	16	Salle de gym 30h weekend
Cercle du Dragon	1'932.50	34	13	38%	27	13	Propres locaux
Cheerleading Club Renens	2'935.00	91	24	26%	66	18	Salle de gym 136.5h weekend + vacances
FC Renens	14'410.00	386	212	55%	287	192	Salle de gym Installations du Censuy
Gym	6'575.00	190	122	64%	105	83	Salle de gym 10h weekend
Judo Club	5'435.00	135	54	40%	91	50	Salle de gym 31h weekend + vacances
Renens Handball	1'550.00	51	9	18%	30	6	Salle de gym
Lausanne 4 clubs (Hockey)	10'000.00	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	13	N.A.
Renens Natation	11'432.50	786	107	14%	397	86	Piscine
Renens Sentoo Club	1'697.50	44	11	25%	21	9	Salle de gym Vacances (Passeport Vacances)
CTT Tram	895.00	28	8	29%	9	5	Salle de gym 9h weekend
Tennis	4'925.00	302	84	28%	156	52	Propres locaux
First Move	1'490.00	33	8	24%	28	6	Salle de gym
Société philatélique	1'000.00	44	12	27%	0	0	Propres locaux
Palimé Dance	2'735.00	59	34	58%	29	23	Salle de gym
Scouts de l'Ouest	2'695.00	53	20	38%	32	19	Propres locaux
Ecole de Cirque	1'350.00	366	15	4%	331	14	Propres locaux
Ecole de musique La Source	7'007.50	217	65	30%	197	63	Propres locaux
Fanfare La Clé d'Argent	16'000.00	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	Propres locaux
	100'625.00	3'781	1'021	27%	2'500	833	

mandes en lien avec leurs activités. Cette prise en charge, l'organisation de la répartition des locaux, ainsi que les différents calculs du subventionnement ont été rendus possible grâce à l'engagement d'une stagiaire titulaire d'un CAS en management du sport dès le mois de mai au sein du dicastère.

Une association importante, l'Ecole de Cirque de Lausanne, l'une des toutes premières écoles de cirque en Suisse romande, s'est établie à Renens dans les anciennes halles Derendinger à la rue du Chêne dès le mois de mars. Très active, cette association a d'ores et déjà participé à plusieurs activités dont l'animation du point festif de Renens lors de Cap sur l'Ouest.

Fête du printemps

Depuis quatre ans, le FAR (Forum des associations de Renens) se propose d'organiser la Fête du printemps, laquelle a eu lieu samedi 19 mars sur la Place du Marché de 15h00 à 20h00.

Le programme a été similaire à l'édition 2015 à l'exception du concert du soir qui n'a pas eu lieu cette année, suite au constat que le public témoigne surtout son intérêt pour les animations de l'après-midi, l'embrasement du bonhomme hiver, le

petit cortège à travers les rues du centre-ville et les stands de nourriture. Une douzaine d'associations membres du FAR ont apporté leur contribution, soit pour participer au projet de micro-jardins installés sur la Place du Marché et sur différents lieux dans la ville, soit pour tenir un stand, soit encore pour participer aux animations.

Le service Environnement-Maintenance a apporté une aide logistique pour l'installation des micro-jardins, les vitabris et tables de cantines et l'aménagement nécessaire à l'embrasement du bonhomme hiver. Le SDIS était également présent pour garan-

Centre Sportif de Malley

Le Conseil d'administration a siégé 6 fois et le Comité de direction a tenu 15 séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée le 21 septembre 2016.

Situation financière au 31.03.2016 :

Total des dépenses		
Total des recettes	CHF	1′/28′854

Participation des communes pour la couverture de l'excédent des charges :

Lausanne	CHF CHF	510′237 510′237
Total	CHF	3′014′608

Par sa polyvalence, le Centre a permis l'organisation de manifestations variées, dont les plus importantes sont :

- · Open Judo Wakate samedi 28 mai 2016
- Exposition «les Pharaons et les animaux désertiques du 11 juin au 24 juillet 2016
- Festival lusitanien David et Tony Carreira en concert samedi 11 juin 2016

tir la sécurité. Le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport a contribué à soutenir l'organisation de la fête, le CRA ayant confectionné le bonhomme hiver.

La «soupe au caillou» est l'événement qui clôture le projet des jardins urbains de la fête du printemps. L'idée est de réunir la récolte des différents légumes et légumineuses semés lors de la fête du printemps et d'en faire une grande soupe offerte au public à la fin de l'été. Celle-ci a eu lieu sur la Place du Marché, samedi 10 septembre 2016 de 9h00 à 14h00 et a été complétée par diverses animations dont la confection d'un mandala géant et de danse et musique africaines.

Le bonhomme hiver se consume pour laisser arriver les beaux jours!



Société Coopérative de la Piscine de Renens

Durant l'année, le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation se réunit en général tous les quinze jours pendant la saison et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 9 mai au 6 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 183'053 (183'058 en 2015, 67'600 en 2014 en raison des travaux et 151'000 en 2013) non inclus les titulaires de cartes multi-entrées, ce qui représente une excellente année, à cinq personnes près le même chiffre que l'année précédente, ceci malgré un difficile début de saison.

Vente d'abonnements :

Renens	754
Régional	468
Chavannes	48
Annuels	45
Total	1′315

Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

Locations

Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent toujours une occupation maximum, également en dehors des heures d'école.

Depuis la rentrée scolaire 2016, une nouvelle procédure pour la location des locaux scolaires a été mise en place au sein du service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport. Le but étant d'attribuer les salles selon les besoins des sociétés locales, d'avoir une vision d'ensemble de l'utilisation des salles, connaître les interlocuteurs et leur projet ainsi que de coordonner les réservations avec les responsables de site de chaque collège.

Suite à la fermeture des salles de gymnastique Maurabia au collège du Léman, prévue en septembre 2017, le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport a entrepris une démarche de planification de l'utilisation des salles de gymnastique en collaboration avec les écoles et les sociétés locales afin de leur permettre la pratique de leurs activités sportives pendant les travaux de rénovation qui dureront deux ans.

Locaux à disposition des ambassades pour cours de langues d'origine

Des salles de classe sont mises à disposition des différentes ambassades qui en font la demande afin de dispenser aux élèves concernés des cours de langue et culture d'origine. Ces cours, leur organisation et financement sont pris en charge par les différentes communautés. L'ouverture des salles de classe le samedi matin est possible au Collège du Caudray depuis 2014 ainsi que le dimanche après-midi au Collège du Village depuis la rentrée scolaire 2016. Une salle de classe au Pavillon des Corbettes est aussi utilisée par la Paroisse de Renens pendant cinq samedis par année pour des activités catéchétiques (13h-19h).

Société coopérative du Refuge

2016 est une importante année de transition pour le refuge de Renens et ceci à de nombreux titres:

 En premier lieu, un gardien en la personne de M. Raphaël Ventre, est entré en fonction au début de l'année. Sa mission première est d'établir des états des lieux

Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Consulat général du Portugal	Pavillon des Corbettes Salle droite	Mercredi Jeudi Vendredi	13h00 – 19h30 16h00 – 20h30 16h00 – 20h30
Ambassado do Turquio	Collège du Village 1 ^{er} étage	Lundi Mardi Mercredi	15h30 - 19h15 16h00 - 18h30 12h30 - 19h15
Ambassade de Turquie	Collège du Caudray	Samedi	11h00 – 15h30
Consulat général d'Italie	Pavillon des Corbettes Salle gauche	Lundi Mercredi	15h30 – 19h30 13h00 – 17h00
Association Undran Mongolie	Collège du Village Rez	Dimanche	14h00 – 18h00

d'entrée et de sortie pour les locataires lesquels sont désormais responsables de laisser le refuge en bon état de propreté. Une caution de 200.- est prélevée avant la remise des clés et restituée au terme de la location. Ce procédé fait ses preuves petit à petit et l'état général du refuge est meilleur. Le gardien, par ailleurs, a apporté toute une série d'améliorations au refuge lui procurant un meilleur confort d'utilisation.

 Autre grand changement : la réservation se fait dès le 9 mai 2016 par internet via un programme accessible sur le site de la Ville de Renens. Toutes les informations de disponibilités sont directement accessibles au public qui peut procéder lui-même à sa réservation. Il demeure néanmoins la possibilité de réserver auprès du secrétariat du service CJS au cas où une personne ne devait pas être connectée. Ces cas s'avèrent très rares. Malgré cette phase de transition et les divers réglages nécessaires à son bon fonctionnement, le nombre de locations est resté stable à 203 journées louées (202 en 2015 et 194 en 2014). De plus 36 locations spéciales à tarif réduit ont été conclues les lundis soirs pour des cours de danse. Les

- demandes de souscription de parts sociales de la société coopérative sont également en hausse.
- Enfin, avec le changement de législature et quelques mouvements au sein du comité, celui-ci est passé de 13 à 11 membres élus lors de l'assemblée générale du 8 juin durant laquelle les principaux changements ont été annoncés aux membres présents.

Les prestations fournies par les services communaux ont toujours été particulièrement importants en 2016 du fait de la gestion de ces changements et de la mise en oeuvre des différentes nouvelles dispositions. Le comité s'est réuni à 5 reprises, les 20 janvier, 10 mars, 8 juin, 28 septembre et 23 novembre.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin est à disposition.

Chalet «Mon Beau Pays» à Ondallaz-sur-Blonay

Stabilité et bonne saison pour le chalet Mon Beau Pays avec 162 jours de location, soit une occupation au-dessus de la moyenne des trois dernières années (172 en 2015, 142 en 2014 et 151 en 2013). La qualité de l'accueil et la bonne tenue du chalet par Mme Santi ont souvent été remarquées par une clientèle fidélisée.

Etablissements scolaires

Etablissement primaire de Renens-Est

Organisation de l'établissement

Le Conseil de direction de l'Etablissement primaire de Renens-Est est constitué de la directrice, Mme Boyer, des doyens, MM. Daman, Corbaz et Roth et des doyennes, Mmes Morim Vinagre et Bouchard. Avec la collaboration de deux secrétaires et d'une apprentie, le Conseil de direction s'assure du bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de 4 à 12 ans de la zone de recrutement de Renens-Est.

Pour mener à bien notre mission d'enseigner en tenant compte des

Prénom et nom	Fonction	Dossiers
Françoise Pérez	Secrétaire	Suivi maîtres : salaires, remplacements, engagements
Julien Stifani	Secrétaire	Suivi élèves / finances
Géraldine Bouchard	Doyenne	Référente 1-2P / formation continue / projets culturels
Philippe Corbaz	Doyen	Référent 3-4P, RESS et COES / ASIS / projet socio-éducatif
Johan Daman	Doyen	Référent 5-6P, DEP / tournus 5-6P / Bibliothèque
Tania Morim Vinagre	Doyenne	Référente 7-8P, ACC / devoirs accompagnés
Daniel Roth	Doyen	Administratif / camps

différences, plusieurs mesures sont organisées au sein de l'établissement :

- le co-enseignement dans toutes les classes de 3P à 8P;
- les cours intensifs de français dans tous les degrés ;
- le soutien en classe : différenciation, programme personnalisé, MCDI (maître spécialisé), aide à
- l'enseignement et renfort pédagogique (octroyés par le service de l'enseignement spécialisé) ;
- les structures particulières pour les élèves à besoins particuliers : la classe de développement (DEP) pour les élèves en âges de 6P à 8P / le groupe ressources (RESS) de 3P à 5P / la classe d'accueil (ACC) pour les élèves du cycle 2 /

la classe d'enseignement spécialisé (COES) pour les enfants en âge de 3P à 4P.

Afin de garantir un climat en classe propice aux apprentissages, l'établissement a mis sur pied :

- le projet d'intervention pour les élèves à comportement inadéquat grâce à une allocation de la direction pédagogique;
- · la médiation scolaire ;
- un groupe de promotion de la santé constitué d'une déléguée PSPS, des infirmières et de la médiatrice.

Faits marquants de 2016

Après l'entrée en fonction des bâtiments Roseau et Libellule en août 2015, l'année 2016 a été marquée par l'inauguration officielle de ces deux bâtiments. Le samedi 21 mai, le site du Censuy dans son intégralité était en fête, l'ancien collège marquant également ses 100 ans d'existence. La partie officielle a vu l'intervention des autorités municipales ainsi que celle de Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat. Les parents et le public ont pu ensuite visiter les bâtiments scolaires et assister aux différentes activités préparées par les élèves. Cette manifestation, sous l'égide d'un soleil franc et chaleureux, rare en ce mois de mai, s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur et a fait la fierté des élèves et des enseignant-e-s qui y ont participé.

Activités en lien avec le budget communal

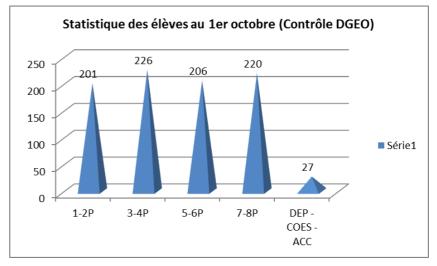
L'établissement a à cœur de proposer «l'école autrement» et encourage les activités sportives, culturelles et pédagogiques qui permettent aux élèves de découvrir leur environnement et d'apprendre le respect, la curiosité, le fair-play, la persévérance et l'implication.

1. Sport

Sport scolaire facultatif: avec le soutien de la commune et du canton, les deux établissements primaires collaborent pour mettre sur pied des activités de sport scolaire facultatif. Les objectifs visés sont de donner la possibilité aux élèves du cycle 2 (5P à 8P) de pratiquer et de découvrir de nouvelles disciplines sportives, de perfectionner

Répartition des classes et dotations élèves

Bâtiments	Nombre	1er cycle		2ème	Spéciales	
Batiments	de classes	1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	
24-Janvier	10	3	3	3	-	1 groupe Ressources 1 DEP
Pav. de Florissant	2	2	-	-	-	-
Collège de Florissant	10	1	4	4	-	1 COES
Nénuphar	9	4	4	-	-	1 Accueil
Roseau	15	-	-	4	11	-
Mont-de-By	2	1	1	-	-	-
Totaux	48	11	12	11	11	3



- 14 élèves domiciliés en dehors de la commune fréquentent l'Etablissement primaire de Rennes-Est
- · 12 élèves de Renens fréquentent un autre établissement scolaire.

leurs connaissances et de faciliter leur choix d'une activité qui peut ensuite être poursuivie au sein d'un club. Badminton, handball, mini-volley, danse africaine, hiphop, kinball, cirque, judo, basketball, tchoukball, natation, football et tennis telles sont les activités proposées entre 12h15 et 13h15. L'intérêt ne faiblit pas puisque 182 élèves sont inscrits (+ 30 élèves par rapport à 2015).

Activités sportives : grâce au soutien de la commune, notamment par la mise à disposition du bus scolaire ou la prise en charge des frais de transports publics, toutes les classes de l'établissement ont eu l'occasion de profiter de nombreuses activités sportives, notamment :

- cours de natation à la piscine couverte de la Plaine à Chavannes pour les 4P et 8P, ou à la piscine de Renens pour les 6P;
- joutes sportives pour les degrés
 1-2P, 3-4P et 5-6P;

- tournoi de Unihockey pour les 8P.
- tournoi de mini-volleyball (ballon par-dessus la corde) pour les 7P:
- marches collectives par bâtiment scolaire;
- activité à la patinoire de Malley d'octobre à mars;

2. Culture

Pendant cette année, les élèves ont eu l'occasion d'assister à plusieurs représentations:

- Spectacle «Cartes postales du monde» par l'HEMU les 13 et 14 janvier 2016 (classes 1-2P)
- Spectacle «Ha ha ha» par Zig Zag le 5 février 2016 (classes 7P et classe d'Accueil)
- Spectacle «Les fondateurs font des enfants» par le Petit Théâtre le 18 mars 2016 (classes 5P)
- Spectacle du conteur Pascal Mitsu Guéran le 24 mai (classes 1P)

Tableau synoptique des activités

Dates/Echéances	1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P	8P
04.01 au 05.02								Camps de ski
13.01 au 14.01	Spectacle scolaire							
01.02	Réunion futurs 1P							
01.02 au 12.02		P	ommes à la récre	éation (quinze j	ours)			
02.02 au 08.03				Dépistag	e dentaire 1P à 8F)		
05.02							Spectacle scolaire	
16.02 au 17.02		Animation déchets						
18.03					Spectacle scolaire			
21.03 au 10.06							Ecole à la montagne	
22.04 au 19.05			Education sexuelle			Education sexuelle		
26.04 au 03.05	Prophylax	ie dentaire					Prophylaxie dentaire	
21.05			1	Inauguratio	on du site du Cens	suy	1	
24.05	Spectacle scolaire							
01.06			Spectacl	e scolaire				
02.06 au 30.06		·	1	Jou	tes sportives			
08.06		rche lu Nénuphar)						
29.08			Conférence parents					
30.08								Conférence parents
05.09 au 25.11						Semaine verte		
06.09				rche 24-Janvier)	Conférencep arents			
08.09							Conférence parents	
10.09 au 13.09							Circulatio	n routière
20.09						che 24-Janvier)		
22.09 au 13.10				Animatio	n Pro Natura			
26.09 au 07.10		Préventi	on routière					
05.10							Cr	oss
7.10					Spectacle scolaire		Spectacle scolaire	
11.10				rche I Nénuphar)				
11.10 au 13.10								Spectacle scolaire
14.10 au 08.12					Action in	nnocence		
31.10 au 14.11	Prophylaxie dentaire				Prophylaxie dentaire			
01.11 au 20.12	Environnement construit							
20.11	Spectacle scolaire							
1.11 au 02.12	Pommes à la récréation (quinze jo			ours)				
06.12 au 09.12					Préventio	n routière		

- Spectacle du cirque Starlight le 1^{er} juin 2016 (classes 3-4P, COES et DEP)
- Spectacle «Territoire 2» par la Compagnie Fabienne Berger, le 7 octobre 2016 (classes de 7P et classe d'Accueil)
- Spectacle «Le Sakakoua» par le conteur Philippe Campiche le 7 octobre 2016 (classes 5P et classe DEP)
- Spectacle «L'histoire du soldat» au théâtre Kléber Méleau, les 11 et 13 octobre 2016 (classes de 8P)

En complément de ces activités, la direction encourage les enseignant-e-s à visiter les nombreuses expositions de la région. La gratuité des transports (frais pris en charge par la commune) permet aux élèves de profiter de ces offres régulièrement.

D'autre part, l'établissement compte deux projets dans le domaine musical :

- · L'orchestre d'instruments à vent, mis en place dans une classe de 7P en 2014, a poursuivi le dur apprentissage de la musique avec l'aide de M. Vuille, professeur de musique, et des coaches mis à disposition par l'Ecole de musique de Renens. Les progrès réalisés par ces élèves ont permis d'accompagner le chant d'ensemble à l'inauguration des collèges Roseau et Libellule. Cette belle prestation a été longuement applaudie, à juste titre. En fin d'année, l'orchestre et l'établissement, ont reçu le prix du mérite «coup de cœur» de la Ville de Renens. Le projet se poursuit depuis août 2016 dans une nouvelle classe de 7e année.
- Le chœur Voix Nord-Sud, constitué de 3 classes, dont une classe de Renens-Est, offre chaque année une prestation de qualité appréciée de tous.

La bibliothèque est associée à ces activités culturelles. Une animation pédagogique est organisée pour les classes. Les élèves ont ainsi l'occasion de découvrir le centre de documentation des Pépinières ou la bibliothèque du Léman.

3. Activités de prévention

Les activités de prévention sont organisées chaque année. Elles vi-

sent le bien-être des élèves et sont mises en place par la direction, en collaboration avec le groupe santé et les services compétents.

- Prévention routière : Animation donnée par la POLOUEST destinée aux élèves de toutes les classes :
- Action Innocence : Prévenir des dangers dus à l'utilisation d'Internet, cette animation a comme public cible les élèves des classes 6P et DEP. 6 classes ont participé à des animations qui se sont déroulées dans notre établissement. Elles ont été précédées d'une animation en soirée destinée aux parents des élèves concernés.
- Prophylaxie dentaire: Une première visite de classe par l'assistante en prophylaxie dentaire a été effectuée dans toutes les classes 1-2P de l'établissement. Une deuxième animation a été effectuée dans les classes 1-2P ainsi que dans les classes de 7P et la DEP. Les parents sont invités à assister à la leçon de prophylaxie.
- Visites dentaires: Toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour le contrôle dentaire, durant les mois de janvier et février. Le déplacement a été assuré par les bus scolaire lorsque les distances étaient trop importantes.
- Education sexuelle : Les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation PROFA.
 Ils ont lieu dans les classes de 3P, 6P, 8P et sont, en principe, accompagnés d'une séance d'information aux parents.
- Pommes à la récré: Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines dans l'année scolaire. Du 1^{er} au 12 février et du 21 novembre au 2 décembre - 342 abonnements.
- Le jeudi, je mange un fruit : Toujours dans le cadre d'un programme prioritaire de la promotion de la Santé au Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, une initiative a été lancée par le Groupe Santé de notre établissement afin que chaque enfant vienne avec un fruit à la récréation du jeudi.

D'autres activités pédagogiques sont proposées aux classes intéressées :

- PAM Prévention aux morsures de chiens : Cette animation, assurée par la Société vaudoise de protection des animaux, vise à prévenir les morsures de chien. Elle est donnée par quatre animateurs accompagnés de deux chiens. Elle est proposée facultativement aux élèves de 3P et de COES;
- Pro Natura : 4 classes de 5P ou 6P bénéficient de cette prestation offerte par la Ville de Renens ;
- Baril énergie : inscription facultative pour les 5 classes de 5-6P et 1 classe DEP;
- Maison énergie : inscription facultative pour les classe 5-6P et DEP;
- Animation-Déchets: inscription facultative pour les classes de 1P à 4P (cycle 1) et la COES.
- Environnement construit : cinq classes du Nénuphar (élèves de 1P à 4P) ont bénéficié de cette activité, sponsorisée par la Ville de Renens, faisant découvrir l'urbanisme à nos élèves.

Camps et courses d'école

- · Janvier à février :
 - Camps de ski à Ondallaz
 1 classe de 8P
 - Camp de ski aux Mosses 4 classes de 8P
- Mars à juin :
 Ecole à la montagne à Ondallaz
 5 classes de 7P
- Septembre à novembre : Semaine verte à Ondallaz 5 classes de 6P

Toutes les classes ont bénéficié d'une course d'école en fin d'année scolaire. Ces sorties, à visée pédagogique ou culturelle, sont subventionnées par la Ville de Renens.

Transport scolaire

Le bus scolaire prend en charge des courses pour transporter certaines classes éloignées à la gymnastique, à la rythmique ou à la natation. Ces transports sont nécessaires puisque plusieurs sites ne sont pas équipés de locaux spécifiques. Dès la rentrée scolaire 2017-2018, ces déplacements sont assurés uniquement par le bus scolaire communal (voir ci-dessus).

Locaux

Les locaux scolaires sont principalement des classes. Le taux d'occupation est de 95 %. Dans chaque site scolaire, des salles de dégagement sont utilisées pour des activités de soutien aux élèves, de dédoublement ou de cours intensifs de francais et d'allemand.

Le projet de la Croisée complétera, dès 2017, le nombre de locaux de l'établissement en y ajoutant 6 salles de classe.

Conclusion

Le Conseil de direction de l'établissement primaire de Renens-Est se félicite de pouvoir compter sur le soutien indéfectible de la Municipalité et des services communaux pour permettre aux élèves de découvrir le monde qui les entoure et de se «confronter» aux arts, à la culture et au sport. Un chaleureux merci à toutes les personnes qui contribuent à rendre possible cette belle école, lieu de vie.

Etablissement primaire de Renens-Ouest

Organisation et faits marquants de l'établissement en 2016

Le Conseil de direction de l'établissement primaire de Renens-Ouest a connu plusieurs changements durant l'année 2016. Le Directeur Monsieur Jean-Marc Dottrens a fait valoir son droit à la retraite en août, tout comme M. Christian Bays, doyen. Un nouveau directeur, Monsieur Arnaud Aquet est entré en fonction le 1e septembre 2016. Dès lors, le Conseil de direction se compose du directeur et de trois doyennes et doyens : Madame Vanessa Besson et Monsieur Yves Flaction, déjà en poste depuis plusieurs années, accueillent Madame Destagnol, doyenne des 1-4P, et Monsieur Romain Richard, doyen de l'Enseignement spécialisé, tous deux nouvellement nommés à leur poste. Le secrétariat occupe deux personnes pour 1,65 ETP.

L'Etablissement accueille des élèves de 4 à 14 ans, de la 1P à la 8P.

Les chiffres au 31 décembre 2016 :

806 élèves répartis dans 45 classes, encadrés par 89 enseignants, y comLes classes sont réparties dans 5 collèges comme suit :

	Verdeaux	Pépinières	Simplon	Caudray	Sous- Biondes	Total par degré
1-2P		5	3	1	2	11
3P		3	2			5
4P		3	2			5
3-4P					1	1
5P		2	2			4
6P		2	1	1		4
5-6P		1			1	2
7P	5					5
8P	5					5
DEP7-8	2					2
Accueil	1					1
Total par collège	13	16	10	2	4	45

pris les 3 doyennes et doyens qui enseignent à temps partiel.

Une salle de travaux manuels a changé d'affectation pour devenir un local dédié au matériel scolaire. En outre, l'ancien appartement du concierge à Verdeaux a été reconverti en locaux de soutien MCDI, Appui ou CIF.

Pour Renens-Ouest, il y a actuellement deux salles de classes libres : l'une au Caudray et l'autre au collège de Sous-Biondes.

En 2016, les budgets alloués par la Commune ont été utilisés comme suit :

L'essentiel du fonctionnement du système scolaire relevant de compétences et de financements cantonaux, le présent document rend compte des dépenses communales faites du 1er janvier au 31 décembre 2016.

· Camps:

En 2016, 7 classes de l'établissement sont parties en camp de ski, 5 à l'école à la montagne et 5 en semaine verte.

· Devoirs accompagnés :

Les DA sont entièrement gérés et organisés par la Commune depuis la rentrée 2013. Une doyenne est en charge du suivi pédagogique des groupes et du lien entre la Direction et CJS.

Transports scolaires :

De nombreuses classes sont transportées de leur collège à la salle de gym (gym ou rythmique) ou à la piscine couverte de Chavannes. Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spéciaux (salle de gymnastique ou de rythmique notamment) sur place et ne peuvent être considérés, ainsi, comme

«unité de fonctionnement» à part entière.

D'entente avec le service concerné, les enseignants peuvent aussi faire appel au bus scolaire pour les sorties « après-midi sportifs ». Les 45 classes en bénéficient deux fois par année scolaire et peuvent donc se rendre hors des frontières communales. Elles peuvent, par exemple, aller luger au Chalet-à-Gobet, se faire déposer à St-Sulpice et revenir au collège en marchant, aller faire la piste vita à Vidy, etc.

Chaque collège est de plus équipé d'une souche Mobilis (bus TL ou trains CFF).

· Patinoire:

De nombreuses classes se rendent à Malley pendant l'hiver. Elles s'y rendent à pied ou en bus TL si elles sont éloignées (par exemple, les classes de Sous-Biondes).

· Sport scolaire facultatif:

Organisés par les établissements et financés par la Commune, les sports scolaires facultatifs rencontrent un grand succès.

Badminton, capoeira, basket, tchoukball, kinball, hanbdball, judo, danse hip-hop, danse africaine, mini-volley, cirque, natation et tennis sont les activités proposées et suivies par les élèves de 5P, 6P, 7P, 8P, DEP et ACC. De mars à juin 2016 : 126 élèves. D'octobre à décembre : 146 élèves.

· Natation :

- Les élèves de 6P bénéficient de 3 périodes de natation à la piscine de Renens (6 classes => 102 élèves).
- 11 cours de natation pour chaque classe de 4P organisés par les établissements à la piscine de la Plaine à Chavannes (6 classes => 115 élèves).

· Après-midi sportifs :

- Organisés par les établissements, les élèves de 1P à 6P, ainsi que les classes DEP et ACC bénéficient de 2 à 4 après-midi sportifs par année scolaire et par classe. Transport : bus scolaire (35 classes => 600 élèves).
- Pour les 7P, c'est 3 après-midis patinoire par classe et financés par la Commune. Transport : à pied (5 classes => 89 élèves).
- Pour les 8P, ACC et DEP, c'est 5 à 6 cours par classe à la piscine de la Plaine à Chavannes. Transport : bus scolaire (8 classes => 131 élèves).

· Joutes :

- Noël: tournois pour les 7P, 8P, DEP et ACC (13 classes => 220 élèves).
- Juin: une journée par degré est organisée par les établissements (2P / 3P / 4P / 5P / 6P / 7P + ACC / 8P + DEP => 45 classes => environ 700-720 élèves).

· Camps de ski:

Organisés par les établissements et financés par la Commune et les parents, chaque classe de 8P, ainsi que les DEP et ACC vont une semaine en camp de ski à Ondallaz ou aux Mosses (8 classes => 131 élèves).

 La Direction encourage vivement les enseignants à visiter les expositions, qu'elles soient à Lausanne, à Renens ou ailleurs dans la région. A chaque sortie, le transport est pris en charge par la Commune via les carnets Mobilis, ce qui permet aux familles modestes de ne pas chaque fois devoir engager de l'argent. De nombreuses classes se déplacent donc lors d'activités culturelles diverses, telles que «BDfil» ou «le livre sur les quais» à Morges, par exemple.

· Mobilier scolaire :

Les dépenses pour le mobilier scolaire, les moyens audio visuels et le petit matériel de gymnastiques sont restées stables, le budget a été globalement respecté.

Au collège des Pépinières, les tables et chaises des élèves ainsi que la chaise de l'enseignante d'une classe ont été remplacés, toujours aux Pépinières, il a été possible de changer toutes les chaises d'une classe de 1-2P, les anciennes étant beaucoup trop lourdes pour les élèves.

Au collège du Simplon, les tables d'une classe de 5-6P ont là aussi été remplacées. Le remplacement de ce matériel de base doit se poursuivre selon un roulement régulier et ce afin d'éviter de trop importantes et soudaines dépenses. L'établissement a également procédé à l'achat d'un projecteur vidéo.

· Activités culturelles :

- Février 2016 : Ha ha ha, spectacle pour les 7P, classes DEP7-8 et Accueil (avec ZigZag).
- Mars 2016 : Spectacle Les fondateurs font des enfants au Petit Théâtre de Lausanne, pour les 5P et 5-6P.
- Mai-juin 2016 : *Cirque Starlight*, 3P et 4P.
- Septembre 2016 : Rêves de papier par un conteur japonais, pour les 1-2P, à la bibliothèque du Léman.

· Prévention et animations :

- Leçons de circulation : auront lieu début 2017
- Animation tri des déchets : classes de 1-2P, 3P
- Action innocence : classes de 5P, 5-6P, 6P, DEP7-8
- Dépistage dentaire : effectué dans toutes les classes de l'établissement (1P à 8P)
- Prophylaxie dentaire : classes de 1-2P, 7P, DEP7-8 et Accueil
- Prévention criminalité dans : classes de 8P, DEP7-8 et Accueil
- Education sexuelle : classes de 3P, 6P, 8P et DEP7-8

Le Conseil de Direction remercie la Municipalité dans son ensemble ainsi que les Chefs de service et leurs adjoints pour leur collaboration. Il se réjouit d'avoir à ses côtés des équipes ayant à cœur le développement harmonieux des élèves de l'établissement.

Etablissement secondaire

Organisation

La Conférence des maîtres est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direction. Ce dernier est compétent pour la promotion et l'orientation des élèves et il assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Autres fonctions:

- Déléguée PSPS (promotion de la santé et à la prévention en milieu scolaire) et gestion du réseau interprofessionnel
- Chef de file en allemand, anglais, français, mathématiques, sciences, éducation physique
- Responsable de la gestion du site http://esrenens.ch/
- · Infirmière scolaire
- Médiateur-trice
- Responsable de l'organisation des camps
- Répondant de branche en activités créatrices sur textiles, arts visuels, citoyenneté, économie familiale, géographie, gestions des appuis et du CIF, histoire biblique, histoire, mathématiques/physique, musique, travaux manuels
- Responsable des fournitures scolaires.

Faits marquants de l'année en cours

Durant cette année de transition, les élèves et le corps enseignant se sont attelés à la réalisation du plus grand spectacle scolaire des classes secondaires pour la préparation de la comédie musicale «Queen Project» qui aura lieu du 15 mai au 20 mai 2017.

Etablissement secondaire

Doyen-ne-s	Rôles		
Mme Carole	Responsable de la gestion des élèves de la classe de RAC, des classes		
Camandona	de développement et responsable des moyens audio-visuels.		
Mme Karin Griessen	Responsable de la gestion des élèves des classes d'une volée, des		
mine name enecon	examens et répondante de formation continue.		
	Responsable de la gestion des élèves des classes d'une volée et		
Mme Letizia Napolitano	responsable des activités culturelles.		
	Remplaçante du directeur.		
M. Tristan Aeby	Responsable de la répartition de l'enseignement et des horaires.		
M. Yves Marti	Responsable de la gestion des élèves des classes d'une volée et des		
Wi. 1 VC3 Widi ti	remplacements.		

Répartition des classes dans les collèges et dotations en élèves Bâtiment de la Vaudaire

Salles	Classes		Garçons	Filles	Total
V305	9VG/1	Mme Silva	8	9	17
V402	9VG/6	M. Bouvard	9	8	17
V312	9VG/7	Mme Bachmann	13	7	20
V415	9VG/9	M. Powolny	12	7	19
V401	9VP/4	Mme Guignard	7	12	19
V406	10VG/2	Mme Dupasquier	9	9	18
V412	10VG/3	M. Roth	10	6	16
V403	10VP/1	Mme Raigoso	10	14	24
V302	10VP/2	Mme Bodmer	12	13	25
V309	11VG/2	Mme Moinat	10	6	16
V311	11VG/4	M. Gogniat	8	10	18
V310	11VG/5	Mme Lugon	10	9	19
V303	11VG/8	M. Merabet	7	12	19
V301	11VP/2	Mme Delabays	11	12	23
V404	11VP/3	Mme Griessen	11	10	21
V411	DES/2	M. Desbaillet	8	3	11

Bâtiment du Joran

Salles	Classes		Garçons	Filles	Total
J116	9VG/2	Mme Chiari	10	8	18
J103	9VG/3	M. Ahatri	9	8	17
J203	9VG/4	Mme Slama	9	9	18
J205	9VG/5	M. Triscornia	5	13	18
J105	9VG/8	M. Gigon	8	9	17
J201	9VP/1	M. Thorens	7	12	19
J206	9VP/2	Mme Guarino	6	13	19
J213	9VP/3	M. Guignard	8	11	19
J104	10VG/1	Mme Käslin	10	7	17
J107	10VG/4	Mme Rast	10	9	19
J215	10VG/5	M. Dorthe	9	6	15
J115	10VG/6	Mme Pidoux	9	9	18
J110	10VG/7	Mme Mangiola	8	9	17
J113	10VP/3	Mme Paccaud	8	12	20
J111	11VG/1	M. Perret	2	12	14
J211	11VG/3	Mme Hoznour	9	8	17
J210	11VG/6	M. Fornallaz	9	11	20
J207	11VG/7	Mme Bradley	10	8	18
J101	11VG/9	Mme Lindenberger	8	9	17
J204	11VP/1	M. Hochuli	10	10	20
J112	12RAC1/1	Mme Morgenthaler	8	8	16
J114	DES/1	M. Trépey	5	5	10
J216	DES/3	M. Maillefer	4	8	12
J106	DES/4	M. Bassegoda	8	3	11

Activités en lien avec le budget communal

Sport

Sports scolaires facultatifs tels que : escalade, basket, football féminin, judo, cirque, plongée sous-marine, unihockey, volleyball, badminton et agrès.

Culture

Cette année encore nous avons pu offrir à nos élèves grâce à la Commune et à L'Etat une multitude d'activités variées. Chaque volée a pu participer à deux activités culturelles durant l'année. Activités proposées par le groupe culture de l'établissement secondaire.

Cette année aura été marquée par un rapprochement entre le TKM et les élèves de l'établissement secondaire. Les classes de 11^{ème} ont eu la possibilité de voir «L'histoire du soldat», «L'Art du rire» et «La comédie des erreurs». Chaque pièce est préparée en classe par des intervenants extérieurs notamment M. Domenico Carli. Cette collaboration s'est

intensifiée cette année avec la possibilité offerte aux élèves et aux enseignants de visiter le théâtre ou d'avoir des activités particulières sur site. Certains parents ont même pu aller au spectacle avec leurs enfants. Désormais, les élèves de Renens ont leur théâtre.

Pour la première fois cette année, «Hamlet dans les écoles» s'est arrêté parmi nous. C'est une classe enthousiaste qui a pu profiter de cette approche originale du théâtre de Shakespeare au sein de leur classe.

L'activité «slam» a à nouveau emporté nos élèves de 10^{ème} dans l'univers de la poésie spontanée. Cette année, les slameurs en herbe n'ont pas présenté de spectacle mais ils se sont affrontés lors d'un tournoi organisé au sein de l'établissement. Cette manière de faire a beaucoup plu et sera reconduite l'année prochaine.

L'année prochaine, nous attendons avec impatience la comédie musicale «Queen Project» qui rassemblera plus de 250 élèves, enseignants, personnel administratif, bibliothécaires et infirmière. Ce projet fédérateur promet d'être encore plus enthousiasmant que «Grease». Les élèves ont déjà pu prendre contact avec cette merveilleuse musique et sont déjà à la tâche, chacun dans son domaine : musique, théâtre, danse ou chœur. Nous nous réjouissons de cette opportunité qui nous est à nouveau offerte et de la participation de la commune à ce bel événement qui aura lieu en mai 2017.

Prévention

Tout au long l'année:

- Collaboration avec le comité Festimixx.
- Rencontre avec les membres du groupe santé de l'école et intervenants externes (CRA, Profa,...).
- Amélioration de la communication entre les différents intervenants et mise en valeur des activités proposées via le Magic Collège, stand de flyers, mails aux enseignants et création d'un Forum.

De janvier à juin 2016:

- Projets autour de la bande dessinée El-Medina (entre ici et là-bas) de Elmedina Shureci et Gabrielle Tschumi
- Exposition à la bibliothèque du Léman, en collaboration avec la responsable de la bibliothèque.

Contenu:

 11 cadres 69x29, disposés pour la majorité en paysage

Liens avec l'école :

- Visites de l'exposition pour les élèves.
- Lecture de classe.
- Rencontres en classe avec Elmedina Shureci : 8 classes ont participé aux ateliers (janvierfévrier)

Cette activité est en lien avec les arts visuels et le français. Le récit de vie est au programme de français 10ème.

L'exposition des travaux d'élèves réalisés autour du projet Elmedina a eu lieu du 3 juin au 10 juin au CRA.

 Journée contre l'homophobie du 17 mai 2016 :

Trois matinées de projection du film «Pride», accompagnées d'un dossier pédagogique pour les enseignants.

Novembre 2016:

Le conseil de Direction approuve la mise en place du groupe de santé élargi «1020 Santé» qui regroupe l'équipe de santé de l'ESR, les CRA, Profa, le délégué à la jeunesse et la responsable de la bibliothèque. Ce groupe souhaite assurer une collaboration entre les différents acteurs (Ecole primaire et secondaire, gymnase, ville,...) qui sont des personnes ressources pour les élèves.

Le **service de santé scolaire** est composé de:

- 3 infirmier/ères scolaires à temps partiel (3x50%) se partageant les différents bâtiments scolaires sur 3 sites :
 - 24-Janvier
 - Vaudaire
 - Verdeaux
- 2 médecins scolaires à temps partiel

Les infirmières sont à la disposition des élèves, des parents et des enseignants. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.

Selon les directives de l'Unité PSPS -Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, les infirmier/ères :

 Consultent les rapports des visites de santé préscolaire faites chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté (maladie, handicap ...)

Cela correspond à environ 200 nouveaux arrivants pour cette année dont quelques élèves nécessitant une réunion de préparation en lien avec une maladie chronique ou un handicap.

Proposent aux parents de 2P un entretien dont les objectifs sont de faire connaissance, de donner des informations sur la fonction d'ISC mais aussi de recueillir la perspective des parents et des enfants sur ce qui est important pour eux par rapport à la santé de l'enfant à l'école.

Environ 200 familles ont reçu cette invitation cette année scolaire et 80% sont venues nous rencontrer.

Organisent, avec le médecin scolaire, le contrôle des carnets de vaccinations en 3P et offrent la possibilité de compléter, à l'école, les vaccinations recommandées à cet âge par l'OFSP. (DTPa-IPV et ROR).

Cette année 34 élèves ont reçu cette offre de vaccination.

- Présentent le service de santé scolaire dans les classes 7P ainsi que recommandation d'un bilan de santé chez le médecin traitant.
 15 classes ont reçu leur visite.
- Proposent aux élèves de 9 P la possibilité de recevoir les vaccins recommandés à cet âge par l'OFSP. (Hépatite B, HPV (pour les filles) ainsi que les rappels DTPa-IPV et ROR)

401 doses de vaccins ont été injectées cette année par les médecins scolaires, accompagnés des LS

- Recommandent aux élèves de 11^{ème} H, de faire un bilan de santé chez le médecin traitant.
- Effectuent, sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, des dépistages des troubles de la vue et de l'audition.

Une vingtaine de dépistage ont été faits cette année.

 Elaborent selon les besoins, en collaboration avec les élèves, ses parents et tout partenaire de soins concernés, des PAIMS (projet d'accueil individualisé-mesure de santé) afin de contribuer à l'intégration scolaire et sociale d'élèves porteurs d'une maladie chronique ou d'une incapacité physique. Cette année 53 PAIMS ont été mis en place.

Les infirmier/ères ont également pour fonction:

- d'écouter et de soutenir les enfants et leurs familles en difficultés en contribuant à l'intégration de l'enfant/ adolescent à l'école. L'équipe infirmière participe à de nombreux réseaux.
- de les guider et de les orienter vers les services adéquats en favorisant les relations et l'information.
- de participer et collaborer à la mise sur pied de démarches de promotion, de prévention et de santé communautaire. Sur demande d'une enseignante 1-2P, une animation ludique sur la pyramide alimentaire a été imaginée et proposée dans cette classe.
- de proposer et procurer du matériel et des adresses sur tous sujets concernant la santé et le bienêtre de l'élève
- d'assurer les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en attendant les parents ou en leur absence, en mettant à disposition une marche à suivre pour les urgences, en collaboration avec le médecin scolaire et la direction, pour l'ensemble de l'école. Organiser et gérer l'ensemble des pharmacies dans le cadre scolaire. Organiser et offrir aux enseignants une formation de premiers secours en collaboration avec le médecin scolaire et la direction.

Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseaux internes ou externes aux établissements primaires et secondaire. Les divers projets organisés ces dernières années ont permis de créer des liens avec les partenaires de l'école.

Il participe également aux activités de l'établissement telles que promotion, activités sportives et culturelles

Les infirmières et les médecins suivent régulièrement des formations continues et à des supervisions.

Tableau synoptique des activités, spectacles et animations de l'Etablissement secondaire

Dates Echéances	9ème	10ème	11ème	RAC	DES/ACC	Responsable
du lundi 4 au	Camp de ski 9VP					Selon circulaire
vendredi 8 janvier lundi 8 février au vendredi 12 février	Camp de ski module 1 (9G1-G2- G3)					VIT Selon circulaire VIT
lundi 8 février au vendredi 12 février		Semaine d'immersion module 1 (10G1-G2-G3- G4-G9)				MCL
samedi 20 février au dimanche 28 février	Relâches	10.07	1	.		1
lundi 7 mars au vendredi 11 mars	Semaine des médias					
mercredi 16 mars (après-midi)	Présentation des OS a	aux élèves de 8ème				Selon circulaire NAP
lundi 14 mars au vendredi 18 mars	Camps de ski (module 2) 9G4-G5- G6-G7					Selon circulaire VIT
lundi 14 mars au vendredi 18 mars		Semaine d'immersion module 2 (10G5-G6-G7- G8)				MCL
lundi 21 mars	Présentation OS-OCO	M aux parents et aux élève	s 8e (salle de spectacle	e de Renens)		Selon circulaire NAP
jeudi 24 mars		Film "Demain" à Malley				Sur inscription auprès de NAP
vendredi 25 mars au dimanche 10 avril	Vacances de Pâque	s				
lundi 18 avril au vendredi 22 avril			Voyages d'étude			MCL
lundi 25 avril au vendredi 29 avril			Voyages d'étude			MCL
mercredi 4 mai au vendredi 6 mai	Pont de l'Ascension	1	1			
mercredi 11 mai	Tournoi intercantonal	de foot				Selon circulaire LIN
lundi 16 mai	Lundi de Pentecôte	Lundi de Pentecôte				
mardi 17 mai	Journée contre l'homophobie Selon circulaire PSPS					
lundi 30 mai au vendredi 3 juin					Camps	MCL
mercredi 1er juin	Cirque Starlight aux					Sur inscription auprès de NAP
lundi 20 juin au vendredi 24 juin	Semaine de natation pour les non- nageurs				Semaine de natation pour les non- nageurs	Selon circulaire VIT
lundi 27 juin au vendredi 1er juillet	Joutes Selon circulaire LIN					
mardi 28 juin	Course d'école MCL				MCL	
jeudi 30 juin	Remise des livrets sco	olaires aux élèves	Promotions			Selon programme de la Direction
lundi 22 août	Accueil salle polyvalente Directeur	Accueil salle polyvalente Accueil des élèves de 8h20 à 11h50				
lundi 12 septembre au vendredi 16 septembre		Camps de volée				Selon circulaire VIT
lundi 12 septembre au jeudi 29 septembre	Vevey Images					Selon circulaire groupe Equité
Lundi 19 septembre Mercredi 21	Jeûne Fédéral					
septembre		unicipalité de Renens Salle	de spectacles à 12h			-
Lundi 10 octobre	Germanofolies 9VG module 2 + 9VP				Germmano- folies DES 4	Selon circulaire GRI
mardi 11 octobre	Germanofolies 9VG module 1					Selon circulaire GRI
jeudi 10 novembre	Oser tous les métiers JOM					Selon circulaire GRI
mardi 29 novembre au dimanche 4 décembre	Salon des métiers et de la formation				Selon mail CAM	
mardi 6 décembre	Fête des 10 ans (remise examens de certificat aux anciens élèves) à 18h à la salle polyvalente de la Selon circulaire Vaudaire					
Vendredi 23 décembre au dimanche 8 janvier 2017	Vacances de Noël					

Camps, courses d'école et autres activités

 01.01.2016 - 31.07.2016
 9e : camps de ski autonomes à Leysin

11e : voyages d'études

- 01.08.2016 31.12.2016
 10e: camps de volée (activités diverses proposées aux élèves telles que VTT, polysport, marche dans le Jura, théâtre, cuisine, etc)
- Après-midi de sport pour les classes de 9^e, 10^e, 11^e année et DES.
- Tournoi cantonal de foot le 11 mai 2016 et finale suisse à Bâle pour

le 15 juin 20116 pour les $9^{\text{ème}}$ et $10^{\text{ème}}$ filles.

- Joutes sportives de fin d'année scolaire du 27 juin au 01 juillet 2016.
- Tournoi de football (9^{ème} et 10^{ème}) et d'unihockey (11^{ème}) à Noël.

Les activités mises sur pied depuis quelques années, à savoir pour les $10^{\text{ème}}$ une journée pour découvrir le ski de fond dans la région des Rasses et pour les élèves de $9^{\text{ème}}$ et DES non nageurs, une semaine de cours intensifs de natation (un cours par jour) en juin à la piscine de Renens.

Pour toutes ces activités particulières, il faut relever le soutien important de la commune pour financer les transports et le matériel !

Divers et dispositions conclusives

Au travers de tous ces projets et de tous ces événements auxquels participent les élèves de Renens, l'Etablissement sent vibrer une appartenance qui est importante et même vitale pour leur épanouissement. Malgré les coûts importants que génèrent ces événements, il espère pouvoir proposer encore des activités variées et enrichissantes aux élèves.

Informatique - Population -

Sécurité publique

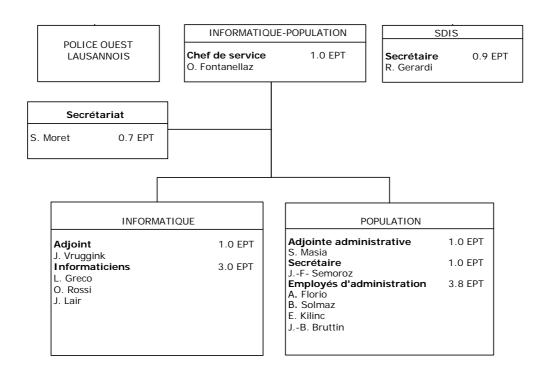


Directeur : M. Olivier GOLAZ, Municipal

Chef du Service Informatique-Population :

M. Olivier FONTANELLAZ

Répondant communal de la Police de l'Ouest lausannois : M. Christian HAUTLE



Informatique-Population

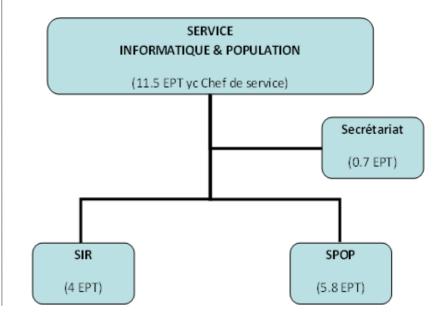
Le Service Informatique

- Administre
 - · Réseau (WAN-LAN-WiFi)
 - · Serveurs
 - Bases de données
 - Postes de travail
 - Téléphonie (Centrale et appareils)
 - Périphériques (imprimantes, scanner, etc.)
- Gère
 - Achats du matériel et des logiciels
 - · Licences et contrats
 - Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
 - Sauvegardes
 - · Respect des directives
- · Soutient les utilisateurs
 - Helpdesk 1^{er} et 2^{ème} niveau
 - Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
 - Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
 - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
 - Formation

Le Service de la Population

- Enregistre
 - Annonces d'arrivée et de départ
 - Changements d'adresse et d'état civil
 - Demandes de carte d'identité suisse
 - Demandes de permis de séjour/d'établissement
 - · Déclarations de garantie
 - Décès

- · Délivre
 - Attestations de domicile pour les dossiers de naturalisation
 - · Attestations de vie
 - · Actes de moeurs
- Notifie
 - Les décisions du Service cantonal de la population



Service Informatique (SIR)

Introduction

L'année 2016 a été marquée par la poursuite des projets définis dans les orientations stratégiques informatiques (H20). En particulier, citons le démarrage du remplacement des applications informatiques de gestion (Projet H20-ERP), le remplacement des hosts des deux centres de calcul avec l'augmentation de l'espace disque (H20-ESX) et la modernisation de la téléphonie avec l'adaptation des licences (H20-PBX).

Concernant le projet H20-ERP, une présentation de la solution avec les intégrateurs ainsi que le planning général a été effectuée en mars au personnel de l'Administration.

Quant à la création d'un nouveau règlement informatique (H20-LEX), ce projet est toujours en attente. La complexité du sujet face aux technologies nouvelles, aux lois sur la protection des données et de la vie privée ainsi qu'aux us et coutumes, le coût élevé des honoraires pour un avis de droit d'un expert du domaine font que le SIR souhaite profiter auparavant de l'expérience des autres villes vaudoises. A suivre donc.

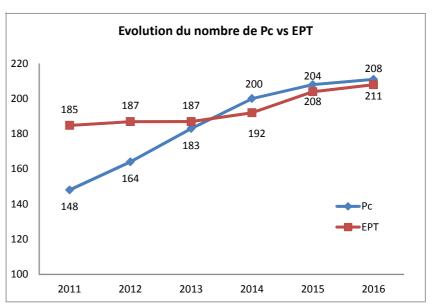
Durant les travaux d'agrandissement du CTC, les collaborateurs principalement du Service des Travaux ont été accueillis dans les locaux du SIR et du SPOP.

Depuis quelques années, le SPOP numérise certains dossiers des habitants. Afin de profiter des fonctionnalités des nouveaux copieurs, il a été mis en place une nouvelle solution de numérisation des documents. Les tests étant concluant, d'autres services pourront être approchés. L'Administration générale est partie prenante pour la gestion du courrier notamment. La mise en place d'une gestion documentaire est donc lancée (Projet H20-GED).

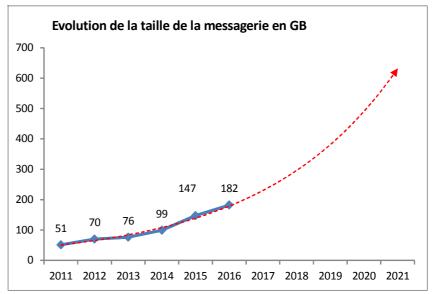
Partenariats

SDIS-Malley

De manière générale on peut qualifier les relations avec le SDIS de bonnes et constructives. L'année 2016



En termes de parc informatique, la courbe du nombre de postes informatiques croît au même rythme que celle du personnel. Avec léger fléchissement, 211 postes informatiques sont répertoriés



Quant à la messagerie, sa progression continue de croître; ce qui montre un usage intensif des mails et une criticité accrue de l'application.

a été marquée notamment par l'arrivée de la nouvelle téléphonie et la liaison fibre optique entre la caserne de Renens et l'Hôtel-de-Ville.

SDOL

Hormis 2 postes particuliers, tous les collaborateurs du SDOL accèdent aux prestations informatiques par des machines virtuelles; ils profitent ainsi des mêmes applications quel que soit

le poste avec les mises à jour plus fréquentes. La nouvelle téléphonie a été également déployée au SDOL.

Les Ateliers de la Ville de Renens

La fin de l'occupation des locaux à l'ECAL en juillet a également été la fin des prestations informatiques à la Fondation des Ateliers. Tout le matériel a été retiré et la connexion fibre optique coupée.

Cajol - Réseau d'accueil de jour des enfants

Le remplacement du logiciel de gestion du Réseau d'accueil de jour (projet H20-AJE), accepté en juin par voie de préavis, sera effectif en 2017 et va permettre de mieux appréhender les besoins actuels et futurs du Réseau. Une nouvelle convention a permis de redéfinir les responsabilités et rôles de chaque partenaire ainsi que la clé de répartition des coûts.

AVRiC - Association Vaudoise des Responsables informatiques Communaux

L'Association a tenu séance les 2 mars, 8 juin, 14 septembre et 30 novembre. Différents thèmes ont été abordés, dont principalement :

- Une possible synergie intercommunale à l'instar de l'Association des Communes Genevoises qui a mis en place le SIAGG pour mutualiser l'informatique, pour des besoins généraux, notamment. Un inventaire des applications et des besoins en infrastructure est en cours.
- Un retour intéressant sur les «gros chantiers» informatiques du Canton avec un espace cyberadministration sécurisé pour les communes, l'identification unique et pérenne des administrés, les améliorations dans le Registre des personnes, l'avancement dans le Registre des entreprises, un catalogue des prestations centralisé. Tous ces sujets présentent un vif intérêt ... mais la route est longue jusqu'à leur concrétisation.
- La «problématique» de Swisscom. Mauvais suivi des projets, réactivité faible, factures compliquées, extranet très lourd, pannes récurrentes, produit Natel-Go méconnu à l'interne et auprès des communes. Une entrevue avec des responsables de Swisscom et l'Association est prévue en 2017.

ETML

Cette année, sans raison apparente, aucune classe de l'Ecole des Métiers de Lausanne n'est venue visiter l'Informatique. Par contre, 2 stagiaires sont venus faire leurs armes au SIR, comme c'est le cas depuis janvier 2012.

Rappelons que la formation d'informaticien CFC dispensée par l'ETML exige que les apprentis effectuent deux stages, l'un de sept mois et l'autre de cinq mois, en entreprise durant les semestres 6 et 7 de leur formation.

Applications / Développements

H20-ERP : Remplacement des applications informatiques de gestion

Ce projet peut se découper en modules : Portail des Ressources humaines, Paie, Finances, Facturation, Gérance, Contrôle des habitants, Registres du Greffe. En 2016, l'ensemble de ces modules ont démarré mais un accent particulier a été mis sur les deux premiers pour une mise en production au 1er janvier 2017. Les autres modules seront en service en août 2017.

Le portail des Ressources humaines permet aux collaborateurs d'y trouver leurs données personnelles et professionnelles, leurs évaluations, leurs objectifs et leurs fiches de salaire. Il est également possible de déposer des demandes pour le remboursement de notes de frais, l'inscription à des cours de formation ou l'obtention d'indemnités liées au plan de mobilité de l'Administration. De manière plus générale, le portail gère la structure de l'administration; descriptifs de poste, hiérarchie, organigramme, répondants-RH, annuaire. Il est également la porte d'entrée pour la saisie des données variables (temporaires à l'heure, devoirs surveillés, moniteurs de camps). D'autres fonctionnalités seront encore mises en

service en 2017. En parallèle, tous les dossiers «papier» du personnel ont été scannés. Ce travail a été confié au ScanTeam du GRAAP (Fondation vaudoise qui accueille, dans un esprit d'entraide et de solidarité, toute personne concernée par la maladie psychique et ses proches). De plus, une nouvelle version du logiciel de gestion des accidents-maladie (ProSinistre) a permis d'intégrer ce logiciel au SIRH.

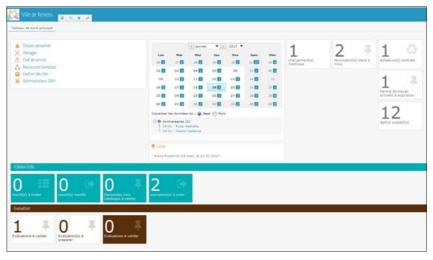
Paie: Basé sur les données du SIRH, il revient à ce module le paiement des salaires. Les tests de fin d'année ont été concluants. Ainsi, toute l'Administration pourra être payée par ce module dès janvier 2017.

PolCo: Gestion du suivi des dossiers de la Police des constructions

Informatiquement ce projet est terminé. Par contre, le Service de l'Urbanisme, plus précisément l'Office de Police des Constructions, souffre d'un manque de ressource humaine pour mener à bien l'introduction des données, la formalisation des procédures, la définition des processus et leurs différentes étapes, la normalisation des différents courriers et la numérisation des dossiers. Espérons que 2017 sera plus propice.

SIT : Système d'Information du Territoire

L'arrivée d'un nouveau collaborateur et l'intervention soutenue du fournisseur font que de nouvelles données et fonctionnalités sont à disposition. La liste des tâches et leur priorisation a fait l'objet d'une présentation aux collaborateurs par le Service de l'Urbanisme.



Portail des Ressources humaines (SIRH)

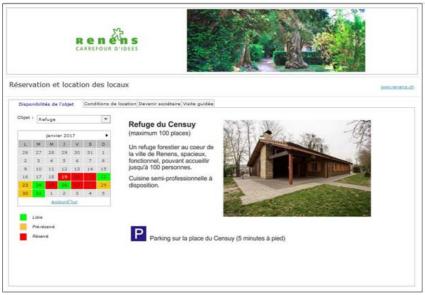
XPM : Xpert.Meeting - Gestion des séances municipales

Une nouvelle version a été installée en septembre. Outre la correction d'erreurs, elle apporte quelques avantages plutôt cosmétiques. En effet, s'il est enfin envisageable de mettre des tableaux présentables dans les décisions, l'éditeur reste pauvre. Quant à l'utilisation du produit sur une tablette, les problèmes de défilement sont toujours présents.



Refuge: Location en ligne

Après quelques soucis de mise en place, la location du refuge par Internet est devenue une réalité dès le mois de mai.



Infrastructure

H20-ESX: Remplacement des hosts des deux centres de calcul et augmentation de l'espace disque

Les nouveaux Hosts ont été configurés en interne avec une validation du constructeur. L'ensemble des machines virtuelles (serveurs et Pc) a pu migrer sur la nouvelle plateforme pendant les heures de bureau, et ceci sans aucune coupure. Il était aussi prévu dans ce projet un passage à la nouvelle version de VMware,



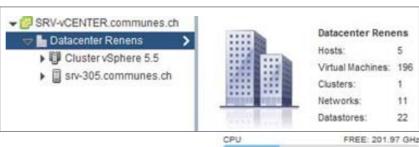
Un changement dans la politique des licences et l'augmentation des coûts d'une part et d'autre part la progression des documents PDF que l'on souhaite modifier, couper, assembler ont contraint le SIR à trouver une solution efficiente. Le logiciel Power-PDF de la société Nuance répond parfaitement aux besoins des collaborateurs et remplace dorénavant Acrobat-PRO de la société Adobe.

Microsoft

Sachant que l'éditeur change unilatéralement les règles de calcul des licences (par machine, par utilisateur, pour le travail à domicile sur des Pc privés, avec des smartphones connectés à la messagerie, etc.) il y avait fort à parier que le nombre des licences soit erroné. Sachant également que Microsoft avait déjà audité quelques communes comme Lausanne, Morges, Yverdon ou Pully, le tour de Renens viendrait.

Afin d'éviter cette «perquisition», le SIR a mandaté le fournisseur officiel de licences Microsoft. L'inventaire des utilisateurs, des machines et des licences achetées a ainsi pu se faire de manière plus détendue. Après le rattrapage de quelques licences obsolètes ou manquantes à moindre coût, l'Administration de Renens est parfaitement en règle. Le rapport officiel de l'audit a été communiqué à Microsoft.

Durant cet audit, il a été constaté que certains laptops dans les salles de conférences ou à la bibliothèque ainsi que certains Pc au CRA étaient sous-utilisés alors qu'ils sont dotés de licences Microsoft. Une meilleure utilisation de ces machines est à l'étude.



l'outil de virtualisation, ainsi qu'un audit de qualité. Malheureusement cette mise à jour a été reportée jusqu'à la validation de cette version par le fournisseur de la nouvelle téléphonie.

CPU	PREE 201.97 GHZ
USED: 80.83 GHz	CAPACITY: 282.80 GHz
MEMORY	FREE: 571.12 GB
USED: 560.37 GB	CAPACITY: 1.10 TB
STORAGE	FREE: 24.35 TB
USED: 12.56 TB	CAPACITY: 36.92 TB

H20-PBX : Modernisation de la téléphonie

Ce projet a été un des gros chantiers du SIR. Des antennes pour les appareils sans fils ont été posées dans les structures d'accueil des enfants (Farandole, Globe-Trotteurs, Tournesol, Censuy, Léman, 24-Janvier), au CRA et à Ondallaz. Près de 300 appareils ont été inventoriés, étiquetés et livrés sur les places de travail. La formation a été dispensée à près de 90 collaborateurs. L'annuaire de tous les numéros fixes et mobiles a été remis au goût du jour. Les quelques rares fax restants ont été remplacés par des interfaces web ... et le basculement sur l'ensemble des sites a eu lieu le 15 avril.

Dans l'ensemble tout a fonctionné. Dans le détail, il a fallu régler des problèmes de transfert d'appel dans les garderies nécessitant le remplacement d'éléments obsolètes du réseau informatique. Plusieurs coupures du côté Swisscom ont mis à mal la stabilité de la téléphonie. A plusieurs reprises, la connexion principale (SIP Trunk) est tombée; il était impossible d'appeler ou de recevoir des appels depuis l'extérieur. La coupure la plus importante a toutefois duré 48 minutes! Ce point est toujours en suspens chez Swisscom.



Le stock des appareils téléphoniques avant installation

Postes

Pc-Nb-Tc: Conformément au plan de renouvellement du matériel (3-5 ans) certains postes (Pc) et portables (Nb) ont été renouvelés par des terminaux (Tc) liés aux machines virtuelles

Jeronimo: Les appareils de lecture de cartes de paiement qui se trouvent aux réceptions du SPOP, du Greffe, de Culture et des Finances ont été remplacés afin de répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité d'échange d'information et de protection des données. Trakyv: Vélo volé, vélo traqué: Le principe est «simple»: Un puce électronique est logée dans le guidon du vélo, à l'aide d'une application, il est possible de connaître à quel instant précis le vélo volé est passé devant un des nombreux détecteurs (Trakyv) placés dans la région. Cette année 6 détecteurs ont été installés dans des bâtiments administratifs et scolaires. Ils remontent les informations dans Internet en utilisant le réseau wifi communal. Ce principe fonctionne aussi pour certaines machines de la Voirie de Renens.

CCO: Tous les membres du Conseil communal possèdent une adresse @renens.ch. Ceci garantit l'envoi et la réception des mails et permet la mise à disposition de listes de distribution par parti et des principales commissions.

Réseau informatique

H20-LAN: Modernisation du réseau informatique et déploiement du wifi

Fibre: Depuis sa mise en place par SIE/TvT, le réseau de fibres optiques pour l'informatique se schématise par une étoile. Tous les sites sont connectés à un seul site central, l'Hôtelde-Ville. Afin de réduire au maximum les risques de coupures réseau (par accident ou pour des raisons de maintenance), il est important de transformer, dans la mesure du possible, le schéma en étoile par un schéma en anneau. Ainsi les sites, du moins les plus importants, sont connectés à deux autres sites; comme s'ils se donnaient la main. L'année 2016 a été consacrée aux analyses de faisabilité. Une partie des réalisations seront effectuées en 2017; notamment au collège du 24-Janvier et au CTC.

XDSL: L'ensemble des routeurs Swisscom installés sur les sites distants ont posé passablement de problèmes. Ondallaz, Farandole, Globe-Trotteurs, Tournesol et Cimetière sont régulièrement coupés, peu de temps et la nuit. Mais il arrive parfois qu'une coupure survienne en pleine journée pendant plusieurs minutes. Le redémarrage nécessite parfois une intervention du SIR. A Ondallaz, en plus, la bande passante est largement insuffisante. Des mesures seront prises en 2017 soit en amenant la fibre, soit en changeant les routeurs dans le cadre du projet Swisscom All-IP.

Switch-FW: Comme déjà précisé plus haut, le déploiement de la téléphonie dans les sites distants a contraint le SIR à remplacer les éléments obsolètes actifs du réseau informatique. Par effet de bord, les pare-feu (FW) d'ancienne génération ont également été changés.

Wi-Fi: En 2010, l'Administration communale a déployé des antennes wifi sur la Place du Marché, dans les salles de conférence de Lausanne 21, 25 et 33, dans la Bibliothèque du Léman et dans la Salle de spectacles. Si cette solution est matériellement dépassée aujourd'hui, elle présente l'avantage de respecter la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT notamment Article 14 al. 4 : Si un acte punissable est commis au moyen d'internet, le fournisseur d'accès est tenu de fournir à l'autorité compétente toute indication permettant d'identifier l'auteur du délit). Ceci implique une authentification, par exemple, avec l'envoi d'un SMS sur le Mobile de l'intéressé. Ce point est entièrement sous la responsabilité du prestataire actuel, Monzoon Network AG.

Par ailleurs, ces sites n'ont guère évolué, hormis l'Hôtel-de-Ville. Cependant, depuis 2014, le SIR déploie sous sa responsabilité des antennes wifi de technologie récente. Ainsi les locaux administratifs de Lausanne-33, Lausanne-35, Avenir-2, CTC, CRA et Ondallaz sont équipés d'un wifi «Administration». Après validation par le Canton, les bâtiments scolaires de Verdeaux, du 24-Janvier et du Censuy ont été équipés du wifi «Educanet». En 2016, des mesures ont été faites dans les bâtiments scolaires du Simplon et de Florissant. Le wifi sera donc installé avec l'arrivée de la fibre. Pour le site du Léman, le wifi est prévu dans le cadre des travaux sur Maurabia.

En ce qui concerne le wifi «Public», des solutions pour l'authentification ont été évaluées. En principe la mise en œuvre se fera en 2017. Le wifi public sera alors accessible sur l'ensemble des sites mentionnés plus haut.

Sécurité: Les Pirates Anonymes ont menacé la Ville de Lausanne d'une attaque informatique, la messagerie de la POL a été infectée pendant plusieurs jours, une conseillère communale de Renens s'est trouvée faussement dans le désarroi à l'autre bout du monde. Dans l'Administration de Renens, seuls quelques postes isolés ont subi des attaques mais heureusement sans conséquence.

L'anti-virus est constamment mis à jour, le paramètre du niveau de sécurité Internet «moyen» est passé à «élevé» avec quelques désagréments pour les utilisateurs, certains documents attachés ne sont plus transmis, le téléchargement de programmes est bloqué, certaines pages publicitaires sont filtrées par les nouveaux pare-feu. Mais le point faible de la sécurité reste l'utilisateur. Raison pour laquelle, des rappels par mail ou dans le blog sont communiqués régulièrement.

Support aux utilisateurs

H20-FMT : Formation continue en informatique pour les collaborateurs

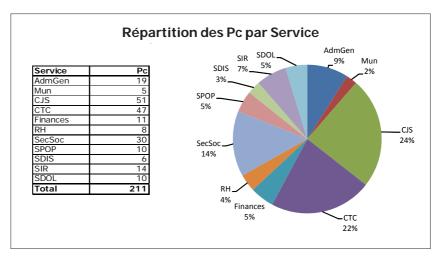
Outre quelques séminaires de veille technologique, un collaborateur du Service informatique a suivi la formation sur l'utilisation des bonnes pratiques informatiques ITIL Foundation et a brillamment passé l'examen.

L'idée de mettre en place, dans les locaux du Service informatique, une salle de formation pour l'ensemble des collaborateurs ne s'est pas concrétisée puisque les locaux ont été mis à disposition du Service des Travaux le temps de l'agrandissement du CTC.

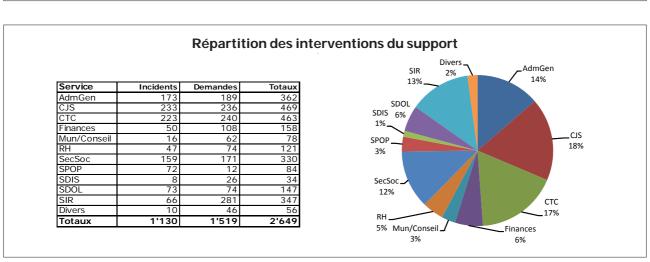
Support

En termes de support aux utilisateurs, il est intéressant de relever que 92% des incidents sont communiqués par mail, ce qui facilite grandement leur suivi et que 30% des incidents sont remontés en dehors des heures d'ouverture des guichets de l'Administration.

Statistiques



Répartition des copieurs et des impressions par Service SecSoc 15% Service Copieurs Couleur N&B Copies SDIS AdmGen AdmGen 73'115 266'016 339'131 2% 23'735 184'900 208'635 Finances 97'863 116'085 SIR 5'816 RH 3'113 50'295 53'408 CJS CTC 195'481 62'648 132'833 12% 10 SDIS 10'666 22'110 32'776 10 SecSo 59'762 136'023 195'785 .Finances Totaux 42 320'426 992'555 1'312'981 16% CTC 15% SPOP RH_ 9% 4% 1%



Service de la population (SPOP)

Introduction

Le point marquant à relever pour l'année 2016 est une bonne utilisation des outils informatiques. Accès facilités aux dossiers numérisés d'une partie des habitants, échanges automatisés des données avec la Canton, optimisation de certaines procédures de travail et aussi motivation de chaque collaborateur du SPOP. Tous ces éléments ont largement contribué à gagner en efficacité. L'effectif du SPOP a d'ailleurs pu diminuer d'un FPT.

Vitrine de l'Administration, la qualité de l'accueil a été un objectif quotidien et son amélioration un défi permanent. En signe de reconnaissance, le SPOP a reçu des remerciements de certains usagers.

Nouvelles directives

Libre circulation complète des personnes pour les ressortissants de Bulgarie et de Roumanie

La période transitoire de sept ans fixée dans le Protocole II à l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) à l'égard des ressortissants bulgares et roumains (UE-2) a pris fin au 31 mai 2016.

Dès lors, les ressortissants bulgares et roumains peuvent pour la première fois bénéficier d'une libre circulation complète des personnes. Ils sont ainsi sur un pied d'égalité avec les ressortissants de l'UE-25 et de l'AELE. Ils peuvent s'établir en Suisse et prendre un emploi sans devoir préalablement faire l'objet d'un examen relatif au marché du travail, pour autant qu'ils remplissent les conditions du droit au séjour.

Extension de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) à la Croatie au 1er janvier 2017

Le 17 juin 2016, le Parlement suisse a approuvé le Protocole III concernant la participation de la Croatie à l'ALCP. Par la même occasion, il a autorisé le Conseil fédéral à ratifier ce texte sous réserve de l'établissement avec l'Union européenne (UE) d'une réglementation sur la gestion de l'immigration compatible avec l'ordre juridique suisse. Cette condition a été remplie après que le Parlement a arrêté, le 16 décembre 2016, les modalités de la mise en œuvre de l'art. 121a.

La ratification, le 16 décembre 2016, du Protocole III a entrainé l'extension de l'ALCP à la Croatie. Elle marque une étape importante vers la pleine association de la Suisse au programme de recherche Horizon 2020.

Le Protocole III entrera en vigueur le 1er janvier 2017. A partir de cette date, l'ALCP et le Protocole III seront contraignants pour toutes les parties contractantes.

Carte d'identité et «Nom d'alliance»

Lorsqu'une personne souhaite que son nom d'alliance apparaisse sur sa carte d'identité, il convient d'inscrire le nom de famille dans le champ «Nom de famille» et d'inscrire les deux noms, séparés par un trait d'union, dans le champ «Nom d'alliance».

Flyer «Passeport biométrique - Marche à suivre»

Les nouveaux flyers «Passeport biométrique - Marche à suivre» édition 2016 sont disponibles en version électronique sur la page Internet du Centre de biométrie sous http://www.vd.ch/themes/vie-privee/documents-didentite.

Nouveau formulaire «Déclaration d'appartenance religieuse à une Eglise ou communauté religieuse reconnue de droit public ou d'intérêt public»

Dans le cadre de l'article 4 de la LCH, qui mentionne que les renseignements concernant l'appartenance religieuse peuvent être corrigés gratuitement et en tout temps sur demande de l'intéressé, il a été admis la possibilité de permettre aux personnes qui le souhaiteraient, de dé-

clarer leur appartenance à une Eglise ou communauté religieuse reconnue de droit public ou d'intérêt public, sans avoir à se déplacer au contrôle des habitants de leur commune.

Pour ce faire, un formulaire intitulé «Déclaration d'appartenance religieuse à une Eglise ou communauté religieuse reconnue de droit public ou d'intérêt public» a été élaboré conjointement entre le SPOP-VD et les Eglises. Ce formulaire est distribué directement par les Eglises aux membres de leur communauté. Il suffit de le remplir et de l'envoyer au Contrôle des habitants.

Formation

Les collaborateurs du SPOP ont suivi un cours sur la «Protection des données» dispensé par le SPOP VD. Le manuel de ce cours est à disposition de tous les collaborateurs de l'Administration.

Statistiques

Au 31 décembre 2016, la population de Renens compte **20'756 habitants** en résidence principale. La population se compose de 10'022 Suisses, 6'687 Permis C (établissement), 3'437 Permis B (longue durée), 171 Permis F (admissions provisoires), 168 Permis L (courte durée), 110 Permis N (requérants d'asile) et un peu mois de 200 en attente d'une autorisation ou en cours de traitement au Canton.

En termes de prestations, hormis l'accueil au guichet et le traitement du courrier, le Service de la population a exécuté un nombre important de transactions.

Il faut comprendre par transaction tout événement lié à un habitant pour lequel le Service de la population entreprend une action. Pour en simplifier la lecture, les transactions ont été regroupées comme suit :

- Adresse : Arrivées, départs, changements d'adresse.
- Etat Civil: Naissances, passages à la majorité, mariages, changements de nom/prénom, séparations, décès, changements d'origine, tutelles.

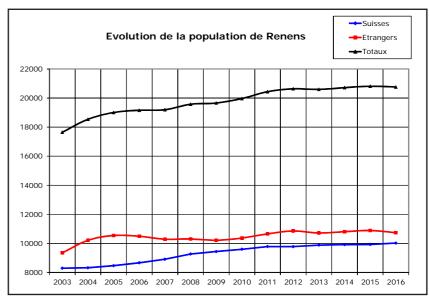
- Permis : Autorisations de séjour, obtentions et prolongations de permis.
- Registre fiscal : Filiations, Résidents secondaires.
- Internes : Suivi des paiements, confidentialité, corrections
- Papiers : Attestations diverses et demandes de renseignement.

Répartition des transaction	ns 2016
1 - Adresse	16'835
2 - Etat civil	2'704
3 - Permis	8'587
4 - Registre fiscal	0
5 - Internes	29'888
6 - Papiers	4'245
Total	62'259

Evolution de la population

Depuis septembre 2015, la population de Renens baisse pour se situer en fin d'année à 0.3% en dessous de l'année précédente à la même période. Toutefois, les premiers signes, certes encore timides d'une légère remontée sont apparus en septembre 2016.

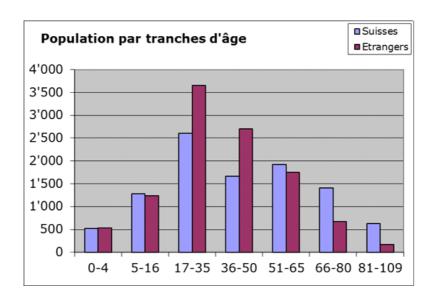
Répartie en 118 nationalités, la population étrangère en baisse demeure majoritaire (51.72%) pour atteindre 10'734 étrangers dont près de la moitié sont de nationalité portugaise ou italienne.



Population résidant					
	Hommos	Total			
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOLAI
Bourgeois	924	1'004	299	2 <i>7</i> 8	2'505
Vaudois	1'463	1'774	326	2 <i>77</i>	3'840
Confédérés	1'480	1'703	274	220	3'677
Suisses	3'867	4'481	899	775	10'022
Etrangers	4'893	4' 166	809	866	10'734
Totaux	8'760	8'647	1'708	1'641	20'756
Augmentation par r	-0.26%				

La répartition par tranches d'âge montre notamment que 70.52% des retraités sont Suisses. La population active, étrangère à 56.71%, représente 68.89% de la population totale.

Autrement, les étrangers représentent 49.29% des enfants en âge de scolarité obligatoire et près de 51% des enfants dans la tranche de 0 à 4 ans.

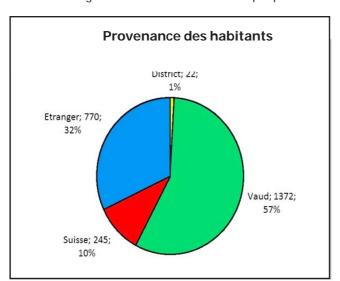


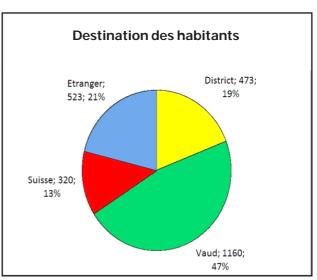
Mouvement de la population

Le mouvement migratoire (23.28%) augmente légèrement par rapport à 2015 (21.45%). Il est cependant nettement plus marqué chez les étrangers que chez les Suisses.

Mouvement migratoire	Suisses	Etrangers	Total
Arrivées dans la commune (résidence et séjour)	702	1'635	2'337
Départs de la commune (résidence et séjour)	949	1'545	2'494
Totaux des migrations	1'651	3'180	4'831
	16.47%	29.63%	23.28%

Dans les changements d'adresse on notera que près des 2/3 des usagers restent dans le Canton.



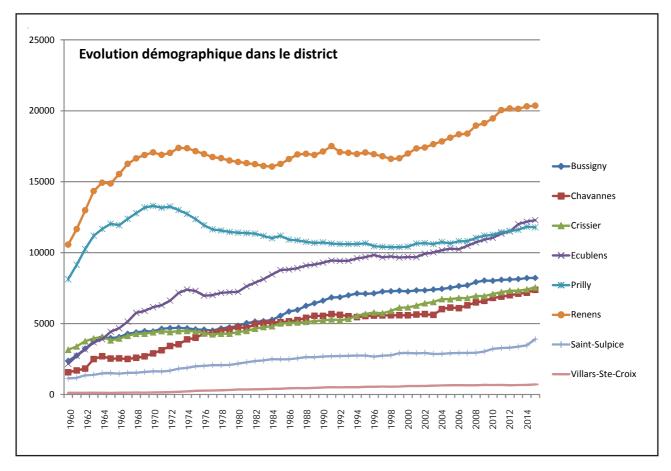


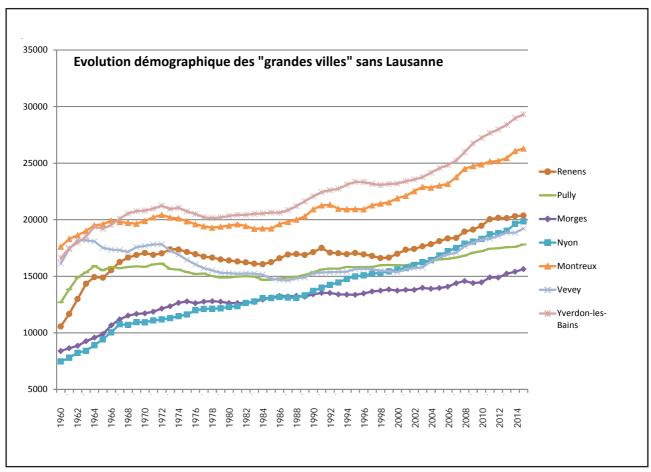
			11						
Provenance	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3		nation Secteur 5	Secteur 6	Secteur 7	Totaux	
Secteur 1	1	. 3	5	1	5	2	1	18	The same of the sa
Secteur 2		9	16	9	2	11		47	The same of the sa
Secteur 3	9	15	55	24	19	20	13	155	The same
Secteur 4	2	6	28	62	17	9	5	129	AL AL
Secteur 5	2	7	9	17	23	11	6	75	WII WII WIE WIE WIE WIE WIE WIE WIE WIE
Secteur 6	4	4	37	16	5	47	2	115	All Ages
Secteur 7			13	13	11	13	34	84	
Totaux	18	44	163	142	82	113	61	623	

Résidences secondaires

Population en séjour, selon le sexe et l'âge									
	Hammas	Enfants de moins de 16 ans							
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total				
Vaudois	38	33	4	1	76				
Confédérés	198	173		2	373				
Suisses	236	206	4	3	449				
Etrangers	27	17	1	1	46				
Totaux	263	223	5	4	495				

Evolution démographique ailleurs...





Répartition de la population résidente étrangère par nation et par type de permis en 2016

Mathematical Part		Т	/nes	de r	erm	is	En		Types de permis		Types do per	En				
Afghreisten 5	Nationalité	,	_		ZIIII			Tota	Nationalité		-	_	J 11111		•	Total
Alternee	Afghanistan	ď						29	Madagascar		1	-				7
Algefrie		5	1			~	2		•	1	3					4
Allemagne 47 37 6 4 88 Maroc 34 42 1 1 2 75 Angola 7 1 6 6 3 30 Maroc 5 8 6 1 1 2 75 Angola 7 1 6 6 3 30 Maroc 5 8 6 1 1 2 2 75 Angola 7 1 4 8 4 4 9 9 Masque 5 8 6 1 1 2 2 75 Australia 6 1 1 4 4 4 9 9 Masque 5 8 6 1 1 2 5 6 5 8 1 1 2 2 75 Australia 6 1 1 4 9 9 Masque 5 8 1 2 1 4 9 1 8 Moldavia 1 2 2 1 4 9 1 9 Moldavia 1 2 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			26	2		4				1		1		1		3
Angolia D 9 6	·									34	42		1		2	79
Argentine 2 4 1 1 7 Mauritarie 2 5 5 5 6 5 5 5 6 5 5 5 6 6 5 5 5 6 6 5 5 6 6 5 6 5 6 6 5 6 5 6 6 6 7 7 7 7		10	19	6				35	Maurice	5	8					13
Ammérine 1					1			7								2
Austratie 6 7 9 1 1 8 Moldova 3 3 8 9 1 4 4 1 4 8 Moldova 1 3 3 9 1 4 4 1 4 8 Moldova 1 3 3 9 1 4 4 1 4 8 Mongale 1 2 2 1 1 4 1 4 8 Mongale 1 2 2 1 1 4 1 4 1 4 1 4 1 4 1 4 1 4 1 4	_	1		4		4		9	Mexique	5						5
Belgique	Australie	6	1		1			8			3					3
Behnin f f f f f g g g g g	Autriche	1	7		1			9	Mongolie	1	2				1	4
Bollvier Herzégovine 50 112 21 1 19 Népal 4 1 1 1 Népal 5 5 5 5 5 5 6 1 2 2 1 1 19 Népal 7 1 1 1 Népal 2 2 2 2 1 1 1 19 Népal 8 1 1 1 1 1 1 Népal 8 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Belgique	18	28		4			50	Monténégro		2					2
Bosnie Herzégovine 50 112 21	Bénin	1	1	1				3	Mozambique	1	1					2
Bresil 77 66 2 0 49 Nger 1 1 1 2 2 2 2 2 3 Norrège 1 1 1 2 1 1 3 3 3 3 3 3 3 3	Bolivie	6	4				1	11	Népal	4		1				5
Bugarie 36 4 2 2 42 Njorjeërs 1 2 1 1 4 4 5 Njorjeërs 1 2 1 1 4 4 5 Njorjeërs 1 1 2 1 1 4 4 5 Njorjeërs 1 1 2 1 1 4 4 5 Njorjeërs 1 1 2 1 1 1 4 4 5 Njorjeërs 1 1 2 1 1 1 4 4 5 Njorjeërs 1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Bosnie et Herzégovine	50	112	21			1	184	Nicaragua	2	2					4
Burund 2 2 5 4 5 Norveige 1 1	Brésil	77	60		2		10	149	Niger	1	1					2
Cameroun 27 25 4 56 Nouvelle-Zélande 1	Bulgarie	36	4		2			42	Nigéria	1	2			1		4
Canada 7 5 5 1 1 3 Paistsan 7 7 7 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Burundi	2						2	Norvège	1						1
Cap-Vert 6 20	Cameroun	27	25				4	56	Nouvelle-Zélande	1						1
Chilin	Canada	7	5		1			13	Pakistan	7	7					14
Chine 64 7 2 2 1 2 76 Pérou 9 13 1 1 22 Colombie 13 6 2 2 2 3 Philippines 7 2 2 9 9 1 9 1 2 76 Pérou 9 13 1 1 22 Colombie 13 6 2 2 2 3 Philippines 7 2 2 9 9 1 9 1 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1	Cap-Vert	6	20							1						1
Chine 64 7 2 2 1 2 76 Pérou 9 13 1 1 22 Colombie 13 6 2 2 2 3 Philippines 7 2 2 9 9 1 9 1 2 76 Pérou 9 13 1 1 22 Colombie 13 6 2 2 2 3 Philippines 7 2 2 9 9 1 9 1 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1 9 1	Chili	19	56							9	7				1	17
Congo (Rinshasa) 33 47 9 1 1 97 Portugal 950 2137 49 25 376 Corée (Sud) 6 3 1 1 2 2 8 République dominicains 2 1 2 1 4 9 25 376 Corée (Sud) 6 3 1 1 2 2 1 1 2 République dominicains 2 1 2 1 1 7 7 7 1 3 3 7 Royauma-luni 6 6 5 6 5 2 3 8 8 7 8 9 8 9 9 1 1 2 1 1 9 Roumanie 65 6 6 2 1 1 3 3 8 9 9 9 1 1 2 1 1 9 Roumanie 65 6 6 2 1 1 3 3 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	Chine	64	7		2	1	2			9	13				1	23
Corpe (Stud)	Colombie	13	6		2		2	23	Philippines	7	2					9
Corsia Rica	Congo (Brazzaville)	2	3							26	30		1			57
Costa Rica	Congo (Kinshasa)	33	47	9		1	1	91	Portugal	950	2137		49		25	3161
Côte d'Noire 6 9 1 2 1 19 Roumanie 65 15 2 3 85 Croatile 10 26 1 37 Royaume-Uni 16 21 1 1 38 Cuba 2 2 4 Russie 21 7 3 3 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 1 33 4 4 2 4 4 2 4 4 2 4 4	Corée (Sud)	16	3		1			20	République dominicaine	2	12					14
Croatie 10 26 1 1 37 Royaume-Uni 16 21 3 4 1 38 Cuba 2 2 4 4 Russie 21 7 3 3 4 1 38 Cuba 2 2 4 4 Russie 21 7 3 3 4 1 38 Cuba 3 4 1 38 Cuba 4 Russie 21 7 3 3 3 4 1 38 Cuba 5 2 2 7 3 3 3 4 1 38 Cuba 6 6 6 7 6 6 7 6 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	Costa Rica		1				1	2	République tchèque	4	2		1			7
Cuba 2 2 4 Russie 21 7 3 3 4 1 33 Danemark 1 1 1 1 Rwanda 6 0 6 6 0 6 6 0 6 6 0 1 6 5 0 1 1 6 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 6 3 3 5 4 2 4 4 4 4 2 4	Côte d'Ivoire	6	9	1	2		1	19	Roumanie	65	15		2		3	85
Danmique	Croatie	10	26		1			37	Royaume-Uni	16	21				1	38
Dominique	Cuba	2	2					4	Russie	21	7	3	3	4	1	39
Egypte 5	Danemark		1					1	Rwanda		6					6
El Salvador 68 19 5 5 92 Serbie 66 323 5 4 2 400 Equateur 68 19 5 5 92 Serbie-et-Monténégro 1 1	Dominique		1					1	Sao Tomé-et-Principe		1					1
Equateur 68 19 5 92 Serbie-et-Monténégro 1 1	Egypte	5						5	Sénégal	6	5					11
Erythrée 22 31 40 16 1 170 Sierra Leone 1 1 2 2 3 5 5 5 5 5 1 23 5 6 5 6 5 6 5 6 5 6 5 6 5 6 5 6 5 6 5	El Salvador		1					1	Serbie	66	323	5		4	2	400
Espagne 241 546 30 4 821 Singapour 2	Equateur	68	19				5	92	Serbie-et-Monténégro		1					1
Etats-Unis 13 6 9 50 Sovaquie 7 9 9 1 16 Ethiopie 7 1 1 2 3 3 23 Slovénie 8 4 4 2 1 14 7 1 35 Finlande 11 4 1 1 16 Somalie 12 1 14 7 7 1 35 Finlande 500 371 21 20 94 Soudan 1 1 1 1 2 2 3 3 50 Sovie 8 8 4 2 2 1 14 7 7 1 35 5 Finlande 500 371 21 20 94 Soudan 1 1 1 1 1 2 2 5 Sin Lanka 11 54 1 10 1 77 6 Somalie 2 2 5 Sin Lanka 11 54 1 10 1 77 6 Somalie 2 2 5 Sin Lanka 11 54 1 10 1 1 77 6 Soudan 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Erythrée	22	31	40		16	1	110	Sierra Leone	1						1
Ethiopie 17 1 2 3 2 3 23 Slovénie 8 4 2 1 44 Finlande 11 4 1 1 6 Somalie 12 1 14 7 1 35 France 502 371 21 20 94 Soudan 1 1 14 7 1 35 France 502 371 21 20 95 Soudan 1 1 1 1 1 2 3 6 Grèce 9 7 1 1 6 Syrie 22 4 11 14 1 1 52 Guatemala 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Espagne	241	546		30		4	821	Singapour	2						2
Finlande ## 4 # 1	Etats-Unis	13	6					19	Slovaquie	7	9					16
France 502 371 21 20 914 Soudan 1 1 1 1 2 2 Gambie 2 1 2 57 Lanka 11 54 1 1 0 1 77 Ghana 1 1 2 5 Syrie 22 4 11 1 14 1 55 Guatemala 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Ethiopie	17	1	2		3		23	Slovénie	8	4		2			14
Gambie 2 1 2 Sri Lanka 11 54 1 10 1 77 Ghana 1 1 1 Suède 3 6 2 1 1 1 52 1 2 1 1 1 1 1 2 1 1 1 1 2 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1<	Finlande	11	4		1			16	Somalie	12	1	14		7	1	35
Ghana	France	502	371		21		20					1		1		2
Grèce	Gambie	2						2		11	54	1		10		77
Taiwan (Taipei chinois) 3 3 3 3 3 3 3 3 3	Ghana	1						1	Suède		6				2	11
Guinée 6 2 1 9 Tchad 1 7 10 7 17 17 18 11 17 17 18 11 1 12 15 17 10 17 17 17 18 11 11 25 17 18 1 11 12 25 18 10 10 11 11 25 18 11 11 25 18 11 11 25 18 18 6 503 18 6 503 18 6 503 18 6 503 18 6 503 18 6 503 18 18 6 503 18 18 6 503 18 18 6 503 19 18 18 6 503 18 18 6 503 18 18 6 503 18 18 6 503 18 18 18 18 <td>Grèce</td> <td>9</td> <td>7</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>16</td> <td></td> <td>22</td> <td>4</td> <td>11</td> <td></td> <td>14</td> <td>1</td> <td>52</td>	Grèce	9	7					16		22	4	11		14	1	52
Autrespays Aut		1						1	,	3						3
Haifti	Guinée		6			1				1						1
Hongrie				4												17
Inde	Haïti											1		1		25
Irak 10 7 2 2 2 Ukraine 10 7 5 1 23 Iran 24 6 1 1 2 34 Uruguay 1 1 34 Uruguay 1 1 34 1 34 Uruguay 1 1 34 <t< td=""><td>Hongrie</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>87</td></t<>	Hongrie															87
Iran 24 6 1 1 2 34 Uruguay 1 1 2 4 Irlande 1 2 3 Venezuela 1 1 5 4 1 1 54 Japon 10 4 4 4 4 4 4 4 4 4 54 Japon 10 4	Inde				13						398	1				503
Irlande 1 2 3 Venezuela 1 6 7 Italie 252 1333 20 17 1622 Vietnam 16 36 1 1 54 Japon 10 4 4 4 2 14 Zimbabwe 1 1 2 Jordanie 1 4 Autres pays* 2 3 1 16 16 Kazakhstan 1 1 Totaux 3437 6687 171 168 110 161 10734 Kenya 2 2 2 2 (*) Ressortissants étrangers n'ayant pu prouver sa nationalité de manière formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse 16 Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1an 16 Permis C : Permis C : Permis d'établissement 16 Permis C : Permis C : Permis de durée inférieure à 1an 16 Permis C : Permis de durée inférieure à 1an 16 Permis C : Permis de durée inférieure à 1an 16 Permis C : Permis de durée inférieure à 1an 16 Permis C : Permis C : Permis de durée inférieure à 1an 16 Permis C : Permis	Irak			2		2				10	7			5	1	23
Italie 252 1333 20 17 1622 Vietnam 16 36 1 1 54 Japon 10 4 14 Zimbabwe 1 1 1 2 Jordanie 1 1 Autres pays* 2 3 1 16 16 Kazakhstan 1 1 Totaux 3437 6687 171 168 110 161 10734 Kenya 2 2 2 2 (*) Ressortissants étrangers n'ayant pu prouver sa nationalité de manière formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse Lettonie 2 1 3 3 1 16 10734 Liban 9 6 5 5 Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1an 1	Iran	24			1	1	2				1					1
Japon 10 4 14 Zimbabwe 1 1 2 Jordanie 1 Autres pays* 2 3 1 16 66 Kazakhstan 1 Totaux 3437 6687 171 168 110 161 10734 Kenya 2 2 *(*) Ressortissants étrangers n'ayant pu prouver sa nationalité de manière formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse Lettonie 2 1 3 Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1an Liban 9 6 5 Permis C : Permis C : Permis d'établissement Libéria 5 Permis F : Admission provisoire Lituanie 2 2 15 Permis L : Permis de durée inférieure à 1an	Irlande	1						-			1					1
Autres pays* 2 3 1 66	Italie		1333		20		17			16	36		1		1	54
Kazakhstan 1 Totaux 3437 6687 171 168 110 161 10734 Kenya 2 2 (*) Ressortissants étrangers n'ayant pu prouver sa nationalité de manière formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse Lettonie 2 1 3 3 6687 171 168 110 161 10734 4 Lettonie 2 1 3 3 6687 171 168 110 161 10734 4 Liban 9 6 5 5 Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1an Libéria 5 Permis C : Permis C : Permis d'établissement Lituanie 2 2 4 Permis F : Admission provisoire Luxembourg 12 2 1 15 Permis L : Permis de durée inférieure à 1an	Japon	10	4					14		1				1		2
Kenya 2 2 (*) Ressortissants étrangers n'ayant pu prouver sa nationalité de manière Kosovo 164 377 15 2 7 20 585 formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse Lettonie 2 1 3 5 Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1an Libéria 5 7 Permis C : Permis d'établissement Lituanie 2 2 4 Permis F : Admission provisoire Luxembourg 12 2 1 5 Permis L : Permis de durée inférieure à 1an		1						1			_				1	6
Kosovo 164 377 15 2 7 20 585 formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse Lettonie 2 1 3 3 Fermis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1an Libéria 5 5 Permis C : Permis d'établissement Lituanie 2 2 4 Permis F : Admission provisoire Luxembourg 12 2 1 15 Permis L : Permis de durée inférieure à 1an							1	1	Totaux	3437	6687	171	168	110	161	10734
KOSOVO 164 3/7 16 2 7 20 585 formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse Liban 9 6 15 Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1an Libéria 5 5 5 5 Permis C : Permis d'établissement Lituanie 2 2 1 4 Permis F : Admission provisoire Luxembourg 12 2 1 15 Permis L : Permis de durée inférieure à 1an	Kenya													ere		
Lettonie 2 1 3 Liban 9 6 75 Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1an Libéria 5 5 7 Permis C : Permis d'établissement Lituanie 2 2 4 Permis F : Admission provisoire Luxembourg 12 2 1 5 Permis L : Permis de durée inférieure à 1an	Kosovo	164	377	15	2	7	20		() Nessortissants etrangers frayant pu prouver sa hationalite de maniere							
Libéria 5 Permis C : Permis d'établissement Lituanie 2 2 Permis F : Admission provisoire Luxembourg 12 2 1 5 Permis L : Permis de durée inférieure à 1an	Lettonie		1					3	Tormelle (passeport / carte d'identite) au moment de son entree en Suisse							
Lituanie 2 2 4 Permis F : Admission provisoire Luxembourg 12 2 1 5 Permis L : Permis de durée inférieure à 1an	Liban	9	6									supérie	eure à 1	an		
Luxembourg 12 2 1 1 15 Permis L : Permis de durée inférieure à 1an			5													
	Lituanie	2	2						Permis F: Admission provisoire							
Macédoine 41 148 9 4 202 Permis N : Requérant d'asile (en attente de décision)	Luxembourg						1									
	Macédoine	41	148	9			4	202	Permis N : Requérant d'	asile (er	attente	de déci	sion)			

Sécurité publique

Police de l'Ouest lausannois

POLICE Ouest lausannois

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Renens est M. Olivier Golaz. En 2016, il a participé à 11 séances du Comité de Direction au cours desquelles 52 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à cinq reprises en 2016 et 13 préavis ont été traités au cours de l'année.

Jusqu'au 30 juin 2016, les représentants de Renens au Conseil intercommunal étaient Mmes Verena Berseth, Elodie Joliat, Victoria Ravaioli, Ranjini Sivanesa et MM. Jacques Berthoud, Rolf Kung, Nicolas Freymond, Fatmir Sadiku et Aso Piroti.

Pour la législature 2016-2021, les représentants de Renens au Conseil intercommunal sont au nombre de neuf, soit Mmes Vanessa Denti, Elodie Joliat, Milica Maksimovic, Suzanne Sisto-Zoller, et MM. Maximilien Anhorn, François Delaquis, Gérard Duperrex, Ali Kilinç, Jeton Hoxha.

Répondant communal

Pour Renens, le répondant communal est le lieutenant Hautle. Dans la continuité des années précédentes et au rythme d'une séance hebdomadaire, le répondant communal a rencontré le Municipal de la Sécurité publique et le Secrétaire municipal. Ces séances ont notamment permis d'échanger sur différents dossiers politiques et/ou techniques concernant tant la ville de Renens que la POL. En plus des réponses que le répondant communal a apporté à des questions, interpellations, postulats du Conseil communal, il a œuvré dans plusieurs groupes de travail. Le répondant a également participé aux séances de l'Observatoire de la sécurité, à quelques-unes de la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux, ainsi qu'aux séances bilatérales entre le service des Travaux de la ville de Renens et le service de la signalisation de la POL.

Les séances et échanges de ce groupe «POL-Travaux» ont notamment été profitables, entre autres à l'installation de plusieurs aménagements adaptés permettant d'abaisser les vitesses des véhicules circulant sur l'avenue des Baumettes, pour retravailler l'aménagement de la partie supérieure de la rue de l'Avenir suite à la construction de nouveaux locatifs, ainsi que de revisiter les aménagements de certaines «Zones 30» afin de mieux les sécuriser.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj Frédéric Schaer.

Unité territoriale

En 2016, les Unités territoriales ont continué à œuvrer dans la résolution de problématiques, mais se sont aussi concentrés sur le travail proactif. Pour ce faire, des objectifs hebdomadaires sur trois axes (circulation, judiciaire et proximité) ont été mis sur pied. Chaque semaine, les policiers des Unités territoriales ont ainsi pu déployer leurs efforts de façon ciblée. Par exemple, le non-respect régulier de la signalisation routière, la consommation de stupéfiants dans un parc ou encore la lutte contre les fausses collectes.

S'agissant de la visibilité des policiers sur le terrain, les prestations des Unités territoriales ont été organisées en fonction des endroits stratégiques à cibler par des points de passages obligés. Opérationnellement, les Unités territoriales ont été plus réactives lors de phénomènes nécessitant des actions immédiates, notamment dans le domaine de la prévention. Par exemple, le suivi régulier des cas de vols à l'astuce au préjudice de personnes âgées a permis d'orienter les

policiers sur les lieux propices à ce type d'infraction afin de sensibiliser les victimes potentielles

L'activité des Assistants de Sécurité Publique (ASP) rattachés aux Unités territoriales est en constante évolution. Si le contrôle du stationnement reste la principale activité des ASP, il n'en demeure pas moins que ces collaborateurs sont un soutien très précieux à l'activité policière notamment dans l'approche en résolution de problèmes. Pour parfaire leurs connaissances et élargir leur champ d'actions, quelques formations ont été mises en place en 2016, dont la protection personnelle. Elles se poursuivront en 2017 et permettront ainsi aux ASP d'être parfaitement à l'aise dans l'accomplissement de toutes leurs missions.

Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire de Renens

Dans le cadre de son activité au profit de la commune, le personnel de l'Unité territoriale du secteur s'est occupé de différentes problématiques. Il s'est entre autres chargé d'apporter son soutien et prodiguer des conseils à un commerçant de la place qui rencontrait des problèmes avec plusieurs indésirables qui venaient régulièrement dans son restaurant. Il s'est également occupé de trouver des solutions sur un site où de nombreuses nuisances sonores dérangeaient un voisin. Malgré quelques aménagements et sensibilisations, cela n'a pas empêché le plaignant de s'adresser au Conseil communal de cette localité, par voie de pétition, demandant à revoir les heures d'autorisation de fréquentation des lieux.

Service de la signalisation

En 2016, à Renens, le service est intervenu à 28 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 273 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de la refonte totale de l'avenue de la Gare, et de l'élargissement du passage inférieur de la rue du Léman, et la requalification des routes

pour la rue du Simplon, l'avenue du 24-Janvier, la rue de l'Avenir et le chemin des Airelles. Les policiers sont également intervenus lors de 26 manifestations, dont Cap sur l'Ouest, la Course pédestre «1020 Run», le meeting Renens-Natation et la Fête nationale du 1er août. Enfin, 268 interventions ont été réalisées dont notamment la pose de signalisation et de compteurs routiers.

Statistiques pour Renens

Les chiffres ci-après sont extraits du rapport de gestion de la POL.

Activité générale de la POL

	Assistance	1'026
	Lésion corporelle / bagarre	152
	Dommage à la propriété	162
	Incendie	19
Evénements	Infraction à la loi sur les étrangers	107
3'579	Appréhension / arrestation	191
33,3	Trouble de la tranquillité / nuisance	720
	Stupéfiants	71
	Violence domestique	40
	Prévention	1'091
	Brigandage	3
	Volsimple	111
	Vol par effraction	219
Vols / cambriolages	Vol par effraction véhicule	33
566	Volintroduction clandestine	28
	Vol qualifié	103
	Volvéhicule	69
	Contrôle circulation	304
Circulation	Accident	164
635	Infraction à la loi sur la circulation routière	114
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	53

Police Proximité

		Nombre de contrôles	152
		Véhicules contrôlés	39'916
	Infractions radar	Véhicules en infraction	3'611
Unité Trafic		% d'infractions	9.05%
Ė		Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	108
Ę	Infractions surveillance automatique du trafic	Véhicules contrôlés	5'560'907
		Véhicules en infraction	11'110
		% d'infractions	0.20%
	Signalisation	Interventions	595

10 octobre 2016 - Journée «Oser tous les métiers» Participation des enfants inscrits à Renens



Cérémonie d'assermentation du 16 mars 2016 à Villars-Ste-Croix



Police Administrative

_	Audiences		56
issio	Ordonnances pénales	Domaine privé	2'484
Commission de police	dans la commune*	Domaine public	2'549
ŭ -	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	16'144
Su		Naturalisations ordinaires	92
satio	Nambarda sanata didini	PV d'audition	4
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	Rapports SPOP	4
Z at		Autres rapports	-
Notifications	Commandements de payer reçus		2'776
ž	Mandats reçus		59
		Janvier	47
		Février	73
		Mars	88
e.		Avril	54
Ja.	Total des manifestations,	Mai	51
Ē	manifestations ouvertes au	Juin	55
Police du commerce	public, séances, réunions,	Juillet	21
Ę,	locations de salles : 699	Août	32
흺		Septembre	69
<u> </u>		Octobre	63
		Novembre	66
		Décembre	80
	Contrôles établissements publics		45

- * Une ordonnance pénale fait notamment suite à :
 - une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
 - une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.

Observatoire de la sécurité

Le Comité directeur, composé de 9 personnes, s'est réuni à trois occasions cette année sous la présidence de M. Olivier Golaz. Les membres du Comité directeur sont: M. Olivier Golaz, Municipal Informatique-Population-Sécurité publique, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, M. Didier Divorne, Municipal Enfance-Cohésion sociale remplacé dès le 1er juillet 2016 par Mme Karine Clerc, Municipale nouvellement élue, M. Nicolas Servageon, Secrétaire municipal, remplacé par M. Michel Veyre, Secrétaire municipal dès le 1er mai 2016, M. Georges Chevallaz, Chef de service Enfance-Cohésion sociale, Mme Carole Camandona, Doyenne Etablissement secondaire, M. Alain Peneveyre, Chef de service Gestion urbaine-Développement durable, M. Nicolas Perelyguine, Délégué à la jeunesse, M. Christian Hautle, Répondant POL pour la Commune de Renens, Mme Isabelle Casale, Secrétaire (PV).

Au cours de ces séances, l'Observatoire de la sécurité a pu étudier les problématiques suivantes:

Le parc des Cèdres

Cette thématique fait toujours partie des préoccupations de l'Observatoire. Dès lors, un groupe de travail de 8 personnes s'est créé et s'est réuni à 5 reprises. La fondation «Le Relais» a également participé et animé ces séances. Un inventaire de la situation générale dans le parc a tout d'abord été dressé et une série d'idées et de propositions ont émergé et des mesures ont été mises en place (plus d'informations sous chapitre Jeunesse, page 127).

Animations diverses

Vu l'expérience positive en 2015, l'Observatoire a mandaté le Service Culture-Jeunesse-Sport pour installer un mur de grimpe pendant les vacances d'automne sur la place du Marché. Le succès fut à nouveau au rendez-vous!





«Des mots dans les poches» par le théâtre Frenesi, un des deux spectacles proposés et l'atelier bricolage, une des animations mises en place pour les enfants à raison d'un mercredi aprèsmidi sur deux durant l'été.

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)



Préambule

Cette année 2016 a été marquée par deux événements importants ayant touché le SDIS. Le plus tragique

est la disparition du Municipal de Prilly et Président de la Commission du feu, Monsieur Bertrand Henzelin. Le second marque le changement de législature au sein des autorités politiques qui a eu, pour effet, l'arrivée de nouveaux membres au sein de la Commission du feu.

Le SDIS Malley est arrivé à la fin de sa troisième année d'existence. Si tous les détails ne sont pas encore réglés, le budget, la structure administrative, le service de piquet et la formation ont été revus afin d'uniformiser la façon de faire sur les deux organes d'intervention (OI). Les principaux changements ont été une diminution des frais de fonctionnement du SDIS, le passage à un officier de service, une formation identique pour l'ensemble du personnel ainsi qu'une mixité lors de tous les exercices. L'ensemble du personnel sont des miliciens, ce qui signifie qu'ils interviennent, se forment sur leur temps libre. S'il est une qualité qui est commune chez ces femmes et hommes, c'est l'esprit de corps. Qualité indispensable pour faire partie de la corporation des sapeurs-pompiers qu'ils soient professionnels ou volontaires. Tous ensembles pour une seule et même devise «Sécuriser-Sauver-Tenir-Protéger-Maîtriser», il n'est pas de cause plus noble que celle de donner de son temps pour aider autrui.

ΔΙ	hr	Ó١	/is	ati	'n	ns

ABC	Atomique-Biologique-Chimique
AO	Actions Opérationnelles
APR	Appareils de Protection Respiratoires
ARE	Approche-Repli-Equipe
BH	Borne-Hydrante
CFECA	Centre de Formation Etablissement
	Cantonal d'Assurance
CFR	Centre de Formation Routière
DPS	Détachement de Premiers Secours
DAP	Détachement d'Appui
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
EN	Eléments Naturels
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-
	Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-
	Pompiers
OI	Organe d'Intervention
SSL	Sécurité-Surveillance-Liaison

Tonne-Pompe

Composition de l'Etat-major

La composition de l'Etat-major, au 1er janvier 2016 était la suivante :

- Maj. Charrey Thierry, Commandant
- Cap. Strauss Patric, Commandant remplaçant/Chef instruction
- Cap. Gerardi Renata, Quartier-Maître
- · Cap. Gandini Didier, Chef du DPS
- · Cap. Relva André, Chef du DAP
- Cap. Kokot Philippe, Chef matériel
- Cap. Rodrigues Luis, Officier technique

Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie à plusieurs reprises et a suivi les activités suivantes du SDIS :

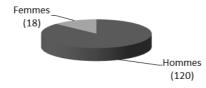
- · Le 5 février pour le rapport annuel.
- Le 5 mars, l'exercice DPS à La Rama
- Le 30 avril, pour le concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à Gimel.
- Le 29 juin, pour l'inauguration du nouveau véhicule d'officier.
- Le 29 octobre, lors de la revue annuelle du SDIS.

Lors de ces séances, la Commission du feu a traité les objets suivants :

- · Les comptes 2015
- Budget 2017
- · Promotions et nominations 2016
- Recrutement

Effectif et organisation

L'effectif du SDIS au 1er janvier 2016 était de 138 officiers, sous-officiers et sapeurs.



Afin de garantir l'effectif DPS, fixé à 30 personnes par l'ECA, le SDIS compte 56 porteurs et 37 chauffeurs.

Au 31 décembre 2016, l'effectif global du SDIS est de 111 personnes.

16 Officiers

- 19 Sous-Officiers
- 76 Sapeurs

Le SDIS a enregistré 30 démissions en 2016.

Le SDIS a également reçu la démission d'un cadre. Le Plt François Ryter qui démissionne après 11 ans de service. Le SDIS ne peut que le remercier pour toutes ces années passées au service de la collectivité pour son investissement parfois sans compter.

Recrutement

Le recrutement a eu lieu le 3 novembre, date du recrutement cantonal.

Les personnes nées en 1992, 1993, 1994 et 1995 ainsi que celle âgées de 18 à 35 ans et arrivées dans les communes entre le 1er septembre 2015 et le 31 août 2016, ont été invitées, ce qui représente 2'426 personnes.

47 personnes se sont présentées au recrutement, 15 sur l'OI Prilly et 32 sur l'OI Renens.

Cette soirée de recrutement a permis d'incorporer 33 recrues, 11 sur l'OI Prilly et 22 sur l'OI Renens dont 8 femmes.

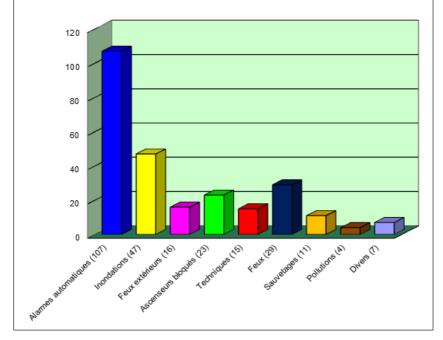
Activités du SDIS

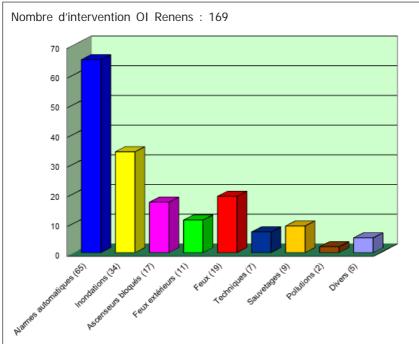
Cette année est dans la moyenne du nombre d'interventions réalisées en 2015. S'il est à noter une diminution des feux extérieurs, une augmentation des alarmes automatiques intempestives compense cette diminution.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurspompiers. Elle est dispensée en fonction des missions du SDIS, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres ce qui représente 4'626 heures d'exercices, toutes sections confondues.

Comme cela se fait depuis la fusion, les exercices se font en commun avec des groupes d'exercices regroupant des membres de chaque OI. Nombre d'interventions totales : 259, réparties en 2'496 heures d'intervention et 1'701 intervenants. Le SDIS peut compter sur 7 intervenants en moyenne par alarme et 13 pour un feu de bâtiment.





Exercices des compagnies

Le DPS a suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants :

- Contrôle des anneaux cousus
- Communication Radio
- Consolidation de l'engagement des A O
- · Engagement ABC
- Utilisation des moyens EN Cantonaux
- Déploiement dans les cages d'escalier et pertes de charge
- · Exercice d'engagement avec le

SDIS Lausanne-Epalinges selon nouvelle procédure d'intervention

 Utilisation de la caméra thermique et du détecteur multi-gaz

Le DAP a suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants :

- · Communication Radio
- Ouverture des BH
- · Engagement ABC
- · Engagement TP
- Engagement des échelles
- Utilisation de la caméra thermique et du détecteur multi-gaz

Formation des nouveaux sapeurs-pompiers (Recrues)

27 recrues ont débuté leur carrière par deux jours de cours de base organisés par l'ECA. Elles ont ensuite suivi une formation complémentaire dispensée en interne lors de 6 exercices qui leur ont permis de mettre en pratique les thèmes suivants :

- Mise en service des BH
- Le déploiement des conduites selon le mode de stockage
- Engagement du TP
- · Engagement des échelles
- Manipulation de la lance et TOOTEM
- · Pol Route avec la Police de l'Ouest
- · Communication Radio

Cours de cadres

Les officiers ont suivi des exercices sur les thèmes suivants :

- Lecture des fumées
- Engagement sur différents type d'événement et prise de décision
- · Visite du site de Sicpa
- Présentation et préparation des exercices 2017
- Recrutement (entretien et évaluation aux tests physiques des recrues)
- Collaboration avec le SDIS Lausanne-Epalinges et nouveau processus d'intervention

Les sous-officiers ont suivi des exercices sur les thèmes suivants :

- Lecture des fumées
- Engagement sur différents type d'événement et prise de décision
- Engagement du TP
- Engagement des moyens d'éclairage
- Présentation et préparation des exercices 2017
- Collaboration avec le SDIS Lausanne-Epalinges et nouveau processus d'intervention

Formation APR

Cette année la formation APR a été organisée par le Cap Ivo Jacinto.

Les porteurs d'appareil respiratoire, tous membres du DPS, ont participé à 6 exercices spécifiques, lors desquels ils ont exercé :

- · la piste d'entraînement du CFECA
- la mise en service de l'appareil, à l'extérieur et à l'intérieur des véhicules
- · la maison de feu de La Rama avec:
 - engagement des AO à l'échelle 1:1

- manipulation des lances et TOOTEM
- feu de voiture
- la sécurité des équipes APR (ARE, gestion de l'effort et concentration)
- la recherche en milieu inconnu à l'aide de la caméra thermique et en grande surface
- le travail du surveillant dans le SSL et remplissage des protocoles.

Formation des chauffeurs

Les chauffeurs ont effectués tout au long de l'année des heures de conduites sur les différents véhicules lourds :

- 1 samedi matin d'exercice sur les thèmes suivants :
 - AO machiniste
 - Manipulation des berces
 - Chaînage des véhicules
- 1 Samedi complet au CFR de Savigny pour un cours de perfectionnement à la conduite

Revue du SDIS Malley

La présentation du SDIS aux autorités, aux invités ainsi qu'au public, s'est déroulée le samedi 29 octobre au Collège du Centre à Prilly suivie de la partie officielle sur la Place du Marché de Renens.

Départ de l'échelle automobile

Le dernier adieu à la vénérable échelle automobile «surnommée Grand-maman» a eu lieu le samedi 23 avril sur la place Corminjoz à Prilly. Les personnes présentes ont pu faire des photos et monter une dernière fois à 28 mètres. C'est avec une certaine nostalgie et un pincement au cœur que «Grand-maman» a été cédée à un passionné après plus de 28 ans de bons et loyaux services pour la sécurité des citoyens et pour le plaisir des machinistes.

Instruction cantonale

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA.

En 2016, les membres actifs du SDIS ont participés à 119 reprises à ces cours pour un total de 180 jours de formation.

Le SDIS Malley compte un nouvel instructeur fédéral en la personne du Cap Ivo Jacinto qui sera le responsable de l'instruction du SDIS Malley Prilly-Renens dès 2017.

Les 4 instructeurs fédéraux du corps ont collaborés à plusieurs cours cantonaux en qualité de chef de classe, Cdt de cours et ont suivi les cours de formation continue dispensés par l'ECA.

Concours de la FVSP

Le SDIS a participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers le samedi 30 avril à Gimel. Trois équipes de deux personnes ont participé à ces joutes dans la discipline du gymkhana.

Interventions 2016

L'année 2016 a été marquée par quelques interventions nécessitant l'engagement de moyens importants.

Pour Renens, le SDIS a été alarmé :

- le samedi 9 janvier à 08h55; inondation d'une cave à la place de la Gare 2
- le dimanche 31 janvier à 22h24; feu de cave au collège du 24 Janvier
- le lundi 8 février à 01h48; feu de cuisine au chemin de Rionza 17
- le samedi 14 mai à 01h42; feu dans le parking souterrain place de la Gare 14
- le samedi 6 août à 10h31; inondation au centre commercial Migros à la rue de la Mèbre 9
- le dimanche 7 août à 12h56; feu au Refuge de Renens
- le jeudi 29 septembre à 06h54; inondation au chemin de l'Usineà-gaz 19
- le dimanche 16 octobre à 13h09; alerte à la bombe à l'avenue de Préfaully 34

- le jeudi 27 octobre à 23h52; feu dans le bâtiment Socol à la rue du Lac 24
- le lundi 12 décembre à 15h03; feu dans le parking souterrain place de la Gare 16.

Perspectives 2017

- Formation de base des nouveaux sapeurs-pompiers pour assurer la relève
- Formation continue du personnel du DPS et du DAP sur le règlement de la FSSP, les véhicules et le matériel à disposition
- Implication dans la Commission Opérationnelle VIDIS 20-25
- Poursuite de la collaboration avec les partenaires

Remerciements

Pour terminer, le commandant, au nom de l'Etat-major, souhaite remercier toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons de ceux-ci pour leur compréhension face aux absences régulières, et souvent impromptues, que nécessite un engagement dans un service comme le SDIS. Quelques mots de remerciements également à l'intention des employeurs des intervenants, qui permettent au système de volontariat de perdurer en laissant partir leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population. Il tient également à remercier la Commission du feu, les Autorités des communes de Prilly et Renens ainsi que l'ECA pour leur appui, leur collaboration et la confiance qu'ils témoignent au SDIS, ainsi que pour les moyens mis à disposition pour assurer les différentes missions.

9 janvier Inondation d'une cave à la place de la Gare 2



7 août Intervention pour un feu au Refuge de Renens

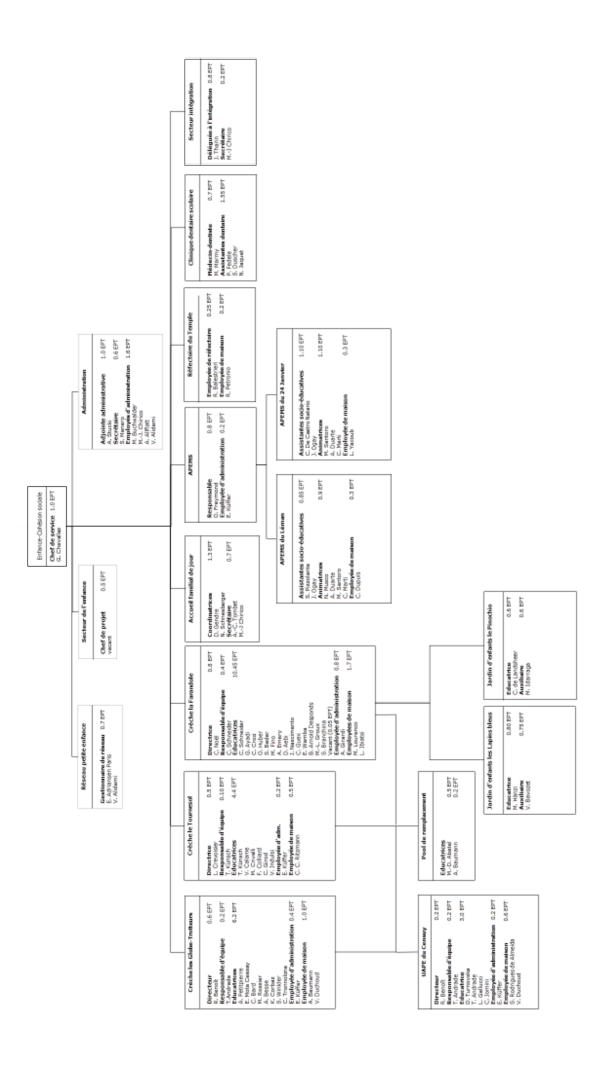


Enfance - Cohésion sociale



Directrice : Mme Karine CLERC, Municipale

Chef de service : M. Georges CHEVALLAZ



Enfance-Cohésion sociale

La Direction Enfance - Cohésion sociale gère les activités principales suivantes :

- · Réception des usagers
- Enfance
 - Réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
 - Accueil collectif préscolaire; crèches, garderies, jardins d'enfants
 - Accueil collectif parascolaire; UAPE, APEMS, réfectoire scolaire
 - Accueil familial de jour
 - · Clinique dentaire scolaire
 - Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance
- Aînés
 - · Réseau aînés
 - Prestations en faveur des aînés
- Intégration
 - · Secteur de l'intégration
 - Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)
- · Prestations sociales diverses
- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales
- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)

Introduction

Les faits marquants de cette année ont été :

 Le remplacement de Monsieur Didier Divorne par Madame Karine Clerc en tant que Municipale en

- charge du service, faisant suite à la nouvelle législature
- La réorganisation du dicastère: départ de l'Office du logement, et changement d'appellation: Sécurité sociale est remplacée par Enfance - Cohésion sociale
- L'ouverture de 12 places UAPE et de 8 places APEMS à la rentrée scolaire
- Désignation du Lauréat du concours pour l'agrandissement de la garderie «Le Tournesol» à Château 17
- La Fête annuelle des aînés et la soirée de préparation à la retraite
- Lancement du contrat de quartier intercommunal sur le secteur Sud de la Gare
- L'organisation de la première Cérémonie d'accueil des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants

Direction

L'année 2016 a été marquée par les élections communales, qui se sont déroulées en février - mars 2016. La composition de la Municipalité a changé, la direction de la Sécurité sociale a été reprise par Madame Karine Clerc, nouvelle élue, qui est entrée en fonction en juillet 2016, en remplacement de M. Didier Divorne. A l'occasion de cette nouvelle législature, il a été décidé de déplacer l'Office du logement dans la Direction Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes. En outre, pour être plus représentative de ses activités, la dénomination de la Direction a été modifiée en Enfance-Cohésion sociale.

Réception des usager.ère.s

Outre les prestations communales (octroi des bons de repas et remboursements sur l'abonnement TL), les deux réceptionnistes qui partagent le poste effectuent des tâches spécifiques de soutien aux activités, telles que les renseignements aux usager.ère.s, les prises de rendezvous, et, le cas échéant, leur orientation vers leur correspondant situé dans les étages du bâtiment (au 1er: le secteur intégration - au 2ème: l'Office du logement, la direction et le secrétariat - au 3ème: l'accueil familial de jour).

Enfance

Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit: l'accueil collectif de jour préscolaire, l'accueil collectif de jour parascolaire et l'accueil familial de jour (AFJ).

Au 31 décembre 2016, ses membres sont :

- Les communes de Renens et de Crissier
- · La Fondation des Baumettes
- · L'entreprise Bobst
- Le Foyer Sainte-Famille.

Au 31 décembre 2016, le réseau propose 695 places. Afin de tenir compte de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire du 7 juin 2011 (LEO), les places UAPE, soit les 1ère et 2ème années primaires, sont désormais inventoriées sous l'accueil collectif parascolaire.

En tenant compte de ce changement, cela donne la répartition suivante:

- 211 places d'accueil collectif préscolaire (0 à 4 ans), dont 130 pour Renens
- 250 places d'accueil collectif parascolaire (4 à 12 ans), dont 166 pour Renens
- 234 places d'accueil familial de jour, dont 200 à Renens et 34 à Crissier

En outre, une collaboration spécifique avec les jardins d'enfants renanais, les Lapins bleus et le Pinocchio, permet d'offrir des places d'accueil d'urgence.

L'organe décisionnel du Réseau Renens-Crissier est le Comité de pilotage (CoPil), composé d'un représentant par commune et d'un représentant par entreprise. La présidence est assurée par la Municipale du service Enfance - Cohésion sociale de Renens, la vice-présidente par son homologue de la Commune de Crissier et le secrétariat par le chef du service Enfance – Cohésion sociale de Renens. Durant l'année 2016, la présidence a été assurée par M. Didier Divorne jusqu'au 30 juin et par Mme Karine Clerc dès le 1er juillet.

Le CoPil s'est réuni à 4 reprises en 2016. Les thèmes des séances ont principalement porté sur :

- la modification de la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants)
- l'acquisition d'un logiciel informatique dédié à la petite enfance (KIBE)
- · la gestion de la liste d'attente

Gestionnaire de réseau

La Gestionnaire de réseau a comme tâches principales d'assurer la gestion administrative et financière du réseau, de favoriser les liens entre les membres et la FAJE, d'assurer la cohérence et d'unifier les pratiques administratives et financières ainsi que de gérer la liste d'attente centralisée.

La gestionnaire de réseau est la personne de contact pour répondre aux parents sur les questions relatives aux inscriptions.

La liste d'attente centralisée donne la possibilité aux parents de s'inscrire directement et en une seule fois pour toutes les structures du réseau. Les structures d'accueil membres du réseau sont les suivantes :

•	Crèche le Tournesol, Renens	1/	places préscolaires
	Garderie Les Globe-Trotteurs, Renens	34	places préscolaires
	UAPE du Censuy, Renens		24 places UAPE
		27	
•	Garderie La Farandole, Renens	3/	places préscolaires
			30 places UAPE
•	Garderie Les Baumettes, Renens	27	places préscolaires
	Garderie La Roue Enchantée, Mex	25	places préscolaires
•	Centre de vie enfantine Les p'tits Mômes,		
	Crissier	44	places préscolaires
	UPAE Pré Fontaine, Crissier		24 places UAPE
	APEMS du Léman, Renens		40 places APEMS
	APEMS du 24-Janvier, Renens		48 places APEMS
	APEMS de la Vernie, Crissier		60 places APEMS
	Foyer Sainte Famille, Renens	27	places préscolaires
	,		24 places UAPE
	Accueil familial de jour, Renens et Crissier		241 places
		(23	4 places autorisées
	+ 7 plac	es	uniquement à midi)

L'inscription est valable trois mois, renouvelable et modifiable directement par les parents au moyen d'un accès internet. A fin décembre, la liste d'attente concernant les enfants de Renens comprenait 209 enfants correspondant à 140 places, répartis comme suit:

- 167 enfants en âge préscolaire correspondant à 111 places
- 42 enfants en âge parascolaire correspondant à 28 places

Pour 114 demandes, aucune solution de placement n'a pu être proposée aux parents dans les délais qu'ils demandaient.

Durant l'année 2016, 2 grands projets ont été réalisés sous l'égide du réseau:

- La revalorisation des conditions salariales des Accueillantes en milieu familial, qui comprend aussi la revue des directives et des tarifs de l'accueil familial.
- L'étude pour un changement de logiciel dédié à la petite enfance (préavis n°102-2016)

Perspectives Accueil de Jour de l'Enfance (AJE)

L'année 2016 a vu l'ouverture de 12 places supplémentaires à l'UAPE du Censuy (18 si l'on ne tient compte que de celles du midi), ainsi que 8 places à l'APEMS du «24 Janvier». L'augmentation du nombre de places dans les structures actuelles a permis ces dernières années de développer des places à des coûts moindres par rapport à l'ouverture de nouvelles structures, rentabilisant ainsi les frais d'infrastructures et de la gestion du personnel. Cette stratégie de «comblement» des espaces arrive gentiment à son terme notamment par l'augmentation prévue de 8 places à l'APEMS du Léman à la rentrée scolaire 2017-2018.

La finalisation de d'agrandissement de la garderie Le Tournesol et l'ouverture d'une UAPE attenante, prévus à la rentrée scolaire 2019-2020, apporteront un nombre plus important de places qu'une simple augmentation «résiduelles». Pour permettre les travaux, un déménagement provisoire de la garderie Le Tournesol et du jardin d'enfants de Florissant est prévu en août 2017 à la Croisée, afin d'épargner aux enfants les désagréments et les dangers d'un chantier très proche. Il est fort probable aussi qu'une garderie privée soit également ouverte sur le site de la Croisée, offrant un complément et/ou une alternative aux garderies communales ou du réseau. Plusieurs contacts ont eu lieu avec la direction de cette garderie, afin d'établir une collaboration qui favorise autant que possible la mixité au sein des lieux d'accueil des enfants.

L'élaboration du rapport sur la planification en matière d'accueil de jour des enfants préscolaire et parascolaire touche à son terme et ce dernier sera soumis au Conseil communal en 2017, permettant ainsi de valider les orientations proposées. De plus, la nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants - LAJE devrait être votée par le Grand Conseil, et l'on y verra plus clair sur les exigences et les moyens mis à disposition des communes pour atteindre les objectifs fixés.

Dans la perspective de faire valoir les intérêts et la situation du Réseau de Renens-Crissier et d'être au fait de l'évolution de l'accueil de jour des enfants, le chef de service d'Enfance-Cohésion sociale est depuis décembre 2016, membre de la Chambre consultative de la Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Coordination des structures de l'enfance

Des rencontres entre les différent.e.s responsables des lieux d'accueil préscolaires, parascolaires et de l'accueil familial de jour ont été organisées afin de favoriser les synergies, et de développer des activités communes. Cette cellule permet d'envisager une approche pédagogique et sociale commune, qui tendrait à se développer pour que les structures de Renens puissent élaborer ensemble le partenariat avec les familles, les projets de développement des enfants et les projets tournés vers l'extérieur. Le développement de projets de soutien pédagogique aux équipes s'est poursuivi, notamment dans les colloques des différents lieux d'accueil. Grâce à la plateforme d'encouragement précoce, mise en place par le secteur Intégration, des cours de perfectionnement sur ce thème ont pu être organisés et financés par le Canton, via le Mini-pic, (précision sous Intégration - Plateforme encouragement précoce).

Thèmes à explorer

Le thème «fil rouge» qui a relié les différents lieux d'accueil de Renens a été «la Musique» jusqu'à l'été puis «l'Intégration». Ainsi plusieurs activités proposées aux enfants ont tourné autour de ces thèmes.

Les équipes éducatives des structures communales de Renens ainsi que du Foyer Sainte-Famille et des Baumettes ont organisé des visites inter-garderies avec les enfants sur le thème de la musique.

Au mois de mai la Farandole a accueilli durant deux jours environ 250 enfants et éducatrices partenaires pour découvrir les structures musicales d'Etienne Favre, construites en matériaux de récupération.

La musique à la Farandole

De la nursery aux jeunes écoliers, les enfants vivent la musique à la Farandole:

De tout leur corps, de tous leurs sens, selon leur envie et leur développement, chaque enfant a la possibilité d'explorer, de découvrir de sentir la musique;

Découverte de son propre corps qui sonne, qui résonne, qui parle, qui chante;

Instruments en accès libre ou lors d'ateliers pour découvrir aussi le monde:

Chants, jeux musicaux avec les éducateurs.

Ecouter, voir, entendre, l'éveil à la musique stimule l'intellect, améliore les facultés de perception, la concentration et la mémoire, renforce la confiance et l'estime de soi, accroît la motivation et les compétences sociales.



Les structures musicales d'Etienne Favre

Accueil collectif préscolaire

Crèche «Le Tournesol»

Durant l'année 2016, 43 enfants âgés de 4 mois à 2 ans et demi ont été accueillis au Tournesol, la plupart à temps partiel. 22 d'entre eux fréquentaient déjà le Tournesol en 2015. 18 nationalités ont été représentées (Suisse, Portugal, Italie, France, Espagne, Roumanie, Russie, Turquie, Syrie, Inde, Égypte, Congo, Érythrée, Madagascar, Pérou, Bolivie, Équateur, Colombie). Le revenu moyen des parents a été de CHF 9'500.90.

Le passage des enfants du groupe des bébés au groupe des trotteurs s'est fait en grande partie à l'été. Parmi ces enfants, 5 ont quitté le Tournesol en juillet en raison de déménagement ou de regroupement familial dans les autres structures de Renens. Le groupe des trotteurs n'a pas été complété de suite afin de permettre le passage d'enfants du groupe bébés dans le groupe trotteurs durant l'année et ainsi pouvoir accueillir des bébés également en cours d'année.

Des rencontres avec les Globe-Trotteurs et la Farandole ont été organisées afin de préparer le passage des enfants du Tournesol vers ces structures

Le travail auprès des enfants au Tournesol demande une adaptation constante de l'équipe éducative. En effet le bas âge des enfants accueillis exige une attention toute particulière pour l'accompagnement de chaque bébé et de chaque famille. L'intégration de familles de plus en plus variées culturellement et socialement implique immanquablement une évolution du travail éducatif. Outre les activités diverses de motricité, de découvertes, d'éveil, de créativité proposées au sein de la charmante bâtisse, plusieurs sorties ont été prévues à l'extérieur. Le quartier de Renens-village offre de nombreuses possibilités de promenades et les transports publics permettent d'aller un peu plus loin. C'est ainsi que des sorties à la bibliothèque, au bord du lac ou au marché sont venues enrichir les découvertes faites par les enfants.

Les enfants qui ont quitté le Tournesol à l'été ont bénéficié d'une sortie d'une journée entière au Parc de l'Indépendance de Morges où une animatrice musicale leur a présenté une histoire en musique et leur a fait découvrir différents instruments de musique.

Pour que les enfants soient à l'aise au Tournesol, les liens entre leurs



Activités chez les bébés

parents et l'équipe sont spécialement importants. Afin de les favoriser, le lieu d'accueil organise des «jardins aux chansons», 30 minutes de chansons avec les enfants et leurs parents. Les goûters du monde où les parents font découvrir des spécialités culinaires de leur pays ont toujours du succès tant auprès des familles que de l'équipe éducative! Les parents ont été invités également à venir partager le goûter d'anniversaire de leur enfant, ce que la plupart ont eu la possibilité de faire.

Plusieurs réunions de parents ont été proposées au cours de l'année:

- Sur le thème «Cadre sécurisant, limites et règles» animée par Mme Sylvie Chatelain-Gobron, directrice d'institution de l'enfance et auteure du livre «Règles, éducation et obéissance. Quelles réalités dans les institutions de la petite enfance?». Environ la moitié des parents y ont assisté. Ceux-ci ont apprécié ce moment qui leur a apporté des réponses à leurs questions.
- De présentation de l'institution: une au printemps et une en automne. Elles ont été l'occasion de montrer aux parents des vidéos sur la vie quotidienne au Tournesol.
- De passage: réunion d'informations pour les parents dont les enfants ont passé du groupe des bébés au groupe des trotteurs.

Deux fêtes ont été partagées avec les parents:

- celle de l'été, dans le jardin, avec une animation musicale présentée par Jorge, éducateur à la Farandole, et avec repas canadien.
- celle de Noël, dans la Grange, lors de laquelle Béatrice et Martine, conteuse et animatrice musicale, ont présenté le conte en musique «Sous la lune», avant de chanter



Fête de l'été

tous ensemble quelques chants de Noël et de partager les mets variés apportés par les parents et l'équipe.

Quelques parents sont venus proposer et partager des activités avec les enfants: gymnastique, jeu d'images et de gestes pour communiquer autrement que par la parole, confection de biscuits.

En 2016, 1 stagiaire préalable ainsi que 2 stagiaires en formation à l'ESEDE sont venus compléter l'équipe. Deux jeunes écolières ont passé une semaine d'observation pour découvrir le métier d'éducateur/éducatrice.

Depuis cette année, le Tournesol a ouvert une place d'apprentissage d'assistante socio-éducative et l'équipe a accueilli deux personnes en emploi temporaire dans le métier d'intendance, envoyées par le CGPI. Ces programmes d'emploi temporaire sont vraiment utiles puisque d'une part, ils apportent une aide précieuse qui permet d'alléger le travail d'intendance des éducatrices, qui sont ainsi pleinement disponibles pour l'accueil des enfants et de leurs parents, et d'autre part, ils offrent une expérience complémentaire à la personne concernée, qui à l'occasion a débouché sur un emploi à la commune.

Chaque semaine, un colloque d'équipe a permis d'échanger autour de questions organisationnelles, du projet institutionnel, du suivi des personnes en formation, d'informations diverses concernant l'institution ainsi que ses liens avec les divers services extérieurs. Toutes les deux semaines un colloque de groupe a permis d'affiner les projets spécifiques au groupe d'âge des enfants. 4 colloques en soirée ont permis d'approfondir des thèmes pédagogiques liés à la vie des petits enfants ainsi que de travailler la dynamique d'équipe.

Le secteur intégration a proposé deux ateliers de formation sur le thème de l'intégration dans les activités de la petite enfance. Une éducatrice du Tournesol a participé à ces ateliers et a rapporté des éléments utiles pour toute l'équipe. Cette formation est venue agrémenter le travail ébauché en 2015 sur les outils de collaboration avec les parents, lors de la conférence sur le multilinguisme et l'importance de la langue maternelle dans le développement de l'enfant. Suite à cela, l'équipe a développé un outil de communication

qu'elle utilise avec les familles qui ne parlent pas ou très peu le français. Cette année cela concerne 4 familles (2 anglophones et 2 hispanophones). En plus de cet outil, la collaboration d'un interprète a permis de mieux se comprendre avec les familles lors des entretiens d'entrée.

Le projet d'agrandissement du Tournesol a pris forme. En effet, un concours d'architecture a été organisé et a débouché sur le choix du bureau «atelierpulver architectes» pour réaliser la future structure, qui permettra d'accueillir 51 enfants supplémentaires. La collaboration avec les architectes est constructive. Ceuxci, accompagnés par la directrice du Tournesol, du chef de service ainsi que de la Municipale en charge du service, sont allés visiter plusieurs structures d'accueil de l'enfance ensemble afin de déterminer plus finement les besoins et ainsi pouvoir v répondre au mieux.

Pour éviter les désagréments pendant la période de construction, la Municipalité a décidé que le Tournesol déménagerait dans une partie des locaux de la Croisée destinés à l'école, dès l'été 2017.

Garderie «Les Globe-Trotteurs»

L'année 2016 a vu le passage de 74 enfants issus de 72 familles et représentant 19 nationalités. Le revenu moyen cette année a été de CHF 9022.40.

Année de transition pour le personnel avec les départs pour des raisons privées, de quatre professionnels parmi l'équipe éducative, ce qui a nécessité un travail conséquent au niveau des ressources humaines. La collaboration avec l'entreprise «Nanou Solution» de Lausanne - initiée par les services du Personnel et Enfance-Cohésion sociale - a permis de parer au plus pressé face à l'absolue nécessité de disposer de personnel pour assurer l'accueil des enfants.

Dans ce contexte particulier, les collaborateurs des Globe-Trotteurs ont su maintenir la qualité du service proposé. Les activités régulières ont continué d'être menées pour la plus grande joie des enfants, telles que: la fréquentation de la salle de gym de l'Hôtel-de-Ville, l'emprunt de jeux à la ludothèque et de livres à la bibliothèque du Léman, la découverte du bois du Caudray par tous temps, agrémentée pour les plus grands, par un repas au mois de juillet. Le pota-

ger des Globe-Trotteurs a fourni quelques légumes pour une salade ou un goûter.

Des animations ponctuelles ont eu lieu avec les familles: les jardins parentsenfants qui regroupent tous les parents et les enfants autour d'une activité comme le chant par exemple; les goûters du monde qui invitent les parents à apporter une spécialité de leur cru pour le goûter des enfants; les petits déjeuners avec les parents. Une réunion de parents sur le thème du développement psychosexuel des enfants a été organisée le 21 avril avec l'intervention d'une psychologue spécialiste du sujet. En automne, des réunions ont permis aux parents de faire plus ample connaissance avec l'équipe éducative, la pédagogie de la structure, l'organisation de la vie quotidienne, les projets menés pendant l'année scolaire. Pour les parents des enfants qui entreront à l'école en août 2017, une séance d'information et d'inscription a été tenue le 30 novembre. Enfin, les fêtes d'été au refuge le 15 juin et de Noël à l'UAPE du Censuy le 21 décembre furent l'occasion de partager un moment convivial et important pour entretenir, de manière informelle, le partenariat entre les parents et les professionnels des structures d'accueil.

Quelques activités exceptionnelles ont pu avoir lieu. Les plus grands enfants sont allés luger au Chalet-à-Gobet, certains se sont rendus à la fête de la Tulipe à Morges, ou ont découvert des animations dans le cadre de Lausanne-lumières. D'autres encore se sont rendus au théâtre de Marionnettes des Bergières. La Clinique dentaire scolaire a accueilli un groupe d'enfants pour les sensibiliser à l'hygiène dentaire. Quelques parents ont présenté leur métier, leur hobby ou leur talent; par exemple une maman a donné un cours de Brain gym, ou une autre a initié les enfants au travail sur bois.

Afin de garantir la qualité de l'accueil, le personnel des Globe-Trotteurs a bénéficié de soirées ou de journées de formation. Parmi les sujets traités: les premiers secours, l'approche systémique et stratégique de Palo Altoavec l'intervention de l'Institut Gregory Bateson de Lausanne, la co-éducation avec les familles migrantes dans le cadre des rencontres régionales de la cellule Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP), rencontre coorganisée avec la direction des Globe-

Trotteurs, avec le soutien de la direction du service Enfance-Cohésion sociale et de la Municipalité.

D'autres collaborations ont eu lieu pendant cette année: l'accueil, pour plusieurs jours d'observations, de deux étudiantes de la HES-SO EESP de Lausanne dans le cadre de leur formation. Une collaboration a également été mise en place avec la PEP et l'association Crescere, permettant d'accueillir une délégation italienne de professionnels de l'accueil, d'étudiants, de professeurs qui accomplissaient un voyage d'étude sur les pratiques d'accueil à Lausanne. Une dernière collaboration a été menée avec la RTS et l'Association MISA-Suisse, qui œuvre à la promotion et à la formation d'instructrice au massage entre enfants dans les écoles. L'interview de la fondatrice de cette approche et d'une éducatrice des Globe-Trotteurs, ainsi que l'enregistrement d'une séance de massage entre enfant pour l'émission CQFD de La Première du 28 juin 2016 peuvent être écoutés sur le site de la RTS.

De manière générale, cette année 2016 a été marquée par l'omniprésence d'actions de soutien aux familles, que ce soit face à la maladie, à la précarité financière, au deuil, à la séparation, à la violence conjugale, face aux difficultés éducatives ou face aux difficultés dans le développement de l'enfant. En outre, les structures observent l'instabilité professionnelle que vivent certains parents, ce qui implique de penser l'accompagnement des familles et des enfants à plusieurs niveaux: d'une part, il faut répondre aux besoins de conciliation travail famille, mais aussi, penser le développement de l'enfant au sein d'un groupe et dans une continuité, enfin, prévenir les situations à risques qui mobilisent régulièrement les équipes éducatives. En outre, deux enfants en situation de handicap ont été accueillis. Ce travail d'accompagnement spécifique, réalisé avec le soutien du SPJ, implique un accompagnement spécialisé des familles, confrontées aux difficultés de développement de leur enfant et à une première confrontation aux autres.

Dans le cadre de cette mission de soutien à la parentalité, un espace de la garderie a été aménagé pour accueillir les parents et leur offrir un espace de ressource convivial et intime, leur permettant, par exemple, de prendre connaissance des divers prestations offertes par la Ville de Renens et les institutions d'action sociale.

UAPE du Censuy

L'année 2016 a commencé avec le bilan du premier semestre d'ouverture. Organisation de l'espace et pédagogie ont occupé les débats des professionnelles de la structure. Avec deux départs de collaboratrices et le projet d'ouverture à 24 places au mois d'août, ces premiers mois de 2016 ont été très intenses, en particulier au niveau des ressources humaines, car il a fallu rechercher, en plus, deux éducatrices, dont l'une pour un renfort éducatif dans le cadre de l'intégration d'une enfant fréquentant une école spécialisée. Concernant les locaux, des travaux de pose d'un linoléum se sont avérés nécessaires pour que le sol de l'UAPE soit adapté à une utilisation par des enfants.

Au niveau de la vie de l'UAPE, outre les activités quotidiennes qui ont amené les enfants à vivre des moments de jeux, tant à l'intérieur des locaux qu'à l'extérieur, l'équipe éducative a organisé des moments d'accueil de parents dans le cadre du thème de «la musique». Par exemple, le frère d'un enfant accueilli a donné un concert de guitare, ou la marraine d'un autre est venue raconter des histoires, accompagnée de son accordéon. Les parents ont également été invités à la réunion du 21 avril sur le thème du développement psycho-sexuel des enfants et à la fête d'été du 15 juin au refuge de Renens.



Moment de créativité à l'UAPE

L'équipe éducative a préparé les portes ouvertes de l'UAPE dans le cadre de l'inauguration du collège du Censuy du 21 mai.

Pendant les vacances scolaires où des solutions d'accueil sont proposées, l'UAPE a changé de dynamique et l'équipe éducative a proposé des activités hors-cadre aux enfants, les emmenant à la découverte de leur environnement social, urbain, naturel et culturel. C'est ainsi que les éducatrices ont emmené les enfants à la découverte d'animations diverses participant de leur éveil culturel: fête de la Cité, Grenette, musée cantonal d'histoire naturelle. Medieval Factory (Espace des Inventions), parc Guillemin, parcs de Valency, de Mon Repos, de Sauvablin. Les enfants ont eu l'occasion de faire un rallye en forêt, du feu, une chasse au trésor. Ils ont visité le zoo de Servion et le Tropicarium, ont rendu visite au traiteur de l'UAPE, l'association Afiro.



Moment d'échange à l'UAPE

Dès la rentrée d'août, l'équipe éducative est repartie dans un travail d'évaluation et d'ajustement de l'organisation et de la pédagogie avec l'augmentation des places d'accueil. La coordination avec l'école étant très précieuse, la direction de l'UAPE a participé à deux rencontres avec des membres des directions des deux établissements primaires de Renens, afin de définir les contours des relations et les éventuelles collaborations possibles. L'expérience montrera les éventuels besoins.

Les parents ont été invités à une réunion de parents le 22 septembre, présentant la pédagogie, l'organisation et les projets pour cette nouvelle année. Ils ont pu également participer à un jardin parents-enfants, le 10 novembre, leur proposant des activités de peinture sur vitre et de bricolage. Ces moments parents-enfants dans les lieux d'accueil étant de significatifs terrains de rencontre et de collaboration favorisant la cohésion sociale, une grande majorité des familles a répondu présente. Une dernière réunion de parents s'est tenue à l'UAPE le 30 novembre, concernant plus particulièrement les parents des futurs écoliers de la structure Les Globe-Trotteurs. Les parents ont participé nombreux à la fête de Noël du 21 décembre.

L'équipe éducative a participé à la journée pédagogique du 1er octobre ayant pour sujet l'approche systémique et stratégique de Palo Alto, ainsi qu'à la rencontre régionale proposée par la cellule de soutien logistique et pédagogique «Partenaire Enfance & Pédagogie».

La fin de l'année a été l'occasion de quelques activités différentes: sortie au marché de Noël de Lausanne, spectacles sur la place du marché de Renens, musée de l'Élysée, film à l'UAPE, brunch et loto en petits groupes le 23 décembre.

Cette année, 35 enfants d'autant de familles ont été accueillis à l'UAPE du Censuy avec les 12 places proposées pendant les 7 premiers mois et les 24 places proposées pendant les 5 derniers. Ces familles ont représenté 14 nationalités différentes. Le salaire moyen a été de CHF 9842.10.

Garderie - UAPE «La Farandole»

En 2016 «La Farandole» a accueilli 124 enfants à temps partiel ou à plein temps de 20 nationalités différentes. Soit 65 enfants dans le secteur nursery, trotteurs et moyens, 59 enfants en secteur UAPE-jeunes écoliers. Le revenu moyen des familles a été de CHF 9'088.-.

Lors de cette année, chaque groupe a évolué au rythme de ses projets, faisant vivre le thème intergarderie, «La Musique», thème permettant des expérimentations sonores à l'intérieur et à l'extérieur.

Les équipes ont conscientisé et approfondi leurs actions visant à **inclure** les familles dans la vie de la gar-

derie et leur donner envie de passer du temps avec leur enfant dans l'institution, de se sentir partenaire du lieu de vie. Dans cette optique, suite à l'ouverture d'un groupe supplémentaire en nurserie en 2015, l'équipe éducative du secteur nurserie-trotteur a réévalué son projet pédagogique afin de créer une petite brochure d'accueil à l'attention des parents. Chaque notion du projet pédagogique a été rediscutée, les éducatrices ont confronté leur ressenti et leurs valeurs, afin d'être le plus cohérente possible face aux parents.

Le groupe trotteur a élaboré un petit livre photo décrivant visuellement la journée d'un trotteur à la Farandole. Ce livre se veut coloré, compréhensible sans lecture, à disposition des enfants et des parents, qui l'empruntent durant l'adaptation pour le regarder à la maison.

Deux moments parents-enfants plus particuliers ont eu lieu chez les trotteurs autour des livres et de la fabrication-jeux de pâte à modeler.

Le groupe des moyens a invité les parents à la forêt pour une soupe sur le feu. Moment de découvertes, afin de partager avec les familles le respect de la nature et les nouvelles acquisitions faites par leurs enfants. Visite aussi du canapé forestier, créé en partenariat avec les enseignantes CYN du collège de Verdaux, avec l'aide précieuse du garde forestier et du CTC. Recherche active des animaux présents à sous-Biondes: moutons, grenouilles, écureuils et canards.

L'équipe éducative des écoliers a organisé un «Moment café-spectacle» pour les parents. Tous les petits mets préparés par les enfants et servis par leurs soins étaient agrémentés de moments musicaux en lien avec la pédagogie de la Farandole, respectueuse des expérimentations et des découvertes des enfants, dans une dynamique d'interactivité avec les parents.



Farandole Le canapé forestier

Fin juin lors de la fête d'été, la Farandole a proposé aux familles de vivre un moment de partage et de jeux autour de l'élément terrestre EAU. Environ 250 parents, familles, cousins, anciens et grands-parents ont expérimenté le toucher, le lancer, vivre l'eau, le soleil, la chaleur et l'amitié. Chaque famille a apporté un met à partager lors du pique-nique interculturel de fin de journée.



Farandole Fête d'été sur le thème de l'eau

Pour marquer le mois de décembre, chaque groupe a invité ses parents pour un thé aux épices et quelques biscuits maison. Moment de vie ensemble, d'échange, de bricolages, d'histoires et de chants.

Dès septembre 2016, La Farandole, en partenariat avec le secteur Intégration, a accueilli et accompagné pour la quatrième cession les cours de français pour mamans migrantes, animés par l'institut Polycours.

En 2016, un nouveau réduit à poussettes a été créé dans le jardin par le CTC. Le menuisier a cherché les meilleures solutions, afin de respecter la sécurité des enfants et les besoins des familles et répondre aux nécessités des éducatrices qui doivent pouvoir ranger des poussettes trois et quatre places.

La Farandole en tant qu'institution formatrice, a accompagné son apprentie ASE 1^{ère} année dans le groupe des moyens, a soutenu son apprentie ASE 2^{ème} année en secteur écoliers, ainsi qu'une éducatrice en formation HES en secteur nurserie.

Jardin d'enfants communal «Le Pinocchio»

En 2016, 62 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au «Pinocchio».

Cette année, l'équipe éducative du Pinocchio a choisi d'approfondir la thématique des stéréotypes afin d'élargir leur propre pratique professionnelle et l'horizon des filles et des garçons accueillis au Jardin d'enfants. Les éducatrices ont réfléchi au matériel ludique mis à disposition, à la manière de le proposer, ainsi qu'aux activités créatrices proposées. Les éducatrices ont travaillé avec les parents sur leurs représentations, en tentant de sensibiliser certaines familles à une vision égalitaire des filles et des garçons, en les mettant également en lien avec la ludothèque afin d'emprunter des nouveaux jouets sans distinction de sexe.



Jeux de garage

Les enfants ont pu vivre et expérimenter le thème de «La musique» en fabriquant des instruments en matériaux de récupération et en découvrant des instruments de différents pays. Les futurs écoliers 2016 ont eu l'opportunité de vivre une journée «course d'école» au Refuge du Censuy.

Cette année, en sus de la réunion de parents qui permet d'expliciter la pédagogie du Jardin d'enfants, et des entretiens de départ, l'équipe éducative a mis en place pour chaque nouvelle famille un entretien d'intégration. Cet entretien a lieu quelques semaines après l'arrivée de l'enfant, afin de faire le point sur le déroulement du placement en garderie, sur d'éventuelles observations ou difficultés, et est l'occasion d'approfondir la connaissance de l'enfant, d'encourager les familles pour qui la séparation est vécue douloureusement de consolider les liens de confiance, de désamorcer des problématiques naissantes.

Jardin d'enfants communal «Les Lapins bleus»

En 2016, 82 enfants âgés de de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux «Lapins bleus».

Cette année, après de nombreux changements d'éducatrices auxiliaires, une jeune éducatrice ASE a été engagée, afin de compléter durablement l'équipe des Lapins bleus. Une nouvelle équipe, pour de nouveaux challenges, le nombre d'enfants aux Lapins bleus étant en perpétuelle augmentation.

Le partenariat avec l'UAT Kanumera évolue. Les éducatrices ont choisi d'approfondir leurs connaissances théoriques, ainsi que de travailler les notions touchant à l'intégration de la personne âgée et à ses besoins. Le projet d'intégration a été complété par du matériel pédagogique. Afin de préparer et de sensibiliser les enfants, des livres illustrés, des histoires kamishibai ont été mis à disposition des enfants.

L'arrivée en 2016, de Papy Bunny, un grand-papa marionnette géante a été un événement très apprécié par les enfants et les parents. Ce personnage permet de prolonger les liens avec les personnes âgées de Kanumera. Il est d'ailleurs venu par-

ticiper chaque jour aux moments d'accueil du mois de décembre. Les enfants ont été très attentionnés et plein de questions à son égard.



Papy Bunny

Durant cette année, plusieurs enfants en situation particulière ont été accueillis aux Lapins bleus, avec parfois une aide à l'intégration précoce.

Dans un esprit formatif, les Jardins d'enfants ont accueilli plusieurs stagiaires d'observation, afin de leur permettre de découvrir le métier d'éducatrice.

Les Lapins bleus ont participé aux Jardins dans la ville et à la fête du printemps, faisant découvrir aux côtés de la Farandole et des associations du FAR, les nombreuses légumineuses à déguster et faire pousser dans les jardins.

En 2016, l'équipe de direction de la Farandole et des Jardins d'enfants

Lapins bleus et Pinocchio a proposé aux trois équipes éducatives des colloques formatifs communs, ainsi qu'un samedi pédagogique, entre autre sur la thématique « Nous sommes tous migrants » et «Intégrer/Inclure les familles dans nos institutions».

Accueil familial de jour

L'accueil familial de jour articule ses activités autour de trois axes: la relation avec les familles, la collaboration avec les accueillantes en milieu familial et l'administration.

La relation avec les familles

Les coordinatrices ont été disponibles pour écouter les familles et répondre le mieux possible à leurs besoins. 91 nouveaux enfants ont été placés au sein de l'AFJ pour un total de 445 enfants sur l'année (69 sur Crissier et 376 sur Renens), dont 108 dépannages, chez 54 accueillantes (10 sur Crissier et 44 sur Renens). L'AFJ a eu le plaisir d'accueillir 29 nationalités différentes tout au long de l'année 2016: Suisse, Portugal, Brésil, Italie, Algérie, Congo, Côte d'Ivoire, Équateur, Égypte, France, Kosovo, Cap-Vert, Roumanie, Espagne, Pologne, Guinée, Maroc, Turquie, Royaume-Uni, Bosnie et Herzégovine, Cameroun, République Dominicaine, Angola, Sri Lanka, Somalie, Chine, Sénégal, Allemagne et Pays-Bas.

Toujours dans le souci du bien-être des enfants, les coordinatrices ont organisé plusieurs bilans entre les familles et leur accueillante en milieu familial (AMF). Grâce à ces bilans, plusieurs situations délicates ont pu être résolues.

La collaboration avec les accueillantes en milieu familial

Au cours de l'année, 3 accueillantes ont résilié leur contrat pour exercer une autre activité. Afin de recruter de nouvelles accueillantes, les coordinatrices ont examiné 16 dossiers de personnes intéressées. Les coordinatrices ont réalisé 7 enquêtes socio-éducatives pour ne retenir que 5 candidates (3 pour Renens et 2 pour Crissier). La Municipalité a délivré à ces 5 candidates une autorisation d'accueil provisoire pour 18 mois, période pendant laquelle elles entreprennent le cours de préparation à l'activité d'accueillante, organisé par la CIAFJ (Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour). Il est important de savoir que pour la sécurité des enfants, la loi du 20 juin 2006

sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) est devenue plus exigeante, ainsi que les critères pour obtenir une autorisation d'accueillir un ou des enfants à son domicile

Afin de garantir un accueil de qualité auprès des enfants, les coordinatrices ont maintenu un lien régulier avec les accueillantes. De par ce contact, les coordinatrices assurent un contrôle et une surveillance de l'accueil, mais elles sont aussi présentes pour les soutenir dans leur activité auprès des familles. Toujours dans l'optique de la qualité de l'accueil des enfants, les accueillantes en milieu familial ont eu l'occasion de suivre 2 soirées de formation continue. La première abordait le sujet de l'initiation aux livres, avec comme animatrice la présidente de l'association «Osons les livres». Pour la deuxième soirée, les AMF ont eu l'occasion d'aller visiter l'exposition interactive de prévention des incendies et des éléments naturels à l'ECA. Elles ont aussi participé à 3 soirées de groupes de parole, animées par une pédopsychiatre ainsi qu'à une rencontre de soutien organisée par la CIAFJ.

En 2016, les coordinatrices ont initié un travail autour de l'éveil aux livres pour les enfants. Ce projet sera mis progressivement en place jusqu'en 2018, avec des formations continues approfondies sur le récit, ainsi que la création de plusieurs boîtes à livres qui circuleront entre les accueillantes en milieu familial.

L'administration

Après s'être engagée sans compter pendant 25 ans auprès de l'accueil familial de jour, Mme Fanou Desboeufs a pris une retraite bien méritée à la fin février. Pour la remplacer, la ville de Renens a engagé une nouvelle coordinatrice dès le 1er janvier 2016. L'AFJ compte, dès lors, une coordinatrice à 70%, une coordinatrice à 60%, une secrétaire à 40% et une secrétaire à 30%.

Dans un souci de perfectionnement, les coordinatrices ont suivi diverses formations continues ou séances de coordination organisées par l'OAJE, KIBE ou encore par la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé. De plus, comme le demande la LAJE, Mme Nathalie Schneeberger, coordinatrice à l'accueil familial de jour, a commencé la «Formation à la coordination de l'accueil familial de jour» à l'EESP en janvier pour une durée de 22 mois

Cette année, un grand projet a abouti au sein de la structure de l'accueil familial de jour. En effet, les directives ont été revues entièrement, le salaire horaire des AMF a été augmenté et les tarifs ont été réadaptés. Ce travail de longue haleine a été mené par un groupe de travail pluridisciplinaire composé des coordinatrices, responsable RH de Renens, Municipales et chefs de service responsables de l'Enfance de Crissier et Renens ainsi que de la gestionnaire du réseau, afin de prendre en compte à la fois les dimensions financières du point de vue des accueillantes, des communes et des parents. Le modèle retenu, validé par les Municipalités de Renens et de Crissier courant du 3^{ème} trimestre 2016, a fait l'objet d'une séance d'information ayant permis aux AMF de poser leurs nombreuses questions. Tous les contrats ont été renouvelés et la revalorisation sera mise en application le 1er janvier 2017.

Accueil collectif parascolaire

APEMS du Léman -APEMS du 24-Janvier

Au cours de l'année 2016, l'APEMS du Léman a accueilli 61 enfants et l'APEMS du 24-Janvier 84 enfants sur les différentes tranches horaires de la journée. A la rentrée scolaire 2016-2017, l'APEMS du 24-Janvier a aug-

Chiffres au 31 décembre 2016 de l'accueil familial de jour

	Total	Renens	Crissier
Enfants placés	245	201	44
Enfants placés de Crissier à Renens		19	
Enfants placés de Renens à Crissier			7
Nombre d'heures de garde	262'516	215'129	47'387
Accueillantes agréées	51	41	10
Nouvelles accueillantes en 2016	5	3	2
Enquêtes socio-éducatives en 2016	7	3	4
Enquêtes socio-éducatives en cours	2	1	1



Dons APEMS

menté sa capacité d'accueil de 8 places à midi, passant ainsi de 40 à 48.

Cette année scolaire 2015-16, les enfants ont découvert «le continent africain» au travers des diverses activités proposées par l'équipe éducative. Ils ont également participé à un projet de soutien et d'échange avec l'école de Keur Mbaye Danayel au Sénégal, via l'organisation humanitaire

«Des racines et des hommes» présente dans le pays. Les enfants ont réuni du matériel scolaire et des jeux qu'ils ont offerts à cette école qui accueille une centaine d'élèves.

Les enfants des APEMS ont aussi soutenu par leurs dons l'ouverture d'une classe pour de jeunes écoliers de l'école enfantine de Tene Toubab, à l'ouest du Sénégal. En retour, les APEMS ont eu la grande joie de recevoir un courrier du directeur, un puzzle en bois du continent africain, fait spécialement pour l'occasion, ainsi que de très beaux dessins.

Comme chaque année, en fin d'année scolaire, une fête institutionnelle a permis de rassembler familles et

APEMS autour d'un apéritif préparé par les enfants. Lors de ce moment convivial, les enfants ont présenté à leurs parents un chant et une danse dans le décor d'un village africain. Ce moment si particulier permet aux familles de rencontrer d'autres familles, de passer du temps avec l'équipe éducative des APEMS et de découvrir toutes les activités vécues par leurs enfants durant l'année.

Fête au Léman



Sur 187 jours ouvrables en 2016, les APEMS ont accueilli sur les différentes tranches horaires:

Année civile	2015	2016	2015	2016
	APEMS du	APEMS du	APEMS du	APEMS du
	Léman	Léman	24-Janvier	24-janvier
Matin	1889	2415	2431	2897
Midi	4791	5235	5530	5965
Mercredi Midi	838	768	890	1058
Après midi	3332	3356	4237	5400
Jours d'ouverture	185	187	185	187
Moyenne journalière à	32.59	35.13	37.61	40.01
midi				
Moyenne mercredi à midi	22.05	20.21	23.42	27.84

Réfectoire scolaire du **Temple**

Le réfectoire, situé à la salle de paroisse de Renens-Village, est destiné aux élèves de primaire (3e à 8e P). Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis à midi de 11h30 à 13h45 pendant les périodes scolaires.

Il peut accueillir jusqu'à 35 places pour des repas chauds, livrés par le traiteur AFIRO et facturés aux parents au prix de CHF 7.50. En 2016, ce sont 3504 repas (2781 en 2015) qui ont été livrés par le prestataire.

Au 31 décembre 2016, 29 enfants étaient inscrits au réfectoire. La

moyenne des présences s'est située entre 17 et 22 enfants (17 et 24 en 2015) selon les jours et les périodes de l'année (camps de ski, camps d'école). Bien que le taux d'occupation ait légèrement augmenté en 2016, il reste encore des places et il n'y a pas de liste d'attente.

De plus, 10 places «pique-nique» sont également à disposition. Même s'il est vrai que seules deux à trois places sont régulièrement utilisées, tant que les 35 places pour les repas chauds suffisent à satisfaire la demande, les places «pique-nique» sont maintenues, d'autant qu'elles n'ont aucun impact financier pour la commune.

Clinique dentaire scolaire

Tout au long de l'année, la Clinique a mené diverses activités, dans les domaines de la prophylaxie, du dépistage et des soins dentaires. On peut relever notamment:

- le passage de l'assistante en prophylaxie dans les classes des 1-2P. 7P, 9P, DEP, ACC et COES avec diverses animations
- la visite de la Clinique par le groupe des grands de la garderie des Globe-Trotteurs
- la participation à l'animation pour le groupe de «sur le chemin de l'Ecole»

Le temps dévolu au dépistage a été utilisé au maximum. En effet, les enfants des classes 3-6P ont été accueillis dans la salle d'attente où ils ont pu se brosser les dents et suivre l'animation sous forme de jeux, d'informations courtes avant de passer au dépistage. Une partie des dépistages des maladies buccodentaires a pu être réalisée dans une salle du nouveau Collège du Censuy.

Les petits de 6 mois ont reçu un set avec une brosse à dent et un dentifrice à la maison, et les jeunes de 16 ans ont bénéficié d'informations les encourageant à continuer à s'occuper de leur santé dentaire.

Les groupes santé de l'Ecole, les infirmiers/ères scolaires et la Clinique dentaire scolaire ont créé le projet «Hygiène». L'équipe de l'Éprouvette, le laboratoire public de l'UNIL, pré-

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	2016	2015
Moyenne présence														
journalière (arrondies)	17	18	17	18	17	17	20	20	22	21	19	18	19	18
Moyenne inscriptions	19	20	19	20	20	19	23	20	23	24	22	23	21	20
Total repas facturés	345	295	309	264	318	365	20	162	464	234	427	301	3504	2781



Même les dragons ont besoin

d'un contrôle dentaire!

Clinique dentaire

Quelques chiffres	
Dépistages	130 classes pour 2'412 élèves, dont 2'289 ont été contrôlés
Diagnostic	46% des élèves ont une dentition sans aucunes caries, 23% ont des caries
	à soigner, 4% des enfants ne reçoivent pas les soins nécessaires
Rendez-vous	2'074 pris dont 142 manqués (97h)
Patients	642 patients traités, dont 148 nouveaux
Moyens techniques	355 radiographies, 209 photos avec le diagnocam
Prestations	218 h de nettoyages dentaires par l'assistante dentaire, 78h par la médecin
	dentiste
Prophylaxie	19h de démonstrations sur comment se brosser les dents par l'assistante
	dentaire

pare une animation sur le sujet qui sera diffusée auprès des classes primaires, les enseignants proposant conjointement une activité pour les plus petits. La Clinique dentaire scolaire a déjà initié le projet, en apposant des immenses posters dans la salle d'attente pour montrer les gestes d'une bonne hygiène buccale. La suite aura lieu dans les établissements Est et Ouest au printemps et en automne 2017. La Clinique dentaire scolaire distribuera alors aux patients une brosse à dents avec un dentifrice.

Lors du premier rendez-vous les parents remplissent l'anamnèse en français. Il n'est pas toujours certain que les renseignements demandés soient bien compris. Le souhait de la dentiste, soutenu par la Direction Enfance - Cohésion sociale serait de pouvoir faire traduire les documents en plusieurs langues. Trois personnes ont déjà été approchées pour traduire le texte en portugais, albanais et espagnol, ce qui est un bon début.

Les parents sont venus volontiers à la Clinique avec leurs enfants, ils y ont apprécié l'accueil, les soins de prophylaxie et les soins dentaires.

Prestations en faveur des aînés

Réseau des Aînés

Le réseau des Aînés s'est réuni à deux reprises en 2016. Ces réunions permettent des échanges d'informations et de réfléchir à de nouvelles actions en faveur des Ainés à soutenir ou mettre en place.

La réunion d'avril a permis au groupe de travail «Personnes à Mobilité Réduite», de faire part de l'avancée de ses travaux. Ce GT, constitué pour se pencher sur les problèmes de

mobilité dans la ville, a réalisé un énorme travail de repérage pour relever un certain nombre de problèmes, connus mais pas forcément pris en compte lors de la mise en place de projets, comme par exemple la durée des feux, la hauteur des trottoirs, l'absence de mains courantes ou la présence de bancs. Ce travail a abouti à un rapport qui a été transmis à la Municipalité et a débouché sur deux rendez-vous par année avec les services techniques de la Ville pour relayer les problèmes et essayer de trouver des solutions. Le GT a été ravi de l'accueil qui lui a été réservé par les services «Bâtiment et Environnement» et «Environnement et Maintenance», et se réjouit de cette collaboration. A cet égard, le CTC a fourni au groupe de travail un plan de Renens où figurent les propositions d'installation de bancs, les membres du GT vont ainsi pouvoir se rendre sur place pour valider la pertinence des emplacements.

La séance de novembre a donné lieu à un retour sur l'expérience du Senior Living Lab. II s'agit d'un laboratoire interdisciplinaire, piloté par quatre hautes écoles: la Haute Ecole de la Santé La Source (HES-SO), la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD), I'ECAL et la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. Regroupant donc des professionnels des domaines de la santé, du design, de l'ingénierie et de la gestion, il est dédié aux questions de qualité de vie et de bien-être des seniors et de leurs proches-aidants. Son objectif est

d'associer les seniors, dans leur contexte de vie, à la création et au développement de nouveaux produits, services et pratiques à forte valeur ajoutée. Leur projet s'articule autour de 3 axes: alimentation, communication et mobilité en collaboration avec des partenaires privés (Migros, Swisscom, Transports Lausannois).

Suite à la présentation du projet lors de la séance d'automne 2015, un «Café du Savoir» a été organisé à la Buvette de la Salle de Spectacles le 20 janvier 2016. Une vingtaine de participants ont pu ainsi donner leur avis et faire part de leurs expériences sur des questions de transport et de mobilité, en présence des initiateurs du Senior Living Lab et de représentants des Transports lausannois. Certains d'entre eux ont même été contactés par la suite pour d'autres thématiques.

Ce café a été très apprécié par les Aînés qui y ont participé, notamment pour son approche pluridisciplinaire, mêlant designers, entreprises et utilisateurs, pour essayer de dégager des solutions. Les aînés relèvent très souvent des points que d'autres ne voient pas et dont les solutions peuvent être profitables aux autres usagers : mères de famille avec poussette, personnes handicapées, etc.

Fête des aînés

Près de 570 personnes se sont retrouvées à la salle de spectacles le jeudi 9 juin 2016 pour cette nouvelle édition de la Fête annuelle des Aînés.

La Companie Oniriade, composée de Sophie Cornaz et Monica Medaina, a présenté un spectacle où les deux



Fête des Aînés

femmes racontent leurs rêves et leurs histoires, avec humour, profondeur et un brin de malice au travers de chansons.

Grâce à la complicité du soleil, les invités ont eu la chance de pouvoir se rendre sur l'esplanade de la Salle de spectacles où les attendaient tables et parasols pour savourer des rafraîchissements et un buffet. L'accueil et le service ont été assurés par une dynamique équipe de bénévoles, soit des représentantes de l'AVIVO, de l'APREMADOL et de Pro Senectute, ainsi que par des collaborateurs et collaboratrices du service de la Sécurité sociale.

Soirée de préparation à la retraite

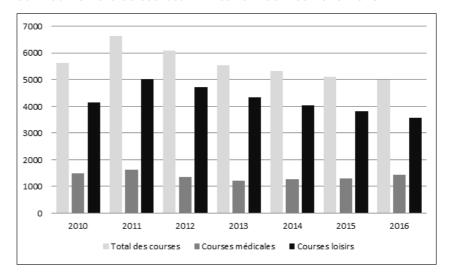
La soirée d'informations sur la préparation à la retraite s'est déroulée le jeudi 8 septembre 2016, à la salle de Spectacles de Renens. Environ 130 personnes sont venues écouter M. Stéphane der Stépanian, Directeur d'AvantAge, programme de formation à la retraite de Pro Senectute, et M. René Goy, Directeur adjoint de Pro Senectute Vaud, leur présenter cette période de la vie à la lumière des différents aspects: personnel, financier, social et administratif. A noter que le passage à la retraite, pour des personnes immigrées, pose des question complexes en terme d'accès aux prestations sociales et de statut de séjour.



Soirée préparation à la retraite

Cette conférence, complétée par la présentation du programme «Age et Migration» de Mme Elma Hadzi-kadunic, a été suivie d'un moment d'échanges et de questions, très apprécié par les invités, auquel ont participé Mme Anne-Laure Duperrex, Agente régionale d'Assurances sociales et Mmes Emilia Oliveira et Patricia Thürer, collaboratrices des Retraites populaires, pour leur expertise, res-

Suivi du nombre de courses THV et Taxi Service 2010-2016



pectivement, de l'AVS et du 2ème pilier. La soirée s'est terminée en toute convivialité par un apéritif.

Octogénaires -Nonagénaires -Centenaires

Depuis janvier 2016, une carte de vœux «maison» de la part du service et de la Municipalité est envoyée à chaque octogénaire, c'est ainsi que 63 femmes et 43 hommes ont reçu une carte d'anniversaire.

En 2016, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 36 personnes (43 en 2015, 28 en 2014, 30 en 2013). A cette occasion, il leur a été remis un cadeau, d'une valeur de CHF 200.-, le livre «Renens de la campagne à la ville» et une corbeille fleurie ou deux bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 4 centenaires, respectivement de 100 ans et 101 ans (5 en 2015, 4 en 2013).

Bons de repas

Cette année, 556 bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI ont reçu 23'232 bons de repas, destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens et Ecublens.

Chaque bénéficiaire reçoit un carnet de 12 bons (CHF 5.- l'unité, soit une valeur de CHF 60.-) par trimestre, équivalent à CHF 240.- par année.

Statistique du nombre de bénéficiaires et de bons par année

Nombre total de :	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Bénéficiaires	556	487	460	443	384	366
Bons reçus	23'232	20'160	17'786	16'800	16'140	15'492

A noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés de la Commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

Transports des personnes à mobilité réduite

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est passé de CHF 3.- à CHF 3.50 en 2014, et CHF 3.60 en 2015, s'alignant ainsi sur le prix base d'un billet de TL, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques (médicales) ou de loisirs.

Pour Renens, en 2016, 195 bénéficiaires (207 en 2015, 204 en 2014) ont effectué 5'004 courses, soit 1'430 courses médicales et 3'574 courses loisirs, subventionnées par la Commune pour un total de CHF 82'054 (CHF 85'099.- en 2015, CHF 91'738.- en 2014).

Sur le total de ces courses, 4'359 (4'331 en 2015) ont été assurées par Taxis Service, soit le 87.11% (84,75% en 2015, 82.85% en 2014).

Le coût moyen par bénéficiaire s'est porté à CHF 420.78 (CHF 410.67 en 2015, CHF 449.69 en 2014). Le coût moyen de la course, quant à lui, a légèrement diminué et s'élève à CHF 16.39 (CHF 16.63 en 2015, CHF 17.22 en 2014).

L'analyse de ces chiffres confirme la tendance à la baisse du nombre total de courses, couplée avec une baisse du nombre de bénéficiaires pour cette année. Il faut savoir que de nombreux bénéficiaires utilisent également d'autres formes de transport, comme le recours aux bénévoles (Croix-Rouge) ou les services de l'association BEMS (Bénévoles Mèbre-Sorge).

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

Intégration

L'année 2016 a été une année chargée pour le Secteur intégration qui a poursuivi et consolidé les projets existants ainsi que développé de nouvelles collaborations et de nouveaux projets dans le cadre du Mini-PIC. La mise en œuvre du Mini-PIC a induit de nombreuses séances de coordination avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) avec lequel la collaboration est excellente. D'autres séances de coordination ont eu lieu au niveau cantonal et national et ont permis d'échanger avec les déléqué-e-s à l'intégration des autres cantons ainsi qu'avec les associations et certains services fédéraux.

Sur le plan du personnel, le Secteur intégration a, pour la cinquième année consécutive, pu compter sur la précieuse collaboration d'une stagiaire qui a participé avec enthousiasme et compétence aux différentes tâches dévolues au Secteur et à la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE); ainsi que, depuis 2015, sur les compétences d'une collègue qui assure à 20% une partie des tâches administratives et financières.

Par ailleurs, des chercheur-se-s et des étudiant-e-s prennent régulièrement contact avec le Secteur intégration pour des demandes d'informations ou des entretiens dans le cadre de leurs mémoires ou pour des recherches ainsi que de projets dans le domaine de la migration, de l'intégration ou



La table ronde de la Fedevaco, 22 novembre 2016

de l'asile. La déléguée a également été sollicitée à plusieurs reprises pour participer à des colloques et à des formations: intervention avec la déléguée cantonale dans le cadre du MPA - IDHEAP (février 2016), table ronde organisée par la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) portant sur le rôle du migrant en qualité d'acteur reconnu du développement (novembre 2016), plateforme romande des professionnel-le-s des contrats de quartier, etc.

De plus, le Secteur intégration soutient l'administration et la société civile en favorisant les partenariats et la mise en réseau des organisations. En effet, une part importante de ses activités consiste à accompagner et soutenir des projets émanant d'associations promouvant l'intégration à Renens. Le Secteur propose également des conseils et une orientation à toute personne faisant appel à ses services.

Enfin, une grande partie de son travail consiste à développer ou à coordonner des activités spécifiques. Parmi celles-ci, nous pouvons citer:

La Fête des Voisins

Fort du succès des années précédentes, la Ville de Renens a renouvelé sa participation au mouvement «Immeubles en Fête» en soutenant l'organisation de la Fête des Voisins à travers le territoire renanais. Le Secteur intégration a ainsi mis à disposition des «kits d'organisation», comprenant



La Fête des Voisins en 2016

des affiches annonçant la fête, des invitations à distribuer aux voisin-e-s, ainsi que des ballons, des badges autocollants et des t-shirts à l'effigie de la fête. Cette année, 15 fêtes ont été organisées à travers toute la ville (rues de Verdeaux, du Simplon, de l'Avenir, de l'Industrie, du Terminus, de la Source; avenues de Florissant, de l'Eglise Catholique, de la Poste: chemins des Pépinières, de Borjod, de la Bruyère, du Chêne; et Place du Marché). Initiées par les habitant-e-s et les concierges, elles se sont déroulées, pour la plupart d'entre elles, le 27 mai sous un soleil radieux. Par ailleurs, il y a eu cette année quelques organisateurs particuliers: l'EVAM, le CRA (en collaboration avec une voisine), le collectif La Baraka et l'Ecole de Cirque de Lausanne ont eux aussi organisé leur Fête des Voisins respective. Les retours ont été très positifs et les organisateurs se sont déclarés prêts à recommencer l'année prochaine. Organisée à Renens depuis cinq ans, la Fête des Voisins est l'occasion de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Cette année encore, la CISE, en collaboration avec une concierge et le Secteur intégration ont organisé la fête qui s'est déroulée d'abord au Parc des Cèdres, pour l'apéritif, puis au Parc S.I. Beaulieu pour le repas canadien (cf. détails sous Chapitre

Le Réseau cohésion sociale

Sous la coordination du Secteur intégration, le Réseau réunit deux fois par an les partenaires du tissu associatif renanais actifs dans le domaine de la cohésion sociale. Plus de trente associations et institutions composent ce réseau dont les membres sont régulièrement présent-e-s aux réunions. Lors de la première séance de l'année, les partenaires ont pu approfondir la question de la gestion du bénévolat grâce à l'intervention fort appréciée de Mme Nadia Piemontesi Pahud, responsable du Secteur Bénévolat auprès de Bénévolat-Vaud, Centre de compétences pour la vie associative. La deuxième rencontre a permis aux différents partenaires de mieux connaître deux des quatre activités qui se déroulent dans le pavillon de la rue de l'Industrie 1, à savoir les cours de français dispensés par Franc-Parler, ainsi que la permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois mise en place dans le cadre du Mini-PIC et assurée par la Fraternité du CSP Vaud, service social spécialisé dans les questions de migration.

Le réseau a également accueilli cette année deux nouveaux membres (l'association Appartenances et la Fraternité du CSP Vaud) et invité des représentantes du Groupe d'accueil des requérants.

Enfin, comme chaque année, le répertoire du Réseau a été mis à jour en décembre et est disponible en format électronique sur le site de la Ville.

Les activités liées à l'apprentissage du français

Séance avec les différents prestataires des cours de francais à Renens

Pour la première fois cette année, le Secteur intégration a organisé dans ses locaux une séance regroupant les différents prestataires de cours de français de Renens. Le but de cet échange était avant tout de permettre aux participant-e-s d'avoir un aperçu de la diversité des offres et des possibilités développées par chaque organisation afin d'orienter au mieux les personnes souhaitant intégrer un cours de français. Une nouvelle rencontre est prévue début 2017.

La Plateforme des cours de français

Le Secteur intégration a participé aux plateformes organisées par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) qui regroupent les différents prestataires de cours de français sur le canton ainsi que les délégué-e-s à l'intégration. Les thèmes abordés lors de ces plateformes recouvraient à la fois des aspects techniques (conventions), mais aussi plus généraux comme par exemple une meilleure identification des différents publics cibles, ou encore les avancées du projet fide (Français en Suisse - apprendre, enseigner, évaluer).

Par ailleurs et vu son succès, le Secteur intégration a réédité le flyer «Du français pour vous à Renens» en décembre. La brochure, qui présente de manière succincte les différentes offres de cours de français à Renens et les autres prestations permettant de pratiquer le français, a été distribuée aux dif-

férents partenaires du Secteur et est disponible sous sa forme électronique sur le site de la Ville. Des nouvelles activités ont été ajoutées cette année: l'atelier créatif de français du Centre Femmes Appartenances, le nouveau cours de préparation à la formation de Lire et Écrire, la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois de la Fraternité du CSP Vaud, ainsi que le Cercle de lecture de Globlivres.



Flyer - Du français pour vous à Renens

· «Polycours»

Financés par le BCI, la Ville de Renens et par l'Institut Polycours, la 3e édition des «Cours de français pour femmes ayant des enfants en structure d'accueil collectif de jour» s'est tenue de septembre 2015 à juin 2016 à raison de 2 heures par semaine, pour un total de 60 heures de cours de français, dans les locaux de la Farandole.

Pour mémoire, ce projet permet à des femmes migrantes ayant des enfants en structure d'accueil collectif de jour à Renens de progresser en français oral et écrit, mais également de prendre confiance en elles et en leurs compétences, notamment à travers les cours de Brain Gym. Les objectifs ont été pleinement atteints cette année avec 5 participantes de 4 nationalités différentes (Serbie, Kosovo, Turquie, Somalie). Outre leurs progrès en français, elles ont aujourd'hui plus d'assurance, sont fières de ce qu'elles ont accomplis et ont noués des liens forts. Cette



année, le groupe de femmes est allé visiter la bibliothèque interculturelle Globlivres. Pour la première fois et pour leur plus grande fierté, les participantes ont reçu une attestation de participation à la formation. Une 4ème session a commencé à la rentrée de septembre 2016 avec 7 femmes inscrites et se terminera en juin 2017.

«1001 Histoires»

Pour la 4ème année consécutive, la Ville de Renens soutient le projet «1001 Histoires» de l'Institut suisse Jeunesse et Médias qui propose à des familles allophones des animations autour de la lecture et de la langue du récit dans leur langue d'origine. L'objectif est d'encourager la lecture et l'écriture à travers la construction d'une représentation positive du livre et ainsi améliorer l'égalité des chances avant l'entrée à l'école. Il semblerait en effet que les enfants en bas âge accèdent plus facilement au langage et à la lecture dans la langue d'accueil s'ils ont été familiarisés au récit et à la narration dans leur langue d'origine dès leur plus jeune âge. Cette année, en concertation avec le Secteur intégration, il a été décidé de cibler les animations sur deux langues: le portugais et l'espagnol. Les animations se sont déroulées à raison d'une fois par mois et par lanque dans les locaux du CRA pour un total de 17 animations.

Ateliers citoyenneté de l'UVAM (Union Vaudoise des Associations Musulmanes)

Le Secteur soutient régulièrement, d'un point de vue financier et organisationnel, les ateliers citoyenneté de l'UVAM, destinés spécifiquement aux femmes. Début 2017, l'UVAM organisera quatre ateliers qui porteront sur la thématique de l'école. Ces ateliers visent les objectifs suivants:

 permettre aux mères et grandsmères d'élèves adolescents issus de la migration de mieux comprendre les enjeux et les problématiques liés au système scolaire et à la gestion des élèves adolescents issus de la migration;

Quelques participantes -Polycours 2016 faciliter la mise en place d'une plateforme d'échanges d'informations et d'expériences entre élèves du secondaire, enseignants du corps professoral et mères (et grands-mères) d'élèves.

«Cours de français écrit et commercial»

Le cours de français écrit et commercial, organisé par l'association Français en jeu, a été soutenu financièrement par le Secteur en 2016. Ce cours, créé afin de combler une lacune dans l'offre des cours de français à Renens, est spécifiquement destiné aux personnes allophones en situation de précarité sociale et économique, disposant d'un niveau B1 en français écrit et oral. Il soutient les participant-e-s dans leur apprentissage du français par l'amélioration de leurs compétences à l'écrit, leur permettant ainsi d'acquérir une plus grande autonomie dans la rédaction de documents personnels ou à visée professionnelle.

Les aides ponctuelles et individuelles

Le Secteur offre une permanence conseil par téléphone ou sur rendezvous. Des personnes passent également directement pour obtenir des renseignements. Toutes sont alors orientées vers les organismes ou associations concernés ou sont personnellement reçues par la déléguée à l'intégration. Les demandes portent notamment sur l'offre de cours de français, la reconnaissance de diplômes étrangers, les recours possibles lors d'une procédure de renvoi, le droit des étrangers, les services d'interprétariat, la naturalisation et la Permanence Info-Natu, la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en Suisse, la recherche de locaux pour des cours de langue et culture d'origine, les associations et leurs offres existantes à Renens, etc.

Le Secteur intégration a également été sollicité à plusieurs reprises pour des aides ponctuelles à l'élaboration de projets. Un soutien a aussi été apporté aux Services de la Ville déposant des projets au BCI.



Les projets réalisés au sein du Programme d'intégration communal (mini-PIC 2014-2017)

Se déployant sur 4 ans, le Mini-PIC, programme d'intégration cantonal dans sa déclinaison communale, a débuté en janvier 2014, impliquant des prises de contact avec de nouveaux acteurs, l'attribution de mandats externes et un monitoring précis des différents projets.

Information et Conseil (pilier 1)

Dans le cadre du Mini-PIC, le Secteur intégration met en place une série de mesures dans le domaine de l'information et du conseil visant à améliorer l'accès à l'information et l'accueil des primo-arrivant-e-s à Renens.

Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité (mesure 3) La formation en communication interculturelle destinée au personnel de la Ville de Renens s'est déroulée du 24 mars au 21 avril sur trois matinées. Le groupe, composé de douze participant-e-s en provenance de plusieurs services (SecSoc, CTC et Finances), a ainsi suivi trois modules de trois heures chacun animé par Mme Véronique Schoeffel, experte reconnue. Une attestation de formation ainsi que mémo en compétences interculturelles (mesure 5) leur ont été remis.

À travers des apports théoriques et des discussions, la formation a notamment abordé des questions liées aux différences de perceptions, aux stéréotypes et aux préjugés; aux différents styles de communication verbale et non verbale: à la définition de la culture et des valeurs culturelles; ainsi qu'à l'identité interculturelle; permettant ainsi aux participant-e-s de tenir compte de la variable interculturelle lors d'interactions avec la population renanaise. Les nombreux échanges de pratiques et d'expérience qui ont ponctué la formation ont permis la création de synergies internes entre personnes travaillant dans des domaines différents.

Au vu d'un bilan très positif, le Secteur intégration réitère cette formation en 2017, toujours pour le personnel de la Ville de Renens et, éventuellement, pour le person-



Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité 2016

nel de l'ARASOL (Assurances sociales et Centre Social Régional de l'Ouest lausannois) et de la Polouest.

<u>Mémo d'accueil pour les nouveaux arrivant-e-s (mesure 5)</u>

Pour rappel, un mémo sur les compétences interculturelles au guichet a été rédigé en 2015 par le Secteur intégration en collaboration avec Mme Véronique Schoeffel et le personnel du SPOP, première volée de la formation en communication interculturelle et à la gestion de la diversité. Ce mémo présenté sous la forme d'une carte «aide-mémoire» de format A5 reprend les points indispensables dont il faut tenir compte dans une situation d'interaction interculturelle. Ce mémo été remis en avril au personnel du SPOP. Il a également été remis au personnel de la Ville de Renens qui a suivi la formation cette année.

Conférences info-apéro (mesure 6)

Le 12 mai, en collaboration avec le CSP Vaud (la Fraternité), le Secteur a organisé un «info-apéro» sur le droit des étrangers durant la pause de midi, permettant de réunir une trentaine de personnes à la Buvette de la Salle de Spectacle de Renens. La conférence portait plus précisément sur les principes qui sous-tendent l'octroi des différents titres de séjour, ainsi que sur les enjeux et les implications pratiques qui découlent des trois textes législatifs principaux (LEtr, LAsi et ALCP). La conférence

s'adressait au personnel communal, aux partenaires du Réseau cohésion sociale et de la plateforme «encouragement précoce», aux membres de la CISE, ainsi qu'aux conseillères et conseillers municipaux. La communication fut donc faite à l'interne. Un mémo élaboré par le CSP Vaud et portant sur le contenu de l'intervention (types d'autorisation de séjour) a été mis à disposition des participant-e-s. La deuxième conférence info-apéro a été organisée le 13 octobre en collaboration avec l'association Appartenances sur le thème de l'interprétariat communautaire et selon la même formule. Un mémo synthétique a également été remis à chaque participant-e.

L'intervention de la représentante du CSP Vaud et celle de la représentante d'Appartenances ont toutes les deux connu un joli succès, suscitant ainsi de nombreuses questions et une riche réflexion, se poursuivant lors de la partie dinatoire. Au vu des échanges constructifs et de l'intérêt des participant-e-s, le bilan de ces conférences est très positif. D'autres conférences de ce type seront proposées en 2017 sur le thème des mariages forcés et de la radicalisation. Les invitations seront également adressées aux collaborateurs/trices de la Polouest, du SDIS Malley Prilly et Renens, ainsi qu'aux directeurs/trices et doyenne-s des écoles primaires et secondaire de Renens.

Espace Info destiné aux primoarrivant-e-s (mesure 9)

Depuis l'automne 2016, en collaboration avec le personnel de la réception, l'Espace Info de la salle d'attente du service Enfance -Cohésion sociale a été remanié selon quatre grands thèmes bien distincts:

les démarches administratives, la famille, la santé et le bien-être, ainsi que «Vivre à Renens».



A l'instar de la nouvelle salle d'attente du SPOP (2015), des posters multilingues sur les trois premiers thèmes ont été installés permettant ainsi aux personnes de mieux trouver les informations recherchées parmi les nombreux flyers et brochures.

Une documentation raisonnée se

référant à ces thèmes est égale-

ment à disposition à la réception.

Elle peut être photocopiée ou distribuée en fonction des besoins. Le Secteur intégration a présenté en détail cette documentation au personnel de la réception, lui permettant d'offrir un bon aperçu du champ socio-associatif renanais. utile pour mieux conseiller la population. Le choix de la documentation est évolutif et pourra être affiné en fonction des demandes. Manifestation d'accueil pour les primo-arrivant-e-s (mesures 11-12) La première manifestation d'accueil pour les nouveaux et nouvelles habitant-e-s de Renens s'est déroulée le 22 septembre, sous un ciel radieux. Cette cérémonie a réuni plus de cent personnes sur le site de Verdeaux. La population a été accueillie par les membres de la Municipalité et a pu échanger tant avec les conseillers/ères municipales que les représentante-s des services de l'Administration et des associations et clubs renanais autour de stands d'information et d'un apéritif dinatoire

En juin 2017, cette cérémonie sera réitérée, sous la coordination de l'Administration générale.

convivial. L'animation musicale a

été assurée par des membres du

groupe Djangologie. Le chapiteau

du cirque Starlight a été loué pour

cette occasion ainsi que pour

d'autres manifestations (1020 Run

et Cap sur l'Ouest), permettant

un partage des infrastructures.

Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois (mesures 15-16) En collaboration avec le CSP Vaud et son service social la Fraternité, la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois pour les migrant-e-s a démarré en avril. Cette permanence gratuite se déroule un mercredi sur deux de 13 heures à 16 heures, dans les locaux

Cérémonie d'accueil des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants 2016



Flyer de la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois

> de la rue de l'Industrie 1. Ce sont ainsi 18 permanences qui ont eu lieu en 2016, permettant la tenue de 62 consultations.

> Chacun-e peut exposer sa demande et se voit conseiller par une travailleur/euse social-e. Les motifs de consultation sont très divers: renouvellement de permis, assurances sociales et prestations sociales, demandes relatives au statut de séjour, au mariage, au logement, au travail, etc. En général, les demandes se traitent en plénum, permettant ainsi de créer des synergies et des solidarités entre les participant-e-s. Si nécessaire, un suivi est proposé sur rendez-vous. Ouverte dans un premier temps uniquement aux Renanais-e-s, la Permanence a été régionalisée à toute la population de l'Ouest lausannois dès le mois d'août. Une inauguration marquant la première année de vie de la Permanence est prévue au printemps 2017 dans les locaux de la rue de l'Industrie 1.

Formation et travail (pilier 2)

Encouragement précoce

<u>Plateforme «Encouragement précoce» (mesures 18-19)</u>

Dans le cadre du 2ème pilier du Mini-PIC ayant pour but de promouvoir et de développer les activités destinées aux familles allophones, le Secteur a mis en place, depuis 2015, un réseau de partenaires réunissant les professionnel-le-s de la Petite Enfance de Renens ainsi que les associations actives dans ce domaine. Cette année, le réseau s'est réuni le 16 juin et a permis aux partenaires de se retrouver pour faire le bilan sur la conférence «Petite enfance et multilinguisme. L'enjeu de la langue maternelle et de la construction d'un lien de confiance entre parents migrants et professionnelle-s de la petite enfance» qui s'est déroulée en novembre 2015; ainsi que sur les ateliers pédagogiques qui ont eu lieu cette année (mesure 20). La discussion sur un mémo récapitulatif présentant les différentes structures d'accueil de jour s'est poursuivie. Enfin, un groupe de travail sur le travail en réseau s'est constitué et a présenté ses réflexions sur la thématique lors de la 2ème plateforme qui s'est déroulée le 3 novembre 2016. Délocalisée au Foyer Sainte-Famille, cette deuxième séance fut également l'occasion de visiter les locaux de cette structure et de poursuivre la discussion autour du mémo récapitulatif dont une première version devrait voir le jour en 2017.

Ateliers pédagogiques 2016 (mesure 20)

Entre mars et mai a eu lieu la formation «Ateliers Encouragement précoce : l'intégration des familles dans les structures d'accueil de la petite enfance - analyse de l'activité», répartie sur deux demi-journées et donnée par Mmes Sylvie Mezzena et Kim Stroumza, chercheuses et professeures à la HETS de Genève. Ces deux ateliers d'une demi-journée chacun étaient axés sur la pratique professionnelle et s'adressaient aux partenaires de la plateforme «Encouragement précoce». Ils étaient inscrits dans le cadre du programme de formation continue des structures ordinaires d'accueil de la petite enfance. Une attestation de formation délivrée par le Centre de formation continue de la HETS de Genève a été remise à chaque participante, ainsi qu'un exemplaire du double DVD utilisé lors des ateliers, pour que chaque structure représentée puisse bénéficier de cet outil pédagogique. La formation sera réitérée en 2017 avec une demi-journée supplémentaire permettant aux participant-e-s d'avoir davantage de temps pour l'apprentissage et les échanges.

«Sur le Chemin de l'Ecole» (mesure 21)

Pour la 8^{ème} année consécutive, le Secteur Intégration de la Ville de Renens a eu le plaisir de proposer le projet «Sur le chemin de l'école» à 19 familles allophones de Renens, pour un total de 20 enfants et 10 nationalités différentes. Les animations se sont déroulées du 19 avril au 22 juin 2016, à



Sur le chemin de l'école, session 2016

raison de 2 heures par semaine le mardi ou le mercredi matin, à choix, dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). Les deux animatrices ont abordé différentes thématiques de manière ludique et interactive afin de préparer les enfants à leur future entrée à l'école. Outre le programme de socialisation au français, les familles ont également bénéficié d'une sensibilisation aux problématiques de la santé grâce à la visite des infirmières scolaires et de l'assistante en prophylaxie dentaire. Enfin, elles ont pu découvrir deux lieux ressources à Renens: la bibliothèque interculturelle Globlivres et, pour la première fois cette année, la ludothèque Le Potiron. Les familles se sont montrées très satisfaites et ravies du projet.

Employabilité

Dans le cadre du Mini-Pic 2014-2017, la Ville de Renens promeut des projets contribuant à l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des personnes migrantes vivant à Renens. Parmi les mesures mises en place figure l'organisation de l'atelier «Mieux écrire pour mieux se former et travailler», ainsi que l'»Atelier créatif de français: une étape vers un emploi».

Ateliers «coaching emploi» et droits et devoirs des employés - Lire et Ecrire en collaboration avec l'ECAP_(mesures 22-23)

Le mandat confié à Lire et Ecrire en collaboration avec l'ECAP a débouché sur l'organisation de l'atelier «Mieux écrire pour mieux se former et travailler» qui a démarré en avril 2016. Globalement, cet atelier gratuit s'adresse aux migrant-e-s établi-e-s durablement dans l'Ouest lausannois (priorité aux renanais-es), parlant français, désirant trouver un emploi, améliorer leurs compétences ou faire

reconnaître leur diplôme ou leur expérience. Il s'agit d'un cours hebdomadaire de lecture et d'écriture dans les locaux de la rue de l'Avenir 6 axé sur le projet professionnel de chacun-e, de six ateliers «Vos droits au travail» animés par l'ECAP, ainsi que de la possibilité de participer à un cours complémentaire de Lire et Ecrire.

Les six premières participantes sont des femmes qui ne sont ni au RI, ni au chômage: elles habitent toutes depuis plusieurs années dans la région (trois d'entre elles habitent Renens, une à Ecublens et deux à Bussigny) et visent une amélioration de leur français pour des raisons professionnelles ou de formation. Celles qui travaillent souhaitent pouvoir évoluer: passer des nettoyages à la vente, reprendre, avec confiance, un emploi en lien avec une formation ancienne (CFC d'employée de commerce), mieux rédiger au travail (aide-soignante). Une personne a obtenu un stage depuis le début du cours qui n'a malheureusement pas débouché sur un emploi. Enfin, sur les deux personnes qui ne sont pas en emploi. l'une améliore son niveau d'écrit en vue d'une formation et l'autre n'a pas de réel projet, son état de santé ne le permettant actuellement pas.

Ateliers d'encouragement à l'emploi des femmes migrantes - Appartenances (mesure 24)

En collaboration avec le Centre Femmes Appartenances, le Secteur a mis en place un «Atelier créatif de français: une étape vers un emploi» qui a démarré en septembre 2015 (deux sessions annuelles) dans le pavillon de la rue de l'Industrie 1. Il s'agit d'un cours bihebdomadaire qui s'adresse à des femmes migrantes accompagnées ou non par leurs enfants d'âge préscolaire (une collaboration avec la directrice de la Farandole per-

Flyer Centre Femmes Appartenances -Atelier créatif de français: une étape vers un emploi



met de proposer une solution de garde), ayant quelques notions de français et désirant initier un projet d'insertion socioprofessionnelle. L'objectif de cet atelier est de (re)prendre confiance en soi et de poursuivre son apprentissage du français afin de mieux comprendre et s'exprimer, tant à l'oral qu'à l'écrit. Les activités de cet atelier gratuit, avec comme support leur expérience et leurs ressources, vont permettre aux participantes de travailler la langue française à travers des mises en situation de la vie quotidienne et des tâches pratiques de la vie professionnelle. Les deux premières sessions ont permis à 13 participantes (Syrie, Erythrée, Portugal, Kosovo, Afghanistan, Espagne, Bosnie, Tibet, République Dominicaine, Italie, Sri Lanka) de suivre la formation; malgré leurs situations personnelles parfois difficiles, 8 d'entre elles ont reçu une attestation d'objectifs atteints.

La troisième session a démarré en septembre 2016 et réunit 10 femmes (Macédoine, Espagne, Pérou, Kosovo, Sri Lanka, Italie). Pour certaines d'entre elles, il s'agit de leur première participation à ce type d'atelier et, suite à une évaluation de leurs besoins, l'élément marquant ressorti est celui du manque de confiance en soi dans l'expression. Cette session prendra fin en janvier 2017.

Compréhension et intégration sociale (pilier3)

Contrat de quartier (mesure 26)
Un mandat d'accompagnement
pour la mise en œuvre d'un contrat de quartier (CQ) à Renens a
été confié à l'association Droit de
Cité en novembre 2014. Une première recherche exploratoire a mis
en évidence la pertinence d'agir
sur l'ensemble du secteur sud de

la gare (sur les communes de

Balade urbaine du 1^{er} septembre 2016



Renens et Chavannes-près-Renens). Dans le but de préciser le périmètre du futur contrat de quartier devenu intercommunal (CQI). Droit de Cité a rencontré. entre avril 2015 et mai 2016, en concertation avec le Secteur intégration, quelques acteurs-clés de Renens et Chavannes-près-Renens: le politique pour sa vision stratégique; l'administration pour sa connaissance du terrain; le tissu associatif et la population pour leur expertise locale. Ces entretiens ont permis de préciser les contours du futur CQI et d'identifier un petit groupe d'habitant-e-s intéressé-es par cette démarche. Une première rencontre a eu lieu en juillet et a permis aux personnes présentes de faire connaissance et de réfléchir ensemble aux prochaines étapes.

Le 1er septembre, une balade urbaine a permis aux habitant-e-s de mieux découvrir le quartier concerné. Plus d'une trentaine de personnes y ont participé. Elles ont pu faire connaissance et échanger à l'issue de cette balade autour d'un apéritif organisé dans la cour de Pont 12, un atelier d'architectes basé dans l'ancienne usine de chocolats Perrier. Une première conférence de quartier a eu lieu le 6 octobre à la Buvette de la Salle de spectacles, marquant ainsi le lancement officiel du CQI. Celleci a également réuni plus de trente personnes. A cette occasion, le groupe quartier s'est constitué. Les participant-e-s ont pu s'inscrire aux 3 thèmes d'ateliers (vie de quartier, aménagement urbain et liens intergénérationnels). Ce fut également l'occasion de présenter la chargée de projet engagée par la Ville de Renens pour une durée de 3 ans (sous réserve de l'acceptation des projets et du budget du Mini-PIC 2).

<u>«Formation en communication interculturelle pour les concierges» (mesure 27)</u>

La 5^{ème} édition de la formation en communication interculturelle pour les concierges d'immeubles s'est déroulée en début d'année 2016. Sept concierges ont suivi les quatre matinées de cours durant lesquelles ils et elles ont pu, au travers d'échanges d'expériences, d'extraits de films et d'interventions théoriques, initier une réflexion sur la communication interculturelle et la gestion de con-

flit. Les thèmes abordés leur ont permis de mieux comprendre et gérer les interactions interculturelles avec les habitant-e-s de leur immeuble et d'avoir ainsi davantage d'outils pour assumer leurs tâches avec succès au quotidien. En 2017, la formation sera reconduite selon de nouvelles modalités. En effet, afin d'assurer une dynamique intéressante, il est prévu désormais d'organiser la formation de base (4 matinées) telle que proposée jusqu'à présent et l'année suivante des modules de formation complémentaires (2 fois 3 soirées) destinés aux concierges ayant suivi la formation de base. Ces modules d'approfondissement concernent la sensibilisation aux primo-arrivant-e-s, ainsi que la médiation et gestion de conflits.

En 2018, en plus de la formation de base pour les concierges d'immeubles, un module d'introduction à la diversité culturelle dans les immeubles d'habitation sera proposé par la même formatrice au personnel travaillant dans les gérances et aux propriétaires d'immeubles locatifs

Journée des associations (mesures 28 et 25)

Une demi-journée de formation sur la thématique de la migration et de l'emploi sera organisée le 26 octobre 2017 à l'attention des associations de Renens et environs Suite à la séance du Réseau cohésion sociale du 8 septembre 2016, un Groupe de travail s'est constitué pour faire des propositions quant au contenu et au format de cette formation. Le Groupe de travail est constitué par le Secteur intégration, un-e représentant-e de la Pastorale œcuménique dans le monde du travail, de Français en Jeu, de Lire et Ecrire,

Formation en communication interculturelle pour les concierges, volée 2016



de Palimé, de Globlivres, de Femmes Solidaires sans Frontières, et du Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport. Cette demijournée s'achèvera par un concert d'Elina Duni qui se déroulera à la Salle de Spectacles et sera ouvert à un public plus large.

La Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)

Organe extrapar-

lementaire, la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tout-e-s les habitant-e-s suisses et étrangers séjournant dans la commune. Elle est composée d'une vingtaine de membres représentant les communautés étrangères, les partis politiques présents au Conseil communal, ainsi que les milieux institutionnels, associatifs, religieux, économiques et scolaires (parents et enseignant-e-s).

Cette année, la composition de la CISE a été revue car le mandat de ses membres s'est achevé en juin 2016, avec la fin de législature. Mmes Line Zuercher (représentante de la paroisse protestante), Keka Garcia (représentante de l'Amérique latine), Dominique Perret (représentante du parti PLR), Ruth Samin (représentante du personnel enseignant) et M. Déo Negamiyimana (représentant du FAR) ont décidé de quitter la CISE. Les partis politiques ont également (re)proposer l'un de leurs membres pour les représenter pour la législature 2016-2021. Le début de la nouvelle législature fut l'occasion d'accueillir Mmes Marie Schneider (pour le parti Fourmi rouge) et Geneviève Bonzon (pour le parti UDC), ainsi que MM. Johnson Bastidas (pour l'Amérique latine) et Joao Guedes (pour le FAR).

Les manifestations et évènements suivants ont marqué l'année 2016:

 Le 19 mars, la CISE a participé à la Fête du Printemps organisée par le FAR. Le temps fut fort ensoleillé et la fête s'est très bien déroulée autour du thème des légumineuses. À cette occasion, la CISE est devenue la marraine d'un jardin potager. Les jardins et les plantages ont été l'occasion de moments de partages et d'échanges, créant ainsi du lien social.

- Le 28 mai 2016, la CISE a été conviée par la Chambre Cantonale Consultative des Immigrés (CCCI) pour une rencontre sur le thème de la naturalisation avec les Commissions communales suissesimmigrés (CCSI) vaudoises au Château de Rolle. À cette occasion, un membre de la CISE a présenté le fonctionnement de la Permanence Info-Natu
 - La CISE, en collaboration avec le Secteur intégration de la Ville de Renens, a activement soutenu la Fête des Voisins qui s'est déroulée le 27 mai dans un premier temps au Parc des Cèdres, pour prendre l'apéritif, puis au Parc S.I. Beaulieu, pour partager le repas canadien. Organisée avec le soutien d'une concierge (ayant participé à la formation en communication interculturelle pour les concierges en 2014), cette fête fut une jolie réussite réunissant une septantaine de personnes, enfants et adultes, autour d'un large buffet canadien. L'ambiance festive a été assurée par des membres de l'ACPns - Os Minhotos pour l'animation musicale. La météo était elle aussi au rendez-vous pour cette soirée qui a permis aux habitant-e-s des immeubles et du quartier de se retrouver dans une ambiance chaleureuse propice aux échanges interculturels et intergénérationnels.



La Fête des Voisins de la CISE, 2016

 Du 15 au 21 août, en écho à la Semaine d'actions contre le racisme qui a lieu chaque année au mois de mars, la CISE et le Secteur ont mis sur pied une partie



L'expo UNIA sur la Place du Marché, 2016

de l'exposition d'UNIA intitulée «Baraques, xénophobie et enfants cachés» sur la Place du Marché. Cette exposition itinérante avait pour objectif de démontrer à la population quelles étaient les conditions de vie et de travail des personnes recrutées sous le statut de saisonnier en Suisse jusqu'en 2002, et de sensibiliser cette dernière aux conditions actuelles des migrant-e-s au bénéfice d'une autorisation de séjour de courte durée. Initialement composée de la reconstitution d'une baraque de saisonnier et de huit panneaux photographiques, l'exposition à Renens comprenait uniquement les panneaux photographiques. En outre, UNIA a mis à disposition près de 80 brochures «Baraques, xénophobie et enfants cachés» et un flyer. Des membres de la CISE et de la Permanence Info-Natu, ainsi que le Secteur ont été présents à des moments fixes pour informer et répondre aux questions de la population, suscitant ainsi bon nombre de discussions et de débats sur le sujet. Le soleil était au rendez-vous toute la semaine et l'exposition a connu un joli succès auprès de la population. Le transport des panneaux a quant à lui été assuré par le Centre Technique Communal - CTC.

Le 27 octobre, la CISE a eu l'occasion de découvrir le **Centre de traitement des déchets par incinération - TRIDEL** à Lausanne. La visite guidée des installations a

Visite de TRIDEL



permis à chacun-e d'observer les différentes étapes du cheminement d'un sac poubelle jusqu'à son incinération.

- Le 8 novembre, la CISE a participé à la cérémonie de remise des Mérites de la Ville. Comme chaque année, ses membres ont proposé 3 organisations et personnalités pour le Mérite de l'intégration. La Municipalité a décidé d'honorer l'association Palimé, pour son engagement en faveur de la promotion de la diversité et de la cohésion sociale.
- · Le projet «Parents référents» a été initié cette année par le groupe de travail «école» et le Secteur intégration. Il a pour but de faciliter la communication entre l'école et les familles non francophones en constituant un groupe de parents référents de chaque communauté linguistique présente à Renens, désireux d'aider d'autres parents, en leur expliquant le fonctionnement de l'école, en traduisant un document ou en répondant à différentes questions. Une information a été transmise aux parents en avril 2016. Le groupe de travail a alors organisé une soirée d'information avec le soutien du Secteur pour les personnes intéressées par le projet, le 21 juin à la Buvette de la Salle de Spectacles. Par la suite, la charte d'engagement et de confidentialité été signée par les personnes intéressées par le projet. Un répertoire recensant les parents référents a été distribué à tous les parents d'élèves renanais. Au total, ce sont 22 parents représentant 12 langues (français, anglais, allemand, italien, portugais, albanais, russe, polonais, tchèque/ slovaque, arabe, chinois et lingala) qui ont signé la charte.
- Un encart «Ensemble ici» de deux pages a été publié dans le Carrefour Info de décembre. Quelques membres de la CISE ont ainsi eu l'occasion d'exposer les différentes définitions se rapportant aux statuts et droits de séjour des personnes immigrées, illustrées par des extraits d'entretiens d'un couple arrivé à Renens dans les années 1960 et d'une personne sans-papiers.
- Enfin, la CISE a proposé, pour la seconde fois, une action de Noël particulière en faveur des requérant-e-s accueilli-e-s sur le territoire

renanais: Renens solidaire! En effet, afin que les habitant-e-s et les associations de Renens et alentours puissent témoigner de leur solidarité et de leur ouverture d'esprit en cette période de fin d'année, la CISE leur a proposé d'accueillir, entre le 22 et le 28 décembre, un ou plusieurs requérante-s à leur table de Noël: près de 25 requérant-e-s ont ainsi partagé un ou plusieurs repas avec des familles de Renens et environs.

En 2016, la CISE a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets et d'évènements liés aux questions de migration et d'intégration. La Commission a ainsi soutenu: le Forum des associations socioculturelles de Renens (FAR) pour sa Fête du Printemps, les Editions Antipodes pour la réimpression de l'ouvrage «El-Medina, entre ici et làbas», l'AVIVO et le Groupe Intergénérationnel de Renens pour son projet annuel à l'occasion de la journée des aîné-e-s, le Centre pour la Promotion de l'Ecriture et la Liberté d'Expression (CEPELE) pour son projet «Fureur de Lire», la bibliothèque interculturelle Globlivres pour son projet La Nuit des contes, M. Ricardo da Silva pour son spectacle Fado organisé dans le cadre de son travail de maturité, ainsi que la Paroisse catholique romaine Saint-François d'Assise pour sa Fête des communautés.

Permanence Info-Natu

Depuis 2003, l'équipe de la Permanence Info-Natu accueille et accompagne toute personne habitant Renens dans ses démarches de naturalisation. Cette année, deux nouvelles animatrices ont rejoint l'équipe de cette prestation initiée par la CISE et pionnière en Suisse; elles ont pu, après une période de formation, animer des groupes. Ayant rejoint la commission de naturalisation, une animatrice a quitté l'équipe d'animation en été 2016.

En 2016, 14 permanences ont été organisées et ont eu lieu comme toujours à la bibliothèque interculturelle Globlivres, les premiers mardis du mois à 19h aux dates suivantes: 2 février, 1er mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 1er novembre et 6 décembre. Les permanences supplémentaires se sont également déroulées dans les locaux de Globlivres, mais ont débuté à 18h: 22 mars, 17 mai et 18 octobre. La permanence supplémentaire du

20 septembre a été pour la 1ère fois délocalisée à la bibliothèque du Léman

Lors des 14 permanences de l'année écoulée, l'équipe de la Permanence a enregistré 304 participations (270 en 2015), représentant ainsi 35 nationalités (29 en 2015). La plupart (72%) sont originaires d'Europe avec une surreprésentation de l'Italie (15% des participant-e-s, 46 passages). Viennent ensuite le Kosovo (42 passages), le Portugal (34) et l'Espagne (33).

Le mois de novembre a connu une affluence exceptionnelle avec 42 participations enregistrées (24 en novembre 2015), tandis que les deuxièmes permanences de mai et d'octobre (débutant à 18h) ont connu la plus faible affluence (15 et 16 personnes). Les participant-e-s vivent en moyenne en Suisse depuis 18 ans et viennent 2 fois à la Permanence.

Le 21 avril, sur proposition de la Municipalité, des animateurs/trices de la Permanence ont accompagné quelques candidat-e-s à la séance du Conseil communal, leur permettant ainsi de se familiariser davantage avec le fonctionnement du pouvoir législatif renanais.

Le 12 novembre a eu lieu la première demi-journée de formation permettant aux animateurs/trices d'acquérir des outils et méthodes sur la formation d'adultes, des notions de base en dynamique de groupe et de réfléchir sur leur rôle de formateur/trice au sein de la Permanence. La seconde demi-journée aura quant à elle lieu début 2017.

Flyer de la Permanence Info-Natu, dates 2017



La fête de la Permanence et de la CISE a réuni une septantaine de personnes (Municipalité, animateurs/trices et participant-e-s de la Permanence, membres et anciens membres de la CISE) autour d'un abondant buffet canadien à la Buvette de la Salle de spectacles le 7 décembre.

Prestations sociales diverses du service Enfance - Cohésion sociale

Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles ou présentées par les assistants sociaux du CSR, plus rarement par l'agence d'assurances sociales ou directement à la direction du service par des personnes en situation financière précaire. Ces aides ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et représentent donc des «coups de pouce» ponctuels.

Les demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de camps de vacances ainsi que des devoirs accompagnés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2016, 122 personnes ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 23'205.90

Sur ces 122 personnes:

- 79 enfants sont concernés pour des aides de financement aux camps scolaires, camps de vacances et devoirs accompagnés pour un montant de CHF 9'305.-
- 43 familles ou personnes seules sont concernées par des situations présentées par les assistants sociaux du CSR, par l'agence d'assurances sociales ou directement à la direction du service par des per-

sonnes en situation financière précaire, pour un montant de CHF 13'900.90.

Fonds des activités sociales

Ce fonds d'un montant de CHF 100.n'a pas été utilisé en 2016.

PET (anciennement ETS) au sein de l'Administration communale

Les programmes d'emploi temporaire (PET) portent sur des activités en lien direct avec la réalité professionnelle et permettent à leurs bénéficiaires de se former par la pratique ou d'acquérir davantage d'expérience en vue d'une réinsertion professionnelle. En 2005, l'administration communale a ouvert quatre Programmes d'Emploi Temporaire, qui sont depuis régulièrement utilisés.

Durant l'année 2016, cinq personnes ont occupé successivement le poste «d'ambassadeur du tri» mis à disposition au Service Environnement-Maintenance et deux personnes ont effectué un programme d'intendance à la crèche «le Tournesol» et à la garderie «les Globe-Trotteurs». A l'issue d'un PET en intendance, une participante a pu être engagée par la commune pour un poste fixe d'employée de maison à l'UAPE du Censuy.

Relations avec les institutions sociales, aînés et petite enfance de Renens

En 2016, la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici:

Services de l'entraide familiale

EFRE - permanence «contact-chômage»

La permanence Contact-chômage, situé à la rue de l'Avenir 25, est ouverte, depuis le 22 août 2016, le lundi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30, le jeudi de 9h00 à 11h30, soit une demi-journée en moins par rapport à 2015.

Les chômeurs peuvent y échanger et rencontrer un soutien dans la rédaction de leurs curriculum vitae et leurs lettres de motivation. Ce service est gratuit pour les chômeurs de l'Ouest lausannois, puisque les sept communes avoisinantes le subventionnent.

Pour l'année 2016, la Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois a décidé de maintenir la subvention globale à CHF 24'000.-, chaque commune étant libre d'augmenter sa participation.

Sur la base des CHF 24'000.-, la participation de Renens pour 2016 se monte à CHF 17'769.25 (CHF 16'545.- en 2015), calculé sur le taux de fréquentation du 1er semestre 2015. Compte tenu des coûts réels assumés par l'EFRE ainsi que du fort taux de chômage renanais, la Municipalité a accepté de compléter sa participation, pour un montant de CHF 4'442.30 pour l'année 2016 (CHF 4'135.- en 2015).

La subvention totale de la Ville de Renens se monte ainsi à CHF 22'211.55 (CHF 20'680.- en 2015).

En 2016, la permanence a effectué 123 ouvertures (137 en 2015, 132 en 2014) et accueilli 1'050 personnes (1'039 en 2015, 1'028 en 2014) dont 754 Renanais (738 en 2015, 712 en 2014). Ce service a établi 1'099 curriculum vitae (1'419 en 2015, 1'525 en 2014) et rédigé 3'518 lettres de motivation (3'975 en 2015, 4'224 en 2014).

EFRE - «vestiaire»

Le Vestiaire de l'EFRE est situé à la rue de l'Avenir 25 et s'ouvre à toute personne désireuse d'acheter des habits, chaussures, jouets ou vaisselle à très bon prix, ou de les mettre en vente. Le Vestiaire est ouvert les

Secours communaux - Évolution des coûts

Anné e	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Enfants	79	84	57	52	63	49	49
Familles	43	49	40	43	49	45	41
Nombre total de							
personnes aidées	122	133	97	95	112	94	90
Montants	CHF 23'205.90	CHF 25'929.40	CHF 23'893.05	CHF 18'416.20	CHF 22'426.50	CHF 24'483.00	CHF 21'900.00



mardis et jeudis après-midi sauf pendant les vacances scolaires.

La subvention annuelle de CHF 24'980.50 de la Ville de Renens couvre le loyer du bureau et du Vestiaire

EFRE - Ludothèque le «Potiron» de l'EFRE

La ludothèque Le Potiron située à la rue de la Source 2, est animée par 12 bénévoles et une ludothécaire rémunérée à 20%. La ludothèque est ouverte les mardis soir, les mercredis après-midi et les jeudis soir, elle est fermée pendant les vacances scolaires.

88 familles de Renens et environs ont fréquenté régulièrement ses locaux lors des 116 ouvertures, 50 nouveaux membres ont été inscrits et la ludothèque a prêté 1'004 jeux et jouets. 667 jeux et jouets sont proposés au prêt, dont 110 nouveaux jeux achetés durant l'année.

Les 12 bénévoles ont travaillé 1'453 heures en 2016 et Mme Karine Richard a réussi son diplôme de ludothécaire au mois de mai 2016, après une formation soutenue et intense.

Outre les animations jeux à la ludothèque le premier mercredi de chaque mois, celle-ci a été présente avec des jeux géants le 10 février dans le Centre Métropole, le 17 août à la Piscine de Renens et le 3 septembre sur la place du Marché. La ludothèque a également participé aux Jeux intergénérationnels le 1er octobre et a accueilli plusieurs classes enfantines dans ses locaux.

Le site internet du Potiron, ainsi que la page Facebook sont actualisés régulièrement et renseignent sur toutes les activités de la ludothèque.

La ludothèque a été évaluée par Procap Suisse et a été déclarée « AC-CESSIBLE » pour les personnes avec handicap.

En 2016, la Ville de Renens a soutenu la ludothèque à hauteur de CHF 22'200.-, comprenant la participation de CHF 12'000.- à la rémunération de la ludothécaire à 20% et du loyer et des charges du local de la rue de la Source 2 d'un montant de CHF 10'200.-

Relations avec les institutions liées à la petite enfance

Le service Enfance - Cohésion sociale entretient des relations régulières et soutient financièrement le Jardin d'enfants de Florissant, Ruisseau d'amitié, l'association «Aux quatre coins» et l'atelier «Aux quatre couleurs». A noter que le jardin d'enfants de Florissant est ouvert 4 matinées par semaine et offre une dizaine de places d'accueil, en complément des jardins d'enfants communaux.

Liens avec les associations partenaires aînés

Le service Enfance - Cohésion sociale entretient des relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés et soutient financièrement diverses associations en lien avec les Aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, Rayons de soleil, le Groupe Gym du 3ème âge, le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens, Pro Senectute et Pro-XY.

Relations avec des organismes intercommunaux ou régionaux

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois

La Direction Enfance - Cohésion sociale participe aux travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2016, sous la présidence de Mme Anne Bourquin Büchi, Municipale à Prilly, puis de celle de Mme Anne Merminod, Municipale à St-Sulpice. En dehors du suivi des échanges d'informations sur l'évolution des diverses activités sociales des partenaires présents, les principaux sujets abordés durant l'année ont été les suivants :

- Problèmes liés à l'hébergement d'urgence et aux logements de transition. Suivi des travaux du groupe de travail «logement» pour l'étude de la mise en place d'une antenne de la Fondation Apollo dans l'Ouest lausannois.
- Présentation du service «conseil en périnatalité» de la Fondation Profa Renens et Ouest lausannois.
- Validation des budgets de Français en Jeu, de l'EFRE et du Défi.

Politique régionale de l'enfance

Lausanne région, par le biais de cette commission, a repris ses travaux après le début de la nouvelle législature. Outre le fait qu'il s'agit d'une plateforme d'échange et de mise en commun des questions et expériences, ses membres ont décidé de mettre l'accent sur les perspectives de la nouvelle loi sur l'accueil de l'enfance (en cours de discussion en automne 2016) et l'application de l'article constitutionnel 63 A, afin d'anticiper certains aspects: les bénéfices d'un accueil parascolaire universel en terme d'encouragement précoce et les condition de mise en place de l'EIAP (établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire primaire) qui sera l'organe fixant les normes de l'accueil parascolaire.

Politique régionale de l'emploi des jeunes

Lausanne région a également une commission visant à agir à la source des changements et des difficultés que peuvent rencontrer les jeunes pour s'insérer professionnellement, dimension très complémentaire des politiques sociales puisque le canton de Vaud a mis en place un programme destiné aux jeunes qui risquent d'être marginalisés en raison d'une absence de formation. Cette commission a participé au salon de l'apprentissage, en décembre 2016.

Politique régionale des seniors

Lausanne région a une commission Senior, qui met en commun les différentes politiques communales destinées aux seniors, ou les moyens de développer ces politiques. Lors d'un premier échange, il a été question de logement, de mobilité mais aussi, de mesures plus participatives. L'idée est de développer un aspect plus spécifiquement en 2017, en s'appuyant sur des plus grandes communes, comme celle de Lausanne.

Centre social régional (CSR -ARASOL)

Le/la Municipal/ e en charge

d'Enfance - Cohésion sociale siège au comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois, qui regroupe toutes les communes du district à l'exception de Prilly.

Les séances 2016 ont notamment porté sur les sujets suivants:

- Les comptes 2015 et le budget 2017 de l'Association
- Traitement des dossiers des PC Familles à Lausanne
- Modifications de la LASV (Loi sur l'Aide Sociale Vaudoise), notamment dans la prise en charge des jeunes de 18 à 25 ans

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leur rapport d'activité 2016.

Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Prilly, couvre les communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Cet office est notre partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «co-hésion sociale».

De plus, l'ORPOL nous transmet les statistiques établies par «Statistique Vaud» pour le district de l'Ouest lausannois. Ces statistiques sont régulièrement transmises à la Municipalité, ainsi qu'au Conseil communal dans le cadre du communiqué de la Municipalité au mois de novembre.

Programme Bio+OL

Créé à l'initiative de Renens, en 2004, le programme BIO+OL bénéficie d'une subvention annuelle en fonction du nombre de mesures effectives.

Sa mission est de recevoir rapidement et, sans trop de démarches administratives, des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan complet de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2016, la structure BIO+ a accueilli 52 participants pour un total de 74 mesures, incluant 22 renouvellements.

Pour ce qui concerne la commune de Renens, 23 jeunes ont été suivis pour un total de 39 mesures, équivalent à un montant de CHF 75'660.-. Au 31 décembre 2016, 8 participants ont terminé la mesure, pour les 15 autres participants, la mesure est se poursuit sur 2017.

Cette année, la mesure a accueilli davantage de filles (57%) que de garçons (43%). En 2016, la moyenne d'âge des participants se situe à 18.8 ans, moins élevée que l'année précédente (19.2 ans). Pour la répartition en fonction des nationalités, 39% sont de nationalité suisse, 26% au bénéfice d'un permis C, 26% au bénéfice d'un permis B, et aucun participant au bénéfice d'un permis F. Concernant la provenance des participants, 62% de jeunes ont été orientés par le Guichet de la Transition 1 (T 1), 27% de jeunes ont été orientés par le réseau professionnel (CSR, ORP, TSP, EVAM), et 11% de jeunes ont contacté la mesure sur recommandation de leur entourage (parents, grands-parents, amis).

Statistiques des demandeurs d'emploi de l'ORPOL

Commune de Renens	Décembre 2012	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2015	Décembre 2016						
Total des demandeurs d'emploi	1198	1230	1126	1102	1058						
Total des chômeurs	913	913	845	788	719						
Demandeurs d'emploi - Hommes	671	705	675	679	646						
Demandeuses d'emploi - Femmes	527	525	451	423	412						
Demandeurs d'emploi - Suisses	379	380	370	337	328						
Demandeurs d'emploi - Etrangers	819	850	756	765	730						
Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans	45	50	46	39	43						
Demandeurs d'emploi: 50 à 59 ans	184	207	196	188	185						
Demandeurs d'emploi: 40 à 49 ans	268	280	283	254	248						
Demandeurs d'emploi: 30 à 39 ans	347	373	320	310	309						
Demandeurs d'emploi: 20 à 29 ans	323	291	259	278	263						
Demandeurs d'emploi < 20 ans	31	29	22	33	10						
Nouvelles inscriptions du mois	136	161	156	169	138						
Annulation du mois	90	109	112	101	97						
Population active selon le recensement de 2010	10'037	10'037	10'037	10'037	10'037						
Taux de chômage	9.1	9.1	8.4	7.9	7.2						

Le niveau scolaire des participants se répartit comme suit: 4% ont terminé leur scolarité en Classe R. 13% ont terminé leur scolarité en Classe de Développement, 44% ont effectué leur scolarité en voie VSO, 17% en voie VSG, et 22% des participants ont terminé leur scolarité en Classe d'accueil, en école privée ou ont suivi leur scolarité à l'étranger. Parmi eux, 52% ont obtenu leur certificat de fin de scolarité contre 48% qui ne l'ont pas obtenu. Ces données indiquent que la majorité des participants a terminé sa scolarité avec un faible niveau et montrent qu'un grand nombre de jeunes n'ont pas réussi à obtenir leur certificat de fin de scolarité. Le fait de suivre une scolarité à l'étranger est également un facteur qui peut rendre plus difficile l'insertion avec une formation qualifiante.

Pour ce qui concerne la solution professionnelle trouvée au terme de la mesure, les données suivantes concernent les 8 participants qui ont terminé la mesure en 2016: 4 ont pu entrer dans une formation ou un emploi, 3 ont débuté une autre mesure (SEMO, MIS) au terme de leur suivi au BIO+, 1 des participants ont abandonné la mesure en cours de route. Il est à relever que les situations personnelles et sociales difficiles ne permettent pas aux jeunes de se projeter dans un projet de formation.

Tout est donc mis en œuvre pour mobiliser les professionnels afin de permettre à ces jeunes de sortir de l'impasse et trouver des solutions: le suivi individualisé qui permet d'établir un lien de confiance avec le jeune, la collaboration avec les différents partenaires professionnels (T1, CSR, Départ, TSP, Appartenances, etc.) et le travail avec le réseau proche du jeune : la famille, les personnes de confiance ainsi que le réseau professionnel de BIO+.

Dès 2015, la Municipalité a accepté le principe de financement de la structure BIO+OL par un budget annuel minimum garanti, correspondant à 30 mesures à CHF 1'940.-, soit CHF 58'200.- et pouvant aller jusqu'à un financement maximum de 40 mesures, s'élevant à CHF 77'600.-.

La Municipalité entend par là soutenir l'important travail accompli auprès des jeunes en difficulté avec leur projet professionnel et permettre à BIO+OL d'avoir une meilleure visibilité sur sa situation financière durant l'année en cours et de maintenir l'infrastructure en place tout en assurant le coût de fonctionnement nécessaire.

Français en Jeu

En 2016, 414 apprenants ont pris part à l'équivalent de 20 cours proposés par Français en



Jeu dans le district de l'Ouest lausannois (410 apprenants pour 22 cours en 2015).). Le pourcentage de Renanais est resté stable, soit 38 % ou 156 apprenants sur l'ensemble des cours. Deux cours n'ont pas été mis en place en raison de nombreux départs de bénévoles l'année précédente. La commune de Renens a été une aide précieuse dans la recherche de nouveaux formateurs. Seules 18 personnes restaient en liste d'attente en début 2017.

En juillet 2016, le calendrier des cours a été modifié pour retourner à une organisation selon l'année scolaire. C'est ainsi qu'une nouvelle série de cours a démarré à la rentrée d'août. Cet automne, Français en Jeu a également ouvert 2 heures de cours supplémentaire, spécifiquement pour faire suite au cours d'alphabétisation ouvert en 2015, et pour répondre à la demande de cette population avec de grosses difficultés en lecture.

La subvention allouée par la Ville de Renens en 2016 à Français en Jeu s'est montée à CHF 18'070.90, à laquelle s'est ajoutée la mise à disposition des locaux de la rue de l'Avenir 6, en partage avec l'association Lire et Écrire, d'un montant estimé à CHF 7'600.- pour chaque association.

Association Lire et Ecrire

Les deux cours d'alphabétisation bihebdomadaires en matinée, à Renens et à Lausanne, continuent d'être bien fréquentés, avec des listes d'attente. Le cours semestriel organisé à Bussigny pour l'association TAF (Textiles Adultes Formation) a été renouvelé au printemps et la collaboration s'est achevée. Le cours de Préparation à une entrée en formation à Prilly se poursuit avec succès.

Un cours «Mieux écrire pour se former et travailler» a été ouvert miavril à Renens dans le cadre du programme MiniPic, grâce au concours du Secteur Intégration de la Ville de Renens (voir sous Intégration).

L'offre de cours post-alpha (débutants à l'écrit) s'est enrichie en soirée d'un cours donné à Lausanne et se monte maintenant à cinq. Les cours de remise à niveau passent de huit à sept, car suite au départ d'une formatrice et pour faire meilleur usage des places, un cours du soir à Prilly a été fermé et les apprenants ont rejoint celui donné à Globlivres. A ces différents cours s'ajoutent l'atelier de calcul et un cours d'initiation à l'informatique de 12 séances débuté en novembre 2015 et qui s'est poursuivi au printemps à Prilly les samedis matins.

La permanence d'inscription du mardi soir de 16h à 19h à la rue de l'Avenir 6 à Renens s'est enrichie de la présence d'un bénévole qui offre un soutien individuel pour les apprenants des cours.

Les cours dits du site ouest (financés par les communes de l'agglomération lausannoise et donnés à Ecublens, Prilly, Renens et Lausanne) ont accueilli en 2016, 314 participant.e.s, avec une légère décrue au 2ème semestre (141 versus 173). Les participations de Renanais.e.s se sont montées à 81. Les participations féminines se montent toujours à près de 75%; 51,3% de l'ensemble sont en emploi, 15% au foyer, 12,4% au bénéfice de la LACI ou de l'AI et 11,1% du RI. Enfin, à la fin du 1er semestre, qui est aussi la fin de l'année scolaire, 79,5% des participants évalués ont atteint leurs objectifs.

Lire et Ecrire a participé au Réseau Cohésion sociale et a tenu un stand à la Fête de Printemps du Forum des Associations de Renens le 19 mars.

Association Franc-Parler

En 2016, l'association Franc-Parler a accueilli plus de 170 apprenant e s lors de ses 16 cours hebdomadaires. 3 cours de niveaux différents sont donnés chaque soir de la semaine de 19h à 21h, ainsi qu'un cours réservé aux femmes le jeudi de 14h à 16h.

Après son déménagement, en 2015, dans de nouveaux locaux de la rue de l'Industrie et avec l'engagement d'un nouveau coordinateur dès janvier, 2016 a été pour Franc-Parler une année calme et agréable. Les cours et les permanences ont été assurés avec enthousiasme et régularité par une cinquantaine de bénévoles, dont certain·e·s sont par ailleurs d'ancienne·s apprenant·e·s. De nouveaux

chantiers ont été ouverts : rénovation du matériel pédagogique, amélioration du fonctionnement de la permanence et des projets ont été concrétisés:

- Présentation du système scolaire vaudois pour les parents migrants
- Présentations dans les classes du CSP et de sa nouvelle permanence sociale dans les locaux de Français-Parler
- Participation aux « Soupes de décembre » du Forum des associations de Renens

Des activités culturelles et récréatives ont été organisées: la visite du festival Images à Vevey, une sortie au barrage de la Grande-Dixence, des grillades, une fête de fin d'année. Ce fonctionnement stable mais dynamique a permis à Franc-Parler de mettre tout au long de cette année 2016 un maximum d'énergie au service d'un accueil et d'un enseignement de qualité pour tous et toutes.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 28'000.-, dont CHF 13'600.- en espèce et CHF 14'400.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

Association des Familles du Quart Monde

La Ville de Renens est l'une des huit communes de l'Ouest lausannois à soutenir les activités de



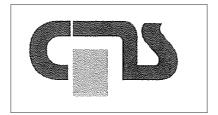
l'association des familles du Quart Monde par une subvention de CHF 74'500.-, dont CHF 13'000.- de participation au loyer et CHF 61'500.destinés à financer les charges salariales de l'équipe d'animation, de gestion et de logistique.

L'Association des Familles du Quart-Monde offre un lieu de rencontre aux familles socialement défavorisées de la région en favorisant la prise de parole et l'expression de chacun.

Le but de l'association est de renforcer les personnes dans leurs capacités à entreprendre des démarches quotidiennes, par exemple de désendettement, de les faire participer à l'organisation de petits évènements, d'améliorer les ressources des personnes précarisées et d'offrir un accompagnement individuel.

De nombreuses activités communautaires sont proposées tout au long de l'année: activités de loisirs, de création, de réflexion et de formation.

Comme chaque année, à l'occasion de la «Journée mondiale du refus de la misère» l'association s'est jointe aux organismes qui se mobilisent pour faire entendre la voix des personnes démunies le 17 octobre 2016 à la Place St-Laurent à Lausanne, sur le thème «une école sans exclusion : un avenir pour les plus pauvres».



CMS de Renens nord Crissier et Renens sud - APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre CMS situés dans son giron : Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny.

Le/la Municipal.e du service Enfance-Cohésion sociale de Renens siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs choisi pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

L'activité des Centres médico-sociaux (CMS) de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

Pour de plus amples information, le site de l'APREMADOL est à disposition, et notamment son rapport d'activité. www.apremadol.ch

Profa - Planning familial

En raison de l'évolution de la gestion de Profa, la Commission consultative du Planning issue du Conseil communal de Renens a perdu sa raison d'être, puisqu'il ne s'agissait plus que d'être informé des activités de Profa. sans avoir aucune décision à prendre sur son fonctionnement. Cette commission datait d'une époque où les prestations du planning familial n'étaient pas reconnues par l'ensemble de la population, et où cette commission défendait son existence. Aujourd'hui, plus personne ne remet en question la nécessité d'un lieu d'information et de prévention accessible en matière de sexualité. Toutes les informations sur les activités de Profa étant accessibles depuis leur site internet, il a semblé bien plus efficace de recourir à ce moyen de communication, qui est en permanence disponible et mis à jour régulièrement. Dans ces conditions, la Commission consultative du Conseil communal n'a pas été renouvelée lors de la nouvelle législature.

Pour la suite des relations entre Renens et Profa, il a été convenu que Profa et le service Enfance-Cohésion sociale restent en contact, et qu'à l'occasion, une participation de Profa à la Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois peut être demandée par l'un ou l'autre des partenaires.

Pour de plus amples informations, le site de Profa est à disposition. www.profa.ch

EVAM - Abri PC du Léman - Groupe Bénévoles

A l'ouverture de l'abri du Léman, en novembre 2015, un groupe de bénévoles s'était constitué afin de créer du lien avec les requérants, de les accueillir dans notre «communauté» et de leur offrir des espaces d'humanité et de convivialité. Des repas en commun, des cours de français, du sport, des jeux ou simplement des moments d'échange ont ainsi été organisés. Depuis lors, une structure d'accueil de jour de l'EVAM a vu le jour dans les anciens locaux de l'ORP à Crissier. Cette structure faisant également appel à des bénévoles, un rapprochement s'est très vite installé et naturellement de nombreuses activités ont été organisées avec le concours des animatrices du Centre. Suite à la dernière séance du Groupe d'accueil, il a paru plus simple que la structure d'accueil soit «officiellement» l'organe qui coordonne et planifie les activités issues de bénévoles à titre individuel ou associative.

Dorénavant, toute personne intéressée ou association désirant donner une partie de son temps et de son énergie à l'accueil des requérants peut directement s'adresser au personnel qui est sur place.

Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Dans le cadre de la subvention annuelle de la Ville de Renens à la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), la Direction Enfance - Cohésion sociale a rencontré Mme Emmanuelle Robert, secrétaire générale, ainsi que M. Alexandre Cavin le 9 mai 2016 pour discuter du suivi des projets financés l'année dernière et de ceux en recherche de financement.

Dans sa séance du 27 mai 2016, la Municipalité a décidé de répartir les CHF 30'500.- inscrits au budget sur les 4 projets suivants:

- EPER, soins à domicile dans les régions rurales de Roumanie, le partenaire sur place est la Fondation Diakonia. Le projet offre aux personnes âgées, malades et nécessitant des soins, un encadrement et des soins à domicile dans 30 régions rurales de 5 districts de Transylvanie. 3ème année de contribution, subvention 2016 de CHF 8'000.-.
- Paysans solidaires. Afin de permettre aux paysans locaux de cultiver la terre à leur disposition, «Paysans solidaires» met en place une ferme pilote et aménage un périmètre bocager à Barga, au Burkina Faso. La ferme pilote a pour fonction d'expérimenter, de vulgariser des pratiques agricoles offrant aux bénéficiaires la possibilité d'être formés pour produire mieux et davantage. Les bénéficiaires sont organisés en association et parti-
- cipent activement à la mise en place de la ferme et du périmètre bocager. 1ère année de contribution, subvention 2016 de CHF 8'000.-.
- Solidar, «gestion de l'eau potable par et pour les communautés locales au Salvador». En 2016, les travaux de construction de 3 nouveaux systèmes d'eau ont débuté, en complément de la construction et de l'amélioration de deux systèmes d'eau qui desservent 7 villages, soit environ 1430 bénéficiaires. 1ère année de contribution, subvention 2016 de CHF 10'000.-.
- Organisation Peace Brigades, «Accompagnement protecteur international et observation des droits humains au Guatemala», en collaboration avec diverses ONG. Subvention 2016 de CHF 4'000.-

La somme de CHF 500.- restante sur le compte a été attribuée à Caritas.

Conclusions

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Secrétaire municipal:

Michel Veyre

Le Syndic:

Jean-François Clément

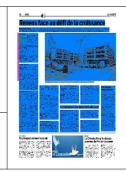
Date: 08.02.2016



La Liberté 1701 Fribourg 026/426 44 11 www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 39'828 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 16

Surface: 105'215 mm²

Renens face au défi de la croissa

URBANISME • De cité ouvrière, le chef-lieu de l'Ouest lausannois est devenu le cœur battant d'un district de 70 000 habitants. Les projets de densification s'enchaînent mais ne font pas toujours l'unanimité.



Le gymnase de l'Ouest lausannois (CEOL) ouvrira ses classes à la rentrée prochaine. JEAN-BERNARD SIEBER/ARC

MARIO TOGNI



roviaire dans l'Arc lémanique. Pour le ECAL) et la revitalisation des friches chef-lieu de l'Ouest lausannois, dont l'his- industrielles. toire est intimement liée au chemin de fer, Image redorée le symbole est de taille.

A l'image de sa gare, dont la fréquen-La gare de Renens a en- tation a augmenté de 7,6% entre 2010 et LUIU tamé sa mue. En septem2014, Renens vit depuis une décennie une bre dernier, le démarrage vaste transformation urbaine. Anciennedes travaux marquait le ment perçue comme la «banlieue oulancement du «chantier vrière» de Lausanne, la ville se retrouve du siècle» des CFF, Lé- aujourd'hui au cœur de cet Ouest vanté man 2030, qui doit per- pour son dynamisme, dopé par la proximettre d'absorber l'explosion du trafic fer- mité des hautes écoles (EPFL, UNIL,

Tout le monde s'accommode de



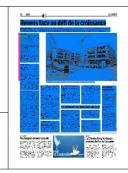
Date: 08.02.2016



La Liberté 1701 Fribourg 026/426 44 11 www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 39'828 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 16

Surface: 105'215 mm²

Réf. Argus: 60545798

Coupure Page: 2/3

l'image redorée de Renens, qui a long- gens s'opposent, comme à Florissant. Face temps souffert de mauvaise réputation. à la grogne, la municipalité a abandonné Mais tout changement suscite aussi des l'an passé son plan de densification du craintes. «En période de crise écono- quartier (lire ci-dessous), «Les gens en ont mique et de pénurie de logement, le développement peut faire peur, c'est compréhensible», juge Marianne Huguenin, qui quittera son poste de syndique après les élections communales.

«Renens vit une croissance assez lente, plus faible que la moyenne cantonale», nuance toutefois la popiste. Après une phase de forte extension durant l'aprèsguerre - 6000 habitants en 1950, 17000 en 1970 -, la ville n'a crû que de 3000 âmes environ depuis, pour s'établir autour de 20000. Mais le mouvement repart à la hausse. D'ici à 2030, les prévisions tablent sur une population de 25 000 habitants.

Nombreux chantiers

Les chantiers s'enchaînent. A La Croisée, près de 160 logements, en partie subventionnés et pour étudiants, seront livrés dans l'année. De l'autre côté des voies ferroviaires, le gymnase de l'Ouest lausannois (CEOL) ouvrira ses classes à la rentrée prochaine, avant que n'émerge à côté le quartier des Entrepôts, qui abritera le siège romand des CFF, des logements et des activités artisanales.

Quand on ajoute à cela les grands projets à venir, comme la densification des friches de Malley ou le tram T1 (Flon-Renens), le rythme a de quoi donner le tournis. Pour la plupart, ces chantiers suscitent une forte adhésion politique. Mais la population ne se sent pas toujours écoutée et des crispations se font jour. Dans le coin, les associations d'habitants fleurissent comme les immeubles.

Créée fin 2015, l'Avreol (Association Vivre Renens et l'Ouest lausannois) espère avoir son mot à dire sur les futurs projets urbanistiques. «Il y a un mouvement général, les habitants veulent avoir plus de prise sur leur territoire», résume Nicolas Noël, son coprésident, professeur de géographie et animateur du blog «Arpenter ľOuest».

Trop souvent, dit-il, les autorités vantent des démarches participatives qui n'en sont qu'à moitié. Au bout du compte, les

Analyse des médias

Services linguistiques

marre d'être cantonnés au rôle de nein-sager, ils veulent être consultés en amont», poursuit-il.

Large concertation

Pour la verte Tinetta Maystre, municipale de l'urbanisme depuis 2006, la participation peut aller plus loin. «On doit s'en nourrir pour donner de la qualité aux projets. Après, il est difficile de faire l'unanimité», lâche-t-elle. Exemple? La place du Marché, acceptée par 76% des votants en 2008 après une large concertation, n'est pas épargnée par les critiques depuis sa réalisation.

Aujourd'hui, les regards se tournent vers le quartier de Malley, que se partagent les communes de Renens, Prilly et Lausanne. Ensemble, elles planifient la requalification de l'une des plus grandes friches industrielles de Suisse. En tout, quelque 1100 logements sont prévus, mais aussi de nombreux emplois, une patinoire, des infrastructures, un parc public, etc.

Vif débat attendu

Des voix critiques se font entendre, alors que la présence de plusieurs tours fait jaser. Fondée l'an passé, l'association Avenir Malley dénonce des projets «démesurés», une planification «saucissonnée» ainsi qu'une sous-estimation des nuisances liées au trafic. «Un travail titanesque a été accompli, avec un concours

d'urbanisme et des études d'impact. Il y a une vraie vision d'ensemble», rétorque Tinetta Maystre. Malgré tout, le débat s'annonce vif au cours de la prochaine législature.

Avec ces grands projets, alliant densité et mixité, les autorités veulent répondre aux grands enjeux de l'agglomération, notamment en termes de mobilité. Par le passé, le développement anarchique de l'Ouest lausannois, source de trafic automobile et de pollution, a déjà poussé ses huit communes à travailler ensemble pour aboutir au Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), en 2003.

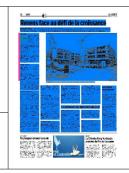
Date: 08.02.2016



La Liberté 1701 Fribourg 026/426 44 11 www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 39'828 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 16

Surface: 105'215 mm²

Et après? Le territoire de Renens est déjà «bien rempli», note Marianne Huguenin. «Il faudra suivre avec les infrastructures de transports, les écoles, l'accueil de la petite enfance, la culture.» Et pas question de perdre l'âme populaire des lieux. «Renens restera une ville ouvrière, mais qui bouge», conclut-elle. I

> Comment les grands enjeux de la politique sont-ils vécus dans les villes vaudoises? Nous vous proposons un parcours en cinq étapes: Yverdon, Nyon, Renens, Lausanne et Vevey pour explorer un grand dossier urbain chaque semaine.

Les forces en présence

Six listes et 14 candidats s'affrontent au premier tour pour les 7 sièges de la municipalité. Alors que Marianne Huguenin (POP - Fourmi rouge) quitte l'exécutif après 20 ans de service (syndique depuis 2006), son parti tentera de garder ses deux fauteuils avec Didier Divorne, Karine Clerc et Johnson Bastidas. Le PS aligne les sortants Jean-François Clément et Myriam Romano-Malagrifa, ainsi que Patricia Zurcher Maquignaz. Le premier vise la syndicature.

Au PLR, les actuels municipaux Olivier Golaz et Jean-Marc Dupuis sont alliés au vert'libéral Florian Gruber. Chez les Verts, Tynetta Meystre se représente, aux côtés de Nathalie Jaccard. L'UDC veut entrer à la municipalité grâce à Gérard Duperrex et Stéphane Montabert, tout comme l'Alliance du centre-UDF-PEV avec Roland Delapierre. Le Conseil communal est composé de 80 membres, dont 23 POP, 19 PLR, 18 PS, 10 Verts et 10 UDC, MTI

À FLORISSANT, LES HABITANTS VEILLENT

Ce fut un épisode douloureux de la lé- opposé au projet en octobre 2014. gislature qui s'achève. En mars 2015, la Quelques mois plus tard, sa municipale Municipalité de Renens abandonnait la densification du quartier de Florissant. Le projet, porté par des propriétaires privés, prévovait la construction de nouveaux immeubles (350 habitants et casaque. emplois). Mais la résistance des habitants, regroupés au sein du Groupe d'intérêts de Florissant (GIF), a été féroce. Fort d'une longue histoire de luttes, dès les années 1980, le quartier s'est fortement mobilisé. En 2013, une pétition munie de 1800 signatures était déposée. «Nous refusons le bourrage des quartiers existants», résume Daniel Desponds, membre du comité. Le vent a tourné quand le PS s'est finalement

Myriam Romano-Malagrifa adoptait la même position, rompant la collégialité. C'est finalement le PLR qui a précipité la mort du projet en tournant lui aussi

Municipale de l'urbanisme. Tinetta Maystre (verts) ne veut pourtant pas v voir un échec. «Nous n'avons pas pu nous entendre mais cela valait la peine de parler ensemble», soutient-elle, L'élue a promis de ne pas revenir à la charge. mais le GIF reste sur ses gardes. Pour s'en assurer, ses membres ont prévu d'interpeller les candidats aux communales sur les marchés. MTI

Réf. Argus: 60545798

Coupure Page: 3/3

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

4

Bouches-du-Rhône

Aubagne. La peintre et sculptrice a passé 8 ans en résidence dans la ville provençale pour ériger un colossal d'art brut. En stand-by depuis 2 ans, le projet sera finalement exposé dans la ville suisse de Renens.

Danielle Jacqui poussée vers l'exil artistique

« Ici, résidence d'artiste Colossal d'art brut / Organugamme, Danielle Jacqui ». Le large panneau, installé sur l'ancien marché de gros d'Aubagne à l'occasion de l'année culturelle MP 2013, va pouvoir être enlevé. Figure de proue de l'art singulier, Danielle Jacqui en avait fait son repaire artistique depuis 2007 afin de réaliser une œuvre monumentale sur commande de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

Sauf qu'à mesure que la peintre avançait son travail, aucun lieu pour l'exposer dans Aubagne ne se dégageait. Initialement prévu pour orner la gare d'Aubagne -refus des Bâtiments de France- puis pour figurer en entrée de ville, un échantillon témoin du colossal a finalement été posé au-dessus d'un rond-point attenant au parc de la colline aux oiseaux.

« C'est le lot d'une

aventure artistique »
Aujourd'hui, c'est tout ce qu'il va rester sur place de ces huit années de labeur. Car depuis la fin de sa convention avec l'Agglo d'Aubagne in 2014, Danielle Jacqui était dans l'expectative la plus totale, victime aussi collatérale du changement de majorité politique de mars 2014. Après deux ans de stand-by, une issue vient d'être trouvée : la majorité es on colossal a pris le chemin de la Suisse. Ce lundi, 5 conteneurs de 12m de long chacun ont été chargés depuis le marché de gros. 35 tonnes au total arrivées avant-hier à Renens, commune non loin de Lausanne. L'œuvre prendra place dans un lieu en cours de création dédié à

tous les arts (lire ci-dessous).

" Une autre partie, un totem, ira en collection au musée d'art brut de Lausanne », relate Danielle Jacqui. D'autres pièces seront exposées au musée des arts naïfs de Nice, à Draguignan, à Montpellier et Sète. Si elle regrette le « manque de communication locale » sur son projet. « celle qui peint » trouve qu'il serait « dommage qu'Aubagne ne fasse pas partie de ce périple artistique ». « Danielle Jacqui, une artiste connue et reconnue, a déjà une belle représentation ici avec la porte du Millénaire et la colline aux oiseaux », tente de désamorcer Philippe Amy, adjoint au maire en charge de la culture. L'élu assure que l'œuvre sera mieux mise en valeur : « Avec notre projet de restructuration du cœur de ville. la céramique sera un marqueur fort, différents sites seront identifiés nour un parcours urbain. »

Quant au légitime sentiment de gâchis de voir une œuvre locale s'exiler en Suisse, Philippe Amy y voit plutôt un moyen de « faire ravonner le savoir-faire de notre territoire ». Un sentiment partagé par Danielle Jacqui, qui ne ressent ni amertume ni tristesse : « Mon œuvre sera appréciée autrement, c'est le lot d'une aventure artistique, confie la Roquevairoise. Je m'en tire bien, être fêtée comme ca à l'extérieur, c'est agréable, » « Une nouvelle vie commence pour cette œuvre d'art si singulière ». souligne Sylvia Barthélémy. La présidente de l'ex-Agglo a donné son accord pour que Danielle Jacqui fasse don de son œuvre à Renens, renonçant ainsi à ses droits.

FLORENT DE CORBIER







Un colossal aux accents helvètes

■ Jointe avant-hier en fin d'aprèsmidi, la maire de Renens était tout juste de retour à son bureau après avoir assisté à l'arrivée des cinq conteneurs partis tôt le matin d'Aubagne. Le colossal d'art brut sera bientôt visible dans cette ancienne cité ouvrière de 20 000 habitants en pleine mutation, au cœur d'un projet « La ferme des tilleuls », Le bâtiment sera « un lieu culturel que l'on veut interdisciplinaire », indique Marianne Huguenin, la syndique, nom donné aux maires.

Mais comment Renens a eu vent du travail en jachère de Danielle Jacqui? « Un des acteurs du projet de «La ferme des tilleuls », Mario Del Curto photographe est en contact avec de nombreux artistes d'arts singuliers dont Danielle Jacqui, qu'il connaît depuis 15-20 ans. Il a suivi les diverses péripéties de sa résidence d'artiste », fait valoir l'élue helvète. Danielle Jacqui s'est rendue à Renens et a été séduite par le projet. « Cela fait en gros un an que nous travaillons à l'idée de récupérer l'œuvre », poursuit Marianne Huguenin.

La maire s'est rendue deux fois à Aubagne, au marché de gros bien sûr, mais aussi dans la fameuse maison de l'artiste à Pont-de-l'Étoile. « Impressionnée par l'ampleur de son travail », la maire voit pour Renens « une opportunité magnifique ». Le colossal devrait recouvrir un petit bâtiment non loin de la ferme en elle-même. Clin d'œil de l'histoire, « elle jouxte la voie de chemin de fer, cela fait écho au projet initial de la gare d'Aubagne », conclut malicieusement Marianne Huguenin.



Partie mardi en Suisse via 5 conteneurs marins, l'œuvre de Danielle Jacqui ne laissera qu'un souvenir minimaliste à Aubagne, dans un giratoire. PHOTOS ALBAN KANDLYA, ARCHVES F.C. ET DR

Date: 30.03.2016

neures

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 18

Surface: 99'593 mm²

Le nouveau syndic socialiste de Renens veut rendre concrets les grands projets



Jean-François Clément, dans le bureau qu'il partage actuellement avec le boursier communal. ODILE MEYLAN Jérôme Ducret

Election Le municipal socialiste des Finances, Jean-Francois Clément. prend la succession de la popiste Marianne Huguenin

Après une femme médecin, un information complète dans ce do- les socialistes au sortir des urnes. missionné de mon autre poste.» maine. Il était le seul candidat Et le municipal PLR sortant Olivier pour ce poste et il a donc été élu Golaz, seul rescapé de la droite à

est actuellement municipal des Fi-contester l'hégémonie de la gaunances et des Cultes. Elu à l'Exé- che à l'Exécutif renanais. cutif en 2006, il a déjà été candiprochain.

Au sein de l'alliance formée à Renens par le PS, Fourmi rouge (POP et Gauche en mouvement) et tacitement hier. Membre du Parti l'issue du second tour des élec-

Analyse des médias

Services linguistiques

socialiste, âgé de 58 ans, l'homme tions municipales, n'a pas voulu

La passation des pouvoirs endat au poste de syndic, battu par tre Marianne Huguenin et son sucla popiste Marianne Huguenin, cesseur s'accompagnera d'un médecin de formation. Cette der- changement de taux d'activité nière quittera son siège en juin pour le poste de syndic, de 80% à un plein-temps. «Ces dix dernières années, j'ai assumé une charge politique en tant que municipal en plus d'un travail dans le monde firmier. Le futur syndic de la Ville les Verts, on s'est entendu sur des soins, précise Jean-François de Renens s'appelle Jean-François cette candidature, qui va de pair Clément. Je savais que j'avais des Clément et est au bénéfice d'une avec le troisième siège gagné par chances d'être élu, j'ai donc dé-

Compétition politique

Il avoue lui-même ne se sentir à

Date: 30.03.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 18

Surface: 99'593 mm²

l'aise que dans un travail de ses collègues de parti. «Je ne oùtous ces grands projets, que ce «Nous étions un Exécutif soudé, et tion. il a fallu passer à une phase où passe le mieux possible. Cela sera ne pas supporter longtemps «les peut-être tendu en début de légis-seules théories» et aime «que les lature par rapport au Conseil com- choses deviennent concrètes». munal, où le PLR a plus de poids serein.»

d'équipe. Et avoir eu quelques dif- puis que souhaiter que l'on fasse rant la campagne électorale, qui a passé, pour que l'élection soit connu son lot de tensions, aussi nette.» On précise que c'est la Mubien vis-à-vis de la droite qu'au nicipalité dans son ensemble qui a sein de l'alliance de gauche. déposé l'un des recours en ques-

Jean-François Clément, grand nous étions soudain en compéti- argentier d'une commune qui ne tion, analyse-t-il. Il faut mainte- roule pas sur l'or, est perçu nant respecter la minorité, faire comme un homme consensuel, au en sorte qu'elle puisse s'intégrer à sein de sa famille politique et chez la nouvelle équipe, et que tout se ses «adversaires» de droite. Il dit

«Nous avons eu deux Municiqu'à la Municipalité. Mais je suis palités, et deux syndiques qui ont œuvré pour faire en sorte que la Il se dit aussi confiant quant à mue de Renens puisse se faire, l'enquête en cours et au recours pour améliorer la mobilité, pour déposé pour suspicion d'irrégula- avoir plus d'offre de logements, et rité dans l'élection au Conseil ainsi de suite, détaille-t-il. Maintecommunal, le soupçon visant un nant nous entrons dans une phase

soit les nouveaux quartiers des ficultés à se mettre en avant du toute la lumière sur ce qui s'est Entrepôts, de la Croisée, de Malley, que ce soit le tram ou la refonte de la gare CFF, se réalisent. Cela a déjà un impact important sur les finances de Renens, mais cela va aussi en avoir un sur la vie quotidienne des gens, à cause notamment des chantiers.»

> Il prévoit des problèmes de circulation, d'accès et de nuisances à régler, et veut faire tout ce qui est du pouvoir de la Municipalité pour diminuer les conséquences négatives, que ce soit sur les commerces ou les habitants. Il veut aussi que la commune continue à se battre pour garder des emplois et ses entreprises, et que l'on continue à étoffer la palette de logements disponibles, du subventionné à la PPE. Et il ne sait pas encore si, en tant que syndic, il va garder les Finances...

Un politicien perçu comme consensuel

• Depuis son arrivée à la Municipalité de Renens, en 2006, Jean-François Clément a été responsable des Finances de la Ville. Et, en tant que tel, il a eu régulièrement à faire avec tous les groupes politiques représentés au Conseil communal. Actuel président de cette assemblée et par ailleurs président de la section

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

renanaise du Parti libéral-radical (PLR), Pascal Golay considère que «notre municipal Olivier Golaz n'aura aucun problème à travailler avec le nouveau syndic», qu'il décrit comme quelqu'un de «très consensuel». Il ne craint pas que soit marginalisé le PLR, minoritaire dans une Municipalité composée de six autres

représentants de partis de gauche. Stéphane Montabert, chef du groupe UDC au parlement de Renens, qualifie Jean-François Clément de «meilleur syndic possible pour la gauche». «J'espère juste qu'il va garder la tête froide, une fois syndic.» Comprenez, qu'il ne va dépenser à tout-va. J.DU.

Réf. Argus: 61081505

Coupure Page: 2/3

Date: 30.03.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 18

Surface: 99'593 mm²

Réf. Argus: 61081505

Coupure Page: 3/3

En dates

27 janvier 1958 Naissance dans l'Est vaudois. 1976 Etudes secondaires supérieures (gymnase) à Lausanne.

1981 Diplômé en soins infirmiers. Il deviendra par la suite cadre hospitalier et en milieu médicosocial.

1990 S'installe à Renens «par hasard». Elu conseiller communal sur la liste socialiste une année plus tard. Président du Conseil communal en 2004.

2006 Elu municipal, en charge des Finances communales. Il sera réélu en 2011, puis sera candidat du PS à la syndicature, battu par la popiste Marianne Huguenin.



Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

Date: 11.04.2016

neures

Gesamt+TdG/Suppl. Léman 2030

Tamedia Publications Romandes 1001 Lausanne 021/349 44 44

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 109'365 Parution: irregulière



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 6

Surface: 77'578 mm²

La gare de Renens change de visage







De jour comme de nuit, des travaux modifient profondément la gare de Renens. A dr., l'image de synthèse du futur passage inférieur du Léman. OLIVIER WAVRE/CFF **Cindy Mendicino**

Les travaux entamés en juin 2015 ne font que commencer. C'est la mobilité sous-voies qui changera en premier

outes les nuits de semaine, depuis la mi-octobre, les foreuses étaient en action. El-

l'avenir au nouveau passage sous- Les utilisateurs de la gare de Renens voies. La construction actuelle aura pourront quant à eux emprunter ce l'air minuscule à côté de ce qui se pré-nouveau tube dès le printemps 2017. pare. Plus de deux fois plus de largeur, Les usagers de la gare auront aussi plus de lumière, des escaliers d'un remarqué que les habitudes au nord côté, une rampe de l'autre.

pas tout. Depuis la mi-mars, les CFF procèdent à l'installation de sept ponts bus. En souterrain, de gros travaux ont provisoires et quais métalliques. Strucles ont cessé de creuser à la tures qui permettront aux trains de fin du mois de février. Le circuler alors que, dès la mi-avril, sous

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

but: préparer la structure qui servira à le rail, le nouveau passage sera creusé. des voies, aux rues du Terminus et de Patience, toutefois. Creuser, ce n'est Lausanne, devront changer. Premier signe, le déplacement de l'arrêt de déjà été effectués. C'est en réalité une grande préparation qui servira à pouDate: 11.04.2016

eures

Gesamt+TdG/Suppl. Léman 2030

Tamedia Publications Romandes 1001 Lausanne 021/349 44 44

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 109'365 Parution: irregulière



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 6

Surface: 77'578 mm²

Réf. Argus: 61224888

Coupure Page: 2/2

voir déplacer l'ensemble des quais, les uns après les autres, de 4,5 mètres vers le nord et à accueillir l'arrêt du futur tram Lausanne - Renens. L'Office fédéral des transports (OFT) vient de délivrer l'approbation des plans, ou permis de construire, à cet autre grand projet emblématique du développe-

ment des transports publics dans l'agglomération Lausanne-Morges. A l'origine, l'ensemble des travaux aurait dû être terminé en 2019. Mais

des recours qui touchent aussi la passerelle prévue pour enjamber l'ensemble des quais retardent d'ores et déjà le chantier. Les CFF visent désormais une fin des travaux en 2020.

e passage du Léman est conçu pour voitures et piétons.

C'est l'exemple d'une collabora- afin qu'elle résiste aux sollicitation entre les CFF et une commune. En l'occurrence celle de Renens. Le projet? Le passage inférieur (sous-voies CFF) du Léman. Situé entre la gare de Renens et la halte de Prilly-Malley, à l'est du silo Obi. Il est emprunté aussi bien par les voitures dans le passage principal, que par les piétons via un petit tunnel.

Les CFF, dans le cadre des travaux entre Lausanne et Renens, sont amenés à prolonger ce passage du côté nord pour supporter de nouvelles voies. Ils doivent aussi remplacer la dalle de piétons, notamment les élèves des tablier actuelle, construite dans les différents établissements scolaires

tions ferroviaires futures.

De son côté, la Commune de Renens souhaite une remise aux normes actuelles de ce franchissement avec des travaux d'agrandissement. Elle désire également renforcer la mobilité douce nord-sud par l'aménagement de bandes cyclables et de trottoirs dans les deux directions à l'intérieur du passage ainsi que sur toute la longueur de la rue du Léman.

Cet aménagement permettra une meilleure sécurisation des années 1920, sur toute sa longueur au Sud des voies. La hauteur sous

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

la dalle de tablier sera par ailleurs augmentée. Le tunnel piéton, qui date de 1972, sera ainsi intégré dans un passage plus large et plus lumineux. Le projet réunit ainsi les besoins et souhaits des deux partenaires sous un seul passage inférieur. Le chantier va débuter le 30 mai de cette année. Il entraînera plusieurs fermetures de l'avenue du Léman au trafic routier. La première aura lieu du 30 mai 2016 au 31 août 2017, un plan de déviation de la circulation sera mis en place. Le passage sera quant à lui garanti aux piétons en tout temps pendant les travaux.

CI.M.



24 heures

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 19

Surface: 19'980 mm²

Un déficit raisonnable pour Renens

Finances

Les comptes 2015 de la Commune se soldent par un excédent de charges de quelque 670 000 francs; c'est moins que prévu

Renens n'est pas devenue plus riche en 2015. Mais les comptes du chef-lieu de l'Ouest lausannois, qui doivent encore être approuvés par le Conseil communal, se soldent par un déficit de quelque 670 000 francs, alors que le budget prévoyait -3,2 millions. Et, du coup, la marge d'autofinancement, autrement dit l'argent disponible sans devoir recourir à l'emprunt ou aux subventions hors commune, passe de 1,67 million (budget 2015) à plus de 5,6 millions.

«Nous sommes satisfaits, mais notre satisfaction est raisonnable», déclare Jean-François Clément. Le municipal des Finances et futur syndic explique le résultat moins mauvais que budgété par une bonne maîtrise des dépenses, malgré une légère augmentation de l'effectif du personnel communal, par des priorités choisies pour ces dépenses, et par quelques autres facteurs. Les charges liées à la police intercommunale de l'Ouest lausannois et aux Transports publics de la région lausannoise (TL) ont par exemple été moins importantes que prévu.

C'est, en millions de francs, la marge d'autofinancement relevée dans les comptes 2015 de la Commune de Renens

Dans le détail, les impôts ont globalement moins rapporté que ce qui était anticipé. L'écart est d'un peu plus de 2 millions. L'imposition des sociétés et entreprises ainsi que les impôts dits conjoncturels (successions, impôt foncier, etc.) sont à la baisse. Par contre, les revenus engrangés auprès des personnes physiques (impôt à la source des frontaliers excepté) sont à la hausse.

«On a ce phénomène depuis quelques années, commente la syndique, Marianne Huguenin. Nous avons pourtant près de 11 000 emplois sur la commune, contre 20 300 habitants.» Signe, selon la Municipalité, d'un contexte économique qui reste tendu. «Nous faisons partie des communes où l'impôt rapporte moins que la moyenne, en raison de la structure de notre population», rappelle quant à lui Jean-François Clément.

A cela s'ajoute que de gros investissements, qui n'ont pas pu être consentis durant l'année dernière, comme ceux liés à l'arrivée d'un tram Renens-Flon ou à l'augmentation de l'offre de garde de l'enfance et de la petite enfance, vont devoir être faits dès la prochaine législature (période qui suit les élections communales). Ce qui veut dire déjà dans les résultats financiers de 2016. J.DU.

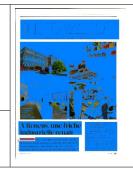
Réf. Argus: 61596786

Coupure Page: 1/1



Bilan 1204 Genève 022/ 322 36 36 www.bilan.ch Genre de média: Médias imprimés Type de média: Magazines populaires

Tirage: 10'550 Parution: 23x/année



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 61

Surface: 94'155 mm²

INNOVATION

LE NUMÉRIQUE, LA TECHNOLOGIE ET LES NOUVELLES IDÉES DE L'ÉCONOMIE











Bilan 1204 Genève 022/322 36 36 www.bilan.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Magazines populaires

Tirage: 10'550 Parution: 23x/année



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Surface: 94'155 mm²

A Renens, une friche industrielle renaît

PAR JOAN PLANCADE Dix mois après sa fermeture, le site des anciennes Imprimeries Réunies de Lausanne se transforme en pôle d'innovation. Un espace qui mêle dimension sociale et entrepreneuriale.

CHEMIN DU CLOSEL 5 À RENENS, devant les anciennes Imprimeries Réunies de Lausanne, difficile de trouver une place de stationnement. Curieux, pour une industrie définitivement fermée depuis juillet 2015, qui employait du temps de sa splendeur plus de 450 personnes. Marianne Huguenin, l'inamovible et joviale syndique POP de la cité ouvrière, arrive à vélo, sous un soleil radieux qui inviterait à l'optimisme. Pourtant, une fois passé la porte, on est immédiatement rattrapé par la réalité. Un premier hall, encore désert, aux immenses proportions



Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

presque angoissantes. Dans le fond, quelques ouvriers s'affairent: la dernière rotative ultramoderne, fleuron du passé industriel des lieux, est en train d'être démontée. Elle rejoindra la Belgique pour une autre aventure. On sent la syndique partagée: «Ça fait un pincement au cœur d'avoir perdu le combat pour le maintien de ce savoir-faire industriel. En même temps, le bâtiment est terriblement vivant.» On demande à voir.

Jean-Pierre Lehmann garde un œil sur le démontage de la machine. La cinquantaine grisonnante, il a été réembauché par le CACIB, acquéreur des 10 000 m² de surface, pour s'occuper du bâtiment. Incarnation de la continuité, il porte encore la tenue ouvrière Swissprinters, repreneurs en 2012 des IRL pour la dernière tentative de sauvetage. Il détaille, un brin désabusé, le passage à 129 employés, puis la fin de l'aventure en 2015 avec le licenciement des 51 derniers rescapés.

De gauche à droite: Nicolas Servageon, promotion économique de Renens, Roger Peytrignet, président du CACIB, et Marianne Huguenin, syndique de Renens.



Bilan 1204 Genève 022/ 322 36 36 www.bilan.ch Genre de média: Médias imprimés Type de média: Magazines populaires

Tirage: 10'550 Parution: 23x/année



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 61

Surface: 94'155 mm²

Les synergies réunies

En rejoignant l'ascenseur, dans un coin, un atelier de céramique apporte une touche de vie, curiosité annonciatrice de la suite de la visite. Quand la porte s'ouvre sur le premier étage, changement total de décor. Le vide laisse place à une véritable fourmilière, où l'effervescence et l'enthousiasme sont palpables. Autour d'un

hall où de confortables canapés invitent à un moment de détente, plusieurs ateliers, bureaux, espaces de travail forment un assemblage des plus hétéroclites. Ici, manifestement, tout le monde se connaît et les portes sont toujours ouvertes. A côté de l'espace de coworking, Hackuarium, un laboratoire de biologie éthique conçu avec des machines récupérées des industries médicales de la région. Deux jeunes

ingénieurs construisent un robot sur roues qui ira effectuer des relevés topographiques et météorologiques sur l'Antarctique.

Derrière une baie vitrée, deux artisans s'affairent à un montage de précision. La société Swiss Koo, qui relance le coucou suisse, s'est installée en 2014, signe d'une reconversion du site commencée avant la fermeture. Alexandre Gaillard et Martino D'Esposito, professeurs à mi-temps à l'ECAL, ont exposé à Baselworld où ils ont vendu 25 modèles haut de gamme. «Ici tout est possible et modulable, on peut s'agrandir si on en a besoin, relève Alexandre Gaillard. L'intérêt du bâtiment,

ce sont les synergies. Nous n'utilisons pas nos machines tout le temps, alors nous les laissons à disposition dans le makerspace.»

Le makerspace, précisément, est la pierre angulaire du lieu. Un atelier ouvert à tous, où n'importe qui peut s'abonner pour une journée, un mois ou à l'année, pour réaliser un projet personnel ou professionnel. Une approche «sociale et citoyenne» qui tient à cœur à Marianne Huguenin. Marc Wettstein, responsable de l'atelier, conseille, forme sur les machines et supervise: «Ouand les utilisateurs sont suffisamment autonomes, on leur laisse un accès 24 h/24, 7 jours sur 7.» A l'origine du makerspace, Benoît Dubuis, à la tête du réseau d'entrepreneurs Inartis, sur le point de donner une nouvelle dimension au site. Egalement cheville ouvrière du MassChallenge, le plus grand programme européen d'accélérateur de start-up, il coordonnera le lancement, dès le 10 juin, de près de 100 jeunes pousses, qui occuperont tout l'étage supérieur; 200 personnes de plus, qui feront du lieu une plateforme d'innovation de premier ordre.

Très attendue, l'arrivée du MassChallenge représente une opportunité de projets pour les étudiants d'Innokick de la HES-SO, premier master interdisciplinaire de Suisse, situé à l'étage.

DÈS LE 10 JUIN,

AVEC L'ACCÉLÉRATEUR

MASSCHALLENGE,

PRÈS DE 100 START-UP

OCCUPERONT TOUT

L'ÉTAGE SUPÉRIEUR

Large open space de travail et petite salle de cours, l'orientation professionnalisante de la formation ne fait aucun doute. «Les étudiants viennent d'horizons divers, design, économie ou ingénierie, et mènent des projets centrés sur l'innovation pour les entreprises partenaires, détaille Fabien Degoumois, assistant. Une société vient même d'investir deux millions dans l'un d'entre eux.»

Innover, c'est le mot d'ordre de l'horloger Dominique Renaud. Chemise à carreaux, fidèle à ses origines franc-comtoises et suisses, il vient de breveter un nouveau mouvement pour les montres, plus précis que le balancier à spirale

> inchangé depuis Breguet. Design totalement disruptif, le bijou est actuellement



Bilan 1204 Genève 022/322 36 36 www.bilan.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Magazines populaires

Tirage: 10'550 Parution: 23x/année



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 61

Surface: 94'155 mm²

Réf. Argus: 61677994

Coupure Page: 4/4

prévendu un million de francs et fait déjà parler de lui. A côté de l'outillage de précision, une table de travail récupérée des IRL et un vieux tableau électrique qui sert à... stocker le café. Comme ailleurs dans le bâtiment, on cherche à préserver l'âme des lieux.

Les IRL sont partout. Au détour d'un escalier, des pages de journaux sont gravées dans le béton des murs. On tombe à l'étage sur l'ancienne réception, avec le logo toujours présent. Partout, des travaux pour les entreprises qui, de plus en plus nombreuses, s'installent. Au travers des odeurs de colle, de peinture et de plâtre, des effluves interpellent. C'est l'entrée de la Nébuleuse, brasserie artisanale au nom si emblématique du bâtiment. L'occasion d'évoquer, autour d'une bière avec Marianne Huguenin, le paradoxe de voir cette syndique de gauche encourager un tel projet entrepreneurial: «Notre mot d'ordre, c'est l'emploi, et essayer de créer l'emploi de demain, ce n'est pour moi pas un paradoxe! Aujourd'hui, l'ECAL a remplacé l'IRIL, et ici, les Ateliers de la ville de Renens font suite aux IRL. On ne peut hélas recréer les 2000 emplois perdus, mais on doit utiliser au mieux nos compétences et nos atouts: le savoir-faire industriel fait partie de l'identité de Renens.»

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

Date: 15.06.2016

neures

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Surface: 58'638 mm²

Plus de 453 millions engagés pour le tram Renens-Lausanne dans un climat de réconciliation entre villes et campagnes



En compagnie de Claudine Wyssa (à gauche), la conseillère d'Etat Nuria Gorrite salue le directeur des TL, Michel Joye. JEAN-BERNARD SIEBER/ARC

Transports

Les députés ont presque tous accepté l'engagement de l'Etat à hauteur de 453 millions pour le tram Renens-Flon et les bus à haut niveau de service

L'époque des clivages ville-campagne semble révolue au Grand Conseil. Dans un élan presque unanime, les députés ont voté hier des prêts et crédits à hauteur de 453 millions pour la construction du tram Renens-Lausanne, l'installation des bus à haut niveau de service (BHNS) et l'étude du prolongement du tram jusqu'à Villars-Sainte-Croix.

Dans l'hémicycle, seul l'UDC d'Ecublens Michel Miéville s'est ouvertement inscrit en faux contre ce programme, contestant les séquences de construction entre le tram, l'extension du M1, le M3, l'enterrement du LEB, entre autres. Au vote d'entrée en matière, le plénum a donné sa bénédiction à 117 contre 2, avec 10 abs-

Finie l'époque où les élus de

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

core le lifting de Beaulieu. En fin de séance, Philippe Jobin, le chef du groupe UDC, où se recrute pourtant la majorité des sceptiques, notait que personne n'en était plus là: «Les gens travaillent en ville et habitent désormais à la campagne. Les infrastructures en ville, ils en ont besoin.»

C'est dans cette ligne que la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, responsable du dossier, a défendu les nouvelles liaisons devant un parterre, à vrai dire, déjà convaincu: «L'agglomération, l'arrière-pays rechignaient sur le c'est l'endroit où se concentrent M2, le musée de Bellerive ou en- 52% des emplois du canton. C'est

Date: 15.06.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 21

Surface: 58'638 mm²

démographique. L'agglomération pousse vers l'ouest. Or, il faut pouvoir y entrer et en sortir. C'est un enjeu pour les gens qui n'y vivent pas.»

La PLR Claudine Wyssa, syndique de Bussigny, a salué un paquet de décrets qui parent au court terme et prévoient le long terme avec un crédit d'étude de 14 millions pour le prolongement vers Bussigny, jusqu'à Villars-Sainte-Croix: «Ce rattrapage dans le domaine des transports publics est nécessaire pour notre région autrefois laissée à la voiture.»

Dans cette belle célébration, des voix se sont tout de même élevées pour contester l'une des mesures d'accompagnement au

là que se focalise l'augmentation tram, la rampe Vigie-Gonin. Cette nouvelle route, qui sera construite pour soulager le trafic de transit après la fermeture d'une partie de la rue de Genève, provoque une vague de contestations (lire ci-contre et «24 heures» du 31 mai).

Les Verts en particulier sont «dubitatifs», selon le terme de Martial de Montmollin. Ils s'inquiètent de la destruction d'une portion de nature (le petit bois du Flon) pour faire place au trafic individuel: «A Montpellier, par exemple, l'hypercentre n'a carrément plus de voitures.» Le député de La Gauche Jean-Michel Dolivo conteste aussi le barreau Vigie-Gonin et pointe les reports de trafic sur la petite ceinture de Lise Bourgeois Lausanne.

Un court débat s'est engagé, rappelant les luttes qui ont lieu au Conseil communal de Lausanne. Le bout de route a été promis aux commerçants lausannois en échange du retrait de leurs oppositions. Il y a donc une difficulté patente à le retirer du projet. Les sceptiques ont, pour la plupart, tout de même voté les 453 millions, jugeant qu'il ne fallait pas «détricoter» le paquet présenté par le Conseil d'Etat.

A vue de nez, en comptant le temps que prendra le traitement des oppositions, qui iront vraisemblablement jusqu'au Tribunal fédéral, l'inauguration du tram devrait avoir lieu au début des années 2020.

es oppositions s'ajoutent à la fronde

• Entre ceux qui craignent une augmentation de trafic, ceux qui veulent le maintenir et ceux qui veulent sauver une forêt, le tram se retrouve face à de nombreux obstacles. C'est du moins ce qu'indique la liste des opposants à ce projet et aux mesures qui l'accompagnent. La Liberté nous apprenait en effet il y a quelques jours que l'association des commerçants du Flon n'est pas la seule à remettre en question le projet via un recours au Tribunal administratif fédéral. La liste compte notamment la Fnac, sise à Bel-Air, mais aussi le Lausanne-Palace. Une société immobilière fait aussi partie

des mécontents. Les deux premiers ne s'expriment pas, mais l'article avance que la Fnac redouterait une diminution du trafic du côté de l'une de ses entrées, à la route de Genève. De son côté, le Palace craindrait un report de trafic à ses pieds, en raison de la création d'une nouvelle route - la rampe Vigie-Gonin - en remplacement précisément du tronçon de la route de Genève fermé pour laisser place au tram. A cela s'ajoute la fronde, bien connue, qui veut éviter le défrichement de la petite forêt des Côtes-de-Montbenon, prévu justement pour y faire

passer la future rampe. Les élus Verts s'y sont officiellement opposés récemment. Et l'association My Flon, emmenée par le commercant Guillaume «Toto» Morand, lutte depuis des années. Elle a lancé une pétition en ligne et dans la rue. La première comptait hier soir plus de 3200 paraphes alors que les instigateurs parlent de «plus de 1800» signatures récoltées, «principalement au Flon». La récolte continuera jusqu'au 21 juin. Et des «portes ouvertes sur la forêt» sont organisées samedi, dès 10 h, du côté de la galerie DémArt, Côtes-de-Montbenon 17. CI.M.

Date: 23.06.2016

heures

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 22

Surface: 95'909 mm²

«Je n'ai pas tourné la page de la politique»



Renens **Marianne Huguenin** tire sa révérence à la Municipalité après vingt ans, dont dix à la syndicature Chloé Banerjee-Din

A la fin du mois, Renens tournera une page de son histoire. Après deux décennies à la Municipalité dont dix ans au gouvernail, Marianne Huguenin passe la main. Figure du POP à la tête d'une ville en mutation, elle aura marqué son époque, au point qu'un hommage spécial lui sera rendu, le 2 juillet prochain à Renens. Et pourtant,

politique.

En annonçant votre retrait, vous avez dit vouloir tourner une page. Avez-vous réalisé vos ambitions?

Je n'ai jamais eu de plan de carrière. A 20 ans, jamais je n'aurais imaginé avoir ce parcours dans la politique institutionnelle. Mais oui, j'ai pu réaliser finalement beaucoup de choses! Je suis arrivée à un moment de grave crise financière, avec une Municipalité de droite qui proposait des coupes budgétaires dans la panique. Le parlement les avait refusées, et j'y avais activement contribué. A eu la chance de pouvoir stabiliser

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

elle n'a pas dit son dernier mot en l'époque, l'objectif était de survivre sans couper dans l'essentiel. Vingt ans plus tard, on peut dire que nous - car je n'étais pas seule avons pu faire des choses que nous imaginions à peine possi-

Comment avez-vous relevé ce défi?

C'était une question de volonté politique. Je pensais vraiment que la Fourmi rouge avait sa place dans le jeu à ce moment-là et mon arrivée a donné une majorité de gauche à la Municipalité. Bien sûr, il a toujours fallu compter les sous, à Renens, mais nous avons

Coupure Page: 1/2

Date: 23.06.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° <u>d'abonnement: 1094419</u>

Page: 22

Surface: 95'909 mm²

la situation. Nous avons saisi des opportunités, comme la vente de notre réseau au Service intercommunal de l'électricité. Et nous avons investi, alors que les Municipalités précédentes l'avaient très peu fait. La dette a augmenté, mais elle est supportable, et nous avons pu autofinancer une partie des investissements.

Ces années passées au sein d'un Exécutif ont-elles fait évoluer vos idéaux popistes?

Ca arrondit certains angles. Mais je n'ai jamais été une pure idéolo-

«Pendant mon mandat, i'ai vu partir l'usine IRIL et Kodak. Il n'y a pas aujourd'hui d'usine à 1000 employés pour prendre leur place. Ça ne sert à rien de pleurer»

Marianne Huguenin

Syndique de Renens

gue. Quand vous entrez dans un Exécutif, vous avez envie de faire, et faire bien. Ça n'a pas infléchi mes idéaux, mais ma vision s'est élargie. Je me suis rendu compte de l'importance de développer les infrastructures, alors que ce n'était pas forcément au cœur de mes idées politiques. Je pense aussi à notre soutien à l'installation récente du MassChallenge (ndlr: un «accélérateur de start-up» comptant plus de 70 mi*cro-entreprises*). Ce n'est pas mon milieu, mais cela fait partie des national. On peut presque se deopportunités de créer de l'emploi. mander comment elle a tenu aussi

Militante d'un mouvement ouvrier, on vous voit miser sur les start-up. Faut-il faire le deuil du passé industriel de Renens?

C'est un paradoxe, mais c'est en se battant pour sauver les IRL que nous avons ouvert la voie au Mass-Challenge. Pendant mon mandat, j'ai aussi vu partir l'usine IRIL et Kodak. Il n'y a pas aujourd'hui d'usine à 1000 employés pour prendre leur place. Ça ne sert à rien de pleurer. Ne faire que du logement sur des friches industrielles, ça peut sembler «de gauche», mais c'est une solution de facilité. Trouver des solutions originales, comme l'ECAL, le gymnase, le MassChallenge, c'est une manière de rester proactif, sans les tabous qui empêchent de voir l'avenir. J'aime Renens, avec son histoire. Il faut continuer et évoluer pour sortir d'un taux de chômage parmi les plus élevés de Suisse.

La gauche extrême a-t-elle encore sa place dans cette ville qui change? Elle est sortie fragilisée des élections.

Oui, nous avons perdu des sièges. Mais jusqu'en 2011, nous avons connu une croissance incroyable, alors qu'en 1981, quand je suis arrivée au Conseil communal, nous atteignions à peine le quorum.

Le parti allait forcément souffrir de votre départ...

C'est vrai que j'ai été un peu une locomotive. Mais notre fragilité tient aussi au manque d'assise de cette gauche au niveau cantonal et

longtemps à Renens alors qu'elle faiblissait partout ailleurs. Je pense qu'aujourd'hui tout le monde voit bien le capitalisme aller dans le mur. La question est de savoir comment faire autrement, et quelles sont les alternatives politiques. Je n'ai pas la solution. Pas plus que les autres.

Vous avez beaucoup fait pour fédérer les communes de l'Ouest lausannois. Peut-on faire encore plus en ce sens?

Bien sûr. Il y a de grands enjeux, en particulier liés à la mobilité. Il faut renforcer notre gestion commune. On le fait déjà avec la mise en place d'un plan directeur intercommunal. On pourrait imaginer renforcer le bureau des syndics, rajouter des associations intercommunales. Pour ma part, j'aurais aimé qu'on puisse engager une discussion sur une fusion de communes. Mais le sujet est tabou pour certains et on ne peut pas se marier tout seul.

Va-t-on vous revoir?

J'ai tourné la page de la politique institutionnelle, mais pas de la politique tout court. C'est vrai que j'ai envie de faire une pause, me consacrer à ma vie privée, aller à la montagne, partir en voyage, emménager avec ma compagne. Mais je resterai présidente de la Fondation de la Ferme des Tilleuls, pour la Ville, et je garde bien sûr mon engagement militant pour la Fourmi rouge. Aussi, il y aura bientôt la campagne fédérale contre la RIE, et ca me démange. On me reverra, mais un peu différemment.

Fête de départ en l'honneur de Marianne Huguenin: le 2 juillet à la place du Marché de Renens, dès 11 h.

Réf. Argus: 62006187

Coupure Page: 2/2



Date: 23.08.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Surface: 45'639 mm²

Une rentrée dans un gymnase tout neuf



Enseignement Ce n'est pas une rareté, mais presque. Un nouvel établissement pour les gymnasiens vaudois a ouvert ses portes hier à Renens. Il répond clairement à un besoin, puisque les projections pour 2016 (10 791 élèves attendus) ont été largement dépassées (12 656). C'est dire si le GYRE, appelé aussi CEOL, était attendu. Et que le fait qu'il ouvre un an avant la date prévue soulage les autorités. Il accueillera d'ailleurs des jeunes en provenance de Nyon, de la vallée de Joux et même de Villeneuve.

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

Date: 10.09.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Surface: 33'776 mm²

Réf. Argus: 62700224

Coupure Page: 1/2

Lausanne et région Renens compte sur ses citoyens pour faire respecter la propreté

Voirie

Renens lance une douzaine de mesures pour améliorer l'aspect sanitaire de ses espaces publiques. Le tout s'affiche sous la bannière «Respecte Renens!»

Alain Détraz

Marquée par l'introduction de la taxe au sac, la dernière législature a montré à Renens que des progrès restaient à faire en matière de propreté des rues. Le tour de la question a été fait et débouche sur une série de mesures destinées à améliorer la situation. Elles sont mises en œuvre ces jours par la Ville, qui appelle ses citoyens à faire leur part du boulot.

En 2013, les Renanais rejoignaient le reste des communes vaudoises dans l'application du principe du pollueur-payeur. Et, comme ailleurs, la taxe au sac n'a pas été introduite sans mal. «Avant les sacs taxés, on ramassait 40 tonnes de détritus par année dans la rue et les poubelles publiques; depuis, on est passé à

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

240 tonnes», constate Patricia à 240 tonnes» de la Gestion urbaine et du Développement durable.

L'été dernier, un groupe de travail avait recensé les points à améliorer. Littering, manque de WC publics et nettoyage des parcs faisaient partie des doléances. Au début de l'année, un crédit a été voté par le Conseil communal et les mesures concrètes se sont mises en place depuis hier. Une douzaine de mesures ont été décidées pour améliorer la situation, soutenues par une campagne d'affichage au slogan clair: «Respecte Renens! Objectif

«Avant les sacs taxés, on ramassait 40 tonnes de détritus par année dans la rue et les poubelles publiques; depuis, on est passé

Patricia Zurcher Maquignaz

Municipale de la Gestion urbaine et du Développement durable

Les movens dont s'est doté Renens sont d'abord matériels, avec l'achat d'équipements tels que les aspirateurs Glouton, qu'on croise à Lausanne, ainsi que des petits véhicules de voirie. De nouvelles poubelles ont fait leur apparition. «Elles sont équipées d'un réducteur qui ne permet de jeter que de petites choses, mais en contrepartie on les nettoie», explique Alain Peneveyre, chef du Service environnement et maintenance. Mais c'est aussi sur le plan de l'organisation que les choses ont changé, avec une gestion améliorée des poubelles publiques et l'allongement des horaires des employés pendant les week-ends. Des partenariats sont également passés avec des particuliers pour certaines tâches (lire ci-dessous).

Date: 10.09.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 14

Surface: 33'776 mm²

Réf. Argus: 62700224

Coupure Page: 2/2

Réseau de WC publics complété par les bistrots

• A Lausanne, la démarche avait provoqué la mauvaise humeur des restaurateurs. Il semble que les rapports entre la Commune et les établissements publics sont meilleurs à Renens. La Ville vient en effet de mettre en pratique ce que d'autres ont échoué à faire. Sur la cinquantaine de cafés et de restaurants que compte Renens, trente-deux ont accepté de participer au réseau de WC publics. Dans ces bistrots, l'accès aux lieux d'aisances est gratuit, sans obligation de consommer pour soulager un besoin naturel. «De

Analyse des médias

notre côté, nous avons fait notre part en rénovant les huit WC publics de la commune», indique Alain Peneveyre, chef du Service environnement et maintenance.

A Lausanne, le dédommagement envisagé pour le même système avait fait ricaner les restaurateurs. A Renens, les 150 francs annuels qui leur seront offerts n'ont pas non plus constitué une motivation à entrer dans le système. «Mais chaque utilisateur des toilettes est un client potentiel», note Alain Peneveyre, qui a su se montrer convaincant.

Date: 28.10.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/ 349 44 44 www.24heures.ch Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 18

Surface: 15'737 mm²

Réf. Argus: 63206271

Coupure Page: 1/1

Opération écolo dans des barres d'immeubles

Renens

La Ville a aidé une centaine d'appartements à réduire leur consommation d'énergie. Elle veut en faire un exemple à suivre

La Ville de Renens part à la chasse au gaspillage énergétique dans les foyers. Dans une opération-pilote, elle a proposé aux habitants de deux barres d'immeubles au chemin de Biondes de se soumettre à un audit de leur consommation d'énergie et de chauffage. C'est l'association Terragir qui s'est chargée de faire ce porte-àporte pour expliquer aux habitants comment changer leurs habitudes, réduire leur impact sur l'environnement et, surtout, faire baisser leurs factures. «Nous donnons surtout des conseils de base, explique Jean-Michel Koehler, spécialiste en énergie au sein de Terragir. Par exemple, beaucoup de gens laissent la télévision allumée en bruit de fond, sans réaliser que c'est un vrai luxe!»

Pas moins de 111 appartements sur 121 se sont prêtés au jeu. C'est que, en plus de conseils personnalisés, les locataires ont reçu quelques cadeaux. En tout, 933 ampoules LED, 16 lampadaires LED, 51 bouilloires et 212 bri-

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

se-jet à placer sur les robinets ont été distribués. L'opération se poursuivra la semaine prochaine avec un volet consacré au chauffage. «Parmi nos conseils, nous recommandons aux gens de se doter de thermomètres. Chaque degré de trop représente 7% d'énergie gaspillée», détaille Jean-Michel Koehler. Avec ce type de démarches, Terragir estime que les économies peuvent atteindre 15 à 20%.

Pour la Ville, il s'agit là d'une opération inédite: «L'idée n'est pas de la reproduire, mais d'en faire un exemple, explique Alain Peneveyre, chef du Service environnement-maintenance de Renens. A partir de là, nous espérons amener des gérances à s'engager elles aussi dans ce type de démarches.»

Tout cela a néanmoins un coût, soit 50 000 francs, payés aux deux tiers par la Ville, le reste étant à la charge de la Société Coopérative d'Habitation de Renens (SCHR), propriétaire des immeubles. «La démarche profite essentiellement aux locataires, explique Daniel Rohrbach, président de la SCHR. Pour la coopérative, c'est avant tout une question d'image de marque.» L'histoire dira si des gérances privées sont elles aussi prêtes à faire un geste pour l'écologie. **C.BA.**

Date: 12.11.2016

Le Temps 1002 Lausanne 021 331 78 00 www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 36'802 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° <u>d'abonnement: 1094419</u>

Page: 7

Surface: 79'269 mm²

Les désagréments avant les avantages

LÉMAN 2030 La ligne Lausanne-Genève est coupée ce week-end à Renens pour changer les installations de sécurité, une première étape du programme visant à doubler les capacités en quinze ans. En 2018, c'est Lausanne-Palézieux qui sera coupée pendant deux mois



Une image de synthèse du saut-de-mouton qui permettra aux trains reliant Berne à Genève de passer par-dessus les autres voies. (DR)

BERNARD WUTHRICH, BERNE @BdWuthrich

Avant de profiter des avantages il faut en subir les désagréments. Samedi et dimanche, la ligne est coupée entre Lausanne et rompu, précise Frédéric Revaz, rejoindre Lausanne en utilisant

porte-parole des CFF.

assurerons un service de navettes des investissements ferroviaires, entre Lausanne et Genève Aéro- semaine les journalistes de l'Asport avec arrêts à Renens, sociation de la presse ferroviaire. Morges, Allaman, Rolle, Gland, Le TGV s'arrêtera à Vallorbe, d'où Nyon, Coppet et Genève. Le trafic l'acheminement à Lausanne se Renens pour la mise en service régional du RER Vaud est assuré fera également par bus. Les du nouvel enclenchement, ins- par bus. Nous recommandons temps de parcours seront forcétallation qui assure la sécurité et aux voyageurs en provenance de ment rallongés, jusqu'à trente la gestion du trafic. Toutefois, Suisse alémanique de prendre la minutes selon les cas. contrairement aux précédentes ligne ICN du Pied-du-Jura, qui opérations similaires, le trafic ne s'arrête à Morges et à Genève. De Des trains qui se suivent sera pas complètement inter- Morges, les voyageurs pourront à 2 minutes

les navettes», détaille Bernard «Pendant deux jours, nous Pittet, directeur adjoint de Léman 2030, qui a reçu cette

Samedi et dimanche, 200 tech-



Date: 12.11.2016

Le Temps 1002 Lausanne 021 331 78 00 www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 36'802 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° <u>d'abonnement: 1094419</u>

Surface: 79'269 mm²

niciens seront à l'œuvre pour débrancher les anciennes installations de sécurité et connecter au nouveau poste de commande 127 aiguilles et 300 signaux. «Tout devra être prêt pour le retour des pendulaires lundi matin», souligne Bernard Pittet. Le nouveau poste d'enclenchement sera inauguré en grande pompe mardi, en présence du patron des CFF, Andreas Meyer, et des conseillers d'Etat Nuria Gorrite et Luc Barthassat. Entièrement informatisé, cet équipement permettra dès 2020, lorsque l'ensemble des travaux auront été achevés dans ce secteur, de raccourcir l'intervalle entre les trains à 2 minutes au lieu de 3 à 4 aujourd'hui.

Ces désagréments temporaires sont une étape sur le long chemin qui conduira à l'amélioration de l'offre dans le bassin lémanique. Près de 6 milliards de francs sont réservés au réseau ferroviaire de la région: 3,8 milliards dans le cadre du programme Léman 2030, 1,6 milliard pour la part suisse de la nouvelle liaison Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA), 250 millions pour la part française de ce projet transfrontalier.

Les objectifs sont ambitieux: à terme, le nombre de places assises doit être doublé entre Lausanne et Genève, le RER circulera dans la région à une cadence de 15 minutes, les gares de Lausanne, Genève et Renens seront agrandies et modernisées. Du côté est de Lausanne, la ligne en direction de Berne sera elle aussi améliorée (voir ci-dessous). Une première tranche de 300 millions est réservée à ces travaux d'ici à 2025. Ces sommes sont pour l'essentiel prises en charge par la Confédération, principalement dans le cadre du programme de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) approuvé en votation populaire en 2014.

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

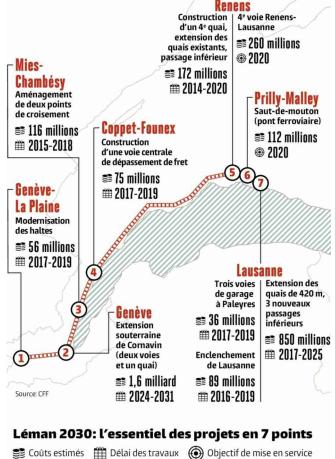
Un viaduc de 1200 mètres

affectés au secteur Lausanne-Renens, en chantier depuis plusieurs mois. Le poste d'enclenchement absorbe 82 millions. La Renens en engloutit 172, l'aménagement d'une quatrième voie 260. Au sud des voies, un nouveau bâtiment administratif accueillera dès 2020 1000 collaborateurs des CFF, dont une partie de ceux qui travaillent actuellement à Lausanne.

Le volet le plus spectaculaire sera la construction, pour 112 millions, d'un viaduc permettant aux trains reliant Berne à

Genève de passer par-dessus les Des 3,8 milliards du programme autres voies, évitant ainsi des Léman 2030, 626 millions sont croisements. On nomme ce type d'infrastructure un saut-demouton. Il en existe déjà un à l'entrée de la gare de Zurich: double et divisé en deux tronçons modernisation de la gare de de 1150 et 400 mètres, cet ouvrage haut de 16 mètres canalise les trains vers la nouvelle gare souterraine.

> Celui de Renens-Malley ne sera pas double, mais il mesurera 1230 mètres de long et sera juché à 9 mètres de hauteur. Cette construction est un préalable nécessaire à la mise en service ultérieure d'une navette au quart d'heure entre Cossonay et Cully. \blacksquare



Date: 12.11.2016

Le Temps 1002 Lausanne 021 331 78 00 www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 36'802 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 7

Surface: 79'269 mm²

CHANTIERS Un été 2018 difficile entre Lausanne et Fribourg

Les perturbations de ce week-end ne sont qu'un amusebouche par rapport à ce qui attend les voyageurs en 2018: la ligne Lausanne-Palézieux devra être mise hors-service pendant près de deux mois. «Nous prévoyons de remplacer les trains par des bus durant l'été 2018 entre Lausanne et Palézieux. La planification est en cours», résume Frédéric Revaz, porte-parole des CFF.

Pourquoi ce chantier? Dans le cadre du programme fédéral, 300 millions sont destinés à l'amélioration de l'axe Lausanne-Berne. L'objectif: un temps de parcours d'environ 60 minutes entre les deux villes; il est de 66 minutes aujourd'hui.

Les travaux compléteront la mise en service, en principe dès 2017, des nouvelles rames à deux étages équipées du système de compensation du roulis Wako. Ils sont conséquents: pose de traverses en béton, profils de rail, signalisation, lignes de contact. Ils nécessiteront la coupure complète de la ligne. Les travaux se feront pendant l'été, c'est-à-dire lorsque la pendularité diminue. Les voyageurs se rendant de Lausanne à Berne ou à Zurich seront invités à transiter par la ligne du Pied-du-Jura. - B.W.

Date: 15.11.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/349 44 44 www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



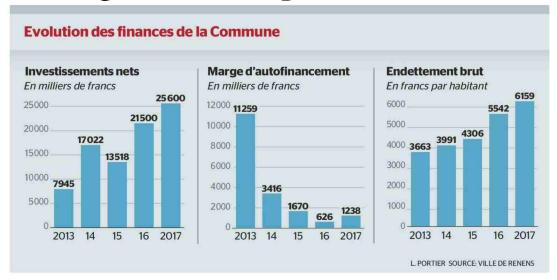
N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Surface: 32'798 mm²

Réf. Argus: 63396109

Coupure Page: 1/2

Le budget de Renens ploie sous les investissements



Alain Détraz

Finances publiques Pour 2017, la Municipalité anticipe un déficit dépassant les 6 millions. Elle devra recourir à l'emprunt

Un peu plus de 6 millions de francs de déficit sont prévus pour l'année 2017 à Renens. La Municipalité présentait hier son budget pour l'an prochain avec un brin de fatalisme puisque l'excédent de charges devrait être comparable à celui escompté pour l'année en cours. Pour ne rien arranger, la Ville se doit d'investir en masse mais ne peut financer qu'une faible partie des 25 millions prévus. Elle devra donc se tourner du côté des instituts financiers et augmenter sa dette.

Les charges totales devraient se monter à 113 millions. «Mais nos ressources sont rares en comparaison d'autres collectivités publiques», soupire le syndic socialiste, Jean-François Clément. Le résultat qui en découle est un man-

ce chiffre à 4,5 millions. La ligne de ments sont énormes. ce budget 2017 est conforme aux charges «au strict nécessaire». Des subventions s'ajoutent toutefois, notamment pour la Ferme

des Tilleuls et le projet d'appartements subventionnés à La Croisée. Par ailleurs, certaines charges - sur lesquelles la Municipalité n'a que peu d'emprise - augmentent.

Dans ce contexte, la Ville s'active à dégager tout de même une marge d'autofinancement. Celle-ci a son importance afin d'assurer les travaux d'infrastructures. La position centrale de Renens au sein de l'agglomération lui impose en effet un rythme d'investissements soutenu: quelque 18 millions en 2016, qui passeront à 25 millions l'an prochain. Entre les travaux de modernisation de la gare CFF, ceux liés à l'arrivée future du tram, la rénovation

que à gagner de 6,03 millions. de bâtiments ou encore la cons-La Municipalité fera appel à un truction du centre sportif interfonds de réserve pour ramener communal de Malley, les engage-

Mais Renens ne pourra pas précédents, estime la Municipa- faire mieux que de dégager lité, qui assure avoir contenu ses une marge d'autofinancement de 1,2 million en 2017. La différence entre ce chiffre et les 25 millions de francs d'investissements prévus viendra augmenter la dette. L'endettement net, estimé à 60 millions pour 2016, grimperait ainsi de quelque 24 millions. «Mais tout le programme d'investissements ne sera pas réalisé», tempère Jean-François Clément, qui s'attend à des retards prévisibles de chantiers.

> Sur l'ensemble de la législature, Renens investira ainsi quelque 126 millions. A cet effet, elle demandera au Conseil communal de valider un plafond d'endettement augmenté de 10%, à 220 millions.

> Dans cette ville à forte majorité de gauche, la droite n'aura que peu de marge de manœuvre. Le PLR tient toutefois à une limitation de l'endettement et tentera d'inciter

Date: 15.11.2016



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne 1001 Lausanne 021/ 349 44 44 www.24heures.ch Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse journ./hebd.

Tirage: 29'304 Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 23

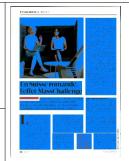
Surface: 32'798 mm²

la Municipalité à développer de nouvelles sources de revenus. «Mais il n'est pas question de renoncer à ces investissements, qui améliorent l'attractivité de la ville», estime Pascal Golay, chef du groupe PLR au Conseil communal. Date: 07.12.2016



Bilan 1204 Genève 022/ 322 36 36 www.bilan.ch Genre de média: Médias imprimés Type de média: Magazines populaires

Tirage: 10'550 Parution: 22x/année



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 58

Surface: 47'685 mm²



En Suisse romande, l'effet MassChallenge

PAR MATTHIEU HOFFSTETTER

La première édition de l'accélérateur de start-up a eu un impact direct pour la région lémanique avec des relocalisations, des créations d'emplois et un écosystème qui se met en place.

ES CHIFFRES DE LA PREMIÈRE édition de MassChallenge Switzerland ont de quoi donner le tournis: 450 start-up candidates, 68 retenues (issues de 14 pays) au terme des sélections, 13 récompensées, et plus de 15 mil-

lions de dollars collectés en levées de fonds (dont 8,4 pour des sociétés suisses). Dès son premier millésime suisse opéré par la Fondation Inartis, l'accélérateur américain qui accompagne et soutient les jeunes pousses dans les phases sensibles Date: 07.12.2016



Bilan 1204 Genève 022/322 36 36 www.bilan.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Magazines populaires

Tirage: 10'550 Parution: 22x/année



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 58

Surface: 47'685 mm²

Réf. Argus: 63642150

Coupure Page: 2/2

de leur croissance a frappé fort. Mais cette n'était pas la même: «La plus grande réussite n'est pas née d'une culture hors-sol: MassChallenge a su s'appuyer sur de solides partenaires locaux.

Pour Stefan Dobrev, directeur du Portfolio Management Corporate Innovation chez Nestlé, «MassChallenge nous donne l'opportunité de montrer aux start-up notre intérêt pour l'innovation et les solutions nouvelles, alors que nombre d'entre elles ne pensaient pas forcément à nous avant pour leur business». S'il assure que Nestlé «peut investir si nécessaire», la recherche de partenariats lui

semble plus intéressante: «Certaines apps ou certains algorithmes mis au point par des start-up peuvent être stratégiques pour nos marques.»

«NOUS TRAVAILLONS

PARTOUT DANS

LE MONDE AVEC DES

SCOUTS OUI REPÈRENT

LES START-UP AVEC

LE PLUS DE POTENTIEL»

Si l'engagement de Nestlé avec MassChallenge s'est concrétisé dès cette première édition suisse de l'accélérateur, d'autres partenaires helvétiques ont été encore plus précoces. Ian Roberts, CTO de Bühler, avait découvert MassChallenge à Boston et avait été séduit: quelques mois plus tard, une équipe du constructeur saint-gallois de machines-outils allait bénéficier du coaching, des conseils, rencontres, ateliers et accompagnements de MassChallenge, «Ils sont revenus avec une nouvelle mentalité. plus audacieuse, créative, collaborative, et l'ont diffusée auprès de nombreux collègues», se réjouit Ian Roberts. Toutefois, de Boston à Renens, la donne

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

question était de savoir si les mentors et les sociétés allaient venir... et elles sont venues», se félicite le CTO de Bühler.

«Nous avons senti que travailler avec cet écosystème suisse pourrait nous permettre de construire un hub vraiment intéressant pour faire grandir des start-up et les aider à passer de jeunes pousses prometteuses à des sociétés en pleine croissance», renchérit Diane Perlman, chief marketing officer pour MassChallenge. A l'instar du berceau du Massachussetts, pas question de se limiter à des start-up locales: «Nous travaillons partout dans le monde avec des scouts qui repèrent les start-up avec le plus de potentiel. Et nous voyons des partenaires stratégiques nous rejoindre», constate Diane Perlman, déjà tournée vers l'édition 2017

«Une visibilité inespérée»

Parmi les jeunes pousses ayant bénéficié du programme cette année, Versantis est une spin-off de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich qui s'apprête à révolutionner le traitement des maladies hépatiques. «MassChallenge nous a apporté énormément de contacts à l'international, avec beaucoup d'experts et des investisseurs, sans oublier une visibilité inespérée pour une société aussi jeune que la nôtre», se félicitent Meriam Kabbaj et Vincent Forster, deux des cofondateurs de Versantis. Au terme de ces quelques mois passés à Renens et en plus de cet accompagnement personnalisé, la jeune pousse zurichoise a aussi été

couronnée en novembre: elle et machIQ (qui s'est installée en Suisse) ont reçu un prix de 100 000 fr., qui les aidera dans leur croissance, mais marque surtout la reconnaissance d'un écosystème résolument tourné vers l'audace.

Date: 20.12.2016



Edifice Magazine 1400 Yverdon 024/ 426 67 62 www.edificemagazine.ch Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse spécialisée

Tirage: 2'000 Parution: 6x/année



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 8

Surface: 179'336 mm²

LA CROISÉE Renens/VD

Maître de l'ouvrage: Logacop, Lausanne Promoteur et administrateur du projet:

Régie Chamot & Cie, Lausanne

Architectes: Pezzoli & Associés, architectes S.A, Renens **Planificateurs de façades:** Préface Sàrl, Le Landeron

MIXITÉ SOCIALE ET AUDACE AR-CHITECTURALE La première phase de construction de La Croisée — projet emblématique d'une mixité sociale réussie à Renens se termine. Au final, c'est un véritable quartier labellisé Minergie qui requalifie l'entrée de Lausanne et donne une nouvelle image dynamique à la commune de Renens.

Entre Malley et Renens, le long de la rue de Lausanne, La Croisée comprend 157 logements en marché libre et subventionnés, répartis dans cinq blocs. Un magnifique immeuble audacieux composé de bureaux et de logements atypiques se détache et introduit ce nouveau lieu de vie.

Une école de plus de 1000 m², un parc public ainsi que des commerces et un centre administratif complètent ce projet qui, selon les



Date: 20.12.2016



Edifice Magazine 1400 Yverdon 024/ 426 67 62 www.edificemagazine.ch Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse spécialisée

Tirage: 2'000 Parution: 6x/année



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Page: 8

Surface: 179'336 mm²

Réf. Argus: 63799742

Coupure Page: 2/6



DANIEL WILLI SA Bureau d'Ingénieurs civils Ingénieur civil

Av. des Alpes 43, CP 1643
1820 Montreux 1
Tél. 021 333 45 00
Fax 021 333 45 01
E-mail: info@dwilli.ch
Web: www.dwilli.ch

EcoAcoustique SA
Ingénieur en acoustique
Av. de l'Université 24
1005 Lausanne E C A COUSTIQUE
Tél. 021 641 04 04
Fax 021 641 04 05
E-mail: info@ecoacoustique.ch

Groupe technique H2 Hirschi énergie SA + Hurni SA Ingénieurs CVSE – Physique du bâtiment – Sécurité feu Ch. des Champs-Courbes 19

1024 Ecublens
Tél. 021 691 89 66
Fax 021 691 42 81
E-mail: h2@groupeh2.ch
Web: www.groupeh2.ch

Web: www.ecoacoustique.ch

exigences du plan de quartier, comprend 85% de logements et 15% d'activités sur 4400 m².

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

Un nouveau quartier

Méga projet dans une zone urbaine qui évolue avec son temps, la construction de La Croisée, à Renens, se passe bien. «Les premiers locataires sont entrés le 15 novembre 2016 et les derniers pourront emménager d'ici le mois de mars 2017», se félicite Anthony Baumberger, promoteur immobilier et administrateur de la régie Chamot & Cie, à Lausanne. Ce projet est un peu le bébé de ce promoteur qui met les bouchées doubles pour offrir à ce nouveau quartier une mixité sociale cohérente.

«Nous avons cherché à attirer des petits commerces qui font sens et qui vont amener de la vie à ce quartier», confie Anthony Baumberger, qui n'hésite pas à prendre ses futurs locataires par la main pour les guider dans les méandres parfois complexes de la mise en route de leurs activités.

Une belle histoire

«Ce projet est une belle histoire. Cela fait plus de 20 ans que la commune de Renens souhaitait développer cette friche industrielle qui est restée inoccupée suite à l'incendie qui a détruit les anciennes usines de meubles Fly. Logacop et moi-même y travaillons depuis 6 ans. Nous souhaitions y intégrer une mixité sociale, dans une ville qui a une historicité ouvrière.

Date: 20.12.2016



Edifice Magazine 1400 Yverdon 024/426 67 62 www.edificemagazine.ch

Genre de média: Médias imprimés Type de média: Presse spécialisée

Tirage: 2'000 Parution: 6x/année



N° de thème: 862.021 N° d'abonnement: 1094419

Surface: 179'336 mm²

Réf. Argus: 63799742

Coupure Page: 3/6



53 SONDES À 250 M DE PROFONDEUR

Observation des médias

Gestion de l'information

Analyse des médias

Services linguistiques

Labellisé Minergie, ce projet se voulait aussi écologique dans le parti pris d'un système de chauffage à l'avant-garde de la technologie durable. Ainsi, 53 sondes géothermiques à 250 m de profondeur raccordées à trois chambres souterraines alimentent des pompes à chaleur qui pilotent l'ensemble du quartier.

«Ce qui est intéressant sur ce site, c'est surtout le fait qu'il y a une très grosse centrale qui produit l'eau chaude sanitaire et le chauffage pour l'ensemble du projet», souligne Nicolas de Varreux, technicien-ingénieur chez Augsburger Forage SA à Lucens. «Les sondes géothermiques permettent de couvrir 80% des besoins par une énergie gratuite» précise le spécialiste qui souligne que l'investissement initial élevé offre néanmoins un retour sur investissement dans les 5 à 8 ans.

L'ingénieur explique où se situe le défi d'un tel chantier: «C'est toujours la coordination. Avec quatre machines qui prennent chacune entre 200 et 250 m² de place, il faut une excellente collaboration avec les autres corps de métier pour les laisser faire leur travail». Deux phases ont marqué ce volet important du chantier: le travail de forage et celui de raccordement entre les sondes pour ramener les tuyaux dans les trois chambres de collectes qui sont elles-mêmes reliées à la chaufferie principale. Au total, 60 km de tuyau ont été utilisés. La puissance totale de l'installation est de 540 kW.